REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XVIII. — 1er AVRIL 1847.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DIX-HUITIÈME

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 18

1847

054
R3274
1847 [v.2]

DES

MINES D'ARGENT ET D'OR

DU NOUVEAU-MONDE.

SECONDE PARTIE. [1]

AVENIR DES MINES AMÉRICAINES COMPARÉ A CELUI DES MINES DE L'ANCIEN CONTINENT.

I. — DES EFFETS PRODUITS PAR LES MÉTAUX PRÉCIEUX DU NOUVEAU-MONDE.

Il n'est pas sans intérêt de chercher à se faire une idée de l'influence exercée par ce flux de métaux précieux qui se mit à se précipiter, il y a trois cents ans, sur les rivages de l'Europe. Il faut se rappeler ce qu'étaient ces contrées, aujourd'hui si brillantes par les arts et par leur richesse. C'est à peine si on commençait à sortir de cette hideuse misère dans laquelle les nations avaient croupi depuis la catastrophe où avait péri l'empire romain. Les guerres continuelles de nation à nation, de province à province, de fief à fief, et les extorsions sans fin par lesquelles des chefs brutaux exerçaient leur domination dans tous les re-

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 décembre 1846.

coins de ce qui forme aujourd'hui le domaine d'une civilisation avancée, avaient tari les sources du bien-être. Quelques villes, libres et commerçantes, s'étaient enrichies en Italie, dans les Pays-Bas, dans l'Allemagne du nord. Dans les grands états, de rares efforts s'étaient faits de loin en loin pour encourager la production et protéger le travail, créateur de la richesse; mais, presque sur tous les points, la barbarie, attachée à sa proie, reprenait aussitôt le dessus. Les métaux précieux, en particulier, n'existaient plus qu'en très petite quantité. Il paraît parfaitement démontré aujourd'hui que les Grecs et Rome en avaient eu des masses considérables en circulation au moment de leur plus grand éclat. La Grèce, avec laquelle je confonds la Macédoine, dut une certaine proportion d'argent à des mines situées sur le sol hellénique proprement dit (1), et une grande quantité d'or à ses relations commerciales avec l'Asie, aux subsides reçus des rois de Perse, qui en avaient un trésor bien garni, à l'exploitation de quelques mines productives dans la Thrace (2), mais principalement aux conquêtes d'Alexandre, qui livrèrent à ce prince les épargnes amoncelées par les souverains de l'Orient. L'or et l'argent accumulés par les rois de Perse seuls montaient, suivant M. Dureau de la Malle, à près de 2 milliards. Rome, en devenant la maîtresse du monde, vida les coffres des rois, qui partout avaient l'habitude de thésauriser, comme au surplus la république elle-même. Ainsi les dépouilles opimes de Persée, d'Antiochus, de Mithridate, et plus tard ce qui restait à Alexandrie de l'opulence des Ptolémées, profitèrent au peuple-roi. Quand les souverains de l'Europe et de l'Asie occidentale eurent été dépouillés, Rome continua d'attirer à elle, de mille manières, tout l'or et tout l'argent qui existaient déjà, ou qui se produisaient dans les provinces, et que le commerce faisait venir du dehors. C'étaient des tributs réguliers qui se versaient dans la caisse impériale, sans cesse épuisée par les largesses au peuple, aux prétoriens ou aux simples légionnaires, et par le luxe insensé des empereurs. C'étaient les exactions des proconsuls, déjà signalés par leur cupidité du temps de la république, qui, après avoir assouvi leur cupidité, rapportaient leur butin dans la capitale du monde, afin d'y vivre au sein du faste et de la luxure. Des mines d'or ou d'argent qu'on exploitait avec succès dans des provinces peu éloignées de l'Italie, particulièrement en Espagne et dans les Gaules, ajoutaient à ce qu'on retirait de l'Asie. Cette abondance des métaux précieux dans la Grèce et à Rome est démontrée par le témoignage des historiens. Elle l'est mieux encore par les changemens qu'y éprouva la valeur des denrées. Ainsi, du temps de Démosthène, l'or et l'argent, par rapport aux denrées de première nécessité, ne valaient plus que le cinquième de ce

(1) Laurium, dans l'Attique, mines d'argent.
(2) Les monts Pangées, mines d'or.

qu'ils avaient représenté sous Solon. On remarque à Rome une révolution analogue, lorsque l'on compare les premiers âges de la république à l'époque des premiers césars.

Que se passa-t-il lorsque l'empire vint à déchoir? L'abondance des métaux précieux diminua peu à peu à Rome et dans l'Italie. Les tributs des provinces se réduisirent successivement. C'est de l'Orient qu'était venue la majeure partie de l'or; mais il ne se présentait plus d'occasion pareille à la capture des trésors des rois de Macédoine, d'Arménie, d'Égypte, de Perse ou de Pont, et ce qui pouvait être transmis des provinces attenantes aux régions productrices de l'or, d'abord extrêmement amoindri, cessa complétement de s'acheminer vers Rome, quand il y eut un autre empire, avec Byzance pour capitale. Les présens qu'exigeaient les barbares faisaient sans cesse sortir de l'or. Les mines mêmes de l'Europe en rendaient moins. Les échanges avec le pays des épices et des parfums, où l'on n'avait aucun produit à expédier, causaient aussi une exportation continuelle de métaux précieux. Enfin, quand les barbares eurent envahi l'Italie, ils la pillèrent, et la masse des métaux qui y était en circulation se dispersa sur un plus grand espace. Au lieu d'une métropole unique qui absorbait tout, il y eut un grand nombre, un nombre presque infini de centres de puissance qui se disputèrent la richesse. Tant que dura le drame violent de l'invasion, et pendant les siècles de désordre et d'asservissement qui y succédèrent, ceux qui avaient de l'or ou de l'argent le cachaient avec soin. Une grande quantité de ces métaux fut ainsi ensevelie par des personnes qui voulaient mettre en sûreté tout ce qu'elles avaient de précieux, et qui ensuite emportèrent leur secret dans la tombe. Cet usage d'enfouir des objets de prix se perpétua dans toutes les crises du moyen-âge, et on l'a pratiqué pendant notre révolution. Au moment de l'émigration, par exemple, beaucoup de richesses ont dû être enterrées par des gens qui comptaient les retrouver plus tard, bientôt, car les émigrés se flattaient d'un retour presque immédiat, et qui n'ont plus reparu. L'Occident, qui n'avait jamais produit que peu de métaux précieux, en comparaison de l'Orient, en mit au jour de moins en moins, parce que, dans ce chaos, sous ce règne de l'anarchie et de la brutalité, toute production se ralentit ou cessa; les arts producteurs, dans ces temps barbares, se réduisaient à demander à la terre une grossière pâture. Cet effet dut se faire sentir plus particulièrement sur une industrie telle que celle des mines, qui exige beaucoup de suite et de prévoyance, non moins de sécurité, et ne peut s'accommoder d'un ordre de choses précaire. Le commerce avec les pays de l'Orient où l'on n'avait rien à envoyer, moins encore que Rome au temps de ses splendeurs, continuait d'enlever une partie de l'or ou de l'argent que conservait l'Europe. Les croisades elles-mêmes causèrent une exportation assez forte dont il ne rentra rien. La piété des fidèles fit

consacrer aux églises ou aux monastères des métaux précieux que souvent il eût été périlleux de garder pour les étaler, et qui étaient ainsi retirés de la circulation; mais cette partie du moins de la richesse métallique n'était pas perdue, et plus d'une fois les procédés sommaires des princes la firent rentrer dans le courant des échanges. Les pièces de monnaie éprouvaient une perte régulière et continue en passant de main en main, indépendamment de toute rognure. C'est cette perte qu'on nomme le *frai*, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. Par les naufrages et les accidens de toute sorte, il s'en perdait, comme toujours, de petites quantités, qui, mille fois répétées, formaient des masses. La quantité de métaux précieux que possédait la société en général, et particulièrement cette fraction, relativement bien plus importante alors qu'aujourd'hui, qui était sous forme monétaire, se réduisit donc graduellement. Dans les siècles qui précédèrent la découverte du Nouveau-Monde, le signe monétaire était très rare, et la valeur des métaux précieux, par rapport aux denrées, était énorme. Ainsi, pendant un espace de deux cent trente-sept ans terminé à 1509, époque à laquelle l'influence des métaux précieux venus d'Amérique n'avait pu encore se faire sentir, la quantité d'or et d'argent qu'on a frappée en Angleterre représentait une fabrication annuelle de 6,886 livres sterl., au poids et titre de la monnaie actuelle, et, de 1603 à 1829, cette moyenne a été de 819,415 livres sterling, ou cent vingt-deux fois plus grande (1). M. Jacob a estimé, en partant d'une évaluation très peu certaine, il est vrai, de la quantité d'or et d'argent qui circulait sous Vespasien, et en évaluant la perte annuelle d'après une loi qui n'est pas d'une rapidité exagérée, que les espèces monétaires dans toute l'Europe à la fin du xve siècle étaient réduites à 34 millions sterling (860 millions de francs). Eu égard à la valeur relative qu'avaient alors l'or et l'argent, je regarderais cette évaluation plutôt comme excessive.

Il n'est pas inutile de s'arrêter un instant sur ce point. On ne se rend pas bien compte du déchet qu'éprouve la monnaie en circulation, en embrassant un délai de quelques siècles, même dans l'état ordinaire des choses, et abstraction faite des grandes révolutions politiques et sociales, dont les alarmes font enfouir des valeurs qui ne revoient plus le jour. Il y a d'une part le *frai* : c'est, avons-nous dit, cette perte que subissent les pièces de monnaie en passant de main en main, par le frottement mécanique; il y a ensuite ce qui disparaît dans les naufrages ou par l'effet d'autres accidens. Le frai semble susceptible d'être évalué avec quelque exactitude; cependant les divers essais faits pour l'apprécier ne s'accordent pas. Sur les pièces d'argent françaises du

(1) Jacob, *Precious Metals*, I, chap. xiv. Il y a dans ce compte l'omission d'une quantité restreinte d'or, frappée de 1272 à 1347, qui dans aucun cas ne porterait la fabrication de la première période au centième de ce qui a été frappé dans la seconde.

système décimal, d'après les expériences soignées faites sous les yeux de la commission administrative de 1838, qui a eu pour rapporteurs MM. Dumas et de Colmont, elle serait, par an, de seize parties sur cent mille seulement, ou de 1 sur 6,250, diminution bien faible, mais qui, à la longue cependant, deviendrait sensible. D'autres expériences, répétées à la monnaie de Londres à diverses époques, sur des pièces plus semblables par leurs dimensions à celles que frappaient les anciens, en accusent une beaucoup plus marquée. Ainsi, sur les pièces d'or, qui sont cependant plus résistantes que celles d'argent, la perte irait à 1 sur 950. Sur les pièces d'argent, elle monterait à 1 sur 200. Pour l'antiquité et le moyen-âge, en ayant égard autant que possible à toutes les circonstances connues, M. Jacob a pris, pour exprimer le frai annuel, la proportion de 1 sur 360, et dans ses évaluations il a maintenu cette base jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Que si on y ajoute la déperdition due aux naufrages et aux accidens journaliers, on arrive à une proportion très appréciable. M. Mac Culloch estime que, tout compris, il faut calculer sur une diminution annuelle de 1 pour 100. Si l'on part de cette hypothèse, on trouve qu'un milliard frappé à l'ouverture d'un siècle ne présenterait plus à la fin que 366 millions, et après deux siècles 134, et qu'après cinq cents ans il serait réduit à la somme insignifiante de 6,600,000 francs. A ce compte, on voit qu'il ne serait pas resté grand'chose en Europe vers le XIe siècle, quand le travail des mines était à peu près abandonné encore, de la masse de numéraire qu'avait possédée l'empire romain, quelle qu'elle eût pu être (1).

Si on admettait le frai de 1 trois cent soixantième, adopté par M. Jacob, en écartant même, ainsi qu'il l'a fait, toute autre cause de disparition, on trouverait qu'un milliard est réduit : après un siècle, à 755 millions; après cinq cents ans, à 240 millions; après mille ans, à 60 millions. Ainsi, avec le frai de 1 trois cent soixantième, une masse de numéraire qui serait montée à 5 milliards sous Constantin, et que le produit des mines ne serait pas venu entretenir, n'aurait plus été que de 300 millions à l'époque de Philippe-le-Bel.

On voit aussi que déjà, au moment où nous sommes, la masse des trésors fournis par le nouveau continent a dû subir un certain déchet, car la production des mines d'Amérique était déjà considérable il y a deux siècles. Le Potosi, à lui seul, avait alors rendu des sommes prodigieuses.

Ce qui précède explique comment l'or et l'argent étaient devenus

(1) Si l'on suppose une déperdition moitié moindre que celle qu'indique M. Mac Culloch, soit de 1/200e par an, on trouve qu'après un siècle un milliard est réduit à 605 millions; après deux siècles, à 366 millions; après cinq cents ans, à 81 millions; après mille ans, à 6,600,000 francs.

extrêmement rares en Europe, à l'époque de la découverte de l'Amérique, après avoir été en assez grande abondance autour de la capitale de l'empire romain. La plupart des denrées s'échangeaient alors contre une quantité de métaux précieux bien inférieure à ce qui en était l'équivalent à Rome ou en Grèce. C'est ce qui résulte incontestablement des recherches des savans modernes, particulièrement de MM. Letronne, Bœkh, Dureau de la Malle, quoique ces auteurs distingués ne soient pas d'accord sur les termes. Une modique quantité d'argent commandait beaucoup de travail; la moindre parcelle d'or était une richesse.

Cette rareté extrême des métaux précieux explique la surprise et la joie qu'éprouvèrent les Espagnols lorsque, débarquant à Haïti et sur d'autres rivages du Nouveau-Monde, parmi des tribus sauvages, ils trouvèrent l'or employé en ornemens personnels ou en petits ustensiles, comme des hameçons. Un pays où l'on allait à la pêche avec des hameçons d'or! Quelle impression ne dut pas produire ce récit en Europe! Haïti, cependant, n'avait que très peu d'or. Les naturels, séduits par l'éclat de ce métal, le portaient en petites plaques pendues au nez, par exemple, ou s'en ornaient le front et les bras; et, s'ils en faisaient des hameçons, c'est qu'ils manquaient d'autres métaux qui eussent mieux valu pour cet usage. Ce fut de l'enthousiasme lorsque les *conquistadores* virent étalés devant eux les présens réellement magnifiques de Montezuma, ou qu'ils pénétrèrent dans les palais et les temples du Pérou, qui resplendissaient d'or; mais ce fut l'exaltation du délire lorsque le Potosi répandit sa pluie d'argent. Cette fois, comme nous l'avons dit, on avait découvert des richesses infinies (1). C'est seulement à partir de ce moment que le prix des choses éprouve, en Europe, de grands changemens. Les dépouilles de Montezuma et celles des Incas, qu'on a tant vantées, étaient insuffisantes pour y produire rien qui ressemblât à une révolution dans la valeur comparée des denrées et des métaux précieux. Tout l'or que les Pizarre et Almagro arrachèrent aux temples du soleil ne faisait qu'une somme de 20 millions de francs, moins de 6,000 kilogrammes. En supposant que ce fût tout en or (2), c'était une masse du tiers seulement d'un mètre cube. Tout le butin fait à Tenochtitlan (Mexico), après le siége mémorable qu'y soutinrent les vaillans Aztèques contre Cortez, ne ferait, d'après l'estimation de Bernal Diaz, presque double de celle de Cortez lui-même, que 1,125 kilogrammes (3). En volume, ce ne serait que les deux tiers d'un hectolitre. Ferdinand-le-Catholique, qui cependant survécut dix années à Colomb, et qui

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1846, page 1016.

(2) En réalité, il y avait une certaine quantité d'argent, environ un septième de la valeur.

(3) Voir la discussion de M. de Humboldt sur ce sujet, *Nouvelle-Espagne*, tome III, page 121.

par conséquent régnait encore vingt-quatre ans après la découverte, mourut si pauvre, qu'on put à grand'peine subvenir, pour ce puissant prince, aux frais des funérailles les plus modestes, et qu'on fut embarrassé pour donner des habits de deuil à une poignée de serviteurs. Charles-Quint, son successeur, qui régnait pendant qu'on ajoutait à la couronne des Espagnes les magnifiques empires du Mexique et du Pérou, éprouva souvent, selon M. Ranke, une grande pénurie.

Mais la découverte du Potosi, qui date du milieu du XVIe siècle (1545), amena enfin l'abondance de l'argent, jusque-là espérée seulement, quoiqu'on se fût flatté mille fois de la tenir. De ce moment, les prix de toutes choses sont bouleversés, et les historiens du temps rapportent les plaintes amères de ceux-ci, la satisfaction et la confiance de ceux-là, l'étonnement de tous, qui ne savaient à quelle cause attribuer cette révolution. On en parlait en tout lieu, jusque dans la chaire sacrée, et c'était le sujet des sermons prêchés devant les rois eux-mêmes, témoin les prédications de l'évêque Latimer en présence d'Édouard VI et de sa cour. Une même quantité d'argent commande de moins en moins de travail ou s'échange contre une proportion toujours moindre de produits. C'est ainsi que l'hectolitre de blé, qui s'acquérait moyennant 14 à 18 grammes d'argent, en exige presque immédiatement 40, et puis successivement 50, 60; actuellement et depuis plus d'un demi-siècle il en vaut 90. Toutes les redevances fixes exprimées par une quantité déterminée d'argent deviennent plus douces à porter pour celui qui les paie et font une moindre existence à celui qui les reçoit. Tel qui était hier un seigneur opulent n'est plus aujourd'hui qu'un hobereau en détresse. De là un effet politique, puisque les positions respectives des classes qui étaient astreintes à des redevances et de celles qui les obtenaient sont changées à l'avantage des premières. De ce point de vue, la découverte de l'Amérique a aidé à l'émancipation du tiers-état et en a préparé l'avénement, et ce n'est pas de cette manière seulement qu'elle y a servi. Cependant cette influence particulière ne s'est manifestée puissamment que là où les redevances étaient exprimées en métaux précieux et non là où elles se payaient en nature. En Angleterre, où la classe agricole s'acquittait plus communément envers les propriétaires du sol par un fermage en écus comptans et où elle avait de très longs baux, l'effet a dû être infiniment plus prompt et plus intense que dans les pays continentaux où dominait le système du métayage fondé sur le partage des fruits.

La découverte de l'Amérique a aussi changé le rapport d'un des métaux précieux à l'autre. L'or a été enchéri relativement. La valeur relative de l'or et de l'argent dépend de plusieurs causes : des frais de production, et, à un instant donné, de l'offre qui en est faite comparativement à la demande. Lorsque les relations commerciales sont très restreintes,

le rapport de l'or à l'argent peut varier vite et beaucoup, parce qu'alors une agglomération un peu considérable, subitement jetée dans la circulation, ne se nivelle pas immédiatement. C'est ainsi que l'or rapporté des Gaules par César ou pris par lui dans le trésor de la république, où la prudence du sénat en avait entassé une grande quantité pour les besoins de l'état, fit tomber ce métal au point qu'il ne valut plus que neuf fois l'argent; un peu avant, à la suite de la prise de Syracuse, ce rapport s'était élevé exceptionnellement un peu au-delà de 17. La proportion commune alors était de 12. La conquête d'Alexandre, qui fit sortir de l'Asie d'immenses trésors jusque-là enfouis dans l'épargne des princes, abaissa de même, pour la durée d'un siècle, à 10 le rapport, qui était auparavant de 12 et même de 13. C'est le rapport de 10 qui prévalait en Asie.

Avant la découverte du Nouveau-Monde, l'or valait, en Europe, environ dix fois l'argent. L'Amérique a tant fourni de ce dernier métal, que la valeur relative de l'or s'est successivement élevée. Elle oscilla, pendant le siècle qui s'écoula après la découverte, entre 10 sept dixièmes et 12. Dans les deux derniers siècles, elle a flotté, tout en s'élevant dans son mouvement général, entre 14 et 16. Depuis plusieurs années, elle se tient constamment entre 15 et demi et 15 trois quarts. De ces variations, on peut tirer une conséquence pratique : tout système monétaire qui prétend fixer un rapport absolu entre les deux métaux est vicieux. De deux choses l'une : ou il faut n'avoir de monnaie légale qu'un seul métal, c'est le parti qu'a adopté l'Angleterre, qui a choisi l'or; ou, si l'on juge à propos de les admettre tous les deux, il est nécessaire que les deux monnaies soient indépendantes l'une de l'autre et que chacune des deux unités monétaires soit dans un rapport simple avec l'unité de poids. Ainsi, de même que le franc est un poids de 5 grammes d'argent au titre de 9 dixièmes de fin, la monnaie d'or devrait être un poids de 5 ou 10 grammes, qui serait au même titre, puisque nous avons adopté d'une manière absolue le système décimal. L'usage règlerait ensuite, à chaque instant et pour chaque transaction, le rapport de l'un des métaux à l'autre. Les contrats spécifieraient séparément les conventions des parties en l'un ou l'autre métal. Pour avoir voulu appeler 20 francs une pièce d'or contenant 5 grammes 806 millièmes de métal fin, après avoir défini le franc 4 1/2 grammes d'argent fin, on a forcé l'or à fuir du sol français. Les Espagnols avaient été mieux avisés quand ils avaient pris un poids déterminé (1) pour unité de la monnaie tant d'argent que d'or.

En Asie, le rapport des deux métaux est tout différent. Dans le Japon,

(1) On taille 8 piastres et demie d'argent au marc espagnol, et le poids du quadruple d'or est le même que celui de la piastre.

qui est le pays où l'or abonde le plus, le rapport de la valeur des deux métaux est de 8 ou 9 à 1. En Chine, il est plus élevé; au commencement du siècle, il était fort inférieur à ce qu'il est en Europe, de 12 ou 13; on dit qu'actuellement il est venu à peu près au même point que chez nous.

On doit être frappé de ce que la production en or, depuis la fin du siècle dernier, est devenue dans le Nouveau-Monde. 14 à 15,000 kilog. représentent environ les trois quarts d'un mètre cube, ou bien une sphère dont le rayon serait d'environ 56 centimètres. Cette diminution est principalement du fait du Brésil. La production du Nouveau-Monde en or n'est plus supérieure que de peu à celle de cet empire tout seul il y a quatre-vingt-dix ans. Pendant le premier quart et probablement la première moitié du XVIe siècle, l'or dominait, je ne dis pas en poids, mais en valeur. Les conquérans firent leur butin de beaucoup d'or que les naturels avaient recueilli à la surface du sol, où il existait à l'état natif, et dont on avait orné les temples des dieux et les palais des princes, et ce qu'ils en rapportèrent en Europe y causa un éblouissement universel. A partir de 1645 jusqu'au commencement du XVIIe siècle, l'argent prit le dessus à un degré remarquable. C'était le beau temps des mines du Potosi, et ainsi le poids de l'argent produit dépassa celui de l'or dans la proportion de 60 à 1; puis, sans que les arrivages de l'argent diminuassent, vinrent les beaux jours des mines d'or du Brésil. A la même époque, il sortait des trésors des gîtes aurifères du Choco, d'Antioquia, de Popayan. Le monde commercial reçut de l'Amérique 1 kilogramme d'or pour 30 kilogr. d'argent. On passa ainsi le milieu du XVIIIe siècle. Alors les mines d'argent du Mexique se mirent à étaler leur magnificence, et le rapport fut d'environ 40 à 1. Cependant le Brésil vint à baisser pendant que les mines d'argent du Mexique élevaient leur production, et ainsi, au commencement du siècle, l'argent excédait cinquante-sept fois la quantité d'or annuellement extraite. Actuellement l'argent prédomine moins : nous sommes même revenus presque au rapport de 40 à 1; mais c'est l'effet d'une diminution, qu'il faut croire passagère, dans l'extraction de l'argent. Les chances sont pour l'argent plus que pour l'or désormais, quoiqu'il faille s'attendre à voir la Nouvelle-Grenade augmenter son rendement en or.

C'est ainsi que, depuis la découverte de l'Amérique, l'or a enchéri relativement à l'argent. L'enchérissement eût été plus marqué, si l'Amérique avait été seule à produire des métaux précieux, puisque les autres pays producteurs ont rendu une moindre proportion d'argent. Si la masse de l'argent produit par l'Amérique a décru depuis le commencement du siècle, le décroissement n'a pas été général ni égal partout. Ce sont surtout le Mexique et la Bolivie qui ont perdu, et, pour ce qui est du Mexique, on peut mettre une partie de la réduction

sur le compte des mines elles-mêmes, qui n'ont pas offert, autant qu'à la fin du siècle dernier, des amas d'une grande richesse. Le Chili présente l'augmentation la plus sensible. Situé à portée de la mer dans toutes ses parties et sagement gouverné, ce pays prospère. La population, au lieu de ressentir comme au Mexique ces alarmes dont l'effet infaillible est de paralyser l'esprit d'entreprise, travaille en parfaite sécurité. Au Chili, on est laborieux et hardi, et des gisemens de mines tout nouveaux y sont exploités avec ardeur. Malheureusement, de même que dans tout le reste de l'Amérique espagnole ou portugaise, la connaissance des arts mécaniques et l'appréciation des plus simples moyens matériels qui sont familiers à l'industrie européenne n'y sont pas au niveau des bons sentimens du gouvernement ou de l'esprit d'ordre de la population. Dans ces régions, comme dans la péninsule ibérique, comme en Turquie, la notion des avantages d'une route carrossable n'a pas pénétré encore. Mac-Adam est un mythe fabuleux comme l'hippogriffe; l'*arriero*, avec ses mulets porte-bâts, est encore la plus haute expression de l'art des transports.

II. — DE LA PRODUCTION FUTURE DE L'AMÉRIQUE.

Pour l'avenir, de quelque incertitude que soient affectées les prévisions de ce genre, essayons de mesurer ce qu'il est possible d'obtenir de diminution dans les frais de production des métaux précieux en Amérique et particulièrement de l'argent. Occupons-nous du Mexique : ce que nous en dirons sera applicable au Pérou et aux centres de production argentifère disséminés dans le reste du nouveau continent. Passons donc en revue les diverses matières qu'on emploie pour exploiter le minerai d'argent. Voyons quelle réduction de prix chacune peut éprouver, et s'il ne serait pas possible d'en réduire la consommation. Disons aussi un mot des divers autres articles de dépense, afin d'indiquer, autant qu'il est permis de le pressentir, dans quelle proportion on peut les modifier. C'est un sujet d'un intérêt tout spécial pour la France, qui, parmi toutes les nations, est sans comparaison celle qui retient le plus d'argent pour le service des échanges.

Les matières qu'on emploie pour le traitement du minerai, le combustible à part, sont le sel, le *magistral*, le mercure. Les autres articles de dépense sont l'extraction du sein de la terre et la préparation mécanique des minerais pour la fusion ou pour l'amalgamation au *patio*. Pour la fusion, ce n'est qu'un simple cassage qu'il n'y a guère lieu de modifier. Pour le *patio*, il faut bocarder et triturer le minerai, le mettre en farine, en bouillie, et c'est une opération qui nécessite une grande force motrice. Ensuite vient l'amalgamation, qui implique le fou-

lage sous les pieds des hommes ou des chevaux; puis le lavage, la compression de l'amalgame et l'évaporation du mercure.

Afin de traduire en signes sensibles l'importance du rôle que joue chaque matière ou chaque opération dans la production de l'argent, je reproduis ici un calcul de M. Duport, qui a eu l'idée d'exprimer en grammes d'argent les divers labeurs et les consommations diverses qui correspondent moyennement à un kilogramme de métal produit, conduit au port et embarqué :

1° Sel et magistral.	61 grammes d'argent.
2° Mercure.	112
3° Trituration.	171
4° Travail du minerai trituré.	72
5° Loyer et direction.	38
6° Droits du gouvernement, y compris le monnayage. .	145
7° Frais de fonte, transport, embarquement.	35
8° Restant pour l'extraction du minerai et pour les bénéfices.	366
Total égal au kilogramme.	1,000 grammes.

A Guanaxuato et à Zacatecas, qui sont au centre des terres, à égale distance de l'Océan Pacifique et du golfe du Mexique, à moins de 300 kilomètres de l'inépuisable réservoir de sel dont la nature a entouré les continens, le sel se paie encore, sans droits, de 40 à 50 fr. par 100 kilogrammes. En Europe, le sel, sur les bords de la mer, ne vaut à peu près que la peine de le ramasser (1), tant a été perfectionné l'art de l'extraire, car le sel brut, dans des marais salans bien aménagés, ne revient pas à plus de 30 cent. les 100 kilog. (2). Abstraction faite de l'impôt, la valeur du sel, en France, sur un point quelconque du territoire, ne dépasse que de très peu, sauf les cas de monopole, les frais de transport qui, sur nos routes de France, sont de 2 centimes par 100 kilog. et par kilomètre. A ce compte, pour une distance de 300 kilomètres, les 100 kilogrammes de sel ne devraient coûter guère plus de 6 francs environ. Au Mexique, à peu de distance des gîtes argentifères qu'on exploite avec le plus d'activité, la nature a placé des lagunes, celle surtout de Peñon Blanco, dont les eaux sont salées, et qui occupe un terrain où tout fait présumer l'existence du sel gemme. Dès qu'on exploitera convenablement cette localité, le prix du sel sera réduit des deux

(1) Le sel vaut à Guanaxuato 12 piastres la charge de 138 kilogrammes; la piastre a le poids de 5 francs 43 cent.; à ce compte, les 100 kilogrammes reviennent à 47 francs 22 centimes.

(2) En ce moment, c'est sans exagération qu'on peut dire qu'il ne vaut pas la peine d'être ramassé. Sur les bords de la Méditerranée s'organise maintenant une industrie due à un savant chimiste, M. Ballard, pour l'extraction du sulfate de soude de la mer. On devra fabriquer à cet effet d'immenses quantités de sel comme produit intermédiaire obligatoire; mais ce sel sera abandonné ou rejeté à la mer.

tiers pour les mines de Guanaxuato et de Zacatecas, même en laissant les communications dans l'état détestable où elles sont aujourd'hui. La réduction serait de plus des neuf dixièmes avec de bonnes routes.

L'établissement de bonnes communications pourrait diminuer de même, dans une forte proportion, la dépense en *magistral*, car les pyrites de cuivre sont en assez grande abondance dans le pays (1). Cependant, lors même qu'on parviendrait à réduire des deux tiers ou des neuf dixièmes la dépense occasionnée par le sel et le magistral, le prix de l'argent en serait médiocrement affecté, parce que ces deux ingrédiens ne représentent actuellement que 61 grammes d'argent. Une réduction de 50 grammes sur ces deux articles, soit des cinq sixièmes, ce qui serait énorme, équivaudrait à 5 pour 100 seulement des frais de production du kilogramme d'argent.

La dépense en mercure est double de celle du magistral et du sel réunis. Ce métal n'est aujourd'hui exploité sur une grande échelle, pour le commerce général, qu'en deux points, tous les deux situés en Europe : Almaden en Espagne, et Idria dans la Carniole. Les mines d'Almaden sont les plus riches, et, graces à Dieu, ne semblent pas à la veille de se tarir : celles d'Idria sont aujourd'hui pareillement en grande prospérité; mais, pour les mineurs mexicains, tout se passe comme si les mines de mercure se fussent appauvries et eussent haussé leur prix de vente. Sous le régime colonial, la couronne d'Espagne s'était réservé la vente du mercure d'Almaden; elle achetait de même au dehors celui d'Idria pour le revendre. Elle ne livrait d'abord le mercure aux mineurs mexicains qu'avec un gros profit, tandis qu'elle le donnait au Pérou au prix coûtant. Le Mexique réclama, et en conséquence, de 980 francs par 100 kilogrammes, à partir de 1777 (2), le prix, mis d'abord à 732 fr., fut réduit à 500 francs les 100 kilogrammes rendus à Mexico (3). Depuis l'indépendance, la spéculation l'a fait monter très haut; il forme, entre les mains de quelques puissans capitalistes, l'objet d'un monopole. Rendu aux mines, il revient actuellement aux mineurs, selon l'éloignement du port, de 1,550 à 1,750 francs (4). Les Mexicains se plaignent de cet enchérissement, qui les empêche, dès à présent, de traiter les minerais dont la teneur est moindre d'un

(1) Particulièrement à Tepezala. Généralement on peut évaluer que le magistral coûte de 45 à 90 francs les 100 kilogrammes, rendu sur les mines d'argent.

(2) Ce prix coûtant était de 150 francs à Séville par 100 kilogr. Il était de 355 francs à Mexico.

(3) C'étaient les prix du mercure d'Almaden. Celui d'Idria était un peu plus cher.

(4) En convertissant les monnaies espagnoles en monnaies françaises, nous calculons ici, comme partout, la piastre à sa valeur pleine, 5 francs 43 cent., et non pas à 5 francs, comme on le fait ordinairement. Une piastre, tout comme 1 franc, est un poids d'argent, et il faut exprimer ce poids tel qu'il est, sans entrer dans les variations de sa valeur relative selon les différens pays.

millième d'argent. Leurs hommes d'état disent, non sans raison, que l'Espagne tirerait un bien meilleur parti de ses mines d'Almaden, si elle négociait avec le Mexique un traité de commerce avantageux pour les fabriques de la Catalogne, et pour les vignobles de la Péninsule, sous la condition que le mercure serait livré aux mineurs mexicains au prix du régime colonial. Il est certain que le gouvernement de la Péninsule possède dans ses mines de mercure un moyen d'action dont il ne paraît pas soupçonner la puissance sur ses ci-devant colonies.

Le haut prix du mercure est ici la grande préoccupation du mineur. Il s'y mêle le dépit qu'éprouve naturellement l'homme quand il voit son prochain s'enrichir à ses dépens par le seul effet de la spéculation, et ce sentiment est vif chez les races méridionales, vif jusqu'à la passion, quand ce prochain est un étranger. Le Mexicain se rappelle avec amertume l'ancien prix qui donnait des bénéfices à la couronne d'Espagne et qui n'était que le tiers du prix actuel. Si l'on dépensait activement, contre les autres causes qui enchérissent la production de l'argent et particulièrement contre la barbarie des dispositions mécaniques, la moitié de l'ardeur qu'on emploie à se consumer soi-même à propos du monopole du mercure, on aurait vite retrouvé et au-delà le tribut qui va s'engloutir dans les coffres-forts des détenteurs de ce métal; mais ce n'est pas d'aujourd'hui que la pensée des producteurs d'argent se concentre sur le mercure. De tout temps ce fut le grand souci des mineurs mexicains. « Le Mexique et le Pérou, écrivait, il y a quarante ans, M. de Humboldt, produisent en général d'autant plus d'argent qu'ils reçoivent plus abondamment et à plus bas prix le mercure. » La répartition du mercure par les agens du roi entre les exploitans était alors comme la distribution de la manne dans le désert. Le pouvoir de distribuer l'approvisionnement annuel de mercure, au nom de la couronne, était, de toutes les attributions du vice-roi, celle qui excitait le plus d'envie au dehors et lui attirait le plus d'hommages au dedans. C'était, comme chez nous dans l'ancien régime, la feuille des bénéfices. Les ministres de Madrid disputaient cette prérogative aux vice-rois de Mexico, et ceux-ci avaient besoin de se sentir fortement appuyés en cour pour tenir bon. On eût dit que ce métal possédait la puissance, que lui avaient attribuée les alchimistes, de transmuter en argent les substances minérales. Le bruit court qu'il y a du mercure en Chine; vite le vice-roi Galvez organise une expédition comme celle des Argonautes pour aller l'y chercher. Le mercure de la Chine se trouva frelaté, peu abondant et fort cher; on n'y revint plus.

En cela, on a eu tort. Les renseignemens d'après lesquels on avait supposé que la Chine pouvait fournir au commerce beaucoup de mercure ont été corroborés par des informations plus récentes. Le mer-

cure chinois, fût-il impur, serait facile à rectifier. Le Céleste Empire en ce moment se lie avec les peuples de notre civilisation par des échanges beaucoup plus actifs. L'Angleterre et les États-Unis y jettent leurs productions en grande quantité, et il ne dépend que des autres nations d'en faire autant. Le thé ne suffit plus pour les retours. Si donc, parmi les principaux pays argentifères, il s'en rencontrait un dont les citoyens eussent le génie commercial, des rapports s'engageraient indubitablement entre le revers occidental du nouveau continent et les ports chinois. De cette manière, les mineurs du Nouveau-Monde se soustrairaient facilement au monopole des détenteurs du mercure en Europe. C'est même une mission que pourront se donner des tiers; je ne serais pas étonné de voir les Américains du nord, par exemple, s'en charger et en recueillir le bénéfice.

Il y aurait une autre manière de lever la difficulté qu'éprouve le mineur de l'Amérique espagnole à se procurer du mercure à un prix satisfaisant: ce serait d'en faire sortir du sol américain même. A une époque assez reculée déjà, de remarquables indices de mercure avaient été signalés au Mexique, au Pérou, dans la Nouvelle-Grenade et sur d'autres points encore du Nouveau-Monde. Peu de contrées présentent des apparences de cinabre (1) en couches ou en filons aussi nombreuses que le plateau formé par la chaîne des Andes du 19e au 22e degré de latitude boréale, c'est-à-dire au cœur du Mexique. Des recherches faites dans ces espaces conduisirent, dans le dernier siècle, à quelques gîtes intéressans qui furent mal reconnus et dont on ne tira aucun parti. Au Pérou, les indices de mercure sont plus multipliés encore, et, dès 1570, une belle mine y fut découverte et exploitée à Huancavelica. Elle donnait depuis long-temps à peu près autant de mercure qu'en réclamait la vice-royauté du Pérou, lorsque, pendant les dernières années du XVIIIe siècle, l'imbécillité de l'intendant chargé de surveiller l'exploitation pour le compte de la couronne causa dans la mine un écroulement général qui la fit abandonner, quoique l'accident ne fût rien moins qu'irréparable, car il eût été très facile de reprendre un peu plus loin le même filon, qui est reconnu sur une grande longueur. A partir de cette époque, l'exploitation grossière, par les Indiens, des affleuremens de petits filons situés aussi non loin de Huancavelica, près de Sillacasa, produisait encore annuellement 140,000 kilogrammes de mercure, ce qui paraissait justement à M. de Humboldt une preuve de l'abondance du mercure dans cette partie des Andes. L'illustre voyageur n'a pas craint de dire que « peut-être le Mexique et le Pérou, au

(1) Mercure sulfuré. C'est à cet état que le mercure se présente le plus fréquemment dans les gîtes exploitables.

lieu de recevoir ce métal de l'Europe, pourraient un jour en fournir à l'ancien monde. »

Au commencement du siècle, alors que les mines d'argent du Nouveau-Monde étaient exploitées plus activement qu'aujourd'hui, elles réclamaient ensemble 1,350,000 kilogrammes de mercure. Celles du Mexique seul en absorbaient 750,000. L'Europe leur en fournissait 1,150,000 kilogrammes sur 1,700,000 qu'elle rendait, n'en retenant ainsi pour elle-même que 550,000 kilogrammes. En ce moment, l'Amérique absorbe à peu près la même quantité de mercure, quoiqu'elle produise moins d'argent, parce que la méthode d'amalgamation au *patio* a pris de l'extension. Ainsi un ou deux gouvernemens étrangers, dont on est séparé par l'Océan, ou bien une ou deux maisons de commerce substituées à ceux-ci, tiennent entre leurs mains le sort des mines d'argent, ont le pouvoir d'en resserrer ou d'en accroître la production, d'exercer ainsi de l'influence sur l'abondance ou la rareté du signe représentatif de la richesse dans le monde entier, ou tout au moins d'élever le prix de l'argent à leur profit. On conçoit que, pour les états de l'Amérique espagnole surtout, ce soit une dépendance à laquelle ils aient le désir de se soustraire.

Pour atteindre ce but, un moyen plus sûr encore que tous les autres consisterait à modifier le traitement du minerai de manière à réduire, dans une forte proportion, la dose de mercure qui y est aujourd'hui nécessaire. Sur ce point, l'industrie argentière du Nouveau-Monde a présenté sa requête à la science européenne, qui a un immense arsenal d'expédiens de laboratoire propres à être convertis en procédés industriels. Le temps où nous vivons tirera l'un de ses titres de gloire de l'application des connaissances humaines aux besoins des sociétés. La science par là fait tourner au bien-être des générations présentes et futures les secrets que les labeurs et le génie des générations passées ont dérobés à la nature. A la demande de l'industrie métallurgique du Nouveau-Monde, la science européenne a répondu d'abord en recommandant d'imiter la méthode pratiquée avec un grand succès à Freiberg en Saxe, où l'amalgamation, faite dans des tonneaux qui tournent sur eux-mêmes, s'opère en moins d'heures qu'il n'y faut de jours de l'autre côté de l'Océan, et avec laquelle la consommation du mercure est très faible; mais cette solution du problème ne tenait pas compte des conditions auxquelles s'exerce l'industrie argentière dans l'autre hémisphère. Elle supposait la facilité d'avoir à bas prix des matières qu'en Europe on est habitué à se procurer abondamment à très peu de frais, à ce point que le bon marché et l'abondance de ces matières y sont réputés des faits généraux permanens, absolus, mais que, malheureusement, le mineur mexicain ou péruvien n'a pas ainsi à sa disposition. Ainsi le procédé de Freiberg, toutes les fois que le minerai ne renferme par une certaine proportion

de fer sulfuré, exige du sulfate de fer, substance fort commune en effet dans notre Europe, partout où les transports sont aisés. Il nécessite une consommation de combustible modérée assurément, eu égard à la pratique ordinaire de la métallurgie européenne, mais excessive pour l'industrie mexicaine ou péruvienne; car, en ces pays où le minerai d'argent existe en profusion, le bois est une rareté. Une forêt y sera bientôt, si l'on n'y prend garde, une merveille qu'on viendra voir de loin. La méthode saxonne pour le traitement des minerais argentifères suppose aussi un certain avancement des arts mécaniques, la possibilité de construire et d'entretenir partout et à peu de frais certains appareils, et, dans la population, l'habitude de les manier. Or, sous le rapport de la mécanique, le Mexique et l'Amérique espagnole tout entière sont dans l'enfance. La brouette y est inconnue; la charrette y est un objet de curiosité (1). Par-delà ses dix doigts, son couteau et son lazo, le Mexicain n'a guère d'outillage et ne se soucie pas d'en avoir. Enfin, pour mettre en mouvement des tonneaux, comme à Freiberg, dans la proportion qui correspond à une exploitation mexicaine, il faudrait avoir à bas prix une assez grande force motrice.

Vainement donc le procédé de Freiberg réussit-il à faire intervenir un métal commun, le fer, qu'on charge en disques dans les tonneaux, afin de détourner sur lui l'action corrosive, qui, dans l'amalgamation mexicaine, dissout une grande quantité de mercure, et de préserver ce dernier métal si précieux aux yeux du mineur américain. Vainement on réduit ainsi la déperdition du mercure à un dixième du poids de l'argent obtenu, c'est-à-dire au seizième de ce qui s'en consomme en Amérique (2). Cet avantage, qui semble infini, disparaît complétement quand on tient compte et du combustible à consommer (3), et de la plus forte dose de sel qui est requise (4), et des autres circonstances particulières à la métallurgie du Nouveau-Monde. Ainsi le procédé remarquable de l'amalgamation dans des tonneaux animés d'un mouvement de rotation sur eux-mêmes, qui donne de si beaux résultats à Freiberg, et qu'on a reproché aux mineurs mexicains de ne pas avoir imité, ne pouvait s'introduire au Mexique. Il en restera banni tant que les conditions générales de l'industrie mexicaine n'auront pas

(1) Comme chez nous, au surplus, en Corse, avant qu'un gouvernement réparateur y eût commencé des routes, et cette amélioration ne date que de 1836.

(2) Dans le procédé saxon, le mercure n'apparaît que pour recueillir l'argent une fois qu'il a été séparé des substances avec lesquelles il était combiné. Dans le procédé mexicain, cette séparation est elle-même tout aux dépens du mercure. Les efforts qui ont été faits pour opérer la même diversion sur le fer dans l'amalgamation au *patio*, en mêlant du fer à la *torta*, ont été sans succès.

(3) Il faut, avec le procédé saxon, une quantité de bois égale au poids du minerai, afin de rôtir le minerai avant de le charger dans les tonneaux.

(4) Dix à douze pour cent du poids du minerai, au lieu de deux et demi à trois pour cent.

été modifiées profondément. Dans l'état actuel des choses, il enchérirait l'argent au lieu d'en réduire le prix coûtant (1).

Le procédé de Freiberg pour l'économie du mercure une fois écarté, restaient les méthodes fondées sur l'emploi des forces électro-chimiques, qui sont douées de la puissance de rompre les combinaisons les plus intimes des corps, afin d'en extraire un des composans. Il s'agissait de retirer ainsi l'argent de ses minerais. Beaucoup de personnes s'en occupent. En France, M. Becquerel a attaché son nom à ces recherches. Ici même, à Réal del Monte, M. Mackensie, vieux praticien écossais, encore vert de corps et jeune d'esprit, que j'ai trouvé dirigeant l'établissement de Real del Monte, ne se borne pas à s'enquérir avec anxiété des travaux de M. Becquerel, à interroger sur ce point les publications et les voyageurs de l'Europe; il a lui-même un laboratoire, oratoire mystérieux où il procède à des expériences avec une ferveur qui m'a fait ressouvenir des alchimistes accroupis pendant des années entières auprès de leurs fourneaux; mais jusqu'ici la sibylle électrique ne lui a point révélé ses mystères. Il y a tout lieu cependant de croire qu'un procédé d'extraction par l'emploi des forces électro-chimiques sera découvert; c'est même déjà fait. Les travaux de M. Becquerel sont arrivés à leur terme. Il est parvenu, depuis quelques années, à donner à la méthode électro-chimique le caractère industriel. M. Duport a pu en faire des essais sur 4,000 kilog. des principaux minerais mexicains qu'il avait fait venir à Paris; il en avait pratiqué d'autres sur les lieux. « Le résultat de mes recherches, dit-il, a été favorable au procédé électro-chimique, *pour un grand nombre de minerais*, je ne dis pas seulement dans l'hypothèse assez peu probable d'un manque absolu de mercure, mais même avec le haut prix actuel du vif-argent. » Cependant ce procédé n'a été adopté encore par aucune usine, et ne paraît pas devoir l'être encore, ce que M. Duport explique par plusieurs motifs dérivés tous des circonstances sociales, politiques et économiques, dans lesquelles le Mexique se trouve engagé. Et c'est ainsi que la manière d'être toute spéciale de ce pays vient constamment rendre difficile ou impossible ce qui semble parfaitement aisé, lorsqu'on juge les choses d'après la manière dont elles se passeraient dans l'un quelconque des états avancés de l'Europe ou aux États-Unis.

Dans une contrée où l'on est complétement étranger aux arts mé-

(1) C'est ce que les calculs de M. Duport mettent en évidence, même en faisant abstraction de la force motrice et du sulfate de fer. Ils montrent que, pour économiser en mercure une valeur représentée par moins de 112 grammes d'argent, il faudrait dépenser en sus, pour un supplément de sel et de combustible, une valeur de 142 grammes. Le procédé de Freiberg d'ailleurs perd son avantage d'économiser le mercure dans le cas où le minerai renferme de la galène (plomb sulfuré), et dans le plus grand nombre des minerais mexicains cette substance se trouve en assez forte proportion.

caniques, la simplicité extrême du procédé et des appareils qui servent à l'amalgamation mexicaine est un grand obstacle à toute innovation; car où prendre des agens qui soient aptes à conduire une opération plus complexe, ou à manier des appareils plus délicats ou plus savans? En second lieu, un gros capital serait indispensable, parce que toute construction industrielle est fort chère au Mexique. L'usine de Régla, avons-nous dit, a coûté 10 millions de francs. Pour acclimater un procédé nouveau, les inventeurs, qui d'ordinaire ne sont pas gens à capitaux, devraient intéresser les chefs d'industrie; mais ceux-ci ne consentent à risquer de grosses sommes que lorsqu'ils font de gros bénéfices, et, depuis plusieurs années, les mineurs mexicains en général ont mauvaise chance. Supposons cependant un inventeur qui soit enfin parvenu à obtenir un capital passable; il ne serait pas au bout de ses peines, car il faudra se procurer du minerai en quantité suffisante et d'une qualité reconnue. Or, à moins d'avoir une mine à soi, c'est impossible; la manière dont s'achète le minerai est entièrement aléatoire. C'est ainsi qu'à chaque instant on rencontre devant soi, comme un mur à pic, les usages ou les mœurs, la routine, les préjugés, l'indolence, tout ce qui caractérise enfin une civilisation incomplète, où l'homme n'a que très imparfaitement assis son empire sur le sol, sur la nature, sur soi-même. Et puis, quel motif pourrait avoir un inventeur pour aller au Mexique recommander l'adoption d'un procédé nouveau? Qu'en retirerait-il? La protection dont jouissent les brevets d'invention dans un pays où l'administration de la justice est au moins très lente lorsqu'elle n'a pas de pires défauts, est trop douteuse pour qu'on puisse s'y fier. Enfin le procédé électro-chimique a, dans l'état des choses, un inconvénient réel: il exige une beaucoup plus forte quantité de sel. On pourrait, à la vérité, par une opération de plus, retirer la majeure partie de ce sel des boues dans lesquelles il reste dissous sans être dénaturé; mais les appareils propres à cette régénération formeraient un matériel considérable, dispendieux et embarrassant. Sous ce rapport donc, c'est plutôt par l'abaissement du prix du sel, ou en d'autres termes par l'amélioration des voies de transport, ce qui suppose toute une révolution au Mexique, que le traitement électro-chimique, qui pourrait dispenser totalement de l'emploi du mercure pour l'extraction de l'argent à froid, deviendrait applicable avec avantage à *un grand nombre* de minerais : ce sont les expressions de M. Duport, qui ne dit pas à *tous*.

Voilà donc le traitement électro-chimique d'un succès presque désespéré dans l'état présent des choses. M. Duport paraît avoir, à part lui-même, un autre procédé qui, dit-il, serait sûr et prompt, qui exigerait du mercure, mais n'en consommerait que le cinquième ou le sixième de ce qui s'en dévore aujourd'hui, et qui retirerait l'argent plus complétement que la méthode actuelle; mais M. Duport, qui est un

homme de résolution autant que de savoir et d'expérience, a lui-même reculé devant la force d'inertie qui, dans ces contrées, enchaîne l'activité du plus intrépide. Cependant il reste acquis à la cause du progrès que si, d'un coup de baguette, on changeait la pente des esprits et la donnée sociale et politique du pays, on pourrait diminuer des 5 sixièmes, peut-être des 9 dixièmes, la consommation du mercure. Au prix actuel de ce métal, les frais de production d'un kilogramme d'argent seraient réduits de 100 grammes d'argent environ, soit d'un dixième.

En ce moment, l'usine qui dépend des mines de Guadalupe y Calvo emploie régulièrement un procédé dû à deux des agens de la compagnie, M. Lukner, ingénieur allemand, et M. Mackintosh, ingénieur anglais, qui a la vertu, dit-on, de réduire de moitié la consommation du mercure et d'accélérer l'opération. J'ignore s'il serait possible de l'appliquer partout (1).

Je me suis arrêté long-temps au mercure, parce que c'est le sujet qui donne le plus de souci au mineur mexicain. Parmi les autres dépenses, il en est cependant à l'égard desquelles on peut espérer plus d'économie encore que de ce chef. Ainsi la trituration du minerai représente habituellement un déboursé de 171 grammes, et le travail du minerai trituré, consistant principalement dans le piétinement des mules ou des hommes, équivaut à 72. Voilà donc des labeurs mécaniques pour 243 grammes, le quart environ du kilogramme d'argent produit. C'est bien cher, quoique pour obtenir 1 kilogramme d'argent il faille pulvériser et puis fouler, au Mexique, 500 kilogrammes au moins de minerai. C'est que la force motrice, au lieu d'être empruntée aux élémens, à des chutes d'eau, aux courans de l'atmosphère ou à la vapeur, est demandée le plus souvent aux animaux et même à l'homme. Dans un pays où les notions mécaniques seraient plus répandues, ces moteurs si coûteux seraient remplacés bientôt, dans une forte proportion, par d'autres plus économiques.

L'homme ne peut multiplier les chutes d'eau à son gré, il n'en a que ce que lui donne la nature; mais il a le pouvoir de mieux utiliser celles qu'il possède. Rien ne serait plus aisé que d'avoir des roues hydrauliques mieux disposées que celles qu'on aperçoit sur les mines du Mexique et du Pérou, et qui y sont très-rares. Dans plus d'une circonstance, en ces régions où l'eau pluviale est trois fois aussi abondante qu'à Paris, il serait possible de l'emprisonner dans de profonds vallons où l'on dirigerait aussi la fonte des neiges des glaciers éternels, placés à la cime des montagnes, et l'on se créerait ainsi de vastes

(1) Ce procédé consiste à substituer au mercure dans le travail du *patio* un amalgame de cuivre. M. Duport décrit en détail les effets de ce nouvel ingrédient.

réservoirs de force motrice. C'est ce qui était accompli au Potosi dès la fin du XVIe siècle, et les ateliers du Potosi continuent d'être desservis par ce moyen. Les moulins à vent ont été employés accidentellement au Mexique par un ingénieur français, M. Doy; ils pourraient l'être, ainsi que l'indique M. Duport, d'une manière continue et générale dans toutes les mines, pour la portion du minerai qui est la plus pauvre. La vapeur n'a jamais été mise en œuvre pour la trituration du minerai, et elle ne pourrait l'être qu'autant que les forêts auraient été régénérées; mais la restauration forestière ne serait pas difficile, si on le voulait bien, dans ces contrées où la population est rare et où il n'y a pas de grands intérêts qui y soient opposés; ce n'est pas comme dans nos départemens des Pyrénées et des Alpes dont les habitans, n'ayant de ressources que dans le pâturage, ont besoin de mener paître leurs bêtes à tout prix, et ne peuvent guère consentir à ce qu'on fasse de grandes réserves dans les espaces ci-devant forestiers aujourd'hui dénudés où ils les conduisent. La force de la végétation étant très grande dans les régions équinoxiales, la reproduction du combustible serait rapide sur tous les terrains qui n'ont pas une élévation excessive. On rencontre assez souvent dans les montagnes du Mexique des bassins assez étendus qui furent jadis des lacs, où on a trouvé quelquefois de la tourbe; en cherchant, on en découvrirait sans doute des dépôts plus fréquens. Sur quelques points du Nouveau-Monde, non loin des mines, on a reconnu des couches de houille, au Pérou par exemple, auprès des incomparables mines de Pasco, qui semblent les plus riches de l'univers. Au Mexique, rien de semblable; mais il n'est pas démontré que quelque jour, si le pays était coupé de bonnes routes, et que la production intérieure fût mieux organisée de manière à offrir des retours au commerce (1), la houille de la Nouvelle-Écosse et, à plus forte raison, celle qui existe près de Tampico, ne pourrait pas être livrée aux mines mexicaines à des prix abordables. A 5 francs par 100 kilogrammes, ce que l'industrie européenne considère comme un prix exorbitant, les producteurs d'argent du Nouveau-Monde s'estimeraient trop heureux d'avoir de la houille (2). Enfin, dans la plupart des cas, les progrès de la culture et

(1) Le Mexique pourrait expédier au dehors des farines et du sucre, peut-être même du coton, s'il avait de bonnes voies de transport. Sous le régime colonial, il exportait des farines et du sucre.

(2) Par heure et par force de cheval, une très bonne machine à vapeur brûle aujourd'hui 3 kilogrammes de charbon, et un cheval de vapeur a une force double d'un cheval de chair et d'os, et vaut, par conséquent, dix hommes. Les hommes et les bêtes travaillant huit heures par jour, 24 kilogrammes de houille, qui, à 5 francs les 100 kilogrammes, coûteraient 1 franc 20 cent., produiraient le travail de deux animaux, dont la nourriture revient à 2 francs au moins et souvent à beaucoup plus, et celui de dix hommes, qui coûtent, d'après une moyenne de 3 francs par tête, 30 francs. L'avantage serait bien autrement grand avec des chutes d'eau ou des moulins à vent.

l'établissement de bonnes routes produiraient une grande économie sur les frais de nourriture des bêtes de labeur, en supposant que, pour la trituration des minerais et le foulage des *tortas*, on dût persister à à se servir de mulets.

Un exemple entre mille montrera la portée des économies qu'on réaliserait dans l'industrie argentière par de meilleures dispositions mécaniques. Prenons un détail de l'opération métallurgique, le foulage des *tortas*. Un voyageur français visitant le Potosi, il y a quelques années, donna aux mineurs le conseil de remplacer les Indiens payés à raison de 3 francs 40 centimes par jour, qu'on faisait piétiner dans ces boues, non plus seulement par des mulets, comme au Mexique et dans le Pérou proprement dit, mais par une machine pareille à celle qui sert, en Europe, à broyer le mortier, et que nous avons vue tant multipliée autour de nous, à Paris, pendant la construction des fortifications. L'idée fut goûtée par un des mineurs qui, moyennant 1,600 francs environ, établit la machine. Les résultats en furent excellens. Avec une seule mule pour tourner la roue, on eut autant de besogne faite qu'avec vingt Indiens qui auraient coûté 68 francs : la mule avec son conducteur ne revenait pas à 5 francs 50 cent. Comme trait de mœurs propre à faire connaître combien peu de lumières il y a parmi cette population et à quel point elle est esclave de la routine, je dois ajouter que le mineur qui avait fait cette expérience, et auquel elle a si bien réussi, est resté seul à en profiter. C'était un Espagnol; les créoles, ses voisins, se refusèrent à l'imiter. Probablement, au moment où j'écris ces lignes, ils ne se sont pas rendus à l'évidence, et il y a douze ans que ce perfectionnement si simple, si facile, est sous leurs yeux.

Ainsi, pour le travail du minerai comme pour l'acquisition des ingrédiens par lesquels on le traite, la diminution des frais ne peut être bien sensible et affecter le prix de l'argent sur le marché général qu'à la condition que le pays éprouverait un changement complet dans sa pratique, dans ses idées, dans sa civilisation même; mais aussi il y a bien de la marge, et les économies à faire sont énormes.

De même pour l'extraction des entrailles de la terre. Les procédés mécaniques de cette partie du travail sont grossiers et partant très coûteux. Ce qu'il en coûte pour l'épuisement des eaux dépasse tout ce qu'un mineur européen peut imaginer. Le percement des puits absorbe de même des sommes exorbitantes. La poudre, dont le gouvernement a le monopole, n'est pas seulement chère, elle est très mauvaise, quoique le pays offre en abondance le nitre et le soufre pour la fabriquer; c'est un obstacle aux travaux de recherches. Le fer et l'acier, dont on consomme une grande quantité pour les outils, sont pareillement à des prix très élevés, non-seulement à cause des frais de transport, mais aussi à cause des droits de douanes, car on n'en fait point dans le pays. Une exploitation considérable brûlera de la poudre pour un demi-mil-

lion, et usera de l'acier pour 100,000 francs, sans parler du fer. Enfin les capitaux, lorsqu'on est forcé d'avoir recours à ceux d'autrui, ne s'obtiennent qu'à des conditions très dures. Autrefois, au Mexique, le clergé, qui administrait de grandes richesses, les conflait aux hommes industrieux sans jamais en exiger plus de 6 pour 100. Lorsqu'en 1828, d'aveugles passions politiques et les suggestions perfides d'une puissance étrangère eurent fait porter la loi qui chassait du territoire mexicain tout ce qui était natif de la Péninsule, 70,000 personnes environ durent émigrer, et elles emportèrent une très grande partie de la richesse mobilière du pays. L'exil de ces négocians, magistrats, agriculteurs, membres du haut clergé, qui formaient l'élite de la nation, a rompu le lien vivant qui rattachait la population mexicaine aux nations civilisées, et n'a pas peu contribué à livrer le pays à l'anarchie qui le ronge; c'est par là aussi qu'on a tari la source de beaucoup d'entreprises utiles en enlevant aux mineurs la ressource du crédit. L'apport des compagnies anglaises de 1825 n'a point comblé cette lacune. Il faut payer aujourd'hui 18 ou 24 pour 100 le loyer des capitaux.

Ce n'est pas qu'on ne puisse citer des perfectionnemens obtenus au Mexique dans l'industrie minérale. Ainsi, quand je compare ce que j'ai vu à Real del Monte avec la description qu'a donnée des mêmes mines un observateur consciencieux et éclairé venu cinq années après, M. I. Lowenstern, je suis frappé du changement qui s'était opéré dans l'intervalle. Real del Monte lui offrit un spectacle qui, sous plusieurs aspects, ressemblait à celui d'une exploitation à l'anglaise. Des améliorations importantes ont été réalisées dans les ateliers de Guadalupe y Calvo et sur quelques autres points; mais ce sont des phénomènes locaux et restreints. Il a fallu que l'influence étrangère régnât sans partage dans les mines que je viens de nommer, et qu'elle y fît des efforts surhumains. Real del Monte, d'après le récit de M. Lowenstern, n'était pas seulement alors une mine exploitée par le capital anglais; c'était, par le personnel même, une colonie britannique. Tout ce qui n'était pas simple ouvrier mineur était anglais. A Guadalupe y Calvo, c'étaient des Anglais, des Français, des Allemands, qui avaient la haute main, et ils faisaient de leur mieux. Malheureusement ils n'avaient aucun moyen de changer les faits généraux qui enchérissent extrêmement l'exploitation, tels que l'absence des voies de communication et l'ignorance crasse de la population. Dans l'industrie des mines, tout ce qui est mexicain continue de suivre les anciens errremens, semblable à ces quadrupèdes renommés pour leur opiniâtreté, qui, en descendant les sentiers des montagnes qu'ils sont dressés à parcourir, posent invariablement le pied sur la même saillie du roc ou dans le même trou (1).

(1) Comme il n'y a pas de règle sans exception, je signalerai ici, d'après M. Duport, comme animé de l'amour des améliorations, M. Anitua, mineur mexicain fort recom-

Quoiqu'en Europe l'Espagne ne jouisse pas d'une grande réputation en matière de perfectionnemens quelconques, sous le régime colonial l'impulsion vers les améliorations était bien plus grande au Mexique qu'aujourd'hui. Ce qui s'accomplissait à la fin du siècle passé et au commencement de celui-ci était vraiment admirable. Ce qui se projetait et aurait été exécuté était infini. Sentant alors le prix de la science appliquée à l'art du mineur, on avait fondé et richement doté un grand établissement, pour lequel une construction très élégante a été élevée à Mexico, je veux parler de la Mineria, qui était à la fois une institution administrative et une école des mines, et sur laquelle ont répandu de l'éclat les travaux de quelques hommes studieux et capables, comme M. André del Rio et M. d'Elhuyart. Malheureusement les révolutions l'ont empêchée de rendre les services qu'on en attendait. Lorsque je l'ai visitée en 1835, je l'ai trouvée dévastée. Les laboratoires et les collections étaient dans la plus déplorable pénurie; l'édifice même, tout étayé, menaçait ruine, et le vénérable del Rio, qui me le montrait, avait les larmes aux yeux. Je ne pense pas qu'à aucune époque les arts mécaniques y aient été beaucoup enseignés. On a accordé à l'institution, depuis quelques années, un droit de 1 et demi pour 100 sur l'argent produit; mais je ne sais quelle destination cette dotation recevra. Je suppose qu'on s'en servira pour amortir une dette anciennement contractée pour faire des avances à quelques mineurs et non pour former un corps instruit d'officiers des mines : jusqu'à ce jour, le gouvernement mexicain s'est mis très peu en peine de répandre l'instruction générale ou spéciale. M. Lowenstern parle d'une institution du même genre élevée à Guanaxuato par les soins du général Cortazar. Malheureusement tout est éphémère au milieu de l'anarchie qui désole ces beaux pays. Tel établissement qui promet aujourd'hui de fleurir sera peut-être détruit demain, et les fonds qui ont un emploi utile en seront détournés au premier *pronunciamiento* pour être dévorés sans retour.

De tout ce qui précède ressort une double conclusion. Premièrement, l'exploitation des mines d'argent mexicaines comporte des améliorations virtuellement faciles, qui réduiraient dans une très forte proportion les frais de production de ce métal, et par conséquent, après un certain laps de temps, en abaisseraient le prix d'autant. Je ne crains pas de dire qu'il me semble possible de diminuer de moitié au moins les frais de production de l'argent, dans un intervalle de peu d'années. Bien plus, si pendant quarante ou cinquante ans ce pays était dirigé par un gouvernement éclairé, assez fort pour se faire obéir et pour pétrir à son gré ces populations, qui sont maniables; si l'on y implantait ainsi la civilisation active de l'Europe ou des États-Unis, et qu'on y installât

mandable qui a établi au Fresuillo la *hacienda nueva*, immense usine d'amalgamation dont les dispositions sont fort remarquables.

le matériel que cette civilisation comporte, je regarde comme certain que la réduction du prix de revient serait beaucoup plus considérable encore, et qu'il se passerait dans le monde, sous le rapport de l'argent, quelque chose de semblable à ce qui suivit d'un demi-siècle la découverte du nouveau continent. Secondement, l'état politique, social et économique du pays barre le chemin aux améliorations. Dans la situation présente des choses, il serait chimérique d'espérer qu'elles s'introduisent d'une manière générale. Excepté le procédé de Medina, qui lui-même, dans des conditions industrielles pareilles à celles de l'Europe moderne, ne pourrait désormais se soutenir, tout est détestable dans l'exploitation et le traitement des mines. Tout se maintiendra cependant à peu près intact jusqu'à ce que le Mexique ait éprouvé dans sa constitution morale et matérielle une modification profonde. Celles des autres régions de l'Amérique qui pourraient produire beaucoup d'argent sont dans des circonstances analogues, et de même sous le joug du génie du retardement. Jusqu'à ce que donc un esprit nouveau se soit répandu sur l'Amérique espagnole, la valeur de l'argent dans le monde ne subira pas, du fait de l'Amérique au moins, de variation notable.

Mais aussi bien le Mexique est arrivé à ce point qu'une crise qui l'agiterait jusque dans ses fondemens et le renouvellerait, s'il est possible, ne peut plus beaucoup se faire attendre. L'épreuve de l'indépendance portée jusqu'à l'isolement absolu est terminée, et elle n'est pas favorable à ce régime. Depuis vingt-cinq ans qu'il ne relève que de lui-même, qu'il est sans alliés et sans guides, le Mexique, au lieu d'avancer en civilisation, marche en arrière; il retombe dans la barbarie. Il est à ce point d'impuissance, que ce peuple généreux et brave, avec huit millions d'habitans, n'a pu empêcher une poignée d'aventuriers de lui ravir une riche province, le Texas, et que, dans sa lutte contre ces audacieux conquérans, il a vu ses armées dans la plus épouvantable déroute, son premier magistrat captif. En ce moment, une armée de quinze à vingt mille Américains du nord qui l'a envahi ne rencontre pas de résistance, et, si elle est arrêtée dans sa marche sur Mexico, c'est uniquement faute de s'être pourvue d'avance de moyens de transport pour ses bagages et ses munitions. Dans cet empire si bien doté par la nature, tout semble atteint par une fatalité inexorable. Les édifices même que les Espagnols avaient bâtis comme pour l'éternité s'écroulent, non par l'injure du temps, mais sous les coups de la guerre civile. La morale publique subit la même dégradation que les monumens. Les connaissances humaines s'éteignent; c'est une civilisation qui a déjà un pied dans le tombeau. On ne croirait pas qu'on soit dans ces mêmes régions dont, il y a quarante ans, la prospérité se développait avec tant de vigueur, ou que ce soit le même peuple qui, pendant la guerre de l'indépendance, donna tant de preuves d'héroïsme.

Les hommes éclairés qu'a conservés le Mexique sentent que leur

patrie est au bord de l'abîme, et ils se préoccupent des moyens de la sauver. D'un autre côté, l'ennemi est aux portes et presse pour s'introduire et démembrer l'état. Les États-Unis, entraînés par un esprit de conquête que leurs plus illustres citoyens n'encouragent cependant pas, et qui leur prépare des destinées inconnues, s'apprêtent à s'annexer successivement toutes les provinces mexicaines, et c'est devenu un lieu commun, des bouches du Mississipi au lac Ontario, que de s'entretenir de l'époque prochaine où le pavillon étoilé de l'Union flottera sur la cathédrale de Mexico. Nous serons témoins de cet événement d'ici à peu d'années, à moins que le Mexique, mettant à profit les sévères leçons qu'il a reçues, ne fasse pour se relever un effort sur lequel il semble que tout le monde ait cessé de compter.

La pensée de régénérer la patrie a revêtu, depuis peu d'années, parmi les Mexicains les plus distingués, une forme nouvelle plus salutaire que tout ce qui s'y était produit jusqu'à ce jour. Il s'agirait de constituer le pays en monarchie et d'emprunter à quelqu'une des maisons régnantes de l'ancien continent un prince intelligent et dévoué, qui apparaîtrait au Mexique comme le représentant de la civilisation européenne, sans laquelle la nation mexicaine ne saurait maintenir son existence. Le système de la république fédérale et celui de la république centralisée sont jugés au Mexique par quiconque a des yeux pour voir; tant de secousses, tant de désastres, tant de scandales, ont détruit toutes les illusions d'il y a vingt-cinq ans. Il convient même de le rappeler, la lutte contre la métropole eut pour objet, non pas l'établissement d'une république, mais bien celui d'un gouvernement monarchique séparé. Lorsque, en 1821, Iturbide proclama à Iguala le programme auquel se rallia la nation entière avec enthousiasme, et devant lequel les troupes espagnoles et le vice-roi O'Donoju inclinèrent leurs épées, il s'agissait de fonder à Mexico un trône constitutionnel indépendant, et le sceptre devait être offert d'abord à Ferdinand VII, à condition qu'il vînt habiter la Nouvelle-Espagne; après lui, à l'un des infans, et, à défaut de ceux-ci, à quelque prince d'une des maisons régnantes de l'Europe. Ferdinand VII commit l'irréparable faute de refuser pour les infans comme pour lui-même. Dans ces temps-là, où la légitimité avait tous les hommages des cabinets et où l'idée de reconnaître les états nés de l'insurrection semblait sacrilége, aucune des grandes puissances ne put songer à se substituer à la maison d'Espagne. C'est ainsi qu'après l'empire éphémère d'Iturbide, la république prévalut parmi les Mexicains; mais ce ne fut que comme un pis-aller et parce qu'on ne pouvait prendre autre chose.

La fondation d'un gouvernement monarchique, qui eût été très aisée en 1821, est difficile aujourd'hui. Il y a au Mexique une opinion publique de convention, vrai patriotisme de place, qui repousse la mo-

narchie. On a pu ainsi, en 1841, frapper d'un anathème officiel la proposition faite par un Mexicain fort honorable et fort distingué, M. Gutierrez Estrada, de revenir à la monarchie, comme à la seule forme de gouvernement qui fût propre à donner à la patrie la stabilité, le calme, la puissance, qu'elle a vainement cherchés sous une suite de dictatures marquées les unes par des orages, les autres par l'ignominie; mais c'est pareillement ce qu'on eût fait officiellement en France, la veille du 18 brumaire an VIII, alors que tout était mûr cependant pour que les institutions monarchiques se relevassent de la poussière où elles gisaient. Ainsi, la réprobation apparente qui a atteint M. Gutierrez Estrada ne prouve rien. Le parti démagogue, qui seul soutient sérieusement la république, est méprisé au Mexique, sans chefs capables, sans aucune racine dans le sol. Au contraire, les élémens monarchiques ne manquent pas. Tout ce qui reste des grandes fortunes faites dans les mines se grouperait avec transport autour d'un trône. Comme partout, le clergé, qui est puissant, est favorable à la monarchie, et il a en ce moment des raisons toutes personnelles pour en souhaiter le rétablissement, car les biens qui lui restent sont une proie sur laquelle le parti de la république est toujours prêt à se jeter. Ces jours derniers, une loi avait été rendue pour mettre ces biens en vente, afin de subvenir aux frais de la guerre. Le clergé de la capitale a répondu à cette tentative de spoliation en suspendant les pratiques du culte, et la loi de mise en vente est demeurée comme non avenue. Les populations mexicaines, qui, de même que la France en l'an VIII, soupirent après la sécurité, accueilleraient, c'est incontestable, la monarchie comme une providence, si elle se présentait avec quelques-uns des attributs de la force. On croirait qu'un pareil ensemble de vœux devrait suffire pour que, dans un très bref délai, Mexico dût saluer un roi; mais qu'on se reporte au mois de brumaire an VIII, et on comprendra quel labeur c'est de retirer tout un gouvernement, tout un peuple, d'une ornière où ils se sont embourbés, pour les remettre dans la bonne voie. Sans la vigoureuse main du vainqueur de Rivoli et des Pyramides, le retour de la France à la monarchie eût été impossible en brumaire, quoique la France le voulût. Il n'y a personne au Mexique pour assumer ce rôle d'arbitre suprême des destinées de la patrie, proclamer la volonté nationale, et, une fois accomplie, la faire respecter au dedans et au dehors. Une partie de cette gloire fut donnée à Iturbide en 1821. Il décréta, avec l'assentiment général, que le Mexique voulait la monarchie; mais son entreprise échoua, parce qu'il manqua d'un roi à présenter à ses concitoyens, si bien que, faute d'un prince d'une des familles souveraines de l'Europe, il fut conduit à placer la couronne sur sa tête, où elle ne pouvait tenir. Le même embarras se reproduirait aujourd'hui, lors même qu'il y aurait un homme qui pût se faire reconnaître pour l'interprète du

vœu général. Il est fort douteux que, parmi les maisons régnantes de l'Europe, on en trouvât une qui, même sur l'appel des populations, consentît à risquer un de ses membres dans la difficile entreprise de restaurer la puissance mexicaine, et qui pût lui donner, le cas échéant, l'assistance dont le nouveau trône aurait besoin pour traverser de laborieuses épreuves. Ensuite les États-Unis feraient semblant de regarder les institutions monarchiques comme une souillure pour le sol du nouveau continent; ils verraient de mauvais œil cette tentative d'élever un trône à leurs portes. De leur part, il faudrait être prêt à plus que du mauvais vouloir, à des hostilités en règle.

En fait, comme puissance militaire, les États-Unis, avec leurs institutions politiques actuelles, seraient des adversaires peu dangereux. On peut croire que l'Angleterre serait bien aise de voir un gouvernement régulier s'établir au Mexique sous les couleurs de la monarchie, afin de barrer le chemin aux empiètemens de l'Union. La France, au lieu de concevoir de l'humeur de la réorganisation du Mexique sous les auspices de la monarchie, devrait y applaudir, parce qu'il doit lui convenir que des peuples catholiques, dont elle est le coryphée naturel, ne soient pas effacés de la liste des vivans, et au contraire se remettent à prospérer. Le choix à faire d'un monarque pour l'asseoir sur un trône destiné à un bel avenir devrait concilier à cette combinaison d'autres suffrages, car pour un cadet de famille ce serait un magnifique établissement. Lors donc qu'on fait le dénombrement des forces qui peuvent militer en faveur de la restauration monarchique du Mexique, on les trouve infiniment supérieures à celles qui y sont opposées, et pourtant cette œuvre, d'où dépend la résurrection d'un peuple, me semble avoir toutes les chances contre elle : c'est que le parti monarchique au Mexique est sans nerf; il permet qu'une poignée d'hommes à peine médiocres et dépourvus de tout prestige frappe d'intimidation tout le pays; et l'Europe, qui seule pourrait animer l'entreprise, est désunie, en proie à des rivalités puériles, à des haines sans motifs. Abandonné à lui-même, le Mexique n'a devant lui qu'une anarchie profonde, d'où il ne sortira que pour accepter, avec reconnaissance peut-être, le joug des Anglo-Américains.

On est ainsi ramené comme par un arrêt de l'inflexible destin à considérer la prochaine absorption du Mexique par les États-Unis comme la solution probable de la crise dont la ci-devant Nouvelle-Espagne est travaillée. Sans disserter ici sur les conséquences générales de cette absorption de la nationalité mexicaine par l'Union, ne nous occupons que de l'influence qu'exercerait bientôt cette conquête sur l'exploitation des mines d'argent; cette influence serait grande et se ferait promptement sentir. Les Anglo-Américains déploieraient au Mexique leur puissance de domination sur le monde matériel. Personne aussi bien

qu'eux n'apprécie l'utilité des voies de communication; ils jetteraient sur le pays un réseau de routes carrossables, de chemins de fer peut-être. Ils attaqueraient les mines avec tout l'arsenal que peut fournir la science mécanique et chimique; ils y appliqueraient leurs moyens de crédit. Ils sont doués d'un tel entrain dans les spéculations et les affaires, qu'ils triompheraient de l'apathie et de la routine des indigènes, et, pour peu que le hasard les favorisât, pour peu que quelques compagnies rencontrassent des gisemens comparables à ceux sur lesquels tombèrent quelques mineurs heureux à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, les mines seraient assaillies avec tant de vigueur, qu'elles seraient portées bientôt à leur maximum de production et au degré d'économie qui est raisonnablement possible. Le citoyen des États-Unis ne brille pas précisément par la prévoyance à longue date dans ses spéculations. Ainsi on ne devrait pas s'attendre à voir les individus consacrer beaucoup d'efforts à la régénération des bois, qu'on doit cependant considérer comme une des conditions du développement de l'industrie métallurgique du Mexique; mais ce serait l'affaire des pouvoirs publics : une législature du Mexique qui compterait beaucoup d'hommes nés dans le Massachusetts ou dans le Connecticut, par exemple, ne manquerait pas de prendre à cet égard telle mesure qu'il faudrait. Elle saurait écrire et faire observer une législation spéciale escortée de toutes les clauses pénales dont besoin serait. Ce ne serait pas absolument nouveau dans le pays. Les rois qui avaient porté à l'apogée la puissance mexicaine avant l'arrivée des Espagnols avaient fait pour la conservation des forêts des règlemens minutieux empreints de cette excessive sévérité qui est le cachet ordinaire des législateurs primitifs, et on en trouve la trace dans les légendes.

Sans s'évertuer à soulever le voile qui cache l'avenir politique du Mexique, on peut dès à présent tenir pour certain qu'avant peu des circonstances nouvelles se produiront, dont l'effet sera d'y métamorphoser l'industrie métallurgique. L'activité des citoyens des États-Unis, qui seront les agens de cette métamorphose, semble même devoir faire sentir ses effets plus loin, sur l'étendue tout entière du nouveau continent; car, maîtresse déjà de la Californie et de la majeure partie de l'Orégon, la race anglo-américaine va apparaître en dominatrice sur les eaux de la mer du Sud, où elle ne faisait que montrer son pavillon; sur ces belles mers elle détient déjà, pour ne pas s'en dessaisir, un littoral de plusieurs milliers de kilomètres. Le nouveau continent une fois pris à revers par ces hommes entreprenans, il est probable que l'industrie humaine, plus arriérée sur le versant occidental du Nouveau-Monde, le Chili excepté, que sur le versant qui regarde l'Europe, y recevra une vive impulsion. On peut donc prévoir que des mines autres que celles du Mexique amélioreront leurs procédés et agrandiront leur extraction par les mains des

races qui les possèdent aujourd'hui, sous la direction des Américains du nord. C'est peut-être ainsi seulement que les mines péruviennes de Pasco, jusqu'à ce jour indignement exploitées, seront forcées de livrer les inépuisables trésors qu'elles recèlent.

Dans ces circonstances, la production des métaux précieux se développera beaucoup, on ne saurait en douter. La chaîne des Andes, qui, au milieu de toutes les chaînes de montagnes dont la surface de la terre est parsemée, se distingue par sa longueur de plus de 14,000 kilomètres en ligne droite, n'est pas moins extraordinaire par l'abondance des métaux précieux dont la nature l'a injectée. Se réduisît-on au Mexique, c'est déjà prodigieux. M. de Humboldt a exprimé de mille manières, et toujours dans les termes les plus positifs, son admiration et sa confiance en l'avenir de la production des métaux précieux dans le Nouveau-Monde. Je reproduirai ici quelques-uns des témoignages que la contemplation de ces terrains métallifères lui arrachait :

« Si l'on considère la vaste étendue de terrain qu'occupent les Cordilières et le nombre immense des gîtes de minerai qui n'ont pas encore été attaqués, on conçoit que la Nouvelle-Espagne, mieux administrée et habitée par un *peuple industrieux*, pourra donner un jour à elle seule les 163 millions de francs que fournit actuellement l'Amérique entière. Dans l'espace de cent ans, le produit annuel de l'exploitation des mines mexicaines s'est élevé de 25 à 110 millions de fr. (1). »

Ailleurs : « L'Europe serait inondée de métaux précieux, si l'on attaquait à la fois, avec tous les moyens qu'offre le perfectionnement de l'art du mineur, les gîtes de minerai de Balaños, de Batopilas, de Sombrerete, du Rosario, de Pachuca, de Sultepec, de Chihuahua, et tant d'autres qui ont joui d'une ancienne et juste célébrité. » Plus loin encore : « Il n'y a aucun doute que le produit des mines du Mexique ne puisse doubler ou tripler dans *l'espace d'un siècle.* »

Voici venir maintenant ce *peuple industrieux* supposé par le naturaliste philosophe; ce peuple dévore le temps, et ce qui pour d'autres réclamerait l'*espace d'un siècle* peut n'être pour lui que l'affaire de vingt-cinq ans.

Tous les hommes compétens qui sont venus après l'illustre auteur du *Voyage aux régions équinoxiales* ont parlé de même. M. Duport, par exemple, écrivait, en les motivant, les lignes suivantes : « C'est assez dire que les gisemens travaillés depuis trois siècles ne sont rien auprès de ceux qui restent à découvrir... Mais sans chercher de nouveaux districts on peut, dans les anciens, suivre encore les travaux avec plus de chances de succès qu'on ne le croit généralement. Après avoir visité seulement Tasco, Real del Monte et Guanaxuato, M. de Humboldt disait,

(1) *Nouvelle-Espagne*, tom. III, page 341.

il y a quarante ans, qu'il existait dans les mines de la Nouvelle-Espagne assez d'argent pour en *inonder* le monde; que n'eût-il pas dit s'il avait poussé ses recherches plus au nord! »

Citons encore de M. de Humboldt quelques lignes : « En général, l'abondance de l'argent est telle dans la chaîne des Andes, qu'en réfléchissant sur le nombre des gîtes qui sont restés intacts, ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de cet inépuisable fonds de richesses que renferme le Nouveau-Monde. »

Or, si, comme je le pense, les frais de production de l'argent en Amérique, dans une hypothèse que j'ai indiquée et qui chaque jour devient plus probable, sont réduits de moitié au moins, en même temps que la production s'accroîtrait dans une forte proportion, que doit-il arriver en Europe?

Un phénomène semblable à celui qui bouleversa les prix et transforma tant d'existences, il y a trois siècles, se manifestera. La crise, cependant, serait bien moins rapide et moins violente, parce que la masse d'argent que possède déjà l'ancien continent étant énorme, l'influence d'une quantité même considérable jetée sur le marché doit être plus lente à se faire sentir. Le niveau se rétablit entre les centres commerciaux bien plus aisément qu'autrefois, et par conséquent il n'y aurait pas à craindre d'engorgement sur un point isolé. Ainsi, une grande affluence de lingots d'un prix de revient réduit ne provoquera pas les plaintes amères d'un autre évêque Latimer. Après un certain délai, cependant, la valeur de l'argent se réglera partout sur le prix coûtant; et, si les frais de production sont abaissés de moitié, tel pays qui possède aujourd'hui en argent 3 milliards environ de numéraire sera appauvri de 1,500 millions, puisque la quantité de travail et de jouissance que représentera alors une pièce de 1 franc sera moitié moindre. Si la baisse des frais de production de l'argent était poussée jusqu'aux trois quarts, la perte qu'éprouverait ce même pays excéderait 2 milliards.

La conclusion est que notre patrie, car c'est d'elle qu'il s'agit, ferait acte d'habile et prévoyante administration, si elle retenait pour le service de ses échanges intérieurs une masse d'argent moins exorbitante. Nul autre pays au monde n'a une pareille quantité d'argent pour servir à ses échanges. On estime communément que le numéraire de l'Europe est de 8 milliards de francs, et que la France en a près de 3 milliards, presque tout en argent. L'Angleterre, pour une population assez peu inférieure à la nôtre, et pour une quantité de transactions commerciales beaucoup plus considérable, n'a guère qu'un milliard de numéraire. Les États-Unis, avec une population fort éparse, circonstance qui nécessite la multiplication du signe représentatif des valeurs,

n'avaient pas, en écus, plus d'un demi-milliard en 1835, à une époque de grande prospérité. Rien n'est moins sage que de conserver une aussi grande partie de la richesse mobilière de la France sous une forme sujette à la dépréciation.

Lors même que le danger d'une forte dépréciation de l'argent ne serait pas nettement visible à l'horizon, il serait encore fort désirable que des mesures fussent prises pour restreindre la masse de numéraire que retient la France; car, si 1,500 millions devaient suffire à l'accomplissement de toutes nos transactions, les 1,500 millions de surplus sont pour le pays un placement stérile. Ils n'ajoutent rien à la richesse de la France, pas plus que s'ils étaient à cent pieds sous terre ou au fond de la mer. Remplacez ces 1,500 millions d'écus par des machines perfectionnées pour les manufactures, ou par de bons outils agricoles, et l'impulsion nouvelle qu'en recevra la richesse publique sera admirable. Dans un temps où il y a tant de mains intelligentes pour utiliser tout capital disponible, il y a une sorte de sacrilége à laisser ainsi improductive une somme de cette importance.

Après des raisons aussi fortes, il y a des motifs moindres pour que les gouvernemens européens, et le gouvernement français plus qu'un autre, portent leur attention sur l'inconvénient d'accumuler chez soi une grande quantité d'argent. Un droit assez élevé est perçu par les gouvernemens américains sur l'exportation de ce métal. En ces temps où, dans les discussions d'économie politique, on parle beaucoup, à tort et à travers souvent, de *tribut payé à l'étranger*, il nous semble que c'en est un cette fois qui est bien constaté, et il est bon de s'y soustraire autant qu'on le peut.

Comment faire pour restreindre cette masse d'écus qui menace la France d'une perte énorme pour une époque que les événemens peuvent rendre plus ou moins prochaine? Pour avoir moins de numéraire métallique chez soi, pour se réduire sous ce rapport au nécessaire, il n'y a qu'à imiter, toute différence de situation observée d'ailleurs, ce que font les peuples qui, sans rien compromettre, sont parvenus à s'organiser économiquement sous ce rapport. C'est surtout par des modifications au service des échanges qu'on atteindrait ce but. S'il est des contrées où les billets de banque figurent pour une trop forte part dans le signe représentatif des valeurs, il en est d'autres où on les a beaucoup trop rigoureusement cantonnés; la France est de ces dernières. Ainsi, à Paris, le *minimum* des billets de banque est de 500 francs. Anomalie étrange! on émet dans les départemens des billets de 250 fr., et on croit que la population parisienne n'en peut porter de moins de 500. La circulation des billets est par conséquent fort restreinte. Voilà comment on produit ce résultat singulier, que la Banque de France a ordinairement autant d'espèces en caisse que de billets dans la rue.

De cette manière, le mécanisme de la Banque n'ajoute absolument rien aux moyens de crédit et n'a aucune puissance pour remplacer une partie des écus par un signe représentatif moins dispendieux. On réclame depuis quelque temps l'émission de billets de 100 francs, qui seraient fort commodes pour remplacer l'or, dont la France est tout-à-fait dépourvue. Assurément cette nouvelle classe de billets ajouterait beaucoup à la circulation de la Banque, et en même temps à ses moyens de crédit, à l'étendue des services qu'elle rend au commerce.

Si les billets de la Banque de France avaient cours partout, au lieu d'être inconnus hors de l'enceinte de Paris au point qu'un commerçant de province à qui on les présente les regarde comme des curiosités, ils se substitueraient bien vite à une partie du numéraire métallique. L'émission de billets de 100 francs contribuerait à les accréditer partout, en les faisant pénétrer dans les transactions de chaque jour, de la vie courante. Un autre moyen de rendre beaucoup plus usuel l'emploi des billets de banque serait que les receveurs de l'impôt les acceptassent plus volontiers en paiement; ils ne le font aujourd'hui que par manière de grace. Les billets de banque à échéance fixe et portant intérêt, justement recommandés depuis quelques années, qui ne seraient, après tout, que l'imitation, sous une forme mieux appropriée aux échanges, des bons du trésor ou du papier émis avec succès par la caisse Laffitte et la caisse Ganneron, pourraient aider puissamment à remplacer dans la circulation l'excès de métaux précieux qui s'y trouve, et ils tendraient à ce but sans provoquer l'inquiétude légitime que fera toujours naître une grande masse de monnaie de papier dont le remboursement en espèces est immédiatement exigible, ainsi qu'il l'est pour les billets de banque actuels, qui sont au porteur et à vue. Enfin, si nous voulons restreindre, autant qu'on doit le désirer, la portion du capital national qui, pour servir aux besoins des échanges, se détourne de la production, et, sous la forme de numéraire métallique, n'a plus, pour ainsi dire, qu'une valeur latente, il faudrait que nous empruntassions, dans la vie commerciale et dans la vie ordinaire, les habitudes dont d'autres peuples se trouvent bien. Il serait nécessaire, par exemple, de se défaire du déplorable penchant à thésauriser en cachant des espèces métalliques. Il faudrait encore que le service des paiemens journaliers de toute sorte subît chez nous la centralisation à laquelle il est soumis parmi les populations anglo-saxonnes des deux hémisphères.

III. — DE LA PRODUCTION DE L'EUROPE EN OR ET EN ARGENT AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE.

L'Europe renferme un très petit nombre de mines d'or et d'argent. La majeure partie de l'or y est le produit des lavages. L'argent provient

ordinairement des mines d'autres métaux, où il apparaît comme un produit accidentel ou secondaire, métallurgiquement parlant. Ainsi la plupart des mines de plomb, sur le continent, sont argentifères, et plusieurs ne s'exploitent plus qu'en vertu de l'argent qui s'y trouve, en bien petite dose cependant, associé au plomb. De même d'un certain nombre de mines de cuivre. Une petite portion d'or accompagne fréquemment l'argent.

Depuis la découverte de l'Amérique, la baisse de valeur qu'ont éprouvée les métaux précieux peut avoir été la cause de l'abandon de quelques exploitations européennes, dont le vulgaire attribue les ouvrages aux Romains et aux Sarrasins. Il ne faudrait cependant pas croire que l'Europe produisît, avant la découverte de l'Amérique, plus de métaux précieux qu'elle n'en a fourni après. Par l'effet du perfectionnement des arts métallurgiques et mécaniques, le plus grand nombre des mines de l'Europe continuèrent d'être travaillées, et de nouvelles furent ouvertes avec profit. La recherche des métaux précieux, en Europe, devint plus active au bruit des succès qu'obtenaient les mineurs dans l'autre hémisphère, et assurément la production de l'Europe en métaux précieux est plus grande aujourd'hui qu'avant Christophe Colomb.

Jusqu'à ces dernières années, l'Allemagne et le reste de la vallée du Danube ont eu le privilége presque exclusif, dans l'Europe proprement dite, de la production des métaux précieux. La Bohême cependant n'en est plus aux beaux jours des mines de Joachimsthal. La Saxe (1), si savante dans l'art du mineur, et les montagnes du Harz, où les mines sont si intéressantes par la hiérarchie sympathique qui lie les uns aux autres, du faîte aux plus humbles rangs, tous les hommes livrés aux travaux souterrains, continuent d'être productives en argent. De même le Tyrol. La Hongrie, qui rend une assez belle quantité d'argent, donne en même temps, par les mêmes mines, avec la Transylvanie, la majeure partie du contingent des états européens en or. La Suède et la Norvége fournissent un peu d'argent, quoique les mines de Kongsberg soient bien déchues. L'Angleterre, qui fouille avec tant d'énergie et de succès les entrailles de la terre et qui possède d'admirables mines de cuivre, de plomb, d'étain, de fer, de houille, ne compte ni l'argent ni l'or en quantité appréciable parmi ses productions. C'est à peine si, dans son traité sur les métaux précieux, M. Jacob mentionne vaguement quelques mines du nord de l'Angleterre comme rendant, à titre de produit accessoire, quelque peu d'argent.

L'Espagne, depuis trois siècles, avait cessé de fournir des métaux précieux. La mine de mercure d'Almaden y restait florissante; mais

(1) Les gîtes métallifères de la Saxe et de la Bohême sont dans les montagnes appelées l'*Erzgebirge*. Le démembrement de la Saxe, en 1815, en a donné une portion à la Prusse.

ces mines d'argent où avait puisé Annibal et qu'avait célébrées Strabon, ces mines d'or qui, d'après les recherches de M. Bœkh, avaient rendu jusqu'à 6,500 kilog. du temps des Romains, étaient abandonnées. Ce ne fut point volontairement que l'industrie les délaissa il y a trois cents ans. Elle y fut forcée par Charles-Quint, qui, pour fournir aux mines d'Amérique le personnel de mineurs exercés dont elles avaient besoin, avait imaginé ce procédé héroïque de clore par un décret les mines de métaux précieux de la Péninsule (1), et c'est ainsi que de magnifiques gisemens sont demeurés frappés de stérilité jusqu'à ces dernières années.

Au commencement du siècle, l'Europe, sans la Russie, qui n'a de métaux précieux qu'en ses provinces de l'Asie boréale en attribuant à celle-ci toute la surface occupée par les monts Ourals, rendait 1,300 kilog. d'or et 52,670 kilog. d'argent. La Russie produisait alors 672 kil. d'or et 21,709 kilog. d'argent.

Il faut aussi mentionner ici, autant qu'il est possible, la production de quelques autres pays dont les métaux précieux entrent en partie au moins dans le commerce général. Ainsi il y a lieu, selon M. Jacob, d'attribuer à l'empire turc, pour les provinces asiatiques, une certaine quantité d'argent provenant des environs d'Erzeroum. Elle monterait à 100,000 liv. sterlg., soit 2,521,000 fr. ou 11,245 kilog. de fin. Cet argent est expédié par caravanes à Constantinople, d'où il se répand sur le marché général. L'archipel des îles de la Sonde a fourni de toute antiquité une quantité d'or qu'un observateur qui s'est donné beaucoup de peine pour découvrir la vérité, M. Crawford, évalue à 4,700 kilog. L'Afrique également rend de l'or de temps immémorial. Il y a dans l'intérieur de l'Afrique des alluvions aurifères que les naturels du pays lavent de leur mieux, et dont le produit va se troquer contre des produits manufacturés dans les comptoirs des Européens ou de l'iman de Mascate. Le nom de la Côte-d'Or, celui de Guinée, adopté pour l'ancienne monnaie d'or anglaise, montrent que l'Europe, depuis qu'elle est en rapport avec l'immense péninsule africaine, va y chercher de l'or. M. Crawford a estimé à 14,000 kilog. l'or qui, tous les ans, est produit en Afrique. C'est certainement exagéré, mais nous n'avons pas de moyen exact de dire de combien. Nous sommes donc réduit à de pures hypothèses, et c'est avec beaucoup de défiance que nous avancerons ici un chiffre quelconque. Disons qu'il n'y a pas lieu de supposer que cette production soit de plus de 4,000 kilog.

Les contrées de l'extrême Orient, au commencement du siècle, n'é-

(1) C'est ce que rapporte M. Berghaus (*allegemeine Lænder und Volkerkunde*, tom. III, page 530). Il fixe la date de l'ordonnance à l'an 1535, soit quatorze ans après la prise de Mexico, et presque immédiatement après la conquête du Pérou. D'autres écrivains confirment cet acte étrange de despotisme.

mettaient aucune quantité d'or et d'argent. Elles en recevaient de notre Occident un courant continuel, qui y était absorbé comme dans un gouffre. Ainsi, il y a quarante ou cinquante ans, on pouvait évaluer approximativement les métaux précieux qui étaient livrés au commerce général du monde, en nombres ronds, à 900,000 kilogrammes d'argent et 25,000 kilogrammes d'or représentant, d'après le tarif de la monnaie française, 200 millions pour le premier métal, 86 pour le second : total 286 millions de francs; cette masse se répartissait comme il suit entre les différens pays producteurs :

	ARGENT EN KILOG.	OR EN KILOG.
Amérique	795,581	14,118
Europe	52,670	1,300
Turquie d'Asie	11,245	»
Asie boréale	21,709	672
Archipel de la Sonde	»	4,700
Afrique	»	4,000
TOTAUX	881,205	24,790

Ainsi l'Amérique entrait dans la masse de métaux qui était jetée sur le marché général pour un contingent des 91 centièmes de l'argent, et de 57 pour 100 de l'or (1). On voit aussi qu'il y avait une production de 1 kilogramme d'or contre 36 kilog. d'argent, ou de 1 franc en or contre 2 fr. 33 cent. en argent.

Mais actuellement les rapports qui existaient au commencement du siècle sont complétement changés. C'est par la Russie principalement que ce changement s'est opéré, quoique la baisse de la production de l'argent en Amérique soit très sensible.

IV. — MINES D'OR DE LA RUSSIE.

Les mines d'or de la Russie orientale et de la Sibérie, exploitées depuis un petit nombre d'années, produisent des quantités de métal toujours croissantes. Les résultats qu'elles donnent sont faciles à connaître : le gouvernement russe fournit à l'Europe les renseignemens les plus détaillés sur tout ce qui concerne ces vastes exploitations, au moyen d'une publication faite périodiquement à Paris même, par les soins d'un de ses agens officiels, sous le titre de l'*Annuaire du Journal des Mines de Russie*.

Actuellement ces gîtes d'or d'alluvion sont sinon exploités, du moins reconnus sur un espace immense. Depuis le Kamtchatka et les monts Oudskoï, dont le pied est baigné par l'Océan Pacifique, jusqu'au méri-

(1) Je ne présente qu'avec réserve, je le répète, les évaluations relatives à ce dernier métal, parce qu'elles sont beaucoup plus hypothétiques que celles qui concernent l'argent, surtout pour les pays en dehors de l'Amérique et de l'Europe.

dien de Perm, à l'ouest de l'Oural, sur une distance qui embrasse la moitié du cercle qu'on décrirait en faisant le tour de la planète à cette hauteur, des groupes de terrains diversement espacés, mais couvrant chacun une grande surface, présentent des dépôts aurifères. Cette zône, démesurément longue, a une largeur moyenne de 8 degrés de latitude ou de près de 900 kilomètres. La présence de l'or sur une pareille superficie est un des phénomènes les plus généraux qu'on puisse signaler sur notre globe. Elle répond au surplus à l'uniformité de configuration des régions du nord de l'Europe et de l'Asie qui, depuis le détroit de Behring, par lequel l'ancien et le nouveau continent sont séparés du côté de l'Orient, jusqu'à notre pays de Picardie, ne forment, pour ainsi dire, qu'une seule plaine.

Ce sont quelques points choisis sur ce grand espace qui, depuis une trentaine d'années, se sont mis à produire tant d'or qu'on n'y soupçonnait pas. Et cependant le père des historiens, Hérodote, avait positivement indiqué l'existence de beaucoup d'or dans ces contrées septentrionales qu'il appelait l'Europe orientale et que les modernes rangent dans l'Asie. C'est dans le nord de l'Europe, disait-il, que se trouve la plus grande abondance de l'or. Venait ensuite son récit des Arimaspes, qui enlèvent l'or aux griffons gardiens de ce métal et le transmettent par le trafic aux Issédons. La fable des griffons qu'Hérodote mêle à sa narration s'explique assez bien par les ossemens des grands quadrupèdes pareils aux éléphans et aux rhinocéros qu'on trouve bien conservés et en grand nombre dans les couches du sol qui recouvrent les sables aurifères, et dans lesquels, aujourd'hui encore, selon ce que rapporte M. de Humboldt dans son récit sur l'*Asie Centrale*, les tribus indigènes, peuples chasseurs, croient reconnaître les griffes, le bec et même la tête entière d'un oiseau gigantesque. Ces peuples barbares trouvaient à la surface du sol de grosses pépites dont il y a de nombreux exemples, et les vendaient aux Issédons, qui les livraient aux Scythes, qui à d'autres; nécessairement aussi ils avaient lavé des sables.

Voilà comment ce champ immense où s'exploite aujourd'hui, comme on va le voir, la majeure partie de l'or que reçoive la civilisation est exactement le même d'où l'antiquité presque la plus reculée retirait son approvisionnement de ce même métal. Il est remarquable que la connaissance de ce fait, si parfaitement propre cependant à tenir en éveil chez les peuples et chez les princes une des passions les plus vivaces et les plus infatigables, la soif des richesses métalliques, se fût effacée de la mémoire des hommes, en dépit du soin que le plus classique des historiens avait pris de le consigner expressément dans ses écrits, et qu'il nous revienne par l'effet du hasard après un oubli de deux mille ans. Peu d'exemples pourraient donner une preuve plus convaincante de ce que notre nature a de léger, notre savoir de fugitif.

Un premier groupe de mines d'or est formé par la circonscription des monts Ourals, grande chaîne dirigée à peu près du nord au midi, comme la chaîne des Andes, et qui occupe, à la séparation de l'Europe et de l'Asie, une longueur d'environ 1,900 kilom. Les monts Ourals sont couverts d'immenses forêts propres à fournir à tous les besoins de la métallurgie. On y rencontre des mines de fer et de cuivre que l'on exploite, depuis long-temps déjà, sur une grande échelle. Les alluvions qui contiennent l'or et le platine, disséminées sur les flancs de la chaîne, sont beaucoup plus riches sur le versant oriental que sur celui qui regarde l'Europe ou l'Occident.

En 1774, des réparations à un des engins de la mine de Klutchefsk firent rencontrer un gîte de sable aurifère dont on soumit une partie au lavage l'année suivante. Vers 1813, d'autres découvertes du même genre eurent lieu; mais ce n'est qu'à 1823 que remontent les exploitations actuelles. Ce sont des couches éparses dans la masse des alluvions de sable qui composent le sol de l'Asie et de l'Europe septentrionale. La forme et la puissance des couches aurifères varient beaucoup; ce sont en général des zones oblongues dont la largeur n'est que le vingtième de la longueur dans les plus grandes (celles qui ont jusqu'à 500 mètres), et du douzième dans les plus courtes. Elles sont disposées en plus ou moins grand nombre, tantôt sur des plateaux arides, tantôt le long des rivières ou dans les endroits marécageux. Leur épaisseur se réduit à 20 centimètres quelquefois; mais elle approche souvent de deux mètres et va au-delà sur quelques points. On en exploite qui ne contiennent pas en poids plus d'un trois cent millième d'or, ce qui suppose une proportion huit ou neuf fois moindre en volume. Il s'en est trouvé cependant qui en avaient vingt et quarante fois autant. L'or est disséminé tellement en petites parcelles au milieu des sables et des graviers, que l'œil le plus subtil, armé de la loupe la plus grossissante, chercherait en vain à l'apercevoir dans la tranche des couches, quoiqu'il s'y rencontre cependant à l'état métallique, à nu, dégagé de toute combinaison.

On trouve, au milieu de la masse des montagnes, quelques filons de quartz où l'or se montre en quantité suffisante pour qu'on les exploite; mais l'or qui a cette origine ne forme qu'une imperceptible portion de la production totale : c'est à Berézofsk particulièrement que cette exploitation se fait.

A plus de 2,000 kilomètres de l'Oural dans le cœur de la Sibérie, les vallées à sables aurifères sont exploitées au milieu d'autres richesses métallurgiques. La chaîne de l'Altaï, plus étendue que l'Oural, avec des cimes plus élevées, couvre un grand espace en Asie dans les possessions russes et à la limite des empires qui obéissent l'un au czar, l'autre au fils du ciel. Au milieu de ces âpres montagnes, on exploi-

tait déjà depuis assez long-temps quelques mines d'argent et d'autres métaux; dès le XVIIe siècle, un Grec industrieux avait apporté au czar quelques lingots d'argent qu'il en avait retirés. L'exploitation de l'or y est bien plus récente et remonte seulement à 1830. On distingue dans l'Altaï deux circonscriptions minéralogiques : la région des monts Alataou, qui est fort spacieuse et d'où l'on retire beaucoup d'or; l'autre, bien plus loin à l'est, aux confins extrêmes de la Sibérie, est celle de Nertschinsk, où sont d'autres sables aurifères, en ce moment très productifs. La contrée offre aussi des mines de plomb argentifère, d'étain, de fer, on y rencontre enfin des pierres précieuses; mais c'est malheureusement un climat très rigoureux, car la température moyenne y est de 3 degrés centigrades au-dessous de zéro.

Les régions de l'Altaï qu'a parcourues, en 1829, M. de Humboldt à la tête d'une expédition organisée par les soins de l'empereur de Russie, et dont un intrépide et savant voyageur, M. de Tchihatcheff, après une exploration pénible, a fait connaître les parties les plus sauvages par une publication qu'a justement remarquée le monde scientifique, offrent aux arts métallurgiques un champ infini. Pour nous borner à ce qui regarde les métaux précieux, l'or y est en gisemens plus vastes que dans l'Oural. C'est d'ailleurs la même richesse à peu près, ou, pour mieux dire, la même rareté de l'or au milieu des sables. Lorsqu'il s'agit de l'or, on compte en Sibérie comme partout, dans l'Altaï comme dans les montagnes plus voisines de la Chine, par fractions de cent millième. Il faut cependant que l'or justifie les frais que cette rareté occasionne, puisqu'on continue de l'exploiter. Les couches d'alluvion aurifère de l'Altaï, de même que celles de l'Oural et des autres contrées qui produisent de l'or, sont maintes fois recouvertes par une certaine épaisseur d'autres sables qui sont stériles, et qu'il est le plus souvent nécessaire de déblayer, ce qui enchérit l'extraction. Même dans ces conditions coûteuses cependant, les gisemens sont attaqués avec succès par les moyens mécaniques que fournit la science européenne. L'extraction de l'or a donné, dans certains cas, des bénéfices énormes, comme il est arrivé pour les mines d'argent au Mexique. Le vulgaire, ébloui par les fortunes brillantes qu'il a vues sortir tout à coup de l'exploitation des sables aurifères, sans se donner la peine de compter les chercheurs de trésors qui s'étaient ruinés, s'est pris de passion pour cette industrie, et c'est ainsi qu'elle a acquis de grands développemens dans l'Altaï plus encore que dans l'Oural, malgré l'âpreté du climat, la rareté de la population, et la difficulté de se procurer des subsistances dans ces déserts lointains, plus inhospitaliers encore que ceux où la nature a placé les mines du Potosi.

Ce fut d'abord dans l'Oural, avons-nous dit, que l'exploitation de l'or de la Russie commença. La couronne se partagea la tâche et le profit

avec les particuliers. Elle s'adjugea à elle-même, et dans cette chaîne et dans l'Altaï, le versant occidental des montagnes, abandonnant à l'industrie privée le versant oriental. Ce partage s'est trouvé de fait très inégal au détriment de la couronne. Les gisemens du versant occidental sont beaucoup moins riches et moins nombreux que ceux du versant opposé. Quelques années après l'Oural, l'Altaï fut mis en exploitation. Il s'éleva graduellement de manière à dépasser l'Oural, qui, au surplus, fut bientôt en décroissance. Ainsi, en 1845, l'Oural a donné, d'après les relevés officiels, 5,358 kilogrammes, et la Sibérie 16,009 kilog. M. de Humboldt évaluait qu'à la fin de 1838 la production totale de toutes les mines de la Russie, depuis 1823, avait été de 84,362 kilogrammes d'or pur, soit moyennement par année 5,273 kilogrammes; mais la production ne s'est point répartie également dans cette période : elle suit une progression ascendante.

Les résultats officiels des lavages d'or de la Russie, pendant les dix dernières années, sont consignés dans le tableau suivant que je dois à l'obligeance de M. de Boutowski, agent officiel de l'administration commerciale et financière de l'empire russe à Paris.

OR DE LAVAGE DES MINES DE RUSSIE.

	DE LA COURONNE.		DES PARTICULIERS.		TOTAL.
	DE L'OURAL.	DE LA SIBÉRIE.	DE L'OURAL.	DE LA SIBÉRIE.	
	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.
1836	2,108	338	2,690	1,384	6,520
1837	2,146	427	2,924	1,751	7,248
1838	2,160	458	2,757	2,706	8,081
1839	2,294	389	2,780	2,612	8,075
1840	2,197	538	2,691	3,548	8,974
1841	2,154	477	2,703	5,263	10,597
1842	2,134	620	2,655	9,469	14,878
1843	2,251	693	2,891	14,504	20,339
1844	2,226	755	2,841	15,088	20,910
1845	2,121	862	3,237	15,147	21,367

Mais l'or mentionné dans ce tableau n'est pas pur, il contient 12 pour 100 d'alliage, presque tout argent. D'un autre côté, le droit de 20 à 25 pour 100, qui est perçu au profit de la couronne, détermine les particuliers à dissimuler autant qu'ils le peuvent une partie de leur production. M. Mac Culloch (1) évalue la proportion d'or qui s'écoule ainsi sur le marché général au cinquième de la production déclarée. Nous admettrons cette évaluation.

La Sibérie contient aussi des mines d'argent qui même sont connues

(1) Dictionnaire du Commerce, article *Precious metals*.

depuis long-temps. Dans l'Altaï, on cite plusieurs mines d'argent dont les plus belles étaient en activité dès 1726, grace à l'industrie d'Akenfi Demidoff, chef de la famille qui a tant contribué à mettre en valeur les richesses minérales de l'empire russe. Depuis l'origine des travaux, elles avaient rendu, en 1835, d'après les renseignemens officiels, 1,141,817 kilogrammes d'argent, d'où on avait extrait 31,122 kilog. d'or. Pendant les seize années de 1823 à 1838, les mines de l'Altaï ont donné en argent 240,855 kilog., ou moyennement 15,053 kilog. La production actuelle est évaluée à 16,380 kilogrammes. Ces mines sont curieuses par l'extrême pauvreté du minerai, qu'on traite cependant avec avantage. Les plus favorisées, celles de Zérianofsk, ne contiennent que 4 et demi zolotniks par poud (1), ou 117 sur 100,000, c'est-à-dire à peine un atome par-delà le point où l'on cesse de traiter les minerais mexicains, et celles de Palairsk n'ont qu'une teneur de six à sept fois moindre, exactement 184 sur 1,000,000. On les traite par la fusion, ce qui suppose un combustible dont la valeur puisse n'être comptée pour rien. Le procédé est tel cependant, que, sur cent parties d'argent contenues dans le minerai, on en perd 35. Plus à l'est encore, dans la circonscription de Nertchinsk, les mines d'argent, travaillées jadis par des populations de race finnoise, furent reprises, au commencement du XVIIIe siècle, par des Grecs. On estime que de 1704 à 1835, elles avaient rendu 323,783 kilogrammes d'argent, qui avaient fourni 1,132 kilogrammes d'or. Leur plus grande prospérité fut vers 1765. Alors le produit s'élevait à 8,190 kilogrammes d'argent. De 1823 à 1838, en seize ans, il a été de 54,082 kilogrammes, soit moyennement par année 3,380 kilogrammes. On l'évaluait, il y a dix ans, à 3,767 kilogrammes (2).

Pendant la période décennale close le 31 décembre 1845, les mines d'argent de la Russie ont rendu, d'après les relevés officiels, 199,449 kilogrammes, et 5,813 kilogrammes d'or fin. La production a peu varié d'une année à l'autre, et les oscillations tantôt dans le sens de l'accroissement, tantôt dans le sens opposé, indiquent un état stationnaire.

La production de l'empire russe, calculée d'après la dernière année connue, 1845, en tenant compte de la contrebande estimée à un cinquième pour l'or et à un dixième pour l'argent, se présente ainsi :

22,564 kil. d'or fin,	d'une valeur de	77,700,000 fr.
20,720 kil. d'argent fin,	—	4,600,000
	Valeur totale.	82,300,000 fr.

(1) Un poud représente 16 kilog. 38; 1 livre russe de 40 au poud, 41 grammes; 1 zolotnik, de 96 à la livre, 4 décigrammes.

(2) *Annuaire du Journal des Mines de Russie*, introduction, 156.

Mais cette production n'est pas stationnaire pour le plus précieux des deux métaux. L'extraction de l'or en 1846 paraît avoir sensiblement excédé celle de 1845.

Les trésors fournis par l'empire russe depuis 1823 pour l'or, depuis le commencement du XVIIIe siècle pour l'argent, s'élèvent à 217,534 kilogrammes d'or, équivalant, d'après le tarif de la monnaie française, à 750 millions de francs, et à 1,831,554 kilog. d'argent ou 407 millions de francs. La somme totale est de 1,157 millions. Comparé à ce qui est sorti des mines de l'Amérique, c'est pour l'or 7 et demi contre 100, pour l'argent presque une parcelle, 1 centième et demi, et pour l'ensemble une fraction par-delà 3 pour 100.

Si, au lieu d'envisager la production totale, on considère l'extraction annuelle, l'empire russe apparaît dans une position beaucoup plus avantageuse. Dès à présent, pour ne parler que de l'or, la production américaine étant représentée par 100, celle de la Russie l'est par 144. Comme les lavages de la Russie asiatique vont s'étendant sans cesse, et que le champ sur lequel ils s'exercent semble indéfini, nous sommes bien éloignés encore du terme qui sera atteint. Il faut s'attendre à ce que prochainement, par le fait de la Russie, la production générale de l'or approche du triple de ce qui apparaissait, à la fin du siècle dernier, sur le marché du monde. Cet accroissement de l'extraction devra, après un certain délai, amener une baisse de prix, parce que, à moins d'un développement rapide de la richesse parmi les populations, l'on cesserait bientôt de trouver l'emploi de cette masse d'or, et l'offre ainsi excéderait la demande. En d'autres termes, en supposant que l'argent restât au même point par rapport au blé, l'or ne vaudrait plus que quinze ou quatorze ou douze fois son poids en argent. La valeur relative des deux métaux précieux (je ne parle pas de la valeur absolue ni de la valeur rapportée à celle des objets de première nécessité) se rapprocherait de ce qu'elle était chez les peuples anciens ou avant la découverte de l'Amérique. D'un autre côté, la baisse de la valeur vénale de l'or ne pourrait se soutenir qu'autant que les frais de production auraient diminué, autrement la production s'arrêterait; mais, quand on songe aux progrès surprenans que font tous les jours les arts mécaniques, on ne peut douter que le prix de revient de l'or n'éprouve une réduction, sous la seule condition que les gisemens restent les mêmes. Ainsi la baisse, si elle vient à se déclarer, ne fera guère reculer l'extraction. Au surplus, il devra s'écouler du temps avant que, devant une production d'or même triple de celle du commencement du siècle, le prix courant de ce métal éprouve une réduction significative. La quantité d'or qui existe chez les peuples civilisés est tellement forte, qu'une addition annuelle de 40,000 kilogrammes par-delà ce qui s'y plaçait ordinairement avant 1823 n'en augmenterait pas vite la masse

d'une manière bien sensible, et n'en changerait pas la valeur vénale, si ce n'est après un certain délai. (1). La civilisation ensuite est dans une veine de paix dont il faut croire que le verbiage insensé de passions rétrogrades réduites aux abois ne la fera pas sortir. A la faveur de la paix, l'aisance et la culture gagnent parmi les populations; un peu d'élégance et de luxe s'introduisent dans tous les rangs de la société. Voilà de quoi assurer à une production de l'or plus considérable que celle du jour un placement facile, sans que les extracteurs aient à se préoccuper de la baisse de la valeur vénale de l'or. Avant que dans notre Europe chaque personne, homme ou femme, ait sa montre en or, une bague en or ou une croix d'or, la Sibérie a de la marge. Or, avec l'aide de la paix, pourquoi n'en viendrions-nous pas là tout comme à la poule au pot du bon roi Henri IV?

Il ne faut pas s'attendre non plus à ce que l'or éprouve une baisse de valeur comparable à celle qu'on peut prévoir à l'égard de l'argent pour une époque encore incertaine, à moins de la découverte de quelque Eldorado, où les conditions de l'exploitation seraient complétement changées. L'extraction de ce métal ne se prête pas à des perfectionnemens aussi étendus à beaucoup près que l'industrie argentière, qui, dans les centres principaux de production, ceux de l'Amérique, est barbare. De ce point de vue, l'Angleterre, dont le numéraire métallique est en or, n'est pas exposée à la même perte que la France, dont la monnaie réelle est uniquement en argent.

IV. — PRODUCTION DE L'ARGENT EN ESPAGNE.

Dans l'ancien continent, la Russie n'est pas tout-à-fait le seul état qui ait agrandi sa production de métaux précieux. C'est un progrès qui est presque général parmi ceux des états européens qui comptent sous ce rapport. Les succès qu'en ce genre a obtenus la Russie sont éclatans, incomparables. Cependant on va voir que quelques autres nations ont fait aussi des pas dignes d'être cités. Au commencement du siècle, l'Europe, sans compter la Russie, que nous prenons ici dans son ensemble, tant à l'est de l'Oural qu'à l'ouest, donnait en métal fin 1,300 kilogrammes d'or et 52,670 kilogrammes d'argent. En 1835, c'était encore à peu près la même quantité d'or, mais il y avait un produit en argent d'environ 15,000 kilogrammes de plus. La production de l'or et de l'argent en Europe était, en 1835, comme au commencement du siècle, concentrée dans l'Allemagne et le bas de la vallée

(1) Ainsi, il y a vingt-cinq ans, lorsque l'Angleterre a attiré à elle pour fabriquer de la monnaie en or, afin de remplacer les billets de banque qui seuls avaient eu cours depuis 1797, une somme de plus d'un milliard, représentant au moins 300,000 kilogrammes d'or fin, le prix de l'or n'en a pas été sensiblement altéré dans le commerce.

du Danube, c'est-à-dire, pour être plus précis, dans les montagnes du Hartz, en Hanovre, dans celles de l'Erzgebirge, que se partagent la Saxe, la Bohême, la Prusse, dans la Hongrie et la Transylvanie, ces deux derniers pays, répétons-le, ayant à peu près le monopole de l'or. Hors de l'Allemagne et de la vallée du Danube, il ne se produisait pas, en 1835, plus de 10,000 kilogrammes d'argent d'une valeur d'environ 2 millions, et de 20 ou 25 kilogrammes d'or. L'industrie, qui, depuis 1835, a pris en Europe un beaucoup plus grand essor, s'est attachée aux métaux précieux plus que par le passé. En ce moment, il s'en faut de peu que la production de l'argent ne soit du double de ce qu'elle était en 1835. La principale cause du développement qu'elle a reçu tient à ce que l'Espagne, dont le territoire recelait en ce genre de grandes richesses fort célèbres autrefois, s'est remise à les exploiter.

Les mines d'or, et plus encore celles d'argent de l'Espagne, ont eu une grande renommée. Strabon, dont chaque jour on apprécie mieux l'exactitude, en constate la fécondité. Bien avant lui, le prophète Ézéchiel l'avait signalée dans ses menaçantes prophéties contre Tyr. On travaillait avec succès les gisemens d'argent de la Péninsule sous les Maures comme sous les Romains; on les a repris depuis que le pays a eu plus de liberté, en même temps qu'on s'est mis à exploiter avec vigueur les nombreuses couches de houille que la nature a placées dans les Asturies tout près de la mer avec des mines de fer inépuisables.

Ce sont des mines de plomb argentifères situées dans les royaumes de Murcie et de Grenade, à peu de distance de la Méditerranée, qui ont donné autrefois et qui rendent présentement une grande quantité d'argent. Le plomb n'y est cependant pas toujours associé à l'argent. Les mines de la sierra de Gador, situées derrière Almeria, qui ont donné jusqu'à 39 millions de kilogrammes de plomb, et qui en rendent encore 13 à 14, ne fournissent pas d'argent; mais les mines qui sont derrière Carthagène, particulièrement à Almazarron, et plus encore celles qu'on exploite dans un petit vallon nommé le *Baranco Jaroso*, dans la sierra Almagrera, petit chaînon du royaume de Grenade, ont une teneur en argent assez remarquable. Elle est de 1 pour 100 par rapport au plomb. Visitées successivement par plusieurs ingénieurs français fort éclairés, tels que MM. Le Play, Paillette, Sauvage, les mines du midi de l'Espagne, ont été, en 1845, l'objet d'une exploration nouvelle, par M. Pernolet, directeur des mines de Poullaouen en Bretagne. D'après cet observateur (1), les seules mines de la sierra Almagrera rendent actuellement au moins 40,000 kilogrammes d'argent, et par conséquent on ne saurait évaluer à moins de 50,000 kilogr. l'extraction de la Péninsule entière.

(1) *Annales des mines*, 4e série, tome X, page 257.

Quant à l'or, ce que donne la Péninsule est tout-à-fait insignifiant. On peut regarder cependant comme probable que la réussite extraordinaire des lavages d'or dans la Russie asiatique excitera les recherches de ce métal dans tous les pays où autrefois on s'était livré à des travaux semblables. Le succès a sur le cœur de l'homme une puissance de fascination. L'exemple du succès provoque quelquefois les entreprises les plus folles, à plus forte raison peut-il légitimer des tentatives qui se présentent avec des chances passables. Il n'y aurait rien de déraisonnable à attaquer désormais, avec les moyens qu'indique la science et que chaque jour la Russie perfectionne, les gisemens d'alluvion qui furent renommés autrefois pour l'or qu'ils recèlent. Il en existe non-seulement dans la péninsule ibérique, mais aussi chez nous, au pied des Pyrénées, qui ont été jadis d'un bon rendement, spécialement dans la vallée de l'Ariége, où paraissent se reproduire les circonstances caractéristiques du gisement de l'or en Sibérie. On en cite aussi en Irlande.

V. — PRODUCTION GÉNÉRALE DE L'OR ET DE L'ARGENT.

Nous pouvons essayer maintenant de nous faire une idée de la quantité de métaux précieux que les divers pays livrent à l'industrie humaine. Pour l'Europe, nous adoptons les chiffres de 1,300 kilogrammes d'or et de 120,000 kilogrammes d'argent. La répartition à l'égard de ce dernier métal se ferait ainsi : Allemagne du nord, 35,000 kilogrammes; Allemagne du midi avec ses dépendances danubiennes, 25,000; Espagne, 50,000; presqu'île scandinave, France et autres états, 10,000. Nous classerons l'empire russe à part.

TABLEAU DES QUANTITÉS ANNUELLES D'OR ET D'ARGENT QUI SONT PRODUITES DANS LE MONDE.

	ARGENT.		OR.		
	POIDS.	VALEUR.	POIDS.	VALEUR.	VALEUR TOTALE PAR CONTRÉE.
	kilogram.	francs.	kilogram.	francs.	francs.
Amérique.	614,641	136,476,000	14,934	51,434,000	187,910,000
Europe.	120,000	26,667,000	1,300	4,478,000	31,145,000
Russie.	20,720	4,604,000	22,564	77,720,000	82,324,000
Afrique.	»	»	4,000	13,778,000	13,778,000
Archipel de la Sonde.	»	»	4,700	16,189,000	16,189,000
Divers.	20,000	4,444,000	1,000	3,444,000	7,888,000
TOTAUX.	775,361	172,191,000	48,498	167,043,000	339,233,000

Nous ne comptons rien ici pour divers pays qui sont certainement producteurs d'or et d'argent. En Chine et dans les diverses parties de l'Inde, l'or s'extrait depuis long-temps des sables d'alluvion, pour satisfaire au luxe des princes et des grands, ou pour les réserves métalli-

ques que les souverains aiment à former dans tout l'Orient. Les récits des voyageurs qui ont pu pénétrer au Japon sont unanimes à attester que les palais de l'empereur offrent de l'or à profusion; cependant l'exploitation des mines paraît s'y être fort ralentie. Les estimations de M. Jacob, répétées par M. Berghaus, attribuent à l'Asie méridionale, y compris l'archipel de la Sonde, 11,900 kilogrammes d'or et, avec la Turquie d'Asie, 25,000 kilogrammes d'argent. Déduction faite des îles de la Sonde et de la Turquie d'Asie dont nous avons déjà tenu compte, ce serait 7,200 kilogrammes d'or et environ 14,000 kilogrammes d'argent seulement. Si l'on jugeait à propos d'avoir égard à ces quantités de métaux précieux, qui me semblent, dans leur évaluation, bien hypothétiques, et dont la totalité ne parvient pas au marché général du monde, on arriverait aux résultats suivans :

789,000 kil. d'argent, d'une valeur de. . .	175,333,000 fr.
55,698 kil. d'or, — . . .	191,843,000
Total de la production des deux métaux.	367,176,000 fr.

Ainsi il y aurait 1 kilog. d'or contre 14 kilog. d'argent, ou 1 franc en or contre 92 centimes en argent.

Il est très digne de remarque qu'en ce moment la production de l'or représente une somme égale et même supérieure à la production de l'argent. C'est un fait nouveau dans l'économie générale de la civilisation. Rien de pareil ne s'était vu depuis le milieu du XVIe siècle, et personne ne s'y serait attendu il y a trente ans.

La chaîne des Andes d'un côté et la Russie asiatique de l'autre sont les deux principales sources des métaux précieux. Dans la production générale du monde, l'Amérique fournit 78 pour 100 de l'argent, la Russie boréale 41 pour cent de l'or.

Ici se présente naturellement une grande question, celle de savoir ce que deviennent tout cet argent, tout cet or, où est passé tout ce qui est sorti des mines. Ce problème a été longuement agité, particulièrement pour l'argent et l'or qu'a donnés l'Amérique, et, après toutes les discussions auxquelles on s'est livré, on est réduit encore à de vagues conjectures, à des estimations sommaires. On calcule qu'il y a en Europe une masse d'espèces monétaires de 8 milliards, qui se renouvelle perpétuellement, mais aussi dans laquelle on puise sans cesse pour les besoins des arts. Le courant des échanges a pendant très long-temps transporté de fortes quantités d'argent d'Europe et d'Amérique dans les Indes et en Chine. On supposait, au commencement du siècle, que c'était une exportation annuelle de 117 millions, somme vraiment énorme et probablement exagérée; mais, depuis lors, ce courant, jusqu'alors

incessant, variable seulement dans sa masse, s'est d'abord amoindri, a suspendu son cours et puis changé de direction. La Chine nous envoie de l'argent plus qu'elle n'en reçoit de nous, ou plutôt c'est de l'or qu'elle nous expédie, par l'intermédiaire de l'Inde principalement. On calculait à la même époque que le Levant nous prenait tous les ans une vingtaine de millions en argent. A cause de l'entreprise de la France en Algérie, il s'en écoule par là encore une quantité notable. Les pays grands producteurs de métaux précieux, l'Amérique et la Russie, en retiennent très peu. Ce n'est donc pas ce qui leur en reste qui peut donner la clé de la destination que reçoivent l'or et l'argent. La fabrication de la bijouterie et de l'orfévrerie, la dorure et l'argenture, absorbent ou même font disparaître une partie de la production; mais laquelle? C'est ce qu'on s'est vainement évertué à deviner; les manufacturiers qui emploient des métaux précieux mettent indistinctement au creuset des lingots arrivés des pays des mines, des bijoux qui ne sont plus de mode et de vieille vaisselle, même de la monnaie. On sait approximativement par l'impôt, qu'on nomme en France de *garantie*, quelle est la fabrication totale en matières d'or et d'argent; mais il n'en résulte aucune donnée certaine sur l'emploi de la production annuelle des métaux précieux. Les matières vieilles ou neuves qui sont fondues pour la fabrication des bijoux et de tous les ustensiles en or et en argent, pour le seul usage de l'Europe et de l'Amérique du Nord, montent à plus de 150 millions de francs. Voilà à peu près tout ce qu'il y a de plausible à dire. Le frai des monnaies et les pièces d'or et d'argent qui se perdent par accident, dans les naufrages ou autrement, représentent un déficit à couvrir tous les ans. C'est plus considérable qu'on ne le croirait. M. Mac Culloch est d'avis qu'il faut le porter au centième de la masse totale des monnaies. S'il y a 8 milliards de monnaie en Europe, ce serait une perte annuelle de 80 millions, chiffre qu'il est bien difficile d'admettre. Je reproduis ici, avec beaucoup de réserve, tous ces aperçus. Ce sont des évaluations dépourvues de bases certaines, bonnes seulement à faire connaître dans quelles directions s'est agitée la sagacité des écrivains, lorsqu'ils ont voulu suivre les métaux précieux une fois lancés sur le marché général.

J'arrête ici le cours de ces observations sur les métaux précieux. Je laisse à chacun le soin d'en tirer la conclusion, et de les interpréter à son gré. Elles laissent le champ ouvert à beaucoup de conjectures. Il y a cependant une idée pratique que je crois solidement établie, à savoir que d'ici à un terme qu'il est impossible de déterminer exactement, mais qui pourrait être assez prochain, la valeur de l'un des deux métaux précieux, particulièrement l'argent, éprouvera, par l'application des sciences et des arts, tels que nous les avons aujourd'hui, aux mines

qui en fournissent le plus fort contingent, celles de l'Amérique, une révolution plus ou moins comparable à celle que produisit, il y a trois siècles, la découverte même du nouveau continent. De là une conséquence que j'ai tout à l'heure soumise au lecteur et sur laquelle je demande qu'on me permette d'insister. En France, le signe représentatif dont la constitution est reconnue pour onéreuse au pays par les hommes qui possèdent la science financière, à côté des autres inconvéniens qu'on y a déjà signalés, en présente un de plus, celui d'exposer la nation à une perte sèche d'un milliard ou de plus. C'est un point sur lequel l'attention du gouvernement et de tous les hommes qui exercent quelque influence sur la direction des affaires publiques devrait se fixer. Parce qu'un dommage ne sera pas absolument imminent, ce n'est point une raison cependant de ne pas s'en préoccuper et de ne pas chercher à le repousser. La prévoyance, qui est une vertu chez les individus, ne messied pas, je suppose, aux états, quoique nous soyons dans un temps où les gouvernemens font profession de songer fort peu à ce qui est au-delà de la limite d'une session parlementaire; elle leur est même plus impérieusement ordonnée, puisqu'un état est un corps qui ne doit pas mourir ni être atteint de caducité. Et si l'on y regardait de près, peut-être verrait-on que les habitudes nouvelles qu'il faudrait introduire dans les mœurs pour que la France en vînt à organiser son signe représentatif des valeurs sur des bases tout aussi économiques que ce qu'offre la Grande-Bretagne, par exemple, exigeront, pour s'implanter chez nous, des efforts d'aussi longue haleine que pourra l'être, à la rigueur, dans certaines hypothèses, la conquête du Mexique par les Anglo-Américains, et la transformation, par les intrépides enfans de cette race envahissante, de l'industrie métallurgique dans le Nouveau-Monde. Il convient donc de s'y mettre sans retard. Pendant que d'autres gouvernemens agrandissent leurs domaines et conquièrent de vastes régions, des continens entiers, chez notre nation, qui voudrait n'être surpassée par personne, ce ne serait pas trop que les pouvoirs publics usassent de tous leurs moyens d'action pour aider les populations, par une initiative soutenue, à faire la conquête au moins de quelques bonnes habitudes dont nous recueillerions le fruit aussitôt.

MICHEL CHEVALIER.

DE L'HISTOIRE ANCIENNE

DE LA GRÈCE.

HISTORY OF GREECE,
by George Grote. — Tomes 1 et 2, Londres, 1846, Murray.

L'histoire moderne est décidément seule en vogue parmi nous; en France, aujourd'hui, loin d'encourager les recherches sur l'antiquité grecque et romaine, on pense qu'elles appartiennent exclusivement aux érudits, aux pédans, disons le mot, et qu'elles ne s'adressent qu'aux écoliers, encore seulement pour le temps qu'ils sont condamnés au grec et au latin. Je suis de ceux qui trouvent ce préjugé fort injuste. A mon avis, le malheur de l'histoire ancienne, c'est d'être enseignée par contrainte et d'être apprise lentement et péniblement. Nous l'avons épelée dans de sombres classes en regardant à la dérobée un coin de ciel bleu à travers les barreaux de nos fenêtres, en pensant avec regret à la balle ou aux billes que nous venions de quitter. Nous avons lu Hérodote et Thucydide lambeau par lambeau, comme on lit maintenant un roman feuilleton, oubliant le chapitre de la veille et comprenant à moitié celui que nous avions sous les yeux. Hors du collége, si par fortune nous avons retenu quelque chose de ce qu'on nous y a montré, l'histoire ancienne pourra devenir la plus attachante lecture. Tout le monde n'est pas roi ou ministre pour avoir besoin des enseignemens de l'histoire, mais il n'est personne qui ne prenne intérêt au jeu des passions, aux portraits de ces grands caractères qui dominent des peuples entiers, à ces alternatives de gloire et d'abaissement que de près on nomme la fortune,

mais qui, vues de loin et d'ensemble, deviennent la révélation des terribles et mystérieuses lois de l'humanité. Où trouvera-t-on ce spectacle plus animé, plus fécond en péripéties que dans cette classique Grèce, ce grand pays qui tient une si petite place sur la carte? Dans cette terre privilégiée, pas une montagne qui ne redise le nom d'un poète, d'un sage, d'un héros, d'un artiste. Pour nous, les noms des hommes illustres de la Grèce, de *ses grands morts*, comme disait César à Pharsale, sont encore les synonymes de génie et de vertu. Quelle contrée, si vaste qu'elle soit, peut se vanter d'avoir produit un Socrate, un Platon, un Phidias, un Homère, un Eschyle, un Aristote? Souvent le monde a été bouleversé par des hordes brutales mises en mouvement, comme les Huns, par un fléau de Dieu. A la Grèce seule était réservée la gloire d'éclairer les autres nations et de les policer. Ses arts, sa littérature, ses armes, ont été bienfaisans. Dans l'espace de quelques siècles, vingt peuples helléniques, ou plutôt vingt petites villes ont déployé une activité sans égale pour réaliser tout ce qui se peut imaginer de bon, d'utile et de beau. Leurs institutions si variées, leurs mœurs plus variées encore se sont ressemblé pourtant par un but commun, celui de conserver à l'individu sa valeur propre et de lui offrir le plus libre développement de toutes ses facultés.

Le temps a cruellement mutilé l'histoire de la Grèce comme toutes les autres parties de sa littérature. Pour reconstruire l'édifice avec ses débris épars, il faut non-seulement le jugement et la critique nécessaires à tout historien, mais encore une variété de connaissances spéciales qui rarement se trouvent réunies dans le même homme : d'abord une intelligence profonde d'une langue difficile et d'une étonnante richesse, puis des études sérieuses sur toutes les branches de l'archéologie, cette science qui fait servir les monumens figurés à remplir les lacunes des monumens écrits. Les rapports de la Grèce avec l'Orient et l'Égypte ont été trop fréquens pour qu'il ne soit pas indispensable d'être préparé à plus d'une excursion dans ces contrées, où maint habile antiquaire ne s'aventure que timidement. Sans doute une forte éducation classique et d'immenses lectures, auxquelles on ne se résigne guère que lorsqu'on est doué de cette curiosité particulière aux érudits, peuvent mettre aux mains d'un littérateur les premiers matériaux, et, pour ainsi parler, les instrumens indispensables à son œuvre; ce ne sera rien encore tant qu'il n'aura pas compris, ou plutôt deviné par une sorte d'intuition la vie antique, si différente de notre vie moderne. A toutes les époques, des savans laborieux, des hommes de lettres instruits ont écrit sur la Grèce; aujourd'hui, on ne trouve guère dans leurs ouvrages que les idées et les opinions de leur temps. Dans ces drames composés successivement sur le même sujet, les noms des personnages sont les mêmes, mais les costumes et, ce qui est plus fâcheux, les caractères et le lan-

gage se transforment continuellement et s'éloignent de plus en plus de la vérité. Il y a quelque vingt ans, Courier se moquait de Larcher, qui n'avait vu dans Hérodote que seigneurs, princesses et gens de qualité. Au moyen-âge, les trouvères racontaient aux barons de France les aventures du bon chevalier Hector le Troyen et les amoureuses entreprises formées pour les beaux yeux de madame Hélène. Aujourd'hui, aux Thermopyles, le pâtre qui vous guide vous montre le lieu où le klephte Léonidas trouva la mort en défendant le *Dervéni* contre un pacha.

Notre siècle a peut-être un avantage sur ceux qui l'ont précédé : les mœurs constitutionnelles nous ont habitués aux débats politiques, et, à force d'entendre parler de nos constitutions modernes, nous comprenons mieux les gouvernemens libres de l'antiquité. Nos chambres, nos élections, nous expliquent l'*agora* d'Athènes ou le sénat de Sparte, que les courtisans de l'Œil-de-Bœuf avaient peine, je pense, à se représenter clairement. D'un autre côté, nous n'avons plus de ces grandes passions, ni même de ces modes tyranniques, comme on en avait autrefois, qui plient tout à un certain caprice et à de certaines conventions. Accoutumés au scepticisme, blasés, indifférens pour le présent, nous pouvons juger plus sainement du passé. En littérature, comme dans les arts, il n'y a plus d'écoles, ou, s'il en existe encore, on y professe l'éclectisme. Le meilleur temps pour traduire, pour comprendre ceux qui ont inventé, c'est peut-être le temps où l'on n'invente plus; c'est le nôtre. En résumé, nos progrès, nos qualités, nos défauts même, favorisent aujourd'hui les études historiques. On peut en voir déjà les heureux effets. Le moyen-âge, lettre close pour nos aïeux, s'est éclairé d'une vive lumière, grace aux savantes recherches de M. Guizot et de M. Augustin Thierry. L'histoire de la Grèce et celle de Rome se sont rajeunies en Allemagne par les doctes travaux de Niebuhr et d'Ottfried Müller. Malheureusement ces deux grands chefs d'école se sont montrés plus habiles à détruire l'œuvre de leurs prédécesseurs qu'à fonder un monument durable. Le premier a bien convaincu Tite-Live d'avoir écrit un joli roman sur les premiers siècles de Rome, mais il n'a pu persuader à tous ses lecteurs que les choses se passaient au Capitole comme dans la *Rathhaus* de Ditmarschen. Esprit plus juste et moins aventureux, O. Müller n'est arrivé en général qu'à des résultats négatifs, ou bien à des fables reconnues il n'a substitué que des hypothèses plus ingénieuses que solides. L'un et l'autre, avec les défauts de leur pays, s'abandonnent trop souvent à leur imagination et se passionnent quand il s'agit de raisonner. Admirables pour découvrir un filon dans la mine la plus obscure, ils en perdent quelquefois la trace par leur empressement à tout bouleverser pour l'atteindre. Pour ma part, j'ai foi dans le bon sens britannique, et je vois avec plaisir qu'un Anglais, c'est-à-dire un esprit pratique et positif, qu'un ancien membre du parlement

comme M. Grote, entreprenne d'écrire l'histoire de la Grèce. C'est un bonheur qu'une vaste érudition (et personne ne contestera celle de M. Grote) se rencontre au service d'un homme d'affaires, long-temps spectateur, acteur même dans le grand drame de nos révolutions modernes. En effet, ce qui a toujours manqué aux érudits pour écrire l'histoire, c'est de connaître les affaires et les hommes. Ce n'est point dans le cabinet qu'on acquiert cette science, non moins indispensable pour juger le passé que pour se conduire dans le présent. L'ouvrage que nous allons analyser porte donc avec le nom de son auteur une recommandation particulière et toute nouvelle. Au reste, les deux premiers volumes, les seuls qu'ait encore publiés M. Grote, sont précisément ceux pour lesquels il a eu le moins besoin de son éducation politique. Ils ne forment, à proprement parler, qu'une introduction contenant l'exposé critique des légendes, plus ou moins incertaines, relatives aux premiers âges de la Grèce. Bien qu'un tel travail soit plutôt du ressort de l'érudit que de l'historien, il suffit cependant pour apprécier la méthode de l'auteur et le but qu'il s'est proposé.

Sur les événemens antérieurs aux premières olympiades, nous ne savons que ce que les poètes et les mythographes nous ont transmis. C'est une suite de récits étranges, qui, pour le merveilleux, ne le cèdent en rien à nos contes de fées. Des dieux s'humanisant avec les jolies mortelles, tantôt battant, tantôt battus, mourant quelquefois; des métamorphoses d'hommes en animaux, voire d'hommes en dieux, voilà le fonds ordinaire des mythes antiques. Au premier abord, on est tenté de laisser ces prodiges aux poètes et aux lecteurs des *Mille et une Nuits;* mais, si l'on ne tient pas compte de ces fables, l'histoire de la Grèce n'aura plus de commencement. En effet, la mythologie et l'histoire grecque s'enchaînent si étroitement que la seconde est incompréhensible à qui ne connaît pas la première. De même qu'il existe une transition insensible entre les trois règnes de la nature, les dieux, les héros et les hommes se suivent et se confondent dans les premiers âges. Chez les anciens, la guerre de Troie, et même le combat des géans contre les dieux, trouvaient autant de créance que le dévouement de Léonidas ou la bataille de Salamine. Dans la Grèce civilisée, dans la Grèce administrée par de sceptiques préteurs romains, à l'occasion de débats politiques entre deux peuples, on argumentait sur un ancien mythe comme on discute aujourd'hui les articles du traité d'Utrecht, et il n'y avait pas de ville si petite qui n'eût quelque famille en possession de priviléges honorables, qu'elle devait à une arrière-grand'mère séduite ou violée par un dieu. Hécatée disait et croyait qu'il était le descendant de Jupiter au dix-septième degré. A Rome, où l'on ne se piquait pas de poésie, César, esprit fort positif, discourant au forum, parlait de Vénus, son aïeule, aussi gravement que de son oncle Marius.

Ces légendes, que les anciens acceptaient aveuglément, contiennent-elles quelques élémens historiques ou philosophiques, et peut-on dégager ces élémens des ornemens étrangers qui les enveloppent? Sur la première question, il ne peut y avoir, je pense, diversité d'opinions qu'au sujet de la proportion plus ou moins grande de vérité mêlée à la fable. La rivalité de Thèbes et d'Orchomène, par exemple, et la guerre dans laquelle cette dernière ville perdit sa prépondérance politique en Béotie, ne sauraient être révoquées en doute, bien que le Gargantua grec, Hercule, y joue un rôle, et que l'événement soit raconté entre l'aventure des cinquante filles de Thestius et celle du lion de Némée.

Quant à la possibilité d'interpréter les mythes et surtout de mettre en lumière le fonds historique qu'ils renferment, pour en juger, il faut chercher d'abord à se rendre compte de la manière dont la mythologie s'est formée, c'est-à-dire étudier les élémens divers qui la constituent.

Partout les premiers enseignemens donnés aux hommes ont pris la forme de récits poétiques. C'est, à ce qu'il paraît, celle que l'esprit humain saisit le plus facilement. La forme didactique n'appartient qu'à une civilisation déjà avancée et à des langues assez perfectionnées pour pouvoir exprimer des idées générales ou même des idées abstraites. Ainsi, pour des barbares grossiers, l'idée que nous attachons au mot *peuple*, en tant qu'une réunion d'hommes ayant un même langage, des mœurs et des institutions communes, est une idée pour laquelle ils n'ont souvent point de mots. Au lieu de tel *peuple*, ils diront telle *famille;* plus souvent encore ils diront tel homme, tel héros, d'autant plus grand que le peuple sera plus nombreux. « Les légendes grecques, suivant la remarque de « M. Grote, ne nous présentent que de grandes figures individuelles; les « races, les nations disparaissent derrière le prince; les héros éponymes « surtout sont non-seulement les souverains, mais les pères, les repré- « sentans de la horde à laquelle ils donnent leur nom. » De là vient que l'histoire du peuple se résume souvent tout entière dans la vie de son héros éponyme.

La difficulté d'exprimer des idées abstraites n'est pas moins grande, et les premiers hommes ont remédié à la pauvreté de leur langue par l'emploi de figures et d'allégories. Les Arcadiens avaient conservé le souvenir de l'invasion de leur pays par la mer et de la stérilité, qui ne cessa que grace aux alluvions de leurs rivières. Voici comment leurs géologues racontaient la chose : « Cérès, ayant été violée par Neptune, « demeura long-temps irritée. Sa colère cessa quand elle se fut baignée « dans le fleuve Ladon. » Observons que les mythes ne contiennent guère que des idées très vulgaires et, pour ainsi dire, enfantines. La forme qu'ils emploient est enfantine aussi.

Cette forme étant la même pour toutes les notions qu'il s'agit de conserver, il s'ensuit qu'au même récit se rattachent des idées ou des évé-

nemens qui n'ont nul rapport entre eux. Il semble que, le récit poétique étant un moyen de fixer la mémoire, on s'en soit servi, comme d'un registre, pour inscrire pêle-mêle tout ce qu'il importait de ne pas oublier. Les premiers livres de tous les peuples sont des espèces d'encyclopédies. On y trouve comme un résumé de toutes les connaissances existant à l'époque où ils furent écrits. Cette confusion est encore plus marquée dans les mythes de la Grèce, et il est rare que la même légende ne réunisse des notions d'astronomie, de physique, de religion, d'histoire, de métaphysique et de morale. Prenons un exemple pour rendre plus sensible ce mélange hétérogène. Je choisirai le mythe d'Hercule comme un des plus connus. La plupart des antiquaires sont d'accord pour voir dans les douze travaux d'Hercule des allusions astronomiques. A un certain point de vue, le fils de Jupiter et d'Alcmène est identifié avec le soleil, et, pour parler le jargon de l'archéologie moderne, c'est un *héros solaire*. — Ce héros solaire devient le captif d'Omphale. Il s'habille en femme et file de la laine, tandis que sa maîtresse se revêt de la peau de lion et porte la massue. Nouvel aspect de la légende, où l'on peut chercher un sens cosmogonique et religieux. — Ailleurs Hercule est un symbole de la fécondité, un dieu bienfaiteur, lorsque dans son combat avec Acheloüs il ravit au fleuve la corne d'abondance. — Destructeur des monstres, protecteur des opprimés, passant toute sa vie au milieu d'épreuves et de dangers continuels, Hercule sera encore le prototype du courage et de la vertu. Braver les périls et la souffrance par amour de la gloire, tel fut le choix d'Hercule, disaient les philosophes de l'antiquité en le proposant pour modèle. —Maintenant n'est-il pas probable qu'à ces voyages d'Hercule, où nous avons vu tout à l'heure une allégorie du cours du soleil, se lient quelques souvenirs d'anciennes expéditions maritimes? Dans le combat du héros contre Albion et Bergius en Ligurie, il n'est pas difficile de deviner une allusion aux anciens démêlés des marchands ou des pirates grecs et phéniciens avec les peuples de la Gaule. D'autres aventures tirées du même cycle portent encore plus décidément le caractère historique. Nous avons déjà parlé de la guerre des Thébains contre Orchomène : Hercule, dit la légende, ruina les Orchoméniens en obstruant les émissaires du lac Copaïs, les fameux *catabothra*, gigantesques travaux dont on reconnaît encore les vestiges. En présence de ces ruines prodigieuses, il est impossible de douter que les mythes ne contiennent une notable portion de réalité historique. Rattacher toutes les grandes traditions à un nom populaire est une pratique ancienne et qui ne s'est pas perdue de nos jours. Aujourd'hui le peuple attribue à César tous les travaux des Romains; Charlemagne concentre sur lui seul toutes les traditions du moyen-âge.

Amalgame de notions différentes, la mythologie s'est encore em-

brouillée par les altérations et les additions répétées que le même récit a dû subir en passant de bouche en bouche chez un peuple rempli d'imagination, beaucoup plus sensible à la forme de la narration qu'au sens qu'elle renfermait. En Grèce, les poètes prêtèrent des passions aux héros et aux dieux, comme les sculpteurs donnèrent des formes humaines aux monstrueuses idoles qu'ils avaient reçues de l'Asie. D'un autre côté, par suite de la grande analogie qu'ont entre eux les différens cultes de la nature, des superstitions étrangères, s'introduisant de bonne heure dans les religions helléniques, les modifièrent et y apportèrent de nouveaux épisodes qui vinrent s'encadrer çà et là dans le cycle des légendes nationales. C'est ainsi que nous avons vu l'aventure d'Omphale, empruntée au culte du Sandon de Lydie, prendre place dans le mythe d'Hercule. L'Asie et l'Égypte ont exercé la plus grande influence sur la mythologie grecque, et n'ont pas peu contribué à en augmenter le désordre.

Quelque incohérentes que fussent ces histoires héroïques ou divines, elles composèrent, pendant un espace de temps assez long, toute la masse de connaissances que possédassent les anciens. C'était, pour me servir de l'heureuse expression de M. Grote, tout leur fonds intellectuel (*their mental stock*). Dès une époque fort reculée, quelques esprits hardis, choqués de tant d'absurdités et de contradictions, essayèrent d'interpréter les mythes et d'y chercher un sens qui satisfît la raison. Plusieurs philosophes, faisant ressortir des vérités morales plus ou moins déguisées sous des allégories, voulurent rendre utiles les vieilles légendes, en les commentant à leur manière. D'autres y cherchèrent de l'histoire et proposèrent un système d'explication qui, supprimant tous les miracles, changeait les récits les plus merveilleux en une espèce de chronique poétisée. Telle fut la méthode d'Évhémère, qui, pour cette tentative, encourut le reproche d'impiété et la colère des prêtres et des païens orthodoxes. Avec lui, plus de dieux, plus de héros, plus de prodiges. Jupiter était un roi de Crète; les centaures, des gens qui montaient bien à cheval; Pluton, un richard, qui, pour garder ses trésors, se servait d'un mâtin hargneux, nommé Cerbère, ayant *triple gueule*, comme le chien de La Fontaine. Ces systèmes eurent, comme il semble, assez peu de vogue en leur temps, ou tout au plus ne servirent qu'à donner des armes au scepticisme. Pour les masses, les mythes demeurèrent une chose sacrée qu'on ne devait pas approfondir. La doctrine : *point de raison*, n'appartient pas au père Canaye, elle est renouvelée des Grecs; parmi eux, elle était favorisée prodigieusement par la beauté de la poésie fondée sur ces antiques traditions, et les merveilles des arts, les pompes religieuses, l'orgueil national, rappelaient à chaque instant les vieilles croyances et les rendaient chères à ceux mêmes qui voulaient en douter.

Chez les modernes, plus d'une tentative d'explication s'est reproduite : d'abord le système d'Évhémère; c'est le plus commode, et je me souviens que notre professeur de grec, en nous faisant traduire la fable d'Orythie enlevée par Borée, nous avertissait que cette jolie histoire était fondée sur une anecdote vraie, mais qu'il s'agissait tout bonnement d'une jeune fille qui se promenait imprudemment sur un rocher à pic, lorsque le vent, s'engouffrant dans sa robe, la précipita. Cela est bon pour celui qui voulait écrire en madrigaux toute l'histoire romaine. — D'autres érudits ont pensé encore que les mythes cachaient un sens sublime, dont quelques adeptes avaient seuls la connaissance. La lettre des légendes formait, disent-ils, la religion du peuple : les honnêtes gens et surtout les initiés aux mystères possédaient le sens caché; mais le secret a été bien gardé, comme il semble. — Enfin Dupuy, frappé de certaines formes sans cesse répétées dans la plupart des mythes, fit un gros livre pour prouver que la mythologie n'était que de l'astronomie poétique. A son compte, les Leverrier d'autrefois ne procédaient pas par des *x*, comme on fait au Bureau des Longitudes, mais consignaient leurs observations dans de petits contes pleins de grace. La meilleure réfutation de cette belle découverte a été le pamphlet d'un Belge, qui, par l'application de la méthode de Dupuy, démontra que Napoléon n'a pas existé, et que sa prétendue histoire n'est qu'une allégorie du cours du soleil.

Après une infinité de livres composés sur ce sujet, la question est demeurée à peu près aussi obscure qu'auparavant. M. Grote, qui en expose les élémens avec beaucoup de netteté et d'exactitude, n'arrive qu'à une conclusion négative. « Les mythes, dit-il, sont un produit « particulier de l'imagination et des sentimens, sans relation avec « l'histoire ou la philosophie. On ne saurait les décomposer pour y « découvrir des faits historiques, ni les interpréter comme des allé- « gories philosophiques. Certaines légendes, il est vrai, portent la « présomption d'une tendance à l'allégorie (*an allegorising tendency*); « d'autres, qu'on ne peut préciser, contiennent une portion de réalité « amalgamée à la fiction; mais cette réalité ne peut être reconnue à « aucun indice intrinsèque, et on n'en peut supposer l'existence que « lorsqu'elle est confirmée par un témoignage collatéral. Enfin, aux « récits mythiques, on ne peut appliquer les règles de la probabilité « historique, et, quant à leur date, il n'y a pas de chronologie qu'on « y puisse adopter. » Ainsi, selon M. Grote, les mythes seraient à peu près des énigmes sans mots. Il reconnaît pourtant qu'on ne peut les passer sous silence, parce qu'ils forment une introduction obligée à l'histoire de la Grèce. Ils méritent d'être étudiés, parce qu'ils constituent la croyance des anciens, et qu'ils font connaître les mœurs et les idées des hommes qui ajoutaient foi à de pareils récits. Pour écrire

une histoire de la Grèce, il faut rapporter les légendes des dieux et des héros, de même que pour écrire l'histoire des Arabes on doit analyser le Coran.

Peut-être le parti suivi par M. Grote est-il le plus sage. La tâche de l'historien n'est point celle de l'archéologue, et, pour en venir à l'expédition de Xercès et à la guerre du Péloponnèse, il n'est pas nécessaire de travailler à débrouiller la cosmogonie d'Hésiode. Cependant je ne puis être d'accord avec M. Grote sur l'opinion qu'il se forme des mythes. Quelque vive qu'il suppose l'imagination des Grecs, quelle que fût leur passion pour le merveilleux, je ne puis croire qu'ils aient inventé des contes uniquement pour le plaisir de conter. Son principal argument, qu'il emprunte à Platon, est celui-ci : « Après avoir inter-« prété une fable par une méthode quelconque, il faut *nécessairement* « employer la même méthode pour une autre fable. Or, cela sera im-« possible : donc la mythologie est inexplicable. » Le raisonnement serait juste si la mythologie avait été fabriquée de toutes pièces par un seul homme et dans un certain système; mais l'auteur de *l'Histoire de la Grèce* ne me paraît pas s'être rendu compte de la manière dont s'est formée la masse des légendes antiques. Nous avons essayé tout à l'heure d'en donner une idée, et l'on a pu voir combien d'élémens avaient concouru à leur composition. Le nom seul que tout à l'heure M. Grote donnait à la mythologie, ce *fonds intellectuel* des anciens, devait l'avertir qu'elle était l'œuvre de plusieurs mains et qu'elle renfermait les notions les plus variées. Un homme prend un livre dans une bibliothèque, il comprend les premières pages de ce livre et conclut avec raison qu'il comprendra le reste, si l'auteur a le sens commun; mais peut-il inférer qu'il comprendra de même tous les livres de la bibliothèque? Assurément non, car il ne sait pas d'avance si tous sont composés dans la même langue et traitent de sujets à sa portée. A mon sentiment, la mythologie est une bibliothèque, et pour en faire l'exploration il faut lire plus d'une sorte de caractères.

Puisque les mythes se composent d'élémens divers, on voit d'abord qu'il sera impossible de les expliquer tous par un système unique d'interprétation. Non-seulement le même système ne s'appliquera qu'à une certaine classe de légendes, mais quelquefois la même légende nécessitera l'emploi de plusieurs systèmes. Et cette variété n'a rien d'extraordinaire, car tout à l'heure on a pu voir, par l'exemple d'Hercule, que le personnage principal d'un mythe doit être considéré sous plusieurs aspects différens. La forme légendaire servant à exprimer des notions de toutes sortes, il arrive nécessairement que deux ou plusieurs ordres d'idées distinctes sont confondus dans le même récit. Pour étudier la mythologie, il faut avant tout, je pense, s'appliquer à connaître sa langue; j'appelle ainsi les figures ou les métaphores par lesquelles les

hommes, dans un certain état de civilisation, traduisent ordinairement leurs idées. Cette langue, très pauvre assurément, est, suivant toute apparence, naturelle aux hommes encore grossiers et incultes, car on la trouve en usage dans des pays fort éloignés les uns des autres, et elle sert d'organe à des religions fondées sur des croyances très variées. C'est ainsi qu'on ne peut lire les cosmogonies antiques sans être frappé des rapports qu'offrent entre eux les différens récits sur l'origine des choses, je ne dis pas quant à la substance de ces récits seulement, mais surtout quant à la manière de représenter les mêmes idées par les mêmes figures. Toutes ces religions de l'antiquité, qu'on appelle cultes de la Nature, font usage des mêmes métaphores, des mêmes allégories. Tantôt elles considèrent la Nature dans son ensemble, tantôt dans ses propriétés particulières, mais toujours elles la représentent par une suite de personnifications procédant les unes des autres, d'abord vagues, puis plus précises, et ayant une tendance de plus en plus forte à se rapprocher de l'humanité. Ces personnifications des forces naturelles deviennent bientôt des *personnages* avec leur apparence de réalité. Les mythographes leur donnent des rôles et des caractères, comme nos romanciers en prêtent aux héros de leur imagination. Partout les premiers hommes, fuyant les idées abstraites, s'efforcèrent d'y substituer des images à la portée de leur intelligence. Plus d'une fois on peut observer l'influence que le génie particulier des langues exerce sur l'idée qu'on attribue à ces personnifications naturelles, et le caractère d'une divinité dépend souvent du genre que son nom a dans la langue du peuple qui lui rend un culte. Là où le nom du soleil est féminin, comme dans les langues germaniques, et je crois aussi dans plusieurs idiomes de l'Asie, la personnification divine du soleil ou la *divinité solaire* aura quelque chose de féminin dans son caractère, et tous les récits où elle figurera auront quelque trait en rapport avec son sexe. Pour moi, je ne doute pas que le caractère de la Cérès grecque, si empreint d'amour maternel, ne tienne en grande partie à l'idée de maternité qu'éveille le nom de *Deméter*. Le génie particulier d'un peuple, ses mœurs, ses habitudes, le climat sous lequel il vit, contribuent encore à modifier ses légendes et à dicter le choix de ses allégories. L'action des forces naturelles, leur combinaison pour produire l'ordre du monde, le mystérieux *Cosmos*, s'expriment tantôt par des combats et des meurtres, tantôt par des mariages et des amours divins. N'est-il pas évident que, dans l'un et l'autre cas, les mythographes ont employé les figures les plus familières au génie de leur nation? Mars était le grand dieu des Thraces farouches, Vénus la déesse des Cypriotes voluptueux. En résumé, quelles idées faut-il chercher dans ces légendes de dieux et de héros? — Toutes les idées que rappelaient aux anciens ces mots de *dieux* et de *héros :* tantôt la Nature dans la confusion de ses élémens, tantôt quelques-unes

de ses propriétés, quelques-uns de ses phénomènes, ou l'action bienfaisante ou destructive qu'ils exercent. Quelquefois un dieu représentera l'inventeur des arts ou plutôt les arts eux-mêmes; il sera le législateur d'un peuple, souvent il sera ce peuple lui-même.

En voilà bien assez, et trop peut-être, sur un sujet qu'il est difficile de traiter sans d'immenses développemens; je m'arrête pour revenir à l'*Histoire de la Grèce*. De quelque manière qu'on les envisage, les aventures des héros et même celles des dieux offrent toutes un fonds de vérité que ne pouvait méconnaître l'esprit observateur de M. Grote. Cette vérité, on la trouve dans le tableau de mœurs transmis par ces légendes, et l'on ne peut douter qu'elles ne nous donnent des renseignemens exacts sur la société dans laquelle elles s'accréditèrent. Soit qu'on les considère comme des allégories ayant un sens caché, soit qu'on n'y veuille voir que des contes faits à plaisir, restera toujours la forme même du récit empruntée à la nature. Romanciers, poètes et mythographes ne peuvent prendre autre part leurs ornemens et leurs couleurs. M. Grote a noté avec beaucoup de soin et de sagacité les traits principaux de la civilisation héroïque, et, pour en faire ressortir davantage les singularités, il la compare souvent à la civilisation grecque des temps historiques. Il montre qu'une grande révolution s'est opérée dans l'intervalle de temps inconnu qui sépare les deux époques. Dans la première, le pouvoir des chefs est immense; quelquefois, il est vrai, ils prennent l'avis des anciens de leur tribu, mais leurs décisions sont toujours sans appel. Aux monarchies barbares succéda l'autorité de l'*agora* ou assemblée du peuple. Plus de rois dans la Grèce historique, leur nom même est voué à l'exécration, et l'assassinat de quiconque aspire à la royauté est proposé à la jeunesse comme l'action la plus noble et la plus méritoire. Ce n'est qu'à Sparte que les rois se sont conservés, mais de leur ancien pouvoir ils n'ont retenu que le privilége de commander les armées, et ils l'exercent sous la jalouse surveillance d'une puissante aristocratie. Chez les mythographes, les rois jouent parmi les mortels le rôle de Jupiter dans l'Olympe, ou plutôt leur Olympe est l'image d'une ancienne cité hellénique. Ils donnent à ces pasteurs d'hommes toutes les qualités qui conviennent à un âge grossier, beauté, force physique, valeur; ils n'oublient pas l'éloquence. Le roi doit commander dans les assemblées par la puissance de sa parole, autant que dans les combats par la terreur de son bras. L'éloquence forme ainsi la transition entre l'âge des héros et les temps historiques. Elle était destinée à remplacer la force brutale et à devenir chez les Grecs le fondement de toute autorité.

Si le pouvoir des chefs paraît absolu dans les temps héroïques, la religion n'a pas encore réuni tous les individus composant une nation dans un culte général. Le sentiment d'obligation envers les dieux ne se

manifeste guère que par des actes individuels, des vœux et des sacrifices, espèce de contrat entre l'homme et la divinité au moment du péril. Cependant un sentiment de respect pour les dieux se mêle déjà dans les engagemens des mortels entre eux. Le lien qui unit un Grec à son père, à son parent, à son hôte, à quiconque lui donne ou en reçoit un serment, ce lien, dis-je, est considéré comme en rapport avec l'idée de Jupiter qui en est le témoin et le garant; association remarquable attestée par quelque surnom caractéristique du dieu. Voilà, suivant l'observation fort juste de M. Grote, en quoi consistaient toutes les idées de morale d'un héros des anciens âges. La loi n'était pas séparée de la religion ni des relations particulières; le mot même de loi, avec l'idée qu'on y attacha plus tard, est inconnu aux poètes du cycle épique. Alors en effet la société n'accordait aucune protection à l'individu hors d'état de se faire respecter par ses propres forces.

L'amour de la patrie, si puissant dans les républiques grecques à l'époque de leurs démêlés avec les Perses, semble n'avoir été d'abord qu'un attachement vague au sol, une disposition à la nostalgie, et les relations de famille constituent le lien principal entre les individus. Dans la suite, le patriotisme et les sentimens d'orgueil exclusif qui en sont la conséquence affaiblirent probablement ces affections du foyer domestique. Dans la Grèce libre du ve siècle avant notre ère, on voit les femmes traitées en esclaves par leurs maris. L'amour des ames est presque inconnu, ou bien ce ne sont pas les femmes qui l'inspirent. Au contraire, dans les temps héroïques, elles exercent une influence considérable, et dans toutes les légendes leur rôle est important. La femme est-elle condamnée à perdre son empire dans les gouvernemens libres?

Nous ne suivrons pas M. Grote dans son long examen des mœurs héroïques, un des morceaux les plus intéressans de son travail, mais qui nous éloignerait du plan que nous nous sommes tracé. J'aime mieux passer à un autre chapitre : c'est une dissertation curieuse sur les poèmes d'Homère, source principale de nos connaissances sur les premiers âges de la société grecque. Un témoignage de cette importance méritait d'être discuté dans le plus grand détail, et l'auteur, en traitant la question si souvent débattue de l'origine des poèmes attribués à Homère, a montré la critique la plus judicieuse, et même a émis quelques idées nouvelles dont je vais essayer de rendre compte.

On n'a jamais pu fixer, je ne dirai pas avec certitude, mais avec quelque précision, la date de l'Iliade et de l'Odyssée, admirables débris d'un grand cycle épique qui a disparu. D'après Hérodote, la plupart des critiques modernes s'accordent à poser les limites de nos incertitudes entre les années 850 et 776 avant notre ère. On sait que les deux épopées ne furent point écrites d'abord, mais que pendant assez longtemps elles furent apprises par cœur et récitées par une classe d'hommes

nommés rapsodes : c'étaient les trouvères des Grecs. Il est probable qu'elles ne furent consignées par écrit qu'environ deux siècles après leur composition. Dans un intervalle de temps si considérable, et avec un mode de transmission si défectueux, on est en droit de supposer que bien des changemens se sont introduits dans ces deux poèmes.

Wolf le premier attaqua l'unité de composition de l'Iliade et de l'Odyssée. Il prétendit qu'elles étaient l'œuvre de plusieurs rapsodes, dont les chants, d'abord composés isolément, avaient été dans la suite rassemblés et liés tant bien que mal les uns aux autres; en un mot, il soutint que ces épopées ne sont que des compilations analogues à la collection des romances du Cid, aux sagas d'Islande, ou aux ballades de la frontière écossaise. Lachmann, continuant la thèse de Wolf, a proposé une nouvelle division de l'Iliade en seize chants, œuvres de différens auteurs, ou plutôt il ne reconnaît dans le poème que seize morceaux originaux composés à peu près à la même époque, sur autant de sujets distincts. Ces ballades ou ces récits poétiques auraient été cousus les uns aux autres par les académiciens de Pisistrate, ou tous autres premiers éditeurs, quels qu'ils puissent être.

N'est-il pas étrange que des érudits du premier ordre trouvent *de vives raisons* comme le docteur Pancrace, bien plus, de bonnes raisons, pour ne voir qu'une compilation hétérogène là où toute l'antiquité et tant de modernes ont reconnu un chef-d'œuvre de composition? Ainsi Virgile, le Tasse et tant d'autres qu'on n'ose citer après eux, auraient trouvé le plan de leurs poèmes dans quelque chose qui n'a pas de plan! Après tout, cela n'est pas plus extraordinaire que la poétique qu'on a prétendu tirer des tragiques grecs.

Voici fort en abrégé les argumens présentés par Wolf et son école: les uns ne sont appréciables que par les érudits, ou plutôt par certains érudits qui, je crois, savent le grec mieux que Thucydide, et qui décident que telle partie de l'Iliade est, par le style, indigne du reste, et ne peut être que l'œuvre d'un rapsode obscur. Je m'incline humblement devant ces arrêts, et, faute de les pouvoir comprendre, je ne m'en occuperai pas. J'exposerai d'autres argumens à ma portée, c'est-à-dire à la portée de tous les lecteurs. — Il est impossible de ne pas reconnaître dans l'Iliade des contradictions nombreuses et choquantes. Tantôt c'est un héros tué dans les premiers chants, qui reparaît plein de santé dans les derniers; tantôt ce sont des événemens qui occupent une place importante au commencement du récit, et dont on ne tient plus compte dans la suite. Par exemple, l'ambassade envoyée par Agamemnon à Achille pour lui offrir de lui rendre Briséis, racontée fort longuement dans le neuvième chant, est complétement oubliée dès le onzième, et plusieurs passages prouvent que l'auteur ou les auteurs des chants qui suivent n'ont pas connu cet épisode. Ces contradictions sont trop fortes

et trop nombreuses pour qu'on puisse les expliquer par des distractions ou des interpolations légères. En outre, c'est en vain qu'on cherche un lien continu dans le poème, et rien n'y justifie le dessein annoncé à son début. Qu'ont de commun avec la colère d'Achille les combats devant le rempart des Grecs, les prouesses de Diomède, la mort de Dolon, l'entrevue d'Hector et d'Andromaque, le duel de Pâris et de Ménélas, etc.? Continuons à citer : au premier chant, Jupiter promet à Thétis de punir tous les Grecs de l'outrage qu'Achille a reçu d'Agamemnon. A cet effet, Jupiter convoque l'assemblée des dieux : c'est au second chant du poème; il décide qu'*Oneiros*, ou le Songe, sera détaché auprès d'Agamemnon pour le tromper et l'obliger à quelque sottise. Or, Agamemnon ne se laisse pas tromper, et le projet du *maître des dieux et des hommes* est une machine fort inutile, ou plutôt, disent les disciples de Wolf, l'œuvre d'un premier rapsode est demeurée interrompue, et ses confrères ne s'en sont point mis en peine. Plus loin, dans le quatrième chant, Jupiter, oubliant tout-à-fait Thétis et le serment qu'il a fait, ouvre dans l'Olympe une nouvelle délibération sur la question de savoir si la paix se fera entre les Grecs et les Troyens ou si la guerre doit continuer. Nouvelle preuve que le quatrième chant ne peut avoir été composé par l'auteur du premier....

Homère n'a pas plus manqué d'avocats que Wolf d'auxiliaires. La question a été et est encore chaudement controversée en Allemagne. Tous les érudits conviennent qu'il existe de nombreuses interpolations dans les poèmes homériques; mais des savans tels que Nitzsch, O. Müller, Welcker, soutiennent l'unité de composition. A leur sens, l'Iliade serait un poème primitivement composé par un seul auteur, mais altéré par des suppressions, et surtout par des additions. Entre ces différentes opinions, M. Grote a pris un parti moyen qui me semble fort sage. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici toute son argumentation, qui est à mon avis un modèle de clarté et de méthode. Lachmann ayant tranché la question, avec une assurance toute germanique, en établissant qu'une épopée ne pouvait être inventée au VIIIe ou au VIIe siècle avant notre ère, c'est à réfuter cette décision que M. Grote s'attache d'abord. Il commence par établir que l'épopée est au contraire une des formes les plus anciennes de la poésie, et qu'à l'époque d'Homère on faisait autre chose que des ballades. Ce fait, il le met hors de doute, en prouvant qu'aucune des objections élevées contre l'unité de composition de l'Iliade n'est applicable à l'Odyssée; que ce dernier poème parfaitement suivi ne peut être, sauf toujours quelques interpolations, que l'ouvrage d'un seul auteur. L'examen de l'Odyssée avait été fort négligé jusqu'à présent, et la discussion a presque uniquement roulé sur l'Iliade. Or, entre le premier et le second de ces poèmes, il est impossible de supposer un intervalle de temps considérable, et, s'ils ne sont pas dus au

même homme, il faut convenir qu'ils appartiennent à une même école poétique, qu'ils supposent les mêmes mœurs et un état de la société absolument semblable. Ainsi tombe la première assertion qui déciderait *à priori* l'impossibilité d'une Iliade.

Restent les graves contradictions que je viens d'indiquer. M. Grote les explique par la fusion de deux épopées originairement distinctes, puis réunies dans la suite. L'une avait eu pour sujet la colère d'Achille, l'autre le siége de Troie. Si l'on relit l'Iliade avec cette donnée-là, les contradictions et l'incohérence de certaines parties s'expliqueront fort naturellement. L'Iliade, dit M. Grote, peut se comparer à un édifice bâti d'abord sur un plan resserré, qui s'est agrandi par des additions successives. Le plan primitif ne comprenait qu'une Achilléide, et à ce plan se rapportent le premier chant, le huitième, puis douze autres de suite, depuis le onzième jusqu'au vingt-deuxième inclusivement. On peut y réunir encore les deux derniers chants, qui toutefois ressemblent un peu à des hors-d'œuvre ajoutés après coup. Voilà pour *l'Achilléide*. Les six chants, depuis le second jusqu'au huitième, puis le dixième, constituent les fragmens d'une autre épopée, sur la guerre de Troie, d'une *Iliade* à proprement parler, et ces fragmens auraient été fondus dans l'Achilléide par une édition postérieure, si l'on peut s'exprimer ainsi. Quant au neuvième chant, qui raconte la tentative infructueuse des Grecs pour ramener Achille aux combats, ce serait dans l'opinion de M. Grote une addition postérieure, fabriquée peut-être pour relier les deux poèmes l'un à l'autre, invention d'autant plus malheureuse, qu'elle ne sert, comme on l'a vu, qu'à manifester plus évidemment leur manque de liaison. Tout le monde peut apprécier maintenant l'hypothèse de M. Grote. Elle me semble la plus ingénieuse comme la plus satisfaisante qui ait été encore proposée.

Les différentes questions dont je viens de rendre compte occupent la plus grande partie des deux premiers volumes; aux derniers chapitres du second volume seulement commence l'histoire de la Grèce proprement dite, histoire encore fort obscure et empreinte des couleurs poétiques de la légende; on voit déjà percer cependant à travers bien des nuages un fonds de réalité qu'il appartient à la critique de mettre en évidence. — Cette seconde partie contient d'abord une description géographique de la Grèce et l'examen des différentes races qui se partagèrent autrefois son territoire. Vient ensuite l'exposé de la grande révolution qui changea la position des peuples et qui donna lieu à l'établissement de nouvelles institutions sur toute la surface du pays. Le Péloponnèse, occupé, au temps d'Homère, par la race achéenne, est envahi par les Doriens et les Étoliens, qui se fixent à demeure dans la plupart de ses provinces.

Selon les auteurs qui rapportent cette expédition, les Doriens partent de l'Histiéotide, petite contrée entre le Pinde et l'Olympe, qui d'ailleurs

ne paraît pas avoir été leur patrie primitive. De là ils passent en Étolie et s'avancent jusqu'au golfe de Crissa. Après s'être alliés avec des tribus étoliennes, ils traversent le golfe à Naupacte, abandonnent l'Élide à leurs alliés, et remontent la vallée de l'Alphée jusqu'au point où la source de ce fleuve est voisine de celle de l'Eurotas. Alors, s'engageant dans cette dernière vallée, ils descendent dans le territoire de Sparte, puis se répandent dans la Messénie et l'Argolide.

Telle est cette immigration célèbre, nommée par les anciens le retour des Héraclides, car ils supposent que les rois ou les chefs légitimes du Péloponnèse furent ramenés par les Doriens, leurs auxiliaires. La marche des conquérans que je viens d'indiquer a été admise, avec quelques restrictions, par O. Müller dans son livre des *Doriens*. M. Grote, avec beaucoup de vraisemblance, combat ce que cette opinion a de trop absolu. D'abord il fait remarquer que l'invasion des Héraclides, telle que la rapportent la plupart des écrivains grecs, porte dans ses détails ce caractère légendaire qui ne tient compte ni des difficultés, ni du temps, et qui, pour expliquer un fait accompli, donne aux événemens une connexité et une rapidité qu'ils n'ont pu avoir en effet. Il paraît sans doute probable que les Doriens pénétrèrent par l'Elide et l'Arcadie dans la vallée de l'Eurotas, car c'est la route naturelle de toute expédition militaire contre la Laconie, mais il est bien difficile de croire que les conquérans d'Argos et de Corinthe aient suivi le même chemin. Dans l'opinion de M. Grote, la relation vulgaire de l'immigration dorienne serait due à l'influence politique exercée par les Lacédémoniens dans le Péloponnèse. Il est naturel en effet que l'orgueil national de ce peuple ait fait de la conquête de son territoire le but principal de l'expédition des Héraclides. L'explication est ingénieuse et plausible; l'auteur la confirme en montrant que la prépondérance de Sparte ne fut pas immédiate, et qu'avant de donner l'essor à ses conquêtes, elle demeura quelque temps dans une position d'infériorité par rapport à l'Argolide. En rattachant l'occupation d'Argos à la conquête précédente de Sparte, les Spartiates auraient prétendu constater l'ancienne et primitive suprématie de leur patrie.

M. Grote suppose que les conquérans d'Argos et de Corinthe sont venus par mer, et, à son avis, leur invasion est absolument distincte de l'occupation de la Messénie et de la Laconie. Les Doriens établis dans le nord-est du Péloponnèse lui paraissent être arrivés par les golfes Argolique et Saronique, et avoir envahi le pays, non point par le sud ou l'ouest, comme le principal corps des Héraclides. Pour éclaircir cette question, l'examen d'une bonne carte et la connaissance du pays fournissent des renseignemens beaucoup plus sûrs que les vagues traditions de l'antiquité. Il faut encore remarquer que deux anciennes villes, ou plutôt deux forteresses élevées évidemment pour tenir en bride Argos et Corinthe, le *Teme-*

nion et le *Soligeios*, ne peuvent avoir été bâties que par des agresseurs venant de la mer et débarqués sur la côte orientale du Péloponnèse. De l'existence de ces forteresses et de la tradition constante qui les attribue aux premiers conquérans doriens, on peut conclure que la conquête du Péloponnèse n'a point été rapide, et qu'elle a eu lieu non par l'effort momentané d'une seule horde, mais par une suite d'attaques successives opérées sur plusieurs points. Il m'a paru que, dans la discussion de ces événemens, la vraisemblance est toujours du côté de M. Grote.

Les dernières pages du second volume sont consacrées au récit des premières conquêtes des Spartiates dans la Messénie et dans l'Argolide et à l'analyse des institutions extraordinaires attribuées à Lycurgue. O. Müller, partant de cette idée que la conquête de Sparte fut le but principal de l'immigration dorienne, a vu dans la constitution de Lycurgue l'expression la plus complète de ce qu'il appelle le *Dorismus*, c'est-à-dire des mœurs et du caractère dorien. Malgré tout le talent déployé par l'érudit Allemand pour soutenir cette opinion, elle est réfutée de la manière la plus complète par M. Grote. En effet, à quelle époque les lois de Lycurgue ont-elles été établies? Sur ce point, l'histoire est muette, et les légendes n'offrent que les plus grandes incertitudes. Que si l'on cherche des renseignemens dans l'étude même de ces institutions, il est impossible, en les examinant avec soin, de ne pas reconnaître qu'un travail lent et successif les a produites. Ici encore le procédé ordinaire de la légende a obscurci l'histoire, et le législateur Lycurgue lui-même a tout l'air d'une de ces personnifications héroïques qui résument sur une seule tête l'œuvre de plusieurs générations. Loin d'être l'expression de l'esprit dorien, les institutions de Sparte ne sont qu'une exception, aussi bien parmi la horde dorienne que parmi les autres Grecs. Le seul point de ressemblance qu'on puisse alléguer entre les Spartiates et le reste des Doriens, c'est la *syssitie* ou les repas en commun qu'on trouve établis en Crète aussi bien qu'à Lacédémone; mais d'abord on ne peut dire si, en Crète, cet usage était particulier aux Doriens, ou bien s'il était répandu parmi les autres habitans de l'île. En outre, la *syssitie* crétoise n'avait de commun avec celle de Sparte que la forme et non l'esprit de l'institution.

M. Grote analyse avec beaucoup de soin la constitution de Lycurgue, et cependant il fait justice de plus d'une fausse opinion accréditée : telle est, par exemple, celle qui attribue à Lycurgue un partage égal du territoire et qui fait de la loi agraire le fondement de sa législation. Un préjugé semblable a existé au sujet des lois agraires chez les Romains. Vers le déclin de Sparte, il se fit contre le despotisme de l'oligarchie une réaction qui, cherchant des armes partout, feignit de trouver dans les vieilles Rhètres de Lycurgue une tendance démocratique qu'elles n'avaient jamais eue. Un même motif a fait attribuer à

Licinius et aux Gracques le projet d'un partage intégral de tous les patrimoines, opération insensée et impossible à laquelle ils ne pensèrent jamais.

Le caractère principal de la constitution de Lycurgue paraît à M. Grote une organisation militaire fort remarquable, que les Spartiates possédèrent dès une époque très reculée. Non-seulement ils s'exerçaient aux armes et à tous les exercices gymnastiques avec plus de soin que les autres Grecs, mais encore ils eurent de bonne heure des chefs permanens, une tactique régulière, des manœuvres d'ensemble. Sous ce rapport, Sparte peut être comparée à ces colonies de soldats établies dans différentes parties de l'empire russe. Ces habitudes de discipline régimentaire favorisèrent à Lacédémone la centralisation du pouvoir. La ville était un camp, et dans un camp il faut que l'autorité se concentre et que l'obéissance soit passive. A leur forte organisation militaire, les Lacédémoniens durent leurs succès et la prépondérance qu'ils obtinrent de bonne heure dans le Péloponnèse et dans toute la Grèce. Sur un champ de bataille, ils avaient la supériorité que des troupes régulières ont sur des milices urbaines. Ajoutez à cet avantage celui d'une position géographique qui les mettait presque à l'abri d'une invasion hostile, et qui leur permettait de porter inopinément leurs forces contre leurs voisins.

Je viens d'analyser les deux volumes de M. Grote, et, ne pouvant le suivre dans la discussion approfondie des nombreuses questions qu'il examine, je me suis borné à présenter les plus importantes de ses conclusions. Il me reste à dire quelques mots sur l'ensemble de son travail. M. Grote appartient à l'école de Gibbon; il en a la méthode, la prudence, le scepticisme, et je dirai encore l'ordre, qualité rare chez un Anglais, et que Gibbon dut peut-être à l'étude de nos bons auteurs. Comme lui, M. Grote ne se borne pas à présenter les faits et les argumens avec exactitude et netteté; il sait les placer dans leur meilleur jour et les grouper heureusement, de manière à éviter à son lecteur le cruel travail de synthèse nécessaire avec nombre de bons écrivains anglais et allemands. Notre paresse française lui saura gré de cette heureuse qualité. Son style est simple et rapide. Je vois dans une *revue* anglaise qu'on lui reproche quelques néologismes et surtout l'emploi d'un assez grand nombre de mots forgés, intelligibles seulement aux érudits. Il faut dire pour sa justification que la plupart de ces mots, tirés du grec, sont à peu près inévitables dans une histoire de la Grèce, à moins de longues périphrases, probablement beaucoup plus choquantes pour des lecteurs délicats.

P. Mérimée.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

PERICO EL ZARAGATE.

I. — LA JAMAÏCA ET LE MONTE PARNASO.

De toutes les villes bâties par les Espagnols dans le Nouveau-Monde, Mexico est, sans contredit, la plus belle, et l'Europe pourrait s'enorgueillir de la compter au nombre de ses cités. Celui qui veut contempler dans toute sa splendeur le magnifique et bizarre panorama de la capitale du Mexique n'a qu'à monter, vers le coucher du soleil, sur l'une des tours de la cathédrale. De quelque côté qu'il porte ses regards, il aperçoit à l'horizon les dentelures de la Cordilière, gigantesque ceinture azurée de soixante lieues de tour. Au sud, les deux volcans qui dominent la *sierra* élèvent majestueusement leurs sommets couverts de neiges éternelles, et que les rayons obliques du soleil teignent en rose pourpre. L'un, le *Popocatepetl* (montagne fumante), se dessine en cône aigu sur l'azur déjà foncé du ciel; l'autre, l'*Iztaczihuatl* (la femme blanche), affecte la forme d'une nymphe couchée qui livre ses épaules de glace aux dernières caresses du soleil. Au pied des deux volcans étincellent comme des miroirs trois lagunes où les nuages se reflètent, où les cygnes prennent leurs ébats. A l'ouest, le palais de Chapultepec, lieu de plaisance des empereurs aztèques et plus tard des vice-rois espagnols, déploie ses lignes imposantes. Autour de la montagne sur laquelle il est bâti, s'étend et ondule en vagues de ver-

dure une forêt de cèdres dix fois séculaires. Du sommet de cette montagne, un fleuve s'élance et franchit la plaine sur les cent arches de ses aqueducs pour venir désaltérer une ville populeuse. A droite, à gauche, de tous côtés, des villages, des clochers, des coupoles, s'élèvent du sein de la vallée. Des sentiers poudreux s'entrecroisent et se découpent comme des rubans d'or sur la verdure ou le long des flaques d'eau. L'arbre du Pérou, le saule pleureur des sables, incline, sous les bouffées de la brise, ses rameaux échevelés, ses feuilles odorantes, ses grappes de baies rouges, et des palmiers dressent çà et là leurs troncs isolés au-dessus de massifs d'oliviers au pâle feuillage.

Ce ne sont là toutefois que les plans lointains et les grandes lignes du tableau. Ramenez vos regards sur la ville elle-même, ou plutôt regardez à vos pieds. Au milieu de l'échiquier formé par les terrasses des maisons, et parmi les fleurs dont ces terrasses sont ornées, vous verrez surgir, comme d'un immense bouquet, les clochers, les églises, avec leurs dômes de faïence jaune et bleue, les maisons enfin avec les murs bariolés et les balcons pavoisés de coutil qui leur donnent sans cesse un air de fête. La cathédrale occupe un des côtés de la *plaza Mayor;* elle domine de toute la hauteur de ses tours le palais présidentiel, parallélogramme écrasé qui renferme à lui seul les sept ministères, — une prison, un jardin botanique, une caserne, les deux chambres. L'*Ayuntamiento* (municipalité) forme avec le palais un angle droit que continuent le portail de *Las Flores* et le *Parian*, vastes capharnaüms commerciaux. Ainsi le pouvoir législatif et exécutif, le domaine de la ville, le commerce, toute l'organisation mexicaine est là, résumée dans quelques édifices que l'église semble grouper sous son ombre. Le peuple est là aussi, car les rues de Santo-Domingo, de San-Francisco, de Tacuba, de la Monnaie, de la Monterilla, vomitoires de la grande cité, versent sur la *plaza Mayor* un flot toujours renouvelé, toujours en mouvement, et il ne faut que se mêler quelques instans à cette foule pour connaître la société mexicaine dans ses plus étranges contrastes de vice et de vertu, de splendeur et de misère.

A l'heure de l'*Angelus* surtout, cavaliers, piétons et voitures composent, sur la plaza Mayor, une foule chamarrée, compacte, multicolore, où l'or, la soie et les haillons se mêlent de la façon la plus bizarre. Les Indiens vont regagner leurs villages, la populace va retrouver ses faubourgs. Le *ranchero* fait piaffer son cheval au milieu des promeneurs, qui ne s'écartent que lentement; l'*aguador* (porteur d'eau), qui finit sa journée, traverse la place, courbé sous son *chochocol* de terre poreuse; l'officier se dirige vers les cafés ou les maisons de jeu, où il passera sa soirée; le sous-officier se fait faire place à l'aide du cep de vigne, indice de son grade, comme jadis le centurion romain. Le jupon rouge de la femme du peuple tranche sur la *saya* et la mantille noire de la femme du monde, qui s'abrite sous son éventail du dernier rayon

de soleil. Des moines de toutes couleurs fendent la foule en tous sens. Ici le *padre*, avec son grand chapeau à la Basile, coudoie le franciscain avec son froc bleu, sa ceinture en corde de soie et son large feutre blanc; là passe le dominicain, avec son lugubre costume blanc et noir, qui fait souvenir de Torquemada, le fondateur de l'inquisition; plus loin, le froc brun du capucin contraste avec les draperies blanches et flottantes du frère de la Merci. Des spectacles, des incidens variés se succèdent sans cesse au milieu de cette foule bigarrée et s'en partagent l'attention. Tantôt c'est le tambour de la caserne qui bat aux champs, les portes du *santuario* s'ouvrent à deux battans, une voiture en sort étincelante de dorures, les sons d'une cloche se mêlent aux roulemens des tambours, et toute la foule se découvre, s'agenouille et s'incline devant le saint sacrement qu'on porte à quelque mourant. Malheur à l'étranger philosophe ou ignorant qui dédaignerait de plier le genou! Tantôt on voit déboucher sur la place un détachement de trois soldats escortés de six officiers et précédés de douze musiciens : c'est un *bando* de l'autorité suprême pour la promulgation duquel on déploie ce luxe de musique et d'uniformes brodés. Tel est avant l'*oracion* l'aspect général de la plaza Mayor, vrai forum au milieu duquel le peuple de Mexico, le peuple souverain (c'est ainsi que ses flatteurs l'appellent), s'agite sous ses haillons, sans cesse en quête d'un nouveau maître à qui il puisse sacrifier le maître de la veille; très insouciant d'ailleurs en fait de principes politiques, et prenant le désordre pour la liberté, sans se douter que les atteintes multipliées de l'anarchie pourraient bien un jour abattre le corps vermoulu de cette étrange république, déjà caduque après vingt-cinq ans d'existence!

Chaque soir cependant, aux premiers tintemens de l'*Angelus*, tout bruit cesse comme par enchantement sur la plaza Mayor. La foule frémissante s'arrête et se tait. Puis, quand les dernières vibrations des cloches ont expiré dans l'air, le mouvement renaît. La cohue s'écoule en tous sens, les voitures s'ébranlent, les cavaliers galopent, les piétons s'écartent, mais pas toujours assez promptement pour se dérober à l'épée ou au *lazo* de hardis voleurs qui assassinent ou dévalisent ceux qu'ils choisissent pour victimes, quelquefois même en plein jour et à la face de tous (1). La nuit venue, la place est déserte; quelques rares promeneurs parcourent au clair de la lune le trottoir qui borde le parvis; d'autres restent assis ou se balancent nonchalamment sur les chaînes de fer qui rattachent entre elles les bornes de granit du *santuario*. La journée est achevée, les scènes nocturnes commencent, et les *léperos* deviennent pour quelques heures les maîtres de la ville.

(1) Le journal le *Siglo XIX*, du 11 novembre 1845, publiait une plainte adressée à l'excellentissime *ayuntamiento* au sujet de voleurs qui auraient devancé même le déclin du jour et choisi l'heure de midi pour exercer leur redoutable industrie. La plainte et la réponse du conseil municipal sont deux documens aussi curieux l'un que l'autre.

Le *lépero* est un des types les plus bizarres de la société mexicaine. Celui surtout qui a pu voir Mexico non-seulement livrée à cette agitation joyeuse qui précède l'*oracion*, mais plongée dans le silence sinistre que la nuit ramène, celui-là peut seul dire ce qu'il y a de redoutable et de singulier dans le caractère de ce *lazzarone* mexicain. A la fois brave et poltron, calme et violent, fanatique et incrédule, ne croyant à Dieu que juste pour avoir du diable une terreur salutaire, joueur éternel, querelleur par caractère, voleur par instinct, d'une sobriété qui n'a d'égale que son intempérance, le *lépero* sait accommoder sa paresse comme son humeur à toutes les fortunes. Tour à tour porte-faix, maçon, conducteur de chevaux, paveur de rues, commerçant, le *lépero* est partout. Il exerce partout sa profession préférée, aux églises, aux processions, aux spectacles, et toujours au détriment des assistans; aussi sa vie n'est-elle qu'un long démêlé avec la justice, qui n'est pas elle-même à l'abri de ses larcins. Prodigue dans la richesse, le *lépero* n'est pas moins résigné, moins courageux dans la pauvreté. A-t-il gagné le matin de quoi subvenir à peu près à la dépense de la journée, il cesse aussitôt tout travail. Souvent aussi ses ressources précaires viennent à lui manquer. Tranquille alors et sans souci des voleurs, il s'étend, enveloppé de sa couverture déchirée, à l'angle d'un trottoir ou sur le seuil d'une porte. Là, raclant sa *jarana* (petite mandoline), contemplant avec une sérénité stoïque la *pulqueria* (cabaret) où le crédit lui est inconnu, il prête une oreille distraite au sifflement de la friture voisine, resserre plus étroitement la corde qui sangle son ventre, déjeune d'un rayon de soleil, soupe d'une cigarette et s'endort sans penser au lendemain.

J'avouerai ma faiblesse : parmi cette foule oisive et bruyante qui m'attirait chaque soir sur la plaza Mayor, mon attention négligeait volontiers l'élite des promeneurs pour s'arrêter sur les groupes déguenillés qui m'offraient une expression à la fois plus triste et plus vraie de la société mexicaine. Je n'avais jamais, par exemple, rencontré un *lépero* dans tout le pittoresque délabrement de son costume sans me sentir l'envie d'observer de plus près cette classe de bohémiens qui me rappelaient les plus étranges héros des romans picaresques. Il me semblait curieux de comparer ce fils impur des grandes villes aux sauvages aventuriers que j'avais rencontrés dans les bois et les savanes. Pendant les premiers temps de mon séjour à Mexico, je cherchai donc et je réussis, par l'intermédiaire d'un moine franciscain de mes amis, à me faire admettre dans l'honorable intimité d'un *lépero* de la meilleure souche, nommé Perico le Zaragate (1). Malheureusement nos relations étaient à peine commencées, que j'étais déjà, pour de très bonnes

(1) *Zaragate*, vaurien de la plus dangereuse espèce.

raisons, tenté de les rompre : je n'avais encore tiré du *lépero* que des révélations fort insignifiantes sur sa condition comme sur celle de ses pareils, et la quantité de piastres que Perico avait su m'arracher était assez considérable pour me donner fort à réfléchir. J'étais fermement résolu à en finir avec des leçons si coûteuses, quand je vis un matin entrer chez moi fray Serapio, le digne moine qui m'avait fait connaître Perico.

— Je viens vous chercher, me dit le franciscain, pour vous mener aux taureaux de la place de Necatitlan; il y a une *jamaïca* et un *monte Parnaso* qui rendront la course des plus piquantes.

— Qu'est-ce qu'une *jamaïca* et un *monte Parnaso?*

— Vous le saurez tout à l'heure; partons, car onze heures vont sonner, et nous arriverons à peine à temps pour nous bien placer.

Je n'avais jamais su résister à l'attrait d'une course de taureaux, et je trouvais dans la compagnie de fray Serapio l'avantage de traverser en sûreté les faubourgs qui entourent Mexico d'une formidable ceinture. Dans celui surtout qui avoisine la place de Necatitlan, il est presque toujours dangereux de se hasarder avec un habit européen, et ce n'était jamais sans un certain malaise que je le traversais seul. Le capuchon du moine allait servir d'égide au frac parisien. J'acceptai avec empressement l'offre de fray Serapio, et nous partîmes. Pour la première fois je contemplai d'un œil tranquille ces rues sales sans trottoirs ni pavés, ces maisons noirâtres fendues et lézardées, berceau et refuge des bandits qui infestent les chemins et pillent souvent même les habitations de la ville. Une multitude de léperos borgnes, couturés, cicatrisés par le couteau, buvaient, sifflaient, criaient dans les tavernes, drapés dans leurs draps de coton souillés ou dans leurs *frazadas* (1) à jour. Des femmes à peine vêtues d'affreux haillons se tenaient sur le seuil des maisons au milieu d'enfans nus qui se roulaient dans la fange en poussant des cris aigus. En traversant ces hideux repaires, effroi de la police, le juge criminel récite une oraison, l'alcade se signe, le *corchete* (recors) et le régidor se font petits, l'honnête homme frissonne; mais le moine y passe le front haut, le sourire aux lèvres, et le frôlement de sa sandale y est plus respecté que le bruit du sabre d'un *celador;* souvent même, comme des tigres apprivoisés qui reconnaissent leur maître, les bandits se découvrent sur son passage et viennent baiser sa main.

La place de Necatitlan présentait un spectacle bizarre et nouveau pour moi. D'un côté, le soleil versait d'insupportables clartés sur les *palcos de sol* (2), et derrière les couvertures, les *rebozos* étendus pour donner de l'ombre, la populace, échafaudée en pyramides hurlantes,

(1) Couverture de laine commune et distincte en cela du *sarape*.

(2) On nomme ainsi les loges de la partie du cirque exposée au soleil.

se livrait à un abominable concert de cris et de sifflemens. Du côté de l'ombre, les plumets des officiers, les châles de soie aux couleurs variées, formaient un coup d'œil qui consolait en quelque sorte le regard attristé par la misère et la nudité des loges exposées au soleil. J'avais vu cent fois ce spectacle, j'avais vu cette foule fatiguée, mais non rassasiée de carnage, lorsque vers le soir, à la fin des courses, les gosiers épuisés ne laissaient plus échapper que de rauques exclamations, lorsque le soleil dardait de longs rayons à travers les planches mal jointes de l'amphithéâtre, lorsque l'odeur du sang attirait au-dessus du cirque des bandes de vautours affamés; mais je n'avais jamais vu l'arène même transformée comme elle l'était ce jour-là. De nombreuses armatures de bois remplissaient toute l'enceinte consacrée d'ordinaire aux courses; revêtus d'herbe, de fleurs et d'odorantes ramées, ces échafaudages ne présentaient qu'une vaste salle de verdure, qu'une sorte de frais bosquet avec ses avenues mystérieuses, ses ruelles ménagées pour la circulation. Les cabanes disposées sous ce bosquet étaient autant d'asiles ouverts à la gastronomie mexicaine, autant de cuisines ou de *puestos* (1) d'eaux fraîches. Dans les cuisines, c'était, comme toujours, ce luxe extravagant de ragouts sans nom à base de piment, de feu et de graisse de porc; dans les *puestos* brillaient, au milieu des fleurs, des verres gigantesques remplis de boissons rouges, vertes, jaunes, bleues. La populace des *palcos de sol* s'enivrait à longs traits de l'odeur nauséabonde de la graisse, tandis que d'autres plus heureux, assis dans cet élysée improvisé, savouraient sous des tonnelles de verdure la chair du canard sauvage des lagunes.

— Voilà, me dit le franciscain en me montrant du doigt les nombreux convives attablés dans l'arène, voilà ce qu'on appelle une *jamaïca*.

— Et ceci, comment l'appelez-vous? dis-je à mon compagnon en lui désignant un arbre de quatre à cinq mètres de haut, planté avec toutes ses feuilles au milieu de l'arène, et tout pavoisé de grossiers mouchoirs de couleur qui flottaient à chacune de ses branches.

— Ceci est le *monte Parnaso*, me répondit le franciscain.

— Aurions-nous par hasard une ascension de poètes?

— Non, mais de léperos et des moins lettrés, ce qui sera beaucoup plus divertissant.

Comme le moine me faisait cette réponse, qui ne m'instruisait qu'à demi, les cris de *toro! toro!* vociférés par la galerie que le soleil dévorait, devinrent de plus en plus bruyans; les cuisines, les *puestos* d'eaux rafraîchissantes furent désertés en un clin d'œil; les déjeuners furent subitement interrompus, et les débris des vertes cabanes jonchèrent le

(1) *Puesto*, boutique en feuillages.

sol de l'arène sous le choc impétueux d'une bande de léperos qui se laissèrent glisser, à l'aide de leurs couvertures, des loges les plus élevées dans l'enceinte. Parmi ces forcenés qui hurlaient, gambadaient en détruisant les frêles cabinets de verdure, je ne fus pas surpris de retrouver mon ancien ami Perico. Sans lui, la fête n'eût pas été complète. Le *monte Parnaso*, avec ses foulards de coton, s'élevait seul au milieu des débris de toute espèce qui encombraient l'arène, et devint bientôt le point unique des regards et des efforts de cette populace. Tous essayèrent d'y grimper à l'envi pour s'emparer des foulards qu'ils convoitaient; mais, comme il arrive toujours, les efforts des uns paralysaient les efforts des autres, et l'arbre restait debout sans qu'aucun des prétendans pût en embrasser la circonférence. Au même instant, la trompette retentit dans la loge de l'alcade, la porte du *toril* s'ouvrit et donna passage au plus magnifique taureau que les *haciendas* voisines eussent pu fournir. Malheureusement pour les assistans, qui comptaient voir les léperos aux prises avec un ennemi plus redoutable, le taureau était un *embolado* (1). Les *lauréats* du *monte Parnaso* montrèrent néanmoins quelque hésitation et jetèrent du côté du toril un regard effrayé. Le taureau, après avoir hésité lui-même, se dirigea au galop vers l'arbre toujours debout. Quelques léperos s'enfuirent, et les autres, délivrés de cette concurrence, purent s'élancer les uns après les autres sur les branches du monte Parnaso. Une catastrophe était imminente; le taureau, arrivé au pied de l'arbre qui abritait les léperos, donnait dans le tronc des coups de corne redoublés. Sous le poids dont les branches étaient chargées, l'arbre s'inclina bientôt de côté; enfin, au moment où Perico faisait une ample moisson de foulards, il s'inclina davantage et s'abattit, entraînant dans sa chute une grappe hideuse de corps entrelacés. Des rires frénétiques, des applaudissemens enthousiastes éclatèrent parmi les douze mille spectateurs qui garnissaient les gradins et les loges, à l'aspect des malheureux qui, meurtris, éclopés, cherchaient à se dégager de leurs étreintes mutuelles et des branchages dans lesquels ils étaient enchevêtrés. Le taureau vint ajouter à la confusion en égrenant à coups de corne cette noire guirlande, et j'eus la douleur de voir l'infortuné Perico, lancé à dix pieds en l'air, retomber dans un état d'immobilité qui m'ôtait tout espoir de continuer jamais sous un maître si habile mes études encore bien incomplètes sur la vie mexicaine.

Au même instant où Perico était emporté à grand'peine hors de l'enceinte, cent voix s'élevèrent pour appeler un prêtre. Fray Serapio se tapit à ce moment dans un angle de la loge; mais, quoi qu'il en eût, il ne put esquiver le devoir que lui imposait la volonté du peuple. Il se

(1) C'est-à-dire avec une boule à l'extrémité de chaque corne. Dans toutes les courses, c'est le taureau consacré à la populace.

leva donc avec une gravité qui dissimulait aux yeux du public son vif désappointement, et me dit tout bas :

— Suivez-moi, vous passerez pour médecin.

— Vous plaisantez? lui dis-je.

— Non, parbleu! si le drôle n'est pas tout-à-fait mort, il aura un médecin et un confesseur de la même force.

J'accompagnai le moine avec une gravité pour le moins égale à la sienne, et, pendant que nous descendions les escaliers du cirque, les éclats de rire et les vivats de la foule nous prouvèrent que le public de l'*ombre*, comme celui du *soleil*, avait déjà oublié un incident aussi ordinaire. Nous fûmes introduits dans une petite pièce sombre pratiquée au milieu des couloirs du rez-de-chaussée. Dans un coin de cette pièce, on venait de déposer l'infortuné Perico, qu'on avait au préalable débarrassé de ses foulards. Puis, moitié par respect pour l'église et la faculté si dignement représentées l'une et l'autre, moitié par le désir de ne pas perdre le spectacle de la course, les assistans nous laissèrent seuls. Le lépero, la tête appuyée contre la cloison et ne donnant aucun signe de vie, était assis plutôt que couché; ses bras pendans, sa figure d'une pâleur cadavéreuse, indiquaient que, si la vie n'avait pas abandonné ce corps inerte, il ne devait plus en rester qu'une bien faible étincelle. Nous nous regardâmes, le franciscain et moi, aussi embarrassés l'un que l'autre de notre rôle.

— Je crois, dis-je au moine, que vous pouvez à tout hasard lui donner l'absolution.

— *Absolvo te*, dit fray Serapio en poussant rudement du pied le lépero, qui parut enfin sensible à cette marque d'intérêt, et qui murmura en ouvrant à demi les yeux :

— Je crois en Dieu le père, le fils et le saint.... Ah! les coquins m'ont enlevé mes foulards.... *Señor padre!* je suis un homme mort.

— Pas encore, mon fils, lui répondit le moine; mais peut-être ne te reste-t-il que peu de temps pour confesser tes péchés, et tu ne feras pas mal d'en profiter pour que je puisse t'ouvrir à deux battans les portes du ciel. Je te préviens que je suis pressé.

— La course n'est donc pas finie? dit naïvement le pauvre Perico. Mais je crois qu'à tout prendre, continua-t-il en se tâtant, je suis peut-être moins mal que vous ne pensez.

Puis, m'apercevant, Perico ferma les yeux, comme s'il se fût senti de nouveau défaillir, et reprit d'une voix éteinte :

— Au fait, je me sens mal..., très mal, et, s'il vous plaît d'écouter ma confession, j'aurai bientôt fini.

— Commence donc, mon fils.

Le moine s'accroupit près du malade, qui, du reste, ne portait aucune trace extérieure de blessure. Otant son large chapeau gris, Perico

se pencha à l'oreille du moine, et je m'écartai pour ne pas interrompre le lépero, qui commença ainsi :

— Je m'accuse d'abord, mon père, d'avoir répondu par la plus noire ingratitude aux prévenances du cavalier que voici, en le mettant à contribution aussi souvent que j'ai pu le faire, et... cependant moins que je ne l'aurais désiré, ce dont je le prie de ne pas me conserver rancune, car dans le fond... je lui étais tendrement attaché.

Je m'inclinai en signe d'assentiment.

— Je m'accuse aussi, mon père, d'avoir dérobé la montre en or du juge criminel Sayosa la dernière fois que je comparus devant lui.

— Comment cela, mon fils?

— Le seigneur Sayosa eut l'imprudence de vouloir regarder l'heure devant moi et de faire un geste de surprise en se plaignant d'avoir oublié chez lui sa montre en or et sa chaîne. Je me dis dès-lors que, si je n'étais pas pendu, il y avait un bon coup à faire. Ignorant le sort qui m'était réservé, je donnai le mot d'ordre à un mien ami qu'on élargissait à l'instant même. Il faut vous dire que le seigneur juge avait un faible bien connu pour le dindon...

— Je ne te comprends pas, mon fils.

— Vous allez me comprendre. Mon compère acheta un dindon superbe et courut le présenter à la femme du seigneur Sayosa, en lui disant que son mari l'avait chargé de lui offrir cette belle bête; le seigneur juge la priait en même temps, ajouta mon ami, de remettre au porteur la chaîne et la montre en or qu'il avait oubliées chez lui. Ce fut ainsi que la montre...

— Ceci est grave, mon fils.

— J'ai fait pis encore, mon père : le lendemain j'ai volé à la femme du juge pendant que son mari était en séance...

— Quoi? mon fils.

— Le dindon, mon père. Vous concevez, on n'aime pas à perdre, murmura Perico d'une voix dolente. Le moine contint à grand' peine un accès d'hilarité causé par la révélation du lépero.

— Et quel motif, mon fils, reprit-il d'une voix mal affermie, t'avait conduit devant le seigneur juge criminel Sayosa?

— Une bagatelle : je m'étais engagé à servir, moyennant quelques écus, la vengeance d'un habitant de cette ville (le nom ne fait rien à l'affaire). On me fit voir l'homme que je devais frapper. C'était un jeune et beau cavalier, reconnaissable surtout à une longue et mince cicatrice qui se dessinait très distinctement au-dessus du sourcil droit. Je m'embusquai à la porte d'une certaine maison où cet homme allait d'habitude tous les soirs après l'oraison. Je le vis en effet entrer dans la maison qui m'avait été signalée. La nuit tombait, et j'attendis. Deux heures se passèrent; il n'y avait plus personne dans la rue, devenue

silencieuse, et celui que j'attendais ne sortait pas. Il me prit envie de voir ce qui pouvait le retenir si long-temps. L'appartement était au rez-de-chaussée; je regardai donc à travers les barreaux d'une fenêtre qu'on avait laissée entr'ouverte, sans doute à cause de l'extrême chaleur...

Perico, soit par faiblesse, soit pour tout autre motif, semblait, en continuant sa confession, ne céder qu'avec répugnance à l'ascendant exercé sur lui par fray Serapio : on eût dit un de ces somnambules qui ne dévoilent leur pensée qu'à regret sous le fluide magnétique qui les domine. J'interrogeai le moine du regard pour savoir si je devais m'éloigner; un coup d'œil me retint à ma place.

— Au-dessous d'une image des saintes ames, continua Perico, sommeillait une vieille femme enveloppée jusqu'aux yeux de son *rebozo*. Le beau cavalier, que je reconnus, était assis sur un canapé. Agenouillée devant lui, la tête appuyée sur ses genoux, une femme jeune et belle semblait, les yeux levés sur lui, s'enivrer d'une amoureuse contemplation. Le jeune homme effeuillait une rose rouge qui s'épanouissait dans la conque transparente d'un peigne d'écaille que des tresses de cheveux retenaient sur la tête inclinée devant lui. Je compris pourquoi le temps lui paraissait si court. Peut-être le mouvement de compassion que j'éprouvai me sera-t-il compté là-haut pour quelque chose, car je me sentis tout triste d'avoir à couper le fil d'un si doux roman.

— Tu l'as donc tué, malheureux? s'écria le moine.

— Je m'assis dans l'ombre sur le trottoir en face de la maison. J'étais ému, le découragement m'avait pris, si bien que je m'endormis à mon poste. Le bruit d'une porte qui s'ouvrait m'arracha à mon assoupissement; un homme sortit. Je me dis alors qu'une parole devait être sacrée, que ce n'était pas le moment d'écouter ma sensibilité naturelle, et je me levai. Une seconde après, j'étais sur les talons de l'inconnu. Les sons d'un piano se firent entendre presque en même temps derrière la fenêtre qui s'était refermée. On sentait que le bonheur devait doubler l'agilité des doigts qui parcouraient le clavier. — Pauvre femme! me dis-je, ton amant va mourir, et tu chantes! — Je frappai... l'homme tomba...

Le sensible Perico se tut et soupira.

— Le chagrin m'avait-il troublé la vue? reprit-il après un court silence. Un rayon de lune éclaira en ce moment la figure de celui que j'avais frappé. Ce n'était pas mon homme. J'en fus, ma foi, content; j'avais été payé pour tuer, j'avais tué, et, ma conscience tranquillisée à cet égard, je me mis en devoir de couper une mèche des cheveux de l'inconnu, afin de pouvoir rapporter à celui qui me payait un signe quelconque de l'accomplissement de ma mission. Tous les cheveux se ressemblent, me disais-je. Je me trompai encore; l'homme que j'avais tué

était un Anglais; il avait les cheveux rouges comme un piment mûr. Le beau cavalier vivait. Alors, dans mon désappointement, je blasphémai le saint nom de Dieu, et c'est ce dont je m'accuse, mon père.

Perico se frappa la poitrine, tandis que le franciscain lui représentait toute la noirceur de ce dernier crime en passant très légèrement sur le premier, car la vie d'un homme, d'un Anglais hérétique surtout, est d'un poids bien léger aux yeux de la classe la moins éclairée de la nation mexicaine, dont le moine et le lépero m'offraient deux types fort distincts. Fray Serapio termina son homélie en administrant à la hâte à Perico une absolution dans un latin digne des comédies de Molière; puis il reprit en bon espagnol :

— Maintenant il ne te reste plus qu'à demander pardon à ce cavalier de l'avoir mis trop fréquemment à contribution, ce qu'il te pardonnera volontiers, vu l'impossibilité où tu es de recommencer de long-temps.

Le lépero se tourna vers moi, et, de l'air le plus languissant qu'il put prendre :

— Je suis un grand pécheur, me dit-il, et je ne me croirai tout-à-fait absous que si vous daignez me pardonner les tours indignes que je vous ai joués. Je vais mourir, seigneur cavalier, et je n'ai pas de quoi me faire enterrer. Ma femme doit être avertie à l'heure qu'il est, et ce serait un grand soulagement pour elle, si elle trouvait dans ma poche quelques piastres pour payer mon linceul. Dieu vous les rendra, seigneur français.

— Au fait, dit le moine, vous ne pouvez guère refuser cette faveur à ce pauvre diable, et ce sont les dernières piastres qu'il vous coûtera.

— Dieu le veuille! dis-je sans penser que je faisais presque un souhait homicide, et je vidai ma bourse dans la main que me tendait Perico, qui ferma les yeux, laissa tomber sa tête à la renverse, et ne parla plus.

— *Requiescat in pace!* dit fray Serapio; la course doit être bien avancée, et je n'ai plus rien à faire ici.

Nous sortîmes. — Après tout, me disais-je en m'éloignant du cirque, je n'avais pas encore obtenu du Zaragate des confidences aussi curieuses. Une telle confession me dédommageait amplement du mécompte que m'avaient causé mes premières relations avec ce singulier personnage. D'ailleurs, cette leçon était la dernière que devait me donner le lépero, et à cette pensée je ne pouvais me défendre d'un peu de pitié pour lui. J'avais tort cependant, comme on va le voir, de croire tous mes comptes réglés avec mon maître Perico.

II. — L'ALAMEDA. — LE PASEO DE BUCARELI.

Il est peu de villes au Mexique qui ne possèdent leur *alameda* (1), et, comme il convient à la capitale d'une république ou d'un royaume, celle de Mexico est sans contredit la plus belle. Une promenade de ce genre manque à Paris. Hyde-Park à Londres est celle qui s'en rapproche le plus. L'Alameda de Mexico forme un carré long, entouré d'une muraille à hauteur d'appui, qui longe un fossé profond, dont les eaux bourbeuses, aux exhalaisons fétides, déparent ce lieu de plaisance, irréprochable du reste. Une grille, à chacun des angles, donne passage aux voitures, aux cavaliers et aux piétons. Des peupliers, des frênes et des saules forment un berceau de verdure au-dessus de la chaussée principale, destinée aux chevaux et aux voitures, qui roulent et galopent silencieusement sur un terrain uni. Des allées qui convergent à de grands centres communs, ornés de fontaines aux eaux jaillissantes, interposent leurs massifs de myrtes, de rosiers et de jasmins entre les voitures et les promeneurs à pied, dont l'œil peut suivre, à travers ces ombrages embaumés, des équipages luxueux, des chevaux pleins d'ardeur dans leurs évolutions répétées autour de l'Alameda. Le bruit des roues, étouffé par le sable des allées, arrive à peine à l'oreille, mêlé au murmure des jets d'eau, à la brise parfumée qui frémit dans une verdure éternelle et toujours jeune, aux bourdonnemens des abeilles et des colibris. Les carrosses dorés se croisent, dans une circulation incessante, avec les voitures européennes, et les splendides harnachemens des chevaux mexicains ressortent dans tout leur éclat à côté de la selle anglaise, qui paraît bien mesquine au milieu de ce luxe vraiment oriental. Les femmes du monde ont quitté à l'heure de la promenade la *saya* et la mantille pour revêtir des costumes en arrière de six mois sur les dernières modes parisiennes. Nonchalamment étendues sur les coussins des voitures, elles laissent reposer dans une chaussure souvent, hélas! trop négligée ce pied qui fait leur orgueil et l'admiration des Européens. Heureusement les glaces baissées ne laissent entrevoir que leur diadème de noirs cheveux rehaussés de fleurs naturelles, leur séduisant sourire, leurs gestes, où la vivacité s'unit si gracieusement à la nonchalance. L'éventail s'agite, et parle aux portières son mystérieux langage. La foule des promeneurs à pied ne présente pas un spectacle moins piquant; seulement l'Europe mêle en moins grand nombre ses tristes costumes aux costumes bariolés de l'Amérique.

Après un certain nombre de tours, les voitures abandonnent l'Alameda, les cavaliers suivent les voitures; toute cette foule passe indifférente devant une fenêtre grillée, qui donne sur le trottoir qu'il faut

(1) *Alameda*, littéralement, lieu planté de peupliers, *alamos;* nom générique des promenades publiques.

longer pour gagner une promenade nommée le *Paseo* de Bucareli (1). On ne devinerait guère quelle hideuse exposition ces grilles rouillées protégent chaque jour, à deux pas de la plus brillante promenade de Mexico : cette fenêtre est celle de la morgue où l'on expose les cadavres. La sollicitude de la justice ne commence que de ce moment, et ces cadavres d'hommes et de femmes sont jetés là pêle-mêle, à moitié nus, encore sanglans; chaque jour, cette morgue a des hôtes nouveaux! Quant au Paseo, voisin du funèbre édifice, il n'étale pour tous ornemens qu'une double rangée d'arbres, des bancs de pierre destinés aux promeneurs à pied, et trois fontaines surchargées de détestables statues allégoriques. De ce lieu, on découvre le même paysage que du haut de la cathédrale : ce sont encore les deux pics neigeux des volcans avec leurs panaches de nuages, les sierras nuancées de tons violets, et, à leur pied, les façades blanches de quelques haciendas, des champs de maïs entrevus à travers les arches d'aqueducs gigantesques, enfin quelques dômes d'églises et de châteaux presque toujours noyés, à l'heure où les promeneurs fréquentent le Paseo, dans les vapeurs lumineuses du soir.

C'était le soir aussi, le soir du jour où j'avais assisté à la course de taureaux, que je m'étais mêlé à la foule des oisifs qui couvre ordinairement l'espace compris entre le Paseo et l'Alameda. La nuit commençait à le disputer au jour; les réverbères allaient s'allumer, les promeneurs à pied et en voiture regagnaient rapidement leurs demeures. C'était un dimanche. Bruyamment répétés par les cloches sans nombre des églises et des couvens, les tintemens de l'*Angelus* dominaient le bourdonnement de la foule, dont une partie s'arrêtait avec respect, et dont une autre se précipitait comme un torrent qu'aucun obstacle ne peut retenir. Le jour, qui jetait ses dernières lueurs à travers les grilles de la morgue, n'éclairait plus que faiblement les victimes qui gisaient pêle-mêle sur un lit de maçonnerie maculé de larges plaques de sang. En vain repoussées par des soldats qui les envoyaient pleurer plus loin, des femmes se lamentaient devant les barreaux et poussaient des cris de douleur. Leurs cris ameutaient les passans; les uns les plaignaient, les autres se contentaient de les regarder curieusement. Agenouillé près des grilles de la morgue, la tête découverte et tenant la bride d'un cheval richement caparaçonné, un homme récitait dévotement ses oraisons. A son costume, il était facile de reconnaître qu'il appartenait à la classe aisée des habitans de *Tierra Afuera* (2), qui repoussent avec un égal dédain les modes et les idées de l'Europe. Cet équipement pittoresque s'alliait bien du reste à des traits mâles

(1) Du nom du vice-roi qui en dota la ville.

(2) Pays du dehors, par contraste avec ceux qu'en Sonora et sur les frontières on appelle *Tierra Adentro*, pays du dedans.

et pleins de distinction. Au-dessus du sourcil droit de l'inconnu, une longue et mince cicatrice se dessinait en blanc sur son front découvert. C'était, sans nul doute, le beau jeune homme dont Perico m'avait le matin même fait le portrait. Rendait-il grace à Dieu de l'avoir arraché au danger, ou le remerciait-il d'aimer et d'être aimé? La question resta douteuse pour moi, et d'ailleurs les dévotions qui donnaient matière à ces conjectures furent subitement interrompues. Effrayé par le bruit des voitures, un cheval rebelle aux efforts de son cavalier vint heurter violemment l'échelle au haut de laquelle un *sereno* allumait un réverbère suspendu aux murs de la caserne de La Acordada. Le sereno tomba d'une hauteur de quinze pieds, et resta sans mouvement sur le pavé. Il me serait facile de décrire la stupeur du malencontreux cavalier à la vue du sereno privé de connaissance et peut-être mortellement blessé, car ce cavalier, il faut bien le dire, c'était moi; mais j'aime mieux raconter ce qui s'ensuivit.

On connaît les habitudes bienveillantes de la populace des grandes villes à l'endroit de ceux qui par malheur commettent d'aussi tristes maladresses. Pourtant on ne se rend peut-être pas un compte bien exact de l'attitude d'une pareille populace au Mexique, surtout vis-à-vis d'un étranger qui n'est pour elle qu'un ennemi naturel. Contenu, malgré sa fougue, au milieu d'un flot pressé de léperos qui ne délibéraient que sur le genre de supplice à infliger à l'auteur désolé d'un pareil crime, mon cheval n'était pour moi d'aucune ressource, et je me surpris un instant à envier le sort du sereno insensible du moins aux atteintes de cette multitude, qui le foulait aux pieds sans prendre de lui nul souci. Fort heureusement le hasard m'envoya deux auxiliaires sur l'un desquels au moins j'étais loin de compter. Le premier fut un alcade qui, escorté de quatre soldats, se fit jour jusqu'à moi, et me dit qu'à ses yeux j'étais convaincu d'avoir causé la mort d'un citoyen mexicain. Je m'inclinai silencieusement. D'après les ordres du magistrat, on chargea le corps du sereno toujours immobile sur un *tapestle* (espèce de brancard) tenu en réserve dans la caserne pour des cas semblables; puis, m'invitant poliment à descendre de cheval, l'alcade m'enjoignit de suivre à pied le brancard jusqu'au palais, d'où je me trouverais tout naturellement à deux pas de la prison. Je n'eus garde, on le pense bien, de céder sur-le-champ à cette invitation; j'essayai de démontrer à l'alcade que le cas exceptionnel où je me trouvais n'autorisait nullement une pareille procession judiciaire. Malheureusement l'alcade était, comme presque tous ses pareils, doué d'une ténacité à toute épreuve, et à tous mes raisonnemens il ne répondit qu'en insistant de plus belle sur le respect dû à la coutume. Je songeai alors à chercher parmi les assistans quelqu'un qui voulût bien me servir de caution, et tout naturellement mes regards se portèrent sur l'endroit où j'avais remarqué

le cavalier agenouillé qui, à la première vue, m'avait inspiré un si profond intérêt; mais le cavalier avait disparu. Allais-je donc être forcé de me soumettre à l'odieuse formalité exigée par l'alcade? C'est à ce moment que le hasard m'envoya le second auxiliaire dont j'ai parlé. Le nouveau personnage qui vint s'interposer entre l'alcade et moi était très majestueusement drapé d'un manteau de drap de Queretaro, couleur olive, dont un pan relevé cachait presque entièrement sa figure. A travers les nombreuses déchirures du manteau, on pouvait apercevoir une veste d'un drap non moins équivoque. Arrivé devant l'alcade, après avoir, non sans peine, fendu la foule, ce personnage passa le bras à travers un des trous de son manteau, et put ainsi, sans déranger les plis de sa cape, porter la main au débris de chapeau qui couvrait sa tête. Il se découvrit courtoisement, tandis que dans sa chevelure noire et hérissée restaient accrochés quelques cigarettes, un billet de loterie et une image de la miraculeuse vierge de Guadalupe. Je ne fus pas médiocrement surpris en reconnaissant dans ce respectable bourgeois mexicain mon ami Perico, que je croyais mort et à la veille d'être enterré.

— Seigneur alcade, dit Perico, ce cavalier a raison. C'est involontairement qu'il a commis ce meurtre, il ne doit donc pas être confondu avec les malfaiteurs ordinaires, et d'ailleurs je suis ici pour le cautionner, car j'ai l'honneur de le connaître intimement.

— Et qui te cautionne, toi? demanda l'alcade.

— Mes antécédens, reprit modestement le Zaragate.... et ce cavalier, ajouta-t-il en me désignant.

— Mais puisque c'est toi qui le cautionnes?

— Eh bien! je cautionne ce cavalier, ce cavalier me cautionne, ce sont donc deux cautions pour une, et votre seigneurie ne peut pas mieux rencontrer.

J'avoue que, placé entre la justice de l'alcade et la fatale protection de Perico, j'hésitai un instant. De son côté, l'alcade ne semblait guère convaincu par le syllogisme que Perico venait de lui lancer avec une si triomphante assurance. Je crus devoir alors terminer le débat en me penchant à l'oreille de l'alcade et en lui donnant mon adresse à voix basse.

— Eh bien! reprit-il en se retirant, j'accepte la caution de votre ami à la cape olive, et je me rends de ce pas à votre domicile, où je compte vous trouver.

L'alcade et les soldats s'étaient éloignés; la foule restait aussi compacte et toujours menaçante, mais un sifflement aigu et deux ou trois gambades eurent bientôt fait reconnaître Perico des gens de sa caste, qui se rangèrent avec empressement devant lui. Le lépero prit alors mon cheval par la bride, et je m'éloignai ainsi de ces groupes sinistres, fort inquiet

sur le dénoûment de mon aventure, et fort triste surtout du malheureux événement qui en avait été l'origine.

— Comment se fait-il que je vous trouve si bien portant? dis-je à mon guide quand j'eus recouvré un peu de sang-froid. J'avoue que je croyais vos affaires dans ce monde à jamais terminées.

— Dieu a fait un miracle en faveur de son serviteur, reprit Perico, et il leva dévotement les yeux au ciel; mais on dirait, seigneur cavalier, que ma résurrection vous contrarie. Vous concevez du reste que, malgré tout mon désir de vous être agréable...

— Nullement, Perico, nullement, je suis enchanté de vous revoir en vie; mais comment s'est opéré ce miracle?

— Je n'en sais rien, reprit gravement le lépero; seulement il s'est accompli assez rapidement pour que j'aie pu reprendre ma place parmi les spectateurs de la course, et même tenter une dernière ascension. Je venais d'être confessé et absous à neuf, c'était une occasion unique de risquer ma vie sans exposer mon ame; j'ai voulu en profiter, et cela m'a porté bonheur, car, cette fois, en dépit du taureau qui m'a soulevé sur ses cornes, je suis retombé sur mes jambes, au grand contentement du public, qui a fait pleuvoir sur moi les réaux et les demi-réaux. Alors, me trouvant, grace à vous surtout, la bourse assez bien garnie, j'ai pensé à satisfaire mes goûts pour la toilette, et je suis allé au *baratillo* faire emplette de ce costume, qui me donne un air fort respectable. Vous avez vu avec quelle considération l'alcade m'a traité. Il n'y a rien de tel que d'être bien vêtu, seigneur cavalier!

Je vis clairement que le drôle m'avait joué une fois de plus, et que sa feinte agonie, comme sa confession, n'avait été pour lui qu'un excellent moyen de me tirer quelques piastres. J'avoue néanmoins que ma colère fut désarmée en ce moment par la dignité comique avec laquelle le lépero se pavanait dans son manteau troué, tout en me tenant ces étranges discours. Je ne songeai qu'à me débarrasser d'une compagnie qui me devenait importune, et je me contentai de dire en souriant à Perico :

— Si je compte bien, les maladies de vos enfans, l'accouchement de votre femme, votre linceul, m'ont coûté à peu près une centaine de piastres; vous faire remise du tout, ce sera, j'aime à le croire, payer assez généreusement le service que vous venez de me rendre. De ce pas donc je regagne mon domicile, et je vous renouvelle mes remerciemens.

— Votre domicile, seigneur cavalier! y pensez-vous! s'écria Perico, mais, à l'heure qu'il est, votre maison doit être cernée par la force armée; on vous cherche chez tous vos amis; vous ne savez pas à quel alcade vous avez affaire?

— Vous le connaissez donc?

— Je connais tous les alcades, seigneur cavalier, et ce qui prouve

combien je mérite peu le surnom qu'on me donne, c'est que tous les alcades ne me connaissent pas; mais, de tous ses pareils, celui qui vous poursuit maintenant est le plus fin, le plus rapace, le plus diabolique.

Bien que j'eusse quelque raison de trouver ce portrait exagéré, je me sentis un moment ébranlé dans ma résolution. Puis Perico me représenta, en termes vraiment pathétiques, le bonheur que sa femme et ses enfans éprouveraient à voir leur bienfaiteur venir leur demander un asile pour la nuit. Ayant à choisir entre deux protecteurs également intéressés, je me laissai convaincre par celui dont l'avidité avait les moins tristes dehors; je me décidai à suivre de nouveau le lépero.

Cependant la nuit avançait; nous traversions des ruelles suspectes, des carrefours déserts, des rues inconnues pour moi et remplies d'une formidable obscurité. Les serenos devenaient de plus en plus rares; je me sentais entraîné vers le fond de ces faubourgs où la justice n'ose pas pénétrer, et j'étais sans armes, à la merci d'un homme dont j'avais entendu l'épouvantable confession. Jusqu'alors le Zaragate, je l'avoue, ne m'avait guère paru trancher beaucoup par ses crimes si effrontément avoués sur une population démoralisée par l'ignorance, la misère et les guerres civiles; mais, à cette heure et au milieu de ce dédale de sombres ruelles, au milieu du silence de la nuit, mon imagination prêtait à cette figure picaresque de fantasques et colossales dimensions. La position était critique : abandonner brusquement un pareil guide, dans ces quartiers perdus, était dangereux; le suivre ne l'était pas moins.

— Mais où diable demeurez-vous? demandai-je à Perico.

Le lépero se gratta la tête pour toute réponse; j'insistai.

— A dire vrai, reprit-il enfin, n'ayant pas de domicile fixe, je demeure un peu partout.

— Et votre femme, et vos enfans, et cet asile que vous m'offriez?

— J'avais oublié, reprit imperturbablement le Zaragate, que j'avais envoyé hier ma femme et mes enfans à... à Queretaro, mais quant à un asile...

— Est-ce à Queretaro que vous me l'offrez aussi? demandai-je à Perico, reconnaissant trop tard que la femme et les enfans de cet honnête personnage étaient aussi imaginaires que son domicile.

— Quant à un asile, reprit Perico avec la même impassibilité, vous partagerez celui que les ressources de mon imagination vont me procurer, et que je sais trouver quand mes moyens ne me permettent pas de louer un domicile, car le ciel ne nous envoie pas tous les jours des courses de taureaux et d'autres aubaines semblables... Tenez, ajouta-t-il en me montrant du doigt une lueur vacillante et lointaine qu'on voyait se refléter sur le trottoir de granit, voilà peut-être notre affaire.

Nous avançâmes vers la lueur qui brillait au loin, et je pus bientôt reconnaître qu'elle s'échappait de la lanterne d'un sereno. Drapé dans

un manteau jaunâtre qui n'était guère en meilleur état que celui de Perico, le gardien de nuit, accroupi sur le trottoir, semblait suivre d'un regard mélancolique les grands nuages qui traversaient le ciel. A notre approche, il resta immobile dans son indolente attitude.

— Holà! l'ami, lui demanda le Zaragate, n'avez-vous pas connaissance dans le quartier de quelque *velorio*?

— Oui, parbleu! d'ici à quelques *cuadras* (pâtés de maisons) et près du pont de l'Ejizamo, vous en trouverez un, à telle enseigne que si je ne craignais quelque ronde du seigneur régidor, ou si je trouvais quelque brave garçon qui voulût prendre mon manteau et garder ma lanterne, j'irais moi-même à la fête.

— Bien obligé, dit courtoisement Perico; nous allons profiter du renseignement.

Le sereno jeta un regard d'étonnement sur mon costume, qui jurait singulièrement avec celui de Perico.

— Les pareils de ce seigneur cavalier ont peu l'habitude de fréquenter ces réunions, dit l'homme de police.

— C'est un cas de force majeure; ce seigneur a contracté une dette qui l'oblige à ne pas retourner ce soir chez lui.

— C'est différent, dit le sereno; il y a des dettes qu'on n'aime à payer que le plus tard possible. — Et, prêtant l'oreille aux sons d'une horloge lointaine, le gardien de nuit, sans plus s'occuper de nous, cria d'une voix lugubre :

— Il est neuf heures, et le temps est orageux.

Puis il reprit sa première attitude, tandis que des voix lointaines de serenos lui répondaient successivement dans le silence de la nuit.

Je me remis mélancoliquement à marcher derrière Perico, suivi de mon cheval que je menais en laisse, car les règlemens de police interdisent, après l'oraison, de parcourir les rues de Mexico à cheval, et je n'étais nullement disposé à avoir de nouveau maille à partir avec les alcades. L'avouerai-je? ce qui me décidait en ce moment à ne pas me séparer de mon guide, c'était ma curiosité, que ses paroles venaient de mettre en éveil. Je voulais savoir ce que pouvait être un *velorio*, et cet amour de l'imprévu, qui trouve tant d'occasions de se satisfaire au Mexique, venait une fois encore m'arracher à mes ennuis.

Nous n'avions pas marché dix minutes que, selon le renseignement du sereno, nous avions atteint un pont jeté sur un étroit canal. Des maisons crevassées baignaient leur pied verdâtre dans une eau grasse et bourbeuse. Une lampe, qui se consumait tristement devant un *retablo* des ames du purgatoire, jetait des reflets livides sur cette eau stagnante. Sur les *azoteas* (terrasses), des chiens de garde hurlaient après la lune, tantôt cachée, tantôt encadrée seulement par un mobile rideau de nuages, car nous étions dans la saison des pluies. Sauf ces lugubres ru-

meurs, tout était silencieux là comme dans les autres quartiers que nous venions de traverser. Les fenêtres d'un premier étage, assez vivement éclairées en face du tableau des ames du purgatoire, tranchaient seules sur cette double rangée de sombres masures. Perico frappa à la porte de la maison illuminée. On tarda quelque temps à venir; enfin la porte s'ouvrit, mais à demi, un des ventaux étant retenu, selon l'usage, par une chaîne de fer.

— Qui est là? dit une voix d'homme.

— Des amis qui viennent prier pour les morts et se réjouir avec les vivans, répondit Perico sans hésiter.

Nous entrâmes. Éclairés par la lanterne de celui qui remplissait les fonctions de portier, nous traversâmes le vestibule et pénétrâmes dans une cour intérieure. Le guide montra à Perico un anneau scellé dans le mur : j'y attachai mon cheval par la bride; nous montâmes une vingtaine de marches, et j'entrai, précédé de Perico, dans une pièce assez bien éclairée. J'allais enfin apprendre ce que c'est qu'un *velorio*.

III. — LE VELORIO.

La réunion dans laquelle Perico m'avait introduit présentait un spectacle des plus étranges. Des hommes et des femmes du menu peuple, au nombre d'une vingtaine, étaient assis en cercle, causant, criant, gesticulant. Une odeur fétide, cadavéreuse, mal combattue par la fumée des cigares, la vapeur du vin de Xérès et du *chinguirito* (1), remplissait la salle. Dans un coin de l'appartement, une table s'élevait surchargée de provisions de toute espèce, de tasses, de bouteilles, de flacons. A une table plus éloignée, des joueurs assis mêlaient au cliquetis de la monnaie de cuivre tous les termes techniques du *monte*, et se disputaient, avec une ardeur excitée par les liqueurs fortes, des piles de *cuartillas* et de *tlacos* (2). Sous la triple inspiration du vin, des femmes et du jeu, l'orgie que je surprenais ainsi à son début paraissait devoir prendre rapidement un formidable essor; mais ce qui me frappa le plus fut précisément l'objet qui semblait le moins préoccuper les assistans. Un jeune enfant, qui paraissait avoir atteint à peine sa septième année, était couché sur une table. A son front pâle, couvert de fleurs fanées par la chaleur de l'atmosphère étouffante, à ses yeux vitreux, à ses joues amaigries et plombées, déjà nuancées de tons violâtres, il était facile de voir que la vie s'était retirée de lui, et que depuis plusieurs jours peut-être il dormait du sommeil éternel. Au milieu des cris, des rires, du jeu, des conversations bruyantes, au milieu de ces hommes et de ces femmes qui riaient et chantaient comme des sauvages, l'aspect de

(1) Eau-de-vie de cannes à sucre.

(2) La *cuartilla* vaut trois sous, le *tlaco* un sou et demi.

ce petit cadavre était navrant. Les fleurs, les bijoux qui le couvraient, loin d'ôter à la mort sa lugubre solennité, ne faisaient que la rendre plus hideuse. Tel était l'asile que je devais à l'ingénieuse sollicitude de Perico.

Un silence général suivit notre entrée. Un homme, dans lequel j'eus bientôt reconnu le maître de la maison et le père de l'enfant mort, se leva pour nous recevoir. Son front, loin d'être chargé de tristesse, semblait au contraire rayonner de contentement, et ce fut d'un air d'orgueil qu'il nous montra les nombreux hôtes réunis pour célébrer avec lui la mort de son fils, regardée comme une faveur du ciel, puisque Dieu avait daigné rappeler à lui le jeune enfant avant l'âge de raison. Il nous assura que nous étions les bienvenus dans sa maison, et que pour lui, en un jour semblable, les étrangers devenaient des amis. Grace à la loquacité de Perico, j'étais devenu le point de mire de tous les regards. J'avais un personnage difficile à remplir, Perico ayant cru devoir affirmer, à tous ceux qui voulaient l'entendre, qu'il était impossible de tuer les gens de meilleure grace que je ne l'avais fait. Pour m'élever à la hauteur de mon rôle, je me hâtai de mettre mes gants dans ma poche et d'affecter une assurance cavalière, persuadé qu'il était prudent de hurler avec les loups.

— Que pensez-vous du gîte que je vous ai trouvé? me demanda Perico en se frottant les mains; celui-là ne vaut-il pas mieux que celui que je pouvais vous offrir? En outre, vous saurez maintenant ce qu'on appelle un *velorio*. C'est une ressource dans les soirées de tristesse ou de désœuvrement. Grace à moi, vous acquerrez ainsi des titres à la reconnaissance éternelle de ce digne père de famille, dont l'enfant, mort avant l'âge de sept ans, est maintenant un ange dans le ciel.

Et Perico, jaloux sans doute de s'assurer aussi une part dans ce tribut de gratitude, s'empara sans façon d'un énorme verre de *chinguirito* qu'il vida d'un trait. J'étais pour la première fois témoin de cette coutume barbare qui ordonne à un père de famille d'étouffer ses larmes, de dissimuler ses angoisses sous un front riant, de faire les honneurs de chez lui au premier vagabond qui, sur le renseignement d'un sereno, vient se gorger de viandes et de vins devant le cadavre de son fils, et partager des largesses qui souvent condamnent le lendemain toute une famille à la misère. Une fois que l'orgie, un moment troublée, eut repris de plus belle, je retrouvai un peu de calme, et je me mis à jeter les yeux autour de moi. J'aperçus alors, au milieu d'un cercle empressé de ces femmes qui se font un devoir de ne jamais manquer une veillée des morts, un front pâle, une bouche qui essayait de sourire malgré des yeux pleins de larmes, et, dans cette victime d'une superstition grossière, je n'eus pas de peine à deviner la mère, pour laquelle un ange dans le ciel ne remplaçait pas l'ange qui lui manquait sur la

terre. Parmi les commères qui se pressaient autour d'elle, c'était à qui redoublerait par les plus maladroites importunités l'affliction de la pauvre femme. L'une racontait les phases de la maladie et des souffrances du jeune défunt; l'autre énumérait les remèdes infaillibles qu'elle aurait appliqués, si on l'avait consultée à temps, tels que les emplâtres de saint Nicolas, les moxas, la vapeur du pourpier cueilli un vendredi de carême, les décoctions d'herbes filtrées dans un morceau du froc d'un dominicain, et la pauvre mère crédule se détournait pour essuyer ses larmes, bien convaincue que ces remèdes auraient en effet sauvé son enfant. Le vin de Xérès, les cigarettes se succédaient rapidement pendant ces consultations; puis on proposa et l'on mit en pratique tous les jeux innocens en vogue dans l'Amérique espagnole, tandis que des enfans, succombant à la fatigue, s'étendaient pour reposer dans tous les coins de la salle, comme s'ils eussent envié le sommeil de celui dont le front décoloré protestait, sous ses fleurs flétries, contre cette odieuse profanation de la mort.

Retiré dans l'embrasure épaisse d'une des croisées qui donnaient sur la rue, je suivais des yeux avec assez d'inquiétude tous les mouvemens de Perico. Il me semblait que cette protection qu'il m'avait imposée par surprise devait cacher quelque embûche. Ma physionomie devait trahir mes préoccupations, car le lépero s'approcha de moi et me dit en forme de consolation :

— Voyez-vous, seigneur cavalier, il en est de tuer un homme comme d'autre chose; il n'y a que le premier pas qui coûte. D'ailleurs, votre sereno fera peut-être comme mon Anglais, qui aujourd'hui se porte mieux que jamais. Ces hérétiques ont la vie si dure! Ah! seigneur cavalier, dit Perico en soupirant, j'ai toujours regretté de ne pas être hérétique.

— Pour avoir la vie dure?

— Non, pour me faire payer mon abjuration. Malheureusement ma réputation de bon chrétien est trop bien établie.

— Mais ce cavalier que vous deviez tuer? — demandai-je à Perico, me trouvant tout naturellement ramené au souvenir du mélancolique jeune homme que j'avais vu agenouillé devant la morgue, — croyez-vous qu'il vive encore?

Perico secoua la tête.

— Demain peut-être sa folle passion lui aura coûté la vie, et sa maîtresse ne lui survivra pas. Pour moi, je n'ai pas voulu faire deux victimes à la fois, et j'ai renoncé à cette affaire.

— Ces sentimens vous honorent, Perico.

Perico voulut profiter de l'impression favorable que sa réponse venait de produire sur moi :

— Sans doute... on n'expose pas ainsi son ame pour quelques pias-

tres... Mais, à propos de piastres, seigneur cavalier, continua-t-il en me tendant la main, je me sens en veine, et votre bourse est peut-être encore assez bien garnie; au cas où je débanquerais le *monte*, je m'engage à vous mettre de compte à demi dans mon bénéfice.

Je crus prudent de ne pas répondre à cette nouvelle demande du Zaragate par un refus. Le *monte* allait d'ailleurs me débarrasser pour quelque temps d'une compagnie qui me devenait importune. Je glissai donc quelques piastres dans la main de Perico. Presque au même instant minuit sonna. Un des assistans se leva et s'écria d'une voix solennelle :

— C'est l'heure des ames en peine, prions!

Les joueurs se levèrent, les divertissemens furent suspendus, et tous les assistans s'agenouillèrent gravement. La prière commença à haute voix, interrompue par les répons à intervalles égaux, et pour la première fois on parut se souvenir du but de la réunion. Qu'on imagine ces convives aux yeux éteints par l'ivresse, ces femmes presque nues, réunis autour d'un cadavre couronné de fleurs; qu'on fasse planer sur cette foule agenouillée les vapeurs d'une atmosphère épaisse, où des miasmes putrides se mêlent aux exhalaisons des liqueurs fortes, et on aura une idée de l'étrange, de l'horrible scène à laquelle j'étais forcé d'assister.

Les prières finies, les jeux recommencèrent de nouveau, mais avec moins d'ardeur. Il y a toujours, dans les réunions nocturnes, un moment de malaise où le plaisir lutte avec le sommeil; mais, ce moment franchi, la joie devient plus bruyante et prend l'aspect d'une sorte de délire, de frénésie. C'est l'heure de l'orgie : ce moment allait arriver.

J'avais repris mon poste dans l'embrasure de la fenêtre, et, pour échapper aux sollicitations du sommeil comme à l'air méphitique de la salle, j'avais entr'ouvert la croisée. Interrogeant du regard l'obscurité de la nuit, je cherchais à lire dans les étoiles l'heure qu'il pouvait être, je tâchais aussi de m'orienter au milieu du dédale de rues que j'avais traversé; mais à peine apercevais-je au-dessus des maisons voisines un coin du ciel, qui, ce soir-là, n'avait pas sa sérénité ordinaire. Je consultai en vain mes souvenirs; rien ne me rappelait dans Mexico ce canal aux eaux plombées, ces ruelles sombres qui ouvraient perpendiculairement aux deux quais leurs bouches obscures. J'étais complétement dépaysé. Devais-je rester plus long-temps au milieu de cette hideuse orgie? devais-je affronter les périls d'une tentative d'évasion à travers les rues de ce faubourg écarté? Pendant que je me posais, sans pouvoir les résoudre, ces questions également embarrassantes, un bruit de pas, des murmures confus, vinrent tout à coup me distraire. Je m'effaçai derrière un des contrevents intérieurs, de manière à voir et à entendre sans être vu. Une demi-douzaine d'hommes ne tardèrent

pas à déboucher d'une des ruelles qui s'ouvraient en face de la maison où je me trouvais. Celui qui marchait en tête était couvert d'une *esclavina* (1) qui ne cachait qu'à demi le fourreau de son épée; les autres tenaient à la main leurs lames nues. A leur allure timide, un Européen nouvellement débarqué les eût pris pour des malfaiteurs; mais mon expérience ne se laissa pas mettre en défaut : la justice pouvait seule avoir une contenance aussi craintive, et il me fut facile de reconnaître une ronde de nuit composée d'un régidor, d'un alcade auxiliaire et de quatre *celadores*.

— *Voto a brios!* dit l'homme à l'*esclavina*, — sans doute un de ces magistrats auxiliaires à la fois alcades et cabaretiers, qui hébergent les malfaiteurs pendant le jour, quitte à les poursuivre la nuit; — à quoi pense le seigneur préfet, en nous envoyant faire des rondes dans ces quartiers où jamais la justice n'a pénétré? Je voudrais le voir chargé de cette besogne!

— Il aurait soin d'apporter avec lui les armes à feu qu'on nous refuse, dit l'un des *corchetes*, qui paraissait de tous le plus rassuré, car les criminels et les malfaiteurs n'ont pas l'habitude de ne porter comme nous que des armes blanches, et celui qu'on nous a chargés de protéger en fera peut-être cette nuit l'expérience à ses dépens.

— Que diable! dit l'alcade, quand on sait qu'on s'expose à être assassiné la nuit, on reste chez soi.

— Il y a de ces enragés que nulle crainte n'arrête, reprit un des *corchetes;* mais, comme dit l'Évangile, celui qui cherche le danger y périra.

— Quelle heure peut-il être à présent? reprit l'auxiliaire.

— Quatre heures, répondit un des recors; et, levant les yeux vers la fenêtre derrière laquelle je me cachais, le même homme ajouta : J'envie le sort des gens qui passent si gaiement leur nuit dans cette *tertulia*.

En conversant ainsi, les *celadores* longeaient le parapet qui borde le canal. Tout à coup l'auxiliaire qui marchait en tête trébucha dans l'obscurité. Au même instant, un homme se dressa debout et de toute sa hauteur devant les gardes de nuit.

— Qui êtes-vous? demanda l'alcade d'une voix qu'il essaya de rendre imposante.

— Que vous importe? répliqua l'homme d'un ton non moins arrogant. Ne peut-on dormir dans les rues de la ville sans avoir à subir un interrogatoire?

— On dort chez soi... autant que possible, balbutia l'alcade visiblement intimidé.

(1) Petit surtout ou manteau court.

L'individu surpris en flagrant délit de vagabondage fit entendre un sifflement aigu; puis, repoussant l'alcade, il se jeta en courant dans la ruelle la plus voisine. A ma grande surprise, l'alcade et les celadores, au lieu de le suivre, s'éloignèrent, en gens qui devinent un piége, dans une direction tout opposée. Presque en même temps, une main se posa sur mon épaule; je tressaillis et me retournai. Perico et l'hôte à qui il m'avait présenté étaient devant moi.

— Voici un sifflement qui m'a tout l'air d'un appel de mon compère Navaja occupé à quelque expédition, s'écria le premier en se penchant vers la fenêtre, tandis que le second, les jambes chancelantes, les yeux avinés comme un homme qui a trop consciencieusement rempli ses devoirs de maître de maison, me présentait un verre plein d'une liqueur que sa main tremblante laissait déborder. Puis, avec la susceptibilité particulière aux ivrognes :

— On dirait vraiment, seigneur cavalier, me dit-il, que vous faites fi de la société de pauvres gens comme nous; vous ne jouez pas, vous ne buvez pas, et cependant, pour certains cas de conscience, le jeu et l'eau-de-vie sont d'une grande ressource. Voyez, moi, j'ai bu et mangé, pour régaler mes amis, ce que j'avais et ce que je n'ai pas: eh bien! je suis content, quoique je ne possède plus un *tlaco* dans le monde, et, si vous le voulez bien, je vous joue le corps de mon enfant. C'est un enjeu, continua-t-il d'un air confidentiel, qui en vaut bien un autre, car je puis le louer encore, et bien cher, à quelque amateur de *velorio*.

— Jouer le corps de votre enfant! m'écriai-je.

— Et pourquoi pas? Cela se fait tous les jours. Tout le monde n'a pas le bonheur d'avoir un ange là-haut, et le corps de ce cher petit porte bonheur ici-bas.

Je me débarrassai comme je le pus des obsessions d'un père aussi tendre pour reporter mes regards vers la rue; mais les abords du canal étaient redevenus silencieux et déserts. Je ne tardai pas cependant à me convaincre que cette tranquillité, cette solitude, n'étaient qu'apparentes; des bruits vagues, des rumeurs indécises, s'échappaient par momens d'une des ruelles qui aboutissent au canal. Bientôt je crus entendre crier le gravier sous des pas mal assurés. Le corps penché en dehors du balcon, l'oreille au guet, j'attendais l'instant où ce redoutable silence allait être troublé par quelque cri d'angoisse. Des éclats de voix ramenèrent de nouveau mon attention vers la salle à laquelle je tournais le dos. L'orgie avait en ce moment atteint son paroxysme. Le Zaragate, entouré d'un groupe menaçant de joueurs dont sa veine trop obstinément heureuse avait excité les soupçons, cherchait, mais en vain, à se draper fièrement des lambeaux de son manteau olive déchiré en longues lanières sous les mains furieuses de ses adversaires. Les épithètes les plus injurieuses tombaient sur lui de toutes parts.

— Je suis un homme de bien, s'écriait impudemment le drôle, aussi vrai que vos façons discourtoises ont mis en lambeaux un des plus beaux manteaux que j'aie possédés.

— Effronté voleur, criait un joueur, ton manteau avait autant d'accrocs que ta conscience!

— En tout autre endroit, reprit Perico, qui manœuvrait prudemment vers la porte, vous me rendriez raison de cette double injure. Seigneur cavalier, continua-t-il en m'appelant, soyez ma caution comme j'ai été la vôtre; la moitié de mon gain vous appartient, c'est un gain loyal, et tout ceci n'est qu'une calomnie.

Je maudissais une fois de plus mon intimité avec Perico, quand un événement plus grave vint faire une diversion heureuse à la scène où je me voyais menacé d'être acteur. Un homme sortit précipitamment d'une des pièces les plus reculées de l'appartement. Sur ses pas, un autre individu s'élança le couteau à la main, bientôt suivi par une femme échevelée qui poussait des cris aigus.

— Me laisserez-vous assassiner ainsi? s'écriait pitoyablement l'individu poursuivi, personne ne me donnera-t-il un couteau?

— Laissez-moi, laissez-moi ouvrir le ventre de ce larron d'honneur! hurlait le mari outragé.

Les femmes, par esprit de corps sans doute, poussèrent toutes à la fois des cris lamentables et se jetèrent entre les deux adversaires, tandis qu'un des amis de l'offenseur lui remettait furtivement un long couteau entre les mains. Celui-ci se retourna et se lança intrépidement à la rencontre de son rival. Les cris des femmes redoublèrent; ce fut une infernale confusion. Les deux ennemis acharnés faisaient des efforts prodigieux pour fendre les groupes agglomérés entre eux. Le sang allait couler, quand, dans la lutte engagée entre tous, la table qui supportait l'enfant mort fut renversée. Le corps alla heurter le carreau avec un bruit sourd, et les fleurs qui le couvraient jonchèrent le sol. Un large cercle s'ouvrit aussitôt autour du cadavre profané. Un cri perçant domina tout ce tumulte, et la mère désolée se jeta sur les restes de son enfant avec une suprême et navrante sollicitude.

J'en avais trop vu. Je m'élançai vers le balcon pour jeter un dernier regard sur la rue et m'assurer qu'une évasion était encore possible; mais de ce côté aussi le passage m'était fermé. Un homme venait de sortir d'une des ruelles qui s'ouvraient sur le bord opposé du canal. D'autres hommes couraient derrière lui en brandissant des armes. Ce Navaja, dans lequel Perico venait de reconnaître un confrère, avait sans doute réuni sa troupe, et j'allais le voir terminer, sans pouvoir porter secours à la victime, un de ces coups nocturnes qui font la gloire sinistre de certains léperos. L'homme qu'on poursuivait atteignit bientôt le parapet du quai et s'y adossa. Je l'entendis distinctement s'écrier :

— Arrière, lâches coquins, qui vous mettez cinq contre un!

— Courage, *muchachos!* cria de son côté celui qui paraissait être le chef de la bande. Il y a cent piastres à gagner!

Ce qui se passa ensuite, est-il besoin de le décrire? La lutte trop inégale qui s'était engagée ne dura que quelques instans; bientôt un cri de joie féroce m'annonça qu'elle s'était terminée à l'avantage des assassins. Pourtant le malheureux si lâchement attaqué respirait encore, il put même se traîner sur le pont, d'où, agitant un tronçon d'épée, il bravait encore les cinq assaillans; mais ce fut un dernier effort. De nouveau entouré par ces misérables, de nouveau il tomba sous leurs coups. Aux blafardes lueurs de la lampe qui brûlait pour les ames du purgatoire, je vis les cinq hommes soulever un corps sanglant et le lancer dans le canal, dont la surface ne fut qu'un moment troublée. Une seconde après, les assassins avaient disparu, et cela si rapidement, que je pus me demander si je ne venais pas de faire un mauvais rêve; mais la réalité me serrait de trop près pour que je pusse caresser longtemps cette erreur. Un nouvel incident vint d'ailleurs me prouver que j'étais parfaitement éveillé. Un homme à cheval sortit de la maison où m'avait conduit un si fatal enchaînement de circonstances, et dans cet homme je reconnus Perico, dans ce cheval le noble animal que j'avais amené à si grand'peine de l'hacienda de la Noria.

— Holà, drôle! m'écriai-je, ceci passe la permission; tu me voles mon cheval!

— Seigneur cavalier, reprit Perico avec un sang-froid imperturbable, j'emporte une pièce de conviction qui pourrait être accablante pour votre seigneurie.

Tel fut l'adieu que me laissa le lépero, et le cheval, vigoureusement stimulé, partit au galop. Pour moi, sans prendre congé de personne, je m'élançai à la poursuite du Zaragate. Il était trop tard, je n'entendis plus dans le lointain qu'un hennissement plaintif et le bruit du galop, que la distance rendit bientôt insaisissable. Je m'élançai à tout hasard dans une des lugubres ruelles qui aboutissaient au canal. Il me fallut errer long-temps dans ce dédale avant de retrouver un quartier connu, et le jour pointait quand je pus m'orienter. La nuit m'avait porté conseil, et je résolus de faire la déclaration en règle du malheur que j'avais causé la veille. Je me dirigeai donc résolûment vers le *juzgado de letras* (1). Quand j'entrai, le juge n'était pas encore arrivé, et j'attendis dans le vestibule. La fatigue et le sommeil ne tardèrent pas à l'emporter sur mes préoccupations de tout genre; je m'endormis sur mon banc. Des rêves confus me retraçant les scènes bizarres dont j'avais été témoin, il me sembla entendre un bruit sourd autour de

(1) Salle d'audience. Le *juez de letras* est le juge criminel.

moi, puis le silence se fit tout à coup. J'ouvris les yeux, et je crus continuer encore le cauchemar qui m'avait oppressé. Une civière couverte d'un drap ensanglanté était déposée presque à mes pieds. Une pensée me traversa l'esprit comme un éclair. Je m'imaginai que j'avais été reconnu, et que, par un raffinement de justice barbare, on voulait me confronter avec celui dont j'avais causé la mort. Je me retirai dans le fond du vestibule; la vue de ce drap sanglant m'était insupportable. Peu à peu cependant je me rassurai, et, m'armant de courage, j'allai soulever un coin du drap funèbre. Je n'eus pas de peine à reconnaître la victime. Sa belle et pâle figure, son front marqué d'une longue et mince cicatrice, avaient laissé dans ma mémoire une trop profonde empreinte. Les plantes marécageuses et le limon verdâtre qui souillaient ses joues me rappelaient aussi quel avait été le théâtre du crime. C'était bien là l'homme que j'avais vu si vaillamment mourir, que je savais si tendrement pleuré. Je laissai le drap retomber sur cette noble tête.

Un court épisode terminera ce trop long récit. Quinze jours s'étaient écoulés, et il ne m'était resté de mes aventures nocturnes qu'une horreur invincible pour toute la classe des léperos, quand je reçus l'ordre de comparaître devant un alcade inconnu. Un homme d'une quarantaine d'années, et qui m'était non moins inconnu que l'alcade, m'attendait à la barre.

— Seigneur cavalier, me dit cet homme, je suis le *farolero* que votre seigneurie a tué plus d'à moitié, et, comme cet accident a entraîné une incapacité de travail pendant quinze jours, vous ne trouverez pas mauvais que je vous demande une indemnité.

— Non, certes, dis-je, assez satisfait de voir que je n'avais à me reprocher la mort de personne. Combien demandez-vous?

— Cinq cents piastres, seigneur.

J'avoue que cette demande exorbitante changea immédiatement ma satisfaction en colère, et je ne pus m'empêcher d'envoyer *in petto* l'allumeur de réverbères à tous les diables. Cependant j'eus honte presque aussitôt de ces sentimens, et, l'alcade m'ayant conseillé de transiger, je fus trop heureux d'en être quitte pour le cinquième de la somme demandée par le *farolero*. Après tout, si mes études sur les léperos me coûtaient cher, l'expérience que j'y gagnais avait son prix, et, parmi ces largesses forcées, je n'avais rien à regretter, pas même les piastres que m'avait extorquées mon trop ingénieux ami Perico.

GABRIEL FERRY.

POÈMES ÉVANGÉLIQUES.

LE PRÉCURSEUR.

LIVRE PREMIER.

I.

Sur son trône d'argent aux degrés de porphyre,
Calme comme les dieux qui peuvent se suffire,
Le roi, ceint du bandeau par l'orgueil allégé,
Dans la pourpre de Tyr est mollement plongé;
Il a pour escabeau digne de ses sandales
Les crins de deux lions assoupis sur les dalles;
La hache, à ses côtés, veille au bras des licteurs;
Le palais retentit des pas des serviteurs,
Et les soldats sans nombre, épars sous les portiques,
Font sonner le pavé sous le fer de leurs piques.

Voici des nations les pâles envoyés
Déposant le tribut des villes à ses pieds;
Ils passent, et, muets en adorant sa face,
Toute crainte des dieux dans leur terreur s'efface;
Cent peuples ont saigné pour grossir son trésor,

Et cent urnes sont là pleines de lingots d'or;
Ils ont offert encor la laine deux fois teinte,
L'or et l'argent frappés du roi portant l'empreinte,
Des tigres et des lynxs les manteaux tachetés,
Les plumages d'autruche en Libye achetés,
Les coffres de santal, les robes d'écarlate,
Les perles en colliers dans les coupes d'agate.
Puis viennent, tout sellés, sur le marbre piaffans,
Les chevaux du désert, domptés par des enfans,
Et si prompts que leur vol, sur l'océan des sables,
Devance du simoun les pieds insaisissables;
Puis, d'un pas cadencé, les chameaux au long cou
Aux mains des chameliers balançant leur licou
Sous un fardeau d'ivoire et d'huiles et de gommes;
Puis les lourds éléphans, ces rochers chargés d'hommes,
Qui, s'émouvant au bruit des trompes, des tambours,
Porteront au combat les guerriers dans les tours,
Quand le roi, pour servir sa gloire ou sa justice,
S'étant levé, ceindra son glaive sur sa cuisse;
Enfin, tribut charmant, et que d'un cœur jaloux
La reine en son palais recevra de l'époux,
Cent filles du Niger, belles au sein d'ébène,
Esclaves dont peut-être une un jour sera reine,
Qui, d'un rouge collier fière, darde en passant
D'un œil sauvage et doux le sourire innocent.

Car la terre est au roi! les plaines et les ondes
Épuisent sous sa main leurs entrailles fécondes.
Aux voluptés du roi tout doit payer tribut;
Toute vie a sa joie ou son orgueil pour but.
Pour enrichir le roi, la mine ténébreuse
Livre l'or et l'airain au bras vil qui la creuse;
La mer jette à ses pieds la perle et le corail;
Pour ses chars, des chevaux s'élargit le poitrail;
Des étoiles du ciel buvant les pleurs nocturnes,
L'aloès et le nard fleurissent pour ses urnes.
Le raisin d'Engaddi n'embaume les pressoirs
Que pour verser au roi son ivresse des soirs;
Pour lui seul, pour peupler ses tours et ses galères,
Le rude enfantement ouvre les flancs des mères,
Et des vierges, pour lui, mûrissant les couleurs,
L'été d'un fin duvet dore leur joue en fleurs.

Et le roi voit, d'en haut, le flot des tributaires
De son trône effleurer les marches solitaires,
Et cette foule, au loin, s'écarter lentement
De l'amas des trésors qui monte incessamment;
Planant sur les humains, son regard les méprise.
Telle, sur la montagne, et dans sa force assise,
La tour de Siloë penche sur les coteaux
Son front proéminent et ridé de créneaux,
A l'heure où l'occident, l'inondant de lumière,
Revêt de pourpre et d'or ses épaules de pierre,
Et, sur ses larges pieds, que l'ombre déjà mord,
Du manteau flamboyant soulève un peu le bord;
Tandis qu'en longs troupeaux défilent devant elle
Les brebis et les boucs que l'abreuvoir appelle,
Poudreux, baissant la tête et l'œil demi-fermé,
Si las du poids de l'air sous ce ciel enflammé,
Que, malgré l'eau plus proche et leur soif plus brûlante,
Le pasteur doit encor presser leur marche lente.

Dans la paix et l'orgueil qui ne craint que l'ennui,
Dénombrant tout un peuple à genoux devant lui,
Tel Hérode régnait, lorsqu'entre et se prosterne
Un messager hâtif, et que la peur gouverne;
Il tremble, et dit : « Seigneur, des vieillards étrangers,
Des serviteurs nombreux à leur suite rangés,
Partis, comme l'apprend leur langue et leur costume,
Du lointain Orient où le soleil s'allume,
Viennent en demandant, par la ville en émoi :
Où donc est-il, ô Juifs! l'enfant né votre roi? »

Il dit. Mais ont paru trois fronts sacrés par l'âge
Et par la majesté du monarque et du sage.
Ces pasteurs des humains au savoir éprouvé
Parlent : « A l'orient un astre s'est levé
Que nos yeux, dans l'éther accoutumés à lire,
Sur son antique azur jamais n'avaient vu luire;
Les étoiles du ciel s'éclipsaient alentour,
Car l'astre nouveau-né changeait la nuit en jour.
Il marchait, et, du haut de la splendide voûte,
Sur terre ses rayons décrivaient une route;
Il faisait chaque soir sa halte dans le ciel,
Et nous l'avons suivi du côté d'Israël.
Les ancêtres, pour qui l'avenir fut sans voile,

Telle du roi des rois nous ont prédit l'étoile;
C'est lui que nous cherchons. Les livres des vieux temps
Témoignent aux yeux purs, en termes éclatans,
Qu'un sceptre doit fleurir dans l'heureuse Judée,
Par qui la terre entière un jour sera guidée.
Dites-nous la cité, le palais triomphal
Où, dans son berceau d'or, sourit l'enfant royal,
Pour qu'à ses pieds divins Saba, Suze et Palmyre
Présentent par nos mains l'or, l'encens et la myrrhe. »

Tel le sage Orient, dont l'esprit garde encor
Des leçons de l'Eden le mystique trésor
Et du livre des cieux interprète les pages,
Vient demander un dieu par la voix de ses mages.

D'abord paisible et sûr de son éternité,
Le roi fronce bientôt un sourcil irrité.
Il demande à la fin ses docteurs et ses prêtres;
Et ceux-ci : « Nous lisons au livre des ancêtres :
— « Bethlêm, dont les enfans seraient bientôt comptés,
« Tu n'es pas dans Juda la moindre des cités;
« Sois joyeuse! en ton sein naîtra le chef auguste
« Qui régira Sion sous une loi plus juste. » —
Donc, ô roi! dans Bethlêm, au gré des imposteurs,
Un enfant peut grandir sous des signes menteurs;
Toi, pour garder la paix à ton peuple tranquille,
Tiens l'œil de ta vengeance ouvert sur cette ville. »

Et, du maître sondant l'impénétrable front,
Ils regardent germer le vœu qu'ils flatteront.

Le roi se tait. Nul œil encore n'a vu poindre
La crainte sur sa face et la fureur s'y joindre;
Devant l'arrêt sacré qu'il veut tenir pour vain,
Le trouble de son cœur se masque de dédain.

Mais, dès le livre clos, un serviteur sinistre
Se lève, des soupçons insidieux ministre :
« O roi! ceux qui, veillant par un zèle assidu,
Vont écoutant pour toi dans l'ombre, ont entendu
D'étranges bruits gronder parmi les multitudes :
Voix qui percent les murs des prisons les plus rudes;
Voix d'ouvriers rétifs expirant sous le fouet,

Murmures de la poudre où ton pied se jouait;
Voix de vils mendians et de lépreux infâmes
Attroupant autour d'eux les enfans et les femmes,
De vagabonds guettant au coin des carrefours,
De pâtres hérissés et pleins de longs discours,
Et qui se font, le soir de leurs courses lointaines,
De mystiques appels sur le bord des fontaines;
Voix de pêcheurs grossiers, d'ignorans matelots,
Soupirs entremêlés de rire et de sanglots;
Voix d'étrangers douteux venus des caravanes,
Paroles serpentant des cachots aux cabanes,
Que les hommes impurs, méprisés, dangereux,
Déjà, comme un salut, se transmettent entre eux;
Que l'esclave murmure en s'éloignant du maître,
Disant : Le jour est proche où notre roi va naître! »

Et du tyran vieilli l'œil s'est rougi de sang,
Tant la rage en son ame avec la peur descend.
Jaune, le cou gonflé, trouant d'une morsure
Sa lèvre aux bords vineux qu'a bouffis la luxure,
D'un coup, sur le pavé, tordant son sceptre d'or,
Affreux... « Judas saura qu'Hérode règne encor!
O terre de Bethlêm, nid d'imposteurs rebelles,
J'écraserai tes fils jusqu'entre tes mamelles!
Allez, broyez du pied, égorgez par le fer
Tout mâle en son sein né de deux ans et d'hier,
Et que, sur les tronçons de leurs fruits éphémères,
Le glaive aille fouiller les entrailles des mères! »

II.

Les échos de ces mots, par cent voix répétés,
Comme des chars sanglans roulaient dans les cités,
Quand, sortis de Bethlêm, des hommes de la plèbe,
Chantant et louant Dieu, retournaient à leur glèbe;
Des harpes dans les airs et d'invisibles voix
Accompagnaient d'en haut leurs chants le long des bois.

« Nuit du message, ô nuit d'amour et de merveilles!
Près des agneaux dormans nous prolongions nos veilles,
En cercle, autour des feux, sur la montagne assis,
Écoutant des vieillards les antiques récits,

Abraham et Jacob, le grand pasteur Moïse
Marchant, par le désert, vers la terre promise,
David, roi de la fronde, et l'enfant immortel
Qui naîtra de son sang pour sauver Israël.
Voilà qu'un chant suave interrompt nos paroles;
Sur les buissons ardens luisent des auréoles,
Et, jusqu'à l'horizon, tout le désert en feu
Nous tient environnés de la clarté de Dieu.
Un chœur, un peuple entier dans les airs se compose
Des anges, des Esprits sortis de toute chose;
Ils s'élancent des bois, des sources, des rochers,
Du milieu des grands bœufs autour de nous couchés,
Et, remplissant de voix l'atmosphère enflammée,
Bientôt de Jéhovah parut toute l'armée,
Disant : — « Paix sur la terre aux gens de bon vouloir,
« Gloire au Très-Haut! Soyez pleins de joie et d'espoir,
« O bergers! dans Bethlèm le Sauveur vient de naître!
« A ces signes l'enfant se fera reconnaître :
« Il est, près d'un vieillard, d'une femme à genoux,
« Couché dans une crèche, aussi pauvre que vous. » —
Et nous partons sur l'heure, obéissant aux anges,
Nous cherchons dans Bethlèm le Christ encore aux langes,
Et nous voyons l'enfant. Le Sauveur des humains,
Souriant sous ses pleurs, nous tend ses frêles mains;
A genoux, devant lui, sa mère adore et prie,
Si belle en sa prière et si pure, ô Marie!
Qu'il semble, à sa fraîcheur, que ce lis abrité
Ne s'est jamais ouvert pour la maternité.
Les vents aigus et froids sifflent dans la cabane,
Mais sur le nourrisson veillent le bœuf et l'âne,
Et ces doux serviteurs, en l'adorant aussi,
D'un souffle épais et chaud couvrent le dieu transi.
Et nous, pauvres bergers, en disant nos cantiques,
A la sainte famille offrons nos dons rustiques,
Les agneaux les plus blancs, les petits des ramiers,
Et le lait et le miel et les fruits des palmiers;
Puis, de sauvages fleurs, de thym, de menthe fraîche,
Nous avons embaumé la paille de la crèche. »

Heureux pasteurs! à vous tout d'abord s'est montré
L'enfant divin, l'enfant promis et désiré.
Les sages, que le monde avec orgueil écoute,
Ont perdu leur étoile et demandent la route;

Les docteurs de la loi, dont le cœur ne bat plus,
Citent le texte mort de leurs livres mal lus;
Les rois contre celui dont le règne se lève
Invoquent les bourreaux et tirent le vieux glaive.
Pour vous seuls, ô bergers, ô cœurs simples et droits,
Le désert s'est peuplé de regards et de voix;
Vous seuls pouviez prêter une oreille assez pure
Aux chansons des Esprits épars dans la nature,
Et, dirigés par eux vers un pauvre berceau,
Vous avez les premiers trouvé le dieu nouveau,

III.

Ton œuvre est faite, ô roi! ta crainte et ta colère
S'éteindront, à la fin, dans le sang populaire.
Le bourreau vigilant fouille encor, dans Judas,
Les berceaux échappés aux meutes des soldats;
Pas de toits si cachés, pas de tours si puissantes,
Ni ruses ni fureurs des mères rugissantes,
Rien n'a sauvé leurs fils marqués par tes soupçons :
Le fer a sur le sein cloué les nourrissons;
Dans le réduit secret qui les dérobe encore
L'incendie allumé les trouve et les dévore;
Sur les dalles brisés, comme des fruits trop mûrs,
Leur sang mêlé de lait jaillit contre les murs;
Dans les places, les cours, les sentiers qui ruissellent,
De ces frêles agneaux les débris s'amoncellent.

C'est alors qu'une voix dans Rama s'entendit,
Des pleurs et des sanglots, comme il était prédit,
Et ces longs hurlemens, roulant de faîte en faîte,
Qu'au fond de sa caverne écoutait le prophète;
Rachel pleurant ses fils... Jamais tu ne voulus,
Mère, être consolée, alors qu'ils ne sont plus.

Or, deux anges, sortis de ces murs lamentables,
Précédaient, dans la nuit, deux familles semblables.
Avec leurs fils sauvés, par des chemins divers,
Les deux couples élus fuyaient, d'ombres couverts;
L'un, — dont l'enfant, au bras d'une mère plus belle,
De son front plus divin répand l'éclat sur elle,
Ce fils que, vers la crèche avec amour rangés,

Ont appelé Sauveur les rois et les bergers, —
Vers l'Égypte marchait, vers la terre des sages
Où s'est accumulé le savoir des vieux âges,
Où la Grèce a versé les trésors agrandis
Des saints enseignemens qu'elle y puisait jadis;
L'autre, — plus chargé d'ans et d'aspect plus austère,
Avec un fils pareil aux enfans de la terre, —
S'approchait du désert, berceau des visions,
Trépied toujours fumant des inspirations,
Bûcher où, pour mourir en nous cachant ses traces,
S'enfonce, au jour marqué, l'Esprit des vieilles races,
Qui, renaissant du feu, vole, oiseau rajeuni,
Et poursuit dans les temps son voyage infini.

LIVRE SECOND.

I.

Dans les plaines où luit, d'un éclat jaune et morne,
Des sables ondoyans l'aridité sans borne,
Loin des puits et de l'ombre et plus loin des humains,
Est accroupi, couvrant sa tête de ses mains,
Fauve, sombre, immobile et différant à peine
Des rochers calcinés perçant la molle arène,
Un homme aux durs contours, aux flancs maigres, nerveux,
Inculte, hérissé de barbe et de cheveux;
Un éclair parfois brille en son orbite cave,
Il a l'œil d'un voyant et l'habit d'un esclave;
Des lanières de cuir serrent contre ses reins
Les poils roux du chameau tissus avec des crins;
Hors lui seul, il n'est pas, sous ce ciel rouge, une ame,
Pas un insecte errant dans cet air tout de flamme,
Pas un brin d'herbe et pas une haleine de vent;
Lui seul, dans la fournaise, a pu rester vivant;
Autour de lui, sans fin, le silence et le vide,
Et du sable éternel la mer morte et livide;
La lumière, inondant son immense prison,
D'un cercle épais de feu ferme tout horizon.

Or, l'hôte du désert qui, sans tomber en cendres,

Habite ainsi le feu, pareil aux salamandres,
Disait : — « Toi que j'entends, où donc es-tu caché,
Esprit retentissant à mon ombre attaché?
J'écoute, je te suis; seul avec ta parole,
Sourd à toutes les voix de ma chair que j'immole,
J'ai marché bien des jours, bien des nuits, sans savoir
Où tu fais ta demeure, Esprit, et sans te voir.
Dans les buissons ardens peut-être tu te voiles?
Incliné sur les puits où tremblent les étoiles,
Le moindre bruit de l'eau tient mon ame en suspens,
Mais au fond je n'ai vu nager que les serpens.
Dans les bois du Carmel, en écartant leurs branches,
J'ai vu des nids s'ouvrir et fuir des ailes blanches,
Et dans l'antre, devant mon œil qui te poursuit,
L'œil sanglant du lion flamboyer dans la nuit.
En tous lieux, dans la plaine ou la vallée étroite,
Dans les flots, ta voix parle à ma gauche, à ma droite;
Jamais pourtant, Seigneur, tu n'as voulu montrer
La gloire de ton front que je viens adorer. »

— « Va partout où des yeux le rayon peut s'étendre;
Ne te lasse jamais ni de voir, ni d'entendre;
Que ton regard des bois perce les sombres murs;
Fouille au creux des volcans; du bord des puits obscurs,
Vois l'onduleux serpent sillonner les eaux calmes;
Entr'ouvre les rameaux des cèdres et des palmes,
Écoute leurs oiseaux, et considère encor
Le grand désert couché dans sa cuirasse d'or;
Des sables, des forêts, des flots, d'où qu'elle vienne,
La voix qui parlera sera toujours la mienne. »

— « Seigneur! te voir un jour, pour prix des ans nombreux
Consumés au désert en jeûnes rigoureux!
Tu le sais, j'ai si bien dompté la faim grossière,
Qu'on dirait que je vis de flamme et de poussière.
Marchant vers l'horizon, qui recule toujours,
A peine ai-je trouvé, tous les deux ou trois jours,
Une source, un peu d'herbe et quelques sauterelles.
J'ai quitté la maison, la vigne paternelles,
Et ma mère et les miens, pour suivre ton sentier;
A tes commandemens j'appartiens tout entier;
A peine des humains sais-je encor le visage;
Donne-moi mon salaire après ce dur voyage,

Découvre-moi ta face, et ces lèvres d'où sort
Un souffle nourricier plus puissant que la mort. »

— « Que veux-tu? Je n'ai pas de lèvres ni de face.
Renonce à me trouver dans un coin de l'espace;
Je n'habite pas l'antre, ou le cèdre, ou le puits.
Tes bras s'ouvrent en vain pour me saisir; je suis
Plus prompt que le simoun, et plus insaisissable
Que n'est dans un rayon l'atome ailé de sable,
Plus subtil que le feu, plus transparent que l'eau,
Plus fluide que l'air agité par l'oiseau.
Touche, là-haut, des nuits les blanches étincelles;
Moi je suis plus lointain, plus innombrable qu'elles.
Enlace dans tes bras le désert ou les mers,
Moi je suis plus grand qu'eux, plus un et plus divers;
Je suis plus beau, je n'ai ni couleur ni figure;
Qui prétend m'avoir vu commet une imposture.
Reste mon serviteur, écoute, obéis-moi,
Moi, lorsque tout se tait, qui retentis en toi...
Mais c'est assez; tes yeux ont puisé de lumière
Ce qui peut en tenir sous l'humaine paupière;
Va, tout plein du désert, prêchant ce qu'il t'apprit,
Homme, retourne aux lieux d'où t'a tiré l'Esprit. »

— « Moi, ton hôte, ô Seigneur, m'enfermer dans les villes,
Et porter avec eux le joug des lois serviles,
Faire aspirer ton souffle à leurs poumons impurs! »

— « T'ai-je dit d'habiter à l'ombre de leurs murs?
Tu parlerais en vain dans leurs palais frivoles;
Il faut l'ardent soleil, l'air libre à tes paroles.
Dans le bruit des cités la voix de Dieu se perd;
Il faut que les humains retournent au désert,
Qu'ils brûlent leurs vieux toits, qu'ils partent, qu'ils oublient
Leurs trésors, leurs plaisirs, ces chaînes qui les lient,
Les festins éternels, les fornications,
Viciant jusqu'aux os les générations.
Le jeûne du désert est leur dernier remède;
Tu ne peux rien sur eux si le désert ne t'aide.
Mais, aussi loin que toi, nul, sans mourir brûlé,
N'offensera du pied ce sable immaculé;
Va plus près d'eux, habite une terre moins rude
Dont leurs cœurs puissent mieux porter la solitude,

Où l'air, plus tempéré par l'ombre et par les eaux,
Ait l'humide douceur qu'il faut à ces roseaux.
Va-t'en vers le Jourdain, prêchant la pénitence,
La crainte, la justice : un autre qui s'avance,
D'une loi plus parfaite enseignant le devoir,
Porte un mot plus divin que tu n'as pu savoir.
Va donc, reprends le peuple, et qu'un flot pur le lave
Des taches de la chair qui le rendait esclave.
A toi de nettoyer de tout le vieux levain
Le vase qu'un plus digne emplira de son vin.
Pars, et si tu trouvais, avant d'atteindre au fleuve,
Le zèle du désert dans quelque ame encor neuve,
Mène-la plus avant dans ce pays ardu
Où ta chair s'est durcie, où tu m'as entendu.
Tout homme doit venir aussi près que possible
De ces lieux où ton œil voulut voir l'invisible. »

II.

Or, docile à l'Esprit, Jean se leva soudain,
Et l'ardent précurseur marcha vers le Jourdain;
Et déjà le suivaient, dans ses sentiers austères,
Des hommes imitant ses jeûnes solitaires.
Tous dans les vives eaux, à sa voix, se plongeaient
Affranchis de la chair, et tous l'interrogeaient :

— « O maître, qu'as-tu vu, qu'as-tu fait, dis, ô maître,
Dans la contrée où nul après toi ne pénètre? »

— « Comme vous m'écoutez, j'écoutais une voix. »

— « Qui te parlait, celui qu'aperçut autrefois
Moïse, et qui grava ses décrets sur dix tables?
Maître, dis-nous sa forme et ses traits redoutables?
Peut-être ce conseil qui marchait avec toi,
C'était entre tes mains le livre de la loi;
Les aïeux, le passé dont tu faisais l'étude,
De leurs doctes leçons peuplaient ta solitude? »

— « Mes yeux n'ont jamais lu qu'aux pages du désert,
Et son esprit au mien s'est peut-être entr'ouvert.
J'ignore des aïeux la sagesse éphémère,

Et j'oubliai, là-bas, jusqu'au nom de ma mère.
Je vous offre après moi le livre souverain
Que nul n'a copié sur l'écorce ou l'airain;
Les étoiles au ciel en ont tracé les pages;
Par les monts sinueux, les forêts, les rivages,
Par le flot qui serpente et l'herbe qui fleurit,
Son vaste enseignement sur la terre est écrit;
Pour y lire, il suffit d'en aimer les merveilles,
D'être pur et d'ouvrir ses yeux et ses oreilles,
Et d'aller quelquefois, priant, loin des cités,
Seul, écouter son cœur, dans les lieux écartés;
C'est mon livre éternel, je laisse en paix les autres. »

— « Chaque année, à Sion, comme ordonnent les nôtres,
Disciple du désert, les autels négligés
N'ont pas eu ta prière et les dons obligés;
Tu n'as jamais offert encens ni sacrifice? »

— « Non; à d'autres présens je crois Dieu plus propice.
Je n'égorgeai jamais, sur les autels anciens,
Les brebis et les bœufs comme les pharisiens.
Sur les sables fumans des plaines d'Idumée,
J'offrais ma propre chair de jeûnes consumée,
Et mes vils appétits, et tout penchant grossier,
Retranché par l'esprit plus aigu que l'acier.
Non, je n'ai pas prié dans ces enceintes vides
Où tombent des docteurs les paroles arides,
Mais au temple de vie, où mes sens, immolés,
Dans la lumière et l'air se sont renouvelés;
Je m'y dépouille encor, chaque fois que j'y plonge,
De quelque impur lambeau de haine et de mensonge.
Donc, vous qui me suivez dans le lit des torrens,
Rendez-vous comme moi nus, maigres, ignorans;
Chassez loin dans l'oubli toutes vieilles doctrines,
Et que la vieille chair sèche sur vos poitrines. »

— « Ta voix, maître, nous semble inviter à la mort! »

— « Nul ne vivra toujours sans s'immoler d'abord,
Sans avoir traversé, voyageur intrépide,
La région du vide et le sable torride.
Écoutez le désert : « Sur mes sables sans fin
« J'endure le soleil et la soif et la faim;

« Je n'ai ni frais manteau de gazon, ni ceinture
« De ruisseaux ombragés, ni turban de verdure.
« Je jeûne et je suis nu de toute éternité;
« C'est pourquoi le Seigneur m'a toujours habité,
« Et tous les cœurs impurs, en qui la mort pénètre,
« Doivent se consumer dans mes feux, pour renaître. »

— « Maître, à qui le désert a parlé si souvent,
Dans ses secrets sentiers conduis-nous plus avant;
Sans doute il t'a montré ce que l'œil ne voit guères? »

— « Non, la terre m'offrit ses spectacles vulgaires.
J'ai vu les loups gloutons et les chacals, plongés
Dans le sang des troupeaux par le tigre égorgés,
Luttant pour assouvir leur faim terrible, ancienne,
Quand l'horrible chasseur avait repu la sienne;
Ils mangeaient ardemment, longuement, sans repos;
Après la chair encor leurs dents broyaient les os.
Mais je n'ai jamais vu la brute, dans son antre,
Mourir de plénitude en festoyant son ventre.
En vérité, sachez que les chiens et les loups,
Hommes, dans leurs repas, sont moins hideux que vous!
J'ai vu, lorsqu'au printemps le rut les aiguillonne,
Se cherchant, s'appelant, le lion, la lionne;
Le couple en rugissant sur l'herbe se roulait;
De leurs fauves plaisirs le sol même tremblait.
Puis, de forts lionceaux, apparus à la vie,
Attestaient de l'amour la sainte loi suivie.
Et je dis : Les lions, dans leurs fougueux hymens,
Sont plus purs devant Dieu qu'aujourd'hui les humains,
Et, libres des forfaits que la nature abhorre,
Condamnent vos cités, ces filles de Gomorrhe! »

— « Parle encor du désert, ô maître, tes discours
Dussent-ils accuser et maudire toujours;
Ne t'a-t-il pas montré des choses moins cruelles? »

— « J'ai vu les grands troupeaux des daims et des gazelles,
Après un long parcours de sables, de rochers,
Trouver enfin la source et le gazon cherchés;
Et tous se répandaient sur la pelouse verte,
Chacun broutait un peu de l'herbe à tous offerte;
Et je ne voyais pas le plus faible, à l'écart,

Contraint par le plus fort de lui céder sa part;
Et, plutôt que laisser mourir de la famine
Le troupeau fraternel qui suit sa loi divine,
Notre père commun, devant les pieds des daims,
De ce vert oasis allongeait les jardins.
J'ai vu, dans ses travaux, le peuple des abeilles
De sa ville embaumée ordonnant les merveilles;
Des flancs de l'arbre creux, nettoyés avec soin,
De nombreux ouvriers se répandent au loin,
Et nul, en épuisant les parfums des calices,
Ne songe à s'enivrer d'égoïstes délices;
Tous travaillent; aussi la féconde cité
Conserve tout l'hiver les présens de l'été;
L'abondance l'habite, et la ruche encor laisse
Fuir des fentes du chêne un trop plein de richesse,
Et répand, pour la faim du pauvre voyageur,
L'aumône d'un miel pur béni par le Seigneur. »

III.

Loin des hommes, ainsi, la voix de Jean captive
Des élus du désert la famille attentive.
Puis, quand il vint plus près des pays habités,
De nouveaux pénitens sortaient de tous côtés;
Car le bruit de son nom, dans les cités surprises,
Tombait, comme apporté du désert par les brises.
Tels d'un fleuve lointain, dans le calme des nuits,
Avec l'odeur des bois roulant vers nous les bruits,
Un vent frais les répand, en sonores bouffées,
Dans les murs des cités de poussière étouffées.
Plusieurs, dans la mollesse et les mauvaises mœurs,
S'éveillaient et marchaient, frappés de ces rumeurs,
Et couraient au-devant de celui qui châtie,
Et courbaient sous sa main leur tête repentie,
Jeûnant, marchant les reins du cilice entourés,
D'un besoin de douleur tout à coup dévorés.
Or, du maître en courroux, dont la voix tonne et gronde,
Plus le joug est sévère et plus la foule abonde;
Et lui, les flagellant du fouet de leurs péchés,
Savait rouvrir aux pleurs les yeux les plus séchés.

« Age impur, race avide, au front bas, à l'œil terne,

Qui gouverne le peuple et que la chair gouverne!
Leurs monstrueux festins, leurs amours plus hideux,
Répandent la famine et la peste autour d'eux;
Les plus divins trésors de la terre y périssent,
La perle s'y dissout, les vierges s'y flétrissent,
Et meurent par milliers dans leurs embrassemens;
Tous leurs jeux sont ornés de l'aspect des tourmens;
Des hommes, déchirés par ces hommes de proie,
Dans leurs viviers sanglans engraissent la lamproie.
Toi qui portes leur joug et le trouves si dur,
Peuple, en ta pauvreté tu n'es pas moins impur!
Tu prends part, quand tu peux, à leur orgie infâme,
Où tous vous oubliez que vous avez une ame.
Vous, lâches affranchis, vous avez regretté
Les ognons de l'Égypte et la captivité.
D'une chaîne à vos cous souffrant la flétrissure,
Pour savourer en paix l'ivresse et la luxure,
Devant l'or et l'argent vous vous agenouillez.
Les grands et les petits, vous êtes tous souillés;
Vous êtes corrompus dans vos forces viriles;
Votre exécrable hymen rend les femmes stériles.
Jeûnez donc, refusez le pain même et le vin,
L'amour dont vous avez flétri le nom divin;
Quittez femmes et sœurs, car vous avez fait d'elles
Un servile bétail et d'impures femelles;
Laissez là vos enfans, qui, dans votre maison,
D'un exemple mortel aspiraient le poison.
Vous ne méritez plus ni cités, ni familles.
Jeûnez donc de l'aspect de vos fils, de vos filles,
Fuyez même la face humaine; allez, épars,
Habitant les rochers comme les léopards,
Et pleurez, au désert, les jours où vous vécûtes,
Tels que vous gagneriez en imitant les brutes,
Tels que, dans votre chair menacés de pourrir,
Il faut la retrancher si vous voulez guérir. »

Debout sur une roche étroite, et que du fleuve
La blanche écume atteint, si peu que l'eau s'émeuve,
Pieds nus, d'un long bâton armé comme un pasteur,
Il s'appuie, et, parlant de toute sa hauteur,
Châtie ainsi la foule incessamment accrue,
De loin, pour l'écouter, vers le fleuve accourue;
Foule étrange de gens incultes ou maudits,

Pâtres, bandits, soldats semblables aux bandits;
Obscènes mendians aux sourires farouches;
Publicains aux doigts noirs, au front blême, aux yeux louches,
Sur de tels compagnons encor peu rassurés;
Et, couvertes de fard, de voiles bigarrés,
Sanglotant et joignant leurs mains de pleurs mouillées,
Maintes filles de joie, en groupe agenouillées.
Tous attentifs, les uns sur le sable couchés,
D'autres assis plus loin dans les creux des rochers,
Sous les grands aloès et sous les palmiers rares,
Cherchent l'ombre et le frais dont ces lieux sont avares;
D'autres, pour voir le maître et l'ouïr à leur gré,
Entrent jusqu'aux genoux dans le fleuve sacré.
Tout fait silence au loin, le vent, l'eau jaune et lente,
Et des plaines de Gad l'immensité brûlante.
Seul, l'homme du désert parle à ce peuple, et dit
Ce qu'il peut répéter de ce qu'il entendit :

« Rendez droits les sentiers et préparez la voie;
Toute chair connaîtra le salut et la joie.
Approchez! Le Seigneur est déjà sur le seuil;
Des superbes sommets son pied courbe l'orgueil.
Loin des molles cités que l'esclavage habite,
Venez, dans le désert, attendre sa visite;
Venez, et, par le jeûne et les mâles travaux,
Faites-vous des cœurs neufs et des membres nouveaux.

« Pour tirer ses élus des longues servitudes
Dieu les pousse lui-même au fond des solitudes.
Il fait, pour les nourrir dans l'aride séjour,
De la manne du ciel leur pain de chaque jour.
Le désert affranchit le corps ainsi que l'ame;
La fierté se respire avec ses vents de flamme.
Venez! dans la prière et l'air libre des monts
Vous secouerez le joug des rois et des démons.

« Et si la solitude en votre ame agrandie
De sa soif immortelle allume l'incendie,
Le prophète apparaît qui jamais ne faillit;
Il frappe le rocher, et l'eau vive jaillit,
Jaillit à flots pressés et coule intarissable;
Elle creuse son lit sur le roc, dans le sable,
Et vous y buvez tous, esclaves triomphans,

La liberté, la vie. Hommes, femmes, enfans,
Tous s'y viennent plonger, et toute plaie immonde,
Toute marque des fers disparaît sous cette onde;
Vous marchez jeunes, purs, pleins d'audace et de foi,
Vers le mont foudroyant d'où descendra la loi.

« Venez donc! au passé dites l'adieu suprême,
Entrez tous hardiment dans la mer du baptême;
L'eau renferme la force avec la pureté
Et l'oubli des douleurs de la captivité;
La terre, aux anciens jours coupable, y fut lavée.
L'onde en touchant le corps fait que l'ame est sauvée,
Elle donne une voix prophétique aux roseaux;
L'esprit du Dieu vivant flotte encor sur les eaux! »

Tel Jean les entraînait dans le sein pur du fleuve
Pour engendrer au père une famille neuve,
Et tous y descendaient, confessant leurs péchés,
Et devant lui passaient, et, sur leurs fronts penchés
Élevant à deux mains la conque qui déborde,
Jean répandait à flots l'eau de miséricorde.
D'un peuple si nombreux le Jourdain se remplit,
Que les hommes couvraient ses rives et son lit.
Durant l'automne, ainsi, quand les forêts sont mûres,
Un grand vent, annoncé par de lointains murmures,
Éclatant tout à coup, enlève en tourbillons
Les feuilles, les rameaux qui comblent les sillons;
Sur la vigne et les prés, comme un épais nuage,
Ils courent, longuement balayés par l'orage,
Tant qu'au bout de la plaine ils n'ont pas rencontré
Le lac qui les reçoit dans son lit azuré;
Le feuillage, en monceaux, sur l'eau tombe et s'amasse,
Et d'une nappe sombre il en couvre la face.

IV.

Or, des pharisiens enveloppés d'orgueil,
Des scribes pleins de fiel, mais le sourire à l'œil,
Des prêtres méditant déjà leur anathème,
Attendaient à l'écart pour s'offrir au baptême;
Et Jean les reconnut, et de sa rude voix :
« Hypocrites maudits, est-ce vous que je vois?

Qui vous apprit à fuir les futures colères,
A tromper l'œil du maître, ô race de vipères?
Malheur à vous! Armés de longues oraisons,
Des veuves, des enfans vous mangez les maisons;
Et, selon le tribut que la peur vous apporte,
Vous nous ouvrez du ciel ou nous fermez la porte,
Comme de votre bien trafiquant ici-bas
Du royaume d'amour où vous n'entrerez pas.
Malheur à vous! Quand Dieu daigne envoyer un sage,
De l'avenir au peuple apportant le message,
Votre haine le suit et le désigne aux rois
Qui le font flageller et clouer à la croix.
Maintenant s'enquiert-on de vos œuvres, vous dites :
Oh! nous sommes les fils des saints et des lévites!
Et Dieu dit : Ces gentils, ces hommes sans aïeux,
J'en fais mes ouvriers, mes fils les plus pieux.
Cessez donc de parler des vertus de vos pères,
Montrez à votre tour des œuvres salutaires;
Car la hache est à l'arbre, et va dans un moment
Jeter au feu tout bois infertile et gourmand. »

Et le peuple inquiet l'interrogeait : « O maître,
Que faire donc? » Et Jean : « Voici ce qui doit être;
Quiconque a deux habits lorsqu'un autre homme est nu,
Doit donner le meilleur à ce frère inconnu,
Et quiconque a du pain, un toit, un héritage,
Doit à ceux qui n'ont rien en faire le partage. »

Or, au fond de leurs cœurs ils se demandaient tous :
« Jean n'est-il pas le Christ apparu parmi nous? »
Et lui : « Je ne suis pas le Messie, et pas même
Un prophète. Je viens vous donner le baptême;
Je viens laver dans l'eau les hommes pénitens,
Et préparer la voie à celui que j'attends.
Voyez : lorsque la nuit vers l'occident recule,
Annonçant le soleil, paraît le crépuscule;
Le Seigneur, de là-haut, l'envoie avec amour
Aux yeux que blesserait le brusque éclat du jour;
Il vient, il verse à flots sa limpide rosée,
La moindre fleur des champs est par lui baptisée;
Aux arbres des chemins comme à ceux des forêts
Chaque rameau lavé luit plus vert et plus frais,
Afin que le soleil n'échauffe rien d'immonde

En visitant le sein du bourgeon qu'il féconde.
Ainsi, moi, précurseur d'un baptême nouveau,
Pour vous purifier je vous plonge dans l'eau;
Mais, comme un grand soleil nécessaire à la vigne,
Un autre va venir, dont je ne suis pas digne
De toucher la sandale, et dans l'esprit de Dieu
Il vous baptisera du baptême de feu;
Sa flamme au sang d'Adam rendra toute sa force,
A la sève ascendante il ouvrira l'écorce,
Afin que le vieux cep que le père a planté
Donne au saint vendangeur le fruit de charité. »

V.

Jusqu'alors confondu dans le peuple en prières,
Et simple comme un frère au milieu de ses frères,
Un homme au front pensif, mais sans austérité,
Se lève et vient s'offrir, si divin de beauté
Qu'une lueur paraît émaner de sa face,
Et que les yeux émus s'humectent quand il passe.
Un sourire aperçu de tout être innocent
Attire à lui les cœurs d'un attrait tout-puissant;
Les tout petits enfans, pareils encore aux anges,
De son manteau d'azur viennent baiser les franges,
Et de ses cheveux blonds les oiseaux soupçonneux
De l'aile en se jouant touchent l'or lumineux.
Il marche; aux pieds de Jean à son tour il s'arrête,
Au baptême commun il tend déjà la tête;
Voilà qu'un grand frisson saisit, à son aspect,
Le baptiseur courbé de crainte et de respect;
Il refuse et lui dit : « Ah! Seigneur, c'est vous-même
De qui j'implore ici le don du vrai baptême;
Je baptise dans l'eau, maître, et vous dans l'esprit. »
Mais celui-ci : « Faisons ce que Dieu nous prescrit. »
Jean cède, et de sa main sur l'homme pur s'écoule
La même eau qui lavait les péchés de la foule.
Et dès qu'au bord du sable ont paru, hors de l'eau,
Les pieds étincelans du baptisé nouveau,
Voilà que le ciel s'ouvre, un large éclair en tombe,
L'Esprit de Dieu descend sous forme de colombe,
Une voix dit dans l'air, où la splendeur a lui :
« C'est mon fils bien-aimé, je me complais en lui. »

De lui seul et de Jean cette voix entendue
Remplit de longs échos l'invisible étendue,
Et, palpitant d'amour du nadir au zénith,
Dans son sein attentif l'univers la bénit.
Les germes non éclos de toutes créatures,
Les vieux morts attendant au fond des sépultures,
Les globes nouveau-nés et dans leur floraison,
Les anges, les Esprits d'amour et de raison,
Le cèdre et l'humble mauve en ses frêles corolles,
Tout a frémi d'attente au vent de ces paroles;
Car, en montrant à Jean celui qu'il espérait,
La colombe annonça Jésus de Nazareth!

Faites silence, ô voix des prophètes, des sages;
Descendez de votre aigle, ô porteurs de messages;
Mourez avec la nuit, étoiles, pâles sœurs:
Le vrai soleil éteint les flambeaux précurseurs!
En rayons inégaux autrefois dispersée,
La lumière elle-même enfin s'est élancée,
Et le Verbe, que Dieu mesurait entre vous,
Est donné sans mesure à ce cœur humble et doux.
Donc, ô Jean, la plus grande entre les voix humaines,
Sagesse du désert, flot des douze fontaines,
Ton baptême finit sur ce front tout-puissant;
Tu n'as plus sur la terre à verser que ton sang.

LIVRE TROISIÈME.

I.

Les urnes, les trépieds, les flambeaux étincellent
Dans le festin d'Hérode, et les fleurs s'amoncellent.
Des hôtes accoudés les robes à longs plis
Jettent mille couleurs sur la pourpre des lits.
Les échansons, levant à deux mains les amphores,
Versent les vins mielleux; les blanches canéphores,
Dans les paniers tressés d'argent flexible et fin,
Offrent les blonds gâteaux étalés sur le lin.
Les disques sont chargés de mets savans et rares.
Sur les tables de jaspe, en figures bizarres

De fleurs et d'animaux que l'art a transformés,
L'ivoire et les métaux semblent s'être animés.
L'encens fuit des trépieds en vapeur tournoyante,
Le nard, aux lampes d'or, brûle dans l'amiante.
Le festin chante et rit, et mêle à tous momens
Le bruit des coupes d'or au son des instrumens.
La lyre alterne avec les flûtes et les trompes.
Le roi veut aujourd'hui montrer toutes ses pompes;
Au sortir de sa fête, il faut que mille voix
Le proclament heureux et grand parmi les rois,
Car il goûte à la fois le meurtre et l'adultère;
Le belle Hérodiade, enlevée à son frère,
A su, d'un cœur usé réveillant les désirs,
Mêler ses cruautés d'incestueux plaisirs.
Grands et riches sont là, mendiant ses sourires,
Des rois les plus mauvais ministres cent fois pires,
Qui des vices du maître ont toujours fait leurs dieux.
Mais les bruits échappés de cet antre odieux
Attroupent alentour l'oisive multitude.

II.

Or, loin des carrefours qu'il hantait d'habitude,
Ce jour-là, mendiait, aux portes du palais,
Vieux, d'ulcères rongé, Lazare; les valets,
Arrogans et cruels, et dignes de leur maître,
Le huaient, le battaient dès qu'il osait paraître;
Il souffre de la faim, et voudrait seulement
Avoir pour toute aumône et tout soulagement
Les plus minces débris, les miettes de la table;
Mais nul ne les lui donne, et sa voix lamentable
N'éveille sur ce seuil que l'insulte et les coups;
L'esclave armé du fouet le chasse avec courroux,
De l'aspect du lépreux craignant quelque souillure;
Mais les chiens s'approchaient et léchaient sa blessure.

O cœurs des mendians à l'outrage endurcis!
Plus bas, sur l'escalier, le vieillard reste assis, —
Impérieuse faim! et, tenace, il bourdonne
De l'appel usité le refrain monotone.
Des enfans vagabonds criant : Sus au lépreux!

De boue et de clameurs le harcelaient entre eux,
Puis du bâton fuyaient en riant la menace.

Tout à coup, s'avançant à grands pas sur la place,
Un homme s'est montré; sous sa saie en lambeau,
Sous son poil noir, ses os semblent percer sa peau;
Montant vers le palais, il va franchir la dalle
Où gronde le vieux pauvre, où sa lèpre s'étale;
Mais Lazare, à l'aspect d'un nouveau mendiant
Plus jeune et plus hardi, s'irritait, lui criant :
« Retire-toi d'ici, misérable! est-il juste
Qu'avec ces bras nerveux, encor vert et robuste,
Un pareil fainéant dérobe ici la part
Qu'on donnerait peut-être à l'infirme, au vieillard? »

Et les pierres volaient avec les cris lancées
Sur le noir étranger; et lui, de ses pensées
Distrait, parle, et, laissant à l'autre son erreur :
« Quel mal ici te fais-je? où tend cette fureur?
Qu'ai-je dit? ai-je ôté rien des mains de personne,
Ou t'aurais-je envié l'aumône qu'on te donne?
Ce seuil, tu le sais bien, si dur aux supplians,
Ne peut-il pas tenir, hélas! deux mendians?
Tais-toi, renonce aux coups, à l'insulte farouche;
Si je frappais, ce poing te briserait la bouche,
Et du festin j'aurais, pour moi seul, les débris. »

Mais, redoublant alors les pierres et les cris,
Le lépreux : « Écoutez ce bavard; sur mon ame,
De même, au coin du feu, grogne une vieille femme!
Viens, et je fais pleuvoir tes dents sous ce bâton,
Et je veux te traiter comme le porc glouton
Surpris à dévorer les blés semés pour l'homme,
Et qu'avec son épieu le laboureur assomme. »

La foule du portique encombrait les degrés,
Passans, soldats, valets, par ces cris attirés;
Et ceux-ci se penchaient au bord des balustrades,
Riaient, faisant de loin signe à leurs camarades.
Ils excitaient Lazare, et c'était un concert
De rire et de clameurs. Mais l'homme du désert
Darde un œil tout-puissant sous sa fauve crinière,

Se dresse, et rejetant son front large en arrière :
« Fils d'Israël, dit-il, ô peuple sans pitié,
Par le joug des gentils justement châtié !
Aux pauvres voilà donc l'aumône que vous faites ?
Durs, moqueurs, insolens pour vos frères, vous êtes
Toujours prêts à ramper dans l'adoration,
Quand passent le licteur et le centurion.
Bien dignes de servir, de trembler sous un homme,
De marcher enchaînés vers Babylone ou Rome,
Vous qui ne servez plus le Seigneur et riez
Des captifs qu'à son joug la misère a liés !
Les chiens des carrefours, les brutes vous enseignent
Vainement la pitié : sur ces membres qui saignent,
Caressans au lépreux, ils lèchent; vous mordez;
Vous bafouez encor ceux que vous lapidez..... »

Il parle, et tout à coup une voix : « C'est lui-même,
Criait-elle, c'est Jean qui donne le baptême. »
Et la foule, déjà frappée en l'écoutant,
Des rires au respect changée en un instant,
Se presse et fait silence, et lui reprend : « Mon frère! »
— Vers Lazare tourné, — « loin de nous la colère;
L'humble bonté du cœur convient aux malheureux;
Qui pourra les aimer s'ils ne s'aiment entre eux ?
Le pauvre allégera son fardeau de misères
En marchant dans la paix et l'amour de ses frères.
Toi, Lazare, affamé, nu, maudit par les tiens,
Toi qui n'as jamais eu que la pitié des chiens,
Dont le corps et le cœur ne sont plus qu'une plaie,
Cesse un jour de haïr, sois patient; essaie
De pardonner, d'aimer; apprends-nous ce devoir.
Dieu compta tes douleurs, et peut-être ce soir
Des anges imprévus, te prenant sur leurs ailes,
Dans le sein d'Abraham, où dorment les fidèles,
Blanc, vêtu de fin lin, un bandeau d'or au front,
Au festin nuptial, ami, t'emporteront.
Mais l'homme de céans qui se fait rendre un culte,
Et de ses longs banquets jette à ta faim l'insulte,
Alors, étant scellé dans sa tombe de fer,
Lèvera ses yeux lourds des ombres de l'enfer, —
Et d'Abraham, au loin, découvrant la lumière,
Et Lazare en son sein, — fera cette prière :
Abraham, oh! pitié! laisse approcher un peu

Lazare, et se pencher sur ma couche de feu;
Qu'il trempe au moins dans l'eau son doigt, et qu'il en touche
Ma langue, ardent tison qui me brûle la bouche;
Car d'un supplice affreux je souffre... Mais la voix
D'Abraham : — Tu n'as eu dans tes jours d'autrefois
Que joie et que plaisirs, Lazare que misères;
Paie aujourd'hui le prix de tes biens éphémères;
Lazare va jouir de son bonheur au ciel,
On l'achète en souffrant, mais il est éternel. —
Voilà ce que dira la justice; et toi-même,
O lépreux, invoquant votre père suprême,
Tu voudras obtenir pour ce riche damné
Le don de la pitié qu'il ne t'a pas donné;
La prière du pauvre elle-même, ô Lazare,
N'éteindra pas le feu qui doit ronger l'avare.
En vérité, celui qui met son cœur dans l'or
L'enfouit à jamais avec ce lourd trésor;
Il ne peut plus monter vers les divines sphères.
Et je dis : L'or et Dieu sont deux maîtres contraires,
Et par un trou d'aiguille un câble entrerait mieux
Qu'un riche n'entrera par la porte des cieux. »

Le peuple ému disait : « Parle encore, ô prophète! »
Mais lui, sans plus l'entendre et sans tourner la tête,
Droit au seuil d'où l'orgie au loin a retenti
Monte, laissant Lazare en pleurs et converti;
Et, bravant des valets le groupe encore hostile,
Il franchit fièrement le royal péristyle.

III.

Le festin redoublait de joie et de splendeurs,
Et déjà, de l'ivresse annonçant les ardeurs,
Le rire avait couvert de ses éclats sonores
Le son des coupes d'or se heurtant aux amphores.
Des flambeaux plus nombreux s'allument, éclipsant
Les obliques rayons du soleil pâlissant.
Le métal des bassins et des disques s'embrase;
Une étoile jaillit du flanc de chaque vase;
Et, complices des vins, les feux et les odeurs
Endorment la raison sous les fronts ceints de fleurs.
Le corps s'étend et pèse avec plus de mollesse

Sur l'ondoyant duvet du coussin qui s'affaisse;
Sur le marbre empourpré du vin qui la remplit
La coupe échappe aux doigts et roule au bord du lit.
C'est l'heure où le nectar, qu'enfin la main repousse,
Suscite le désir d'une ivresse plus douce.
Entre les gais propos et les folles chansons,
Un chœur plus gracieux bannit les échansons;
De la reine ont paru les plus belles suivantes
A la lyre, à la danse, aux voluptés savantes;
Elles entrent; leurs yeux, leur langoureux maintien,
Attestent l'art impur d'un maître ionien.
Une d'elles s'avance au pied du lit d'ivoire
D'où sourit aux flatteurs Hérode dans sa gloire,
Et, prêtant l'ornement du luth et de la voix
Aux chants d'un vil rapsode, hôte gagé des rois,
Philtre plus enivrant que la coupe écumante,
Elle verse à l'amant l'éloge de l'amante :

« Ta bouche a le parfum du raisin d'Engaddi;
Tes yeux ont les ardeurs de l'heure de midi;
Ceux des vierges, pour moi, sont froids comme l'aurore
Qui sans fondre la neige un moment la colore;
Leur souffle est, sur ma couche, ainsi qu'un vent des eaux,
Sorti des nénuphars dormant sous les roseaux.
Toi, du brûlant simoun tu me verses l'haleine;
De flammes et d'encens ton urne est toujours pleine.
Je préfère le vin qui cuve en ton cellier
Au fruit laiteux et vert de leur pâle amandier.
Plus mûre en ton verger, la pomme d'or plus ronde
De mielleuses saveurs sous mes lèvres abonde;
Ton rosier, éclatant des plus vives couleurs,
Cache un frais rejeton né sous ses larges fleurs.
Tes lèvres ont le miel et le dard des abeilles.
Ouvre-moi ton enclos, et qu'à pleines corbeilles,
Sur ton arbre, où la fleur se mêle encore au fruit,
Je cueille avec transport.... »

Mais sur le seuil un bruit,
Un pas ferme et tonnant résonne, et dans la fête,
Orage inattendu, gronde le noir prophète.
L'œil en feu, le front haut, il parle; un morne effroi
Sur leur pourpre a cloué les convives du roi;
Il parle, et le frisson vole avec sa voix prompte;

Il lance, à chaque mot, un geste qui les dompte,
Et d'un murmure entre eux pas un ne l'a bravé;
Le luth seul vibre encor tombé sur le pavé.

« Malheur à vous, dit-il, rois, grands, race funeste!
Malheur à ce palais où s'étale l'inceste;
Qui s'allume, le soir, d'infernales splendeurs,
Et des parfums lascifs sème au loin les odeurs!
Qu'un homme vienne ici, cherchant justice, il trouve
La maison de David comme un antre de louve,
Où passe, au bruit des chants et des rires impurs,
L'ivresse aux doigts souillés rampant le long des murs.
O roi, pour t'annoncer ses colères prochaines,
Dieu vient dans ma prison de délier mes chaînes.
Je t'avertis encor, ton étoile pâlit.
Chasse, avant de mourir, l'inceste de ton lit;
Bannis les grands du monde, artisans de tes vices,
Qui conseillent tes rapts pour en être complices,
Et pour avoir leur part, dans cet affreux festin,
De l'or et de la chair dont vous faites butin.
Malheur à vous! Pillant la veuve et le pupille,
Au champ qui vous revient vous en ajoutez mille;
Chaque jour vous joignez un toit à votre toit;
Sur le sol d'Israël vous êtes à l'étroit.
Croyez-vous, oubliant que les autres sont hommes,
Grands du monde, habiter seuls la terre où nous sommes?

« Malheur au peuple entier, quand du trône descend
Du vice couronné l'exemple tout-puissant;
Quand la foule respire, à travers les scandales,
Les émanations des débauches royales!
Pour avoir de tels rois porté le joug en paix,
Tu seras châtié, peuple, de leurs forfaits,
Car ton heure est venue, et le Seigneur se lève;
Il aiguise sa flèche, il est ceint de son glaive;
L'ongle de ses chevaux est d'un silex tranchant.
Devant lui, vers tes murs, son char pousse en marchant,
Comme un sommet qui croule en entraînant les chênes,
Cent peuples engendrés dans les neiges lointaines;
Ils raseront tes tours. Sur ton sol dévasté
Tu verras l'étranger construire sa cité;
Et toi, peuple, enchaîné sur ton seuil en ruine,
Dans ton champ plein d'épis souffriras la famine,

Pour avoir adoré ton ventre, et tu mourras,
Rongeant ta propre chair sur chacun de tes bras.
Car l'Esprit du Seigneur, t'ayant trouvé rebelle,
Choisit pour se répandre une race nouvelle. »

Il dit. Princes du peuple et des soldats tremblaient,
Et, dans l'affreux réveil de l'ivresse, ils semblaient
Écouter dans le fond de leur propre poitrine
Une voix répétant la sentence divine.
D'une foudre invisible on les dirait frappés;
La pourpre se déchire entre leurs doigts crispés.
S'agitant tour à tour sur ces faces livides,
L'étonnement, la haine, en tourmentent les rides;
Puis, reprenant leurs sens et l'instinct du flatteur,
Cherchant à ne pas voir le spectre accusateur,
Ils consultent les yeux du maître avec prière,
Comme pour s'abriter derrière sa colère.

Ainsi, quand le chasseur, dans le charnier du loup,
Fier et l'épieu levé, se dresse tout à coup,
D'immondes louveteaux une troupe effarée,
Abandonnant la chair dont elle fait curée,
Se jette sous les flancs de la mère, attendant
Que la louve à l'œil rouge, aux reins arqués, grondant,
Bondisse, et qu'elle étreigne entre ses crocs d'ivoire
La gorge du chasseur trop sûr de sa victoire.

Or, frissonnant lui-même et glacé de stupeur,
— Car il sentait là Dieu, — mais recouvrant sa peur
Du fard de majesté, de calme et de justice
Dont le front des tyrans possède l'artifice,
Le roi de sa vengeance a suspendu le trait
Aiguisé dans son cœur. Un seul mot lancerait
Le glaive, et des licteurs la hache toujours prête
A saluer le prince en tranchant une tête.
Il n'ose encor frapper; il sait qu'avec honneur
Le peuple accueillit Jean comme élu du Seigneur,
Qu'il est dans les tribus des hommes forts, sans nombre,
Nourris de ses leçons et se comptant dans l'ombre;
Il craint d'obscurs vengeurs par sa mort engendrés,
Et croit voir, du palais franchissant les degrés,
Au lieu des vains remords qu'une autre orgie emporte,
La révolte aux cent bras déracinant sa porte.

S'armant d'une fierté que sa pâleur dément,
Il parle avec orgueil, mais veut être clément :

« Suis-je roi? d'un esclave ai-je enduré l'audace?
La poudre de mes pieds me juge et me menace!
Toi qui prétends parler au nom de Dieu, sais-tu
Que de sa majesté mon front est revêtu?
Ce qu'est Dieu dans le ciel, le roi l'est sur la terre;
Tu dois devant son ombre adorer et te taire.
Va, prophète menteur, souffler aux révoltés
Le vent tumultueux des folles nouveautés!
Ton sang vil des festins ne doit troubler la joie,
Le bouc est au lion une trop lâche proie.
Mais il faut, pour la paix de l'état raffermi,
Que la nuit des cachots, qui t'avait revomi,
Étouffe enfin ta langue, et, dans ses ombres sourdes,
Courbe ton front rétif sous des chaînes plus lourdes. »

Il fait signe; à l'instant, un ministre d'enfer
S'élance et saisit Jean, et du carcan de fer
Enroule au cou du saint la rigide couleuvre.
Mais l'homme du désert jusqu'au bout fait son œuvre;
Sa voix tonne plus haut : « Malheur à qui m'entend,
Si, quand le Seigneur parle, il reste impénitent!
J'ai crié pour l'esclave et le roi : voici l'heure;
Préparez les sentiers du maître et sa demeure;
Soyez purs; il n'est pas de grandeur devant lui.
Revêts pour le combattre, ô roi, comme aujourd'hui,
La majesté de Dieu, vainement usurpée,
Qu'opposent tes pareils à la foule trompée :
Sous ce bandeau sacré qui garantit ton front,
Toi, sans juge ici-bas, les vers te jugeront;
A leur morsure, alors, disputant tes chairs vives,
Étends ton sceptre d'or sur ces affreux convives!
Pour moi, libre ou captif, de ce jour je me tais;
Fais ici de mon corps ce que tu veux; j'étais
La voix qui va devant pour annoncer le maître;
Celui qui doit venir est là, prêt à paraître,
Mes yeux l'ont vu. Seigneur, maintenant à mes os,
Ma journée étant faite, accordez le repos! »

Les soldats ont traîné le captif au cœur ferme
Hors de l'impure salle, et sur lui se referme

Le cachot, noir sillon où, dans l'ombre jeté,
A germé si souvent le grain de vérité.
Et, tandis que le saint sur la pierre connue
Prie à genoux, là-haut la fête continue,
Ce festin éternel du riche et du puissant,
Dont l'insolente odeur jusqu'au pauvre descend;
La salle en est de fleurs et de chants inondée,
Mais sur une prison elle est toujours fondée.

IV.

Une plus large coupe et des vins plus ardens,
Aux trépieds ravivés les parfums abondans,
Les chants, les cris, l'éclat des trompettes de cuivre,
La nuit changée en jour dont la vapeur enivre,
Les bruits tourbillonnans, dans l'ame de chacun,
Ont fait taire l'écho du prophète importun.
Enfin, pour mieux chasser les visions moroses,
Au front des conviés renouvelant les roses,
La danse aux pieds lascifs vient leur sourire, et mieux
Que l'ivresse du vin elle éblouit leurs yeux.

Cent beautés, par l'eunuque habilement choisies
Pour réjouir des yeux les folles fantaisies,
Esclaves de l'Euxin plus blanches que le lait,
Noires filles d'Afrique et Grecques de Milet,
S'élancent par essaim, par couple ou dispersées,
Ou formant des réseaux de leurs mains enlacées.
Blanche aux yeux d'escarboucle et presque enfant encor,
Leur belle coryphée aux épais cheveux d'or,
Fille d'Hérodiade et par sa mère instruite,
Mais insensible encore aux transports qu'elle imite,
Salomé vient offrir, en effleurant le sol,
Les charmes de sa danse ou plutôt de son vol.
C'est d'abord, vive et gaie, un oiseau sur les branches;
Bientôt un lent frisson fait onduler ses hanches,
Et son corps de serpent s'agitant par degré
Se déploie ou se tord sous l'aiguillon sacré;
Ses bras s'ouvrent, son dos se renverse et se cambre;
La fièvre de ses yeux frémit dans chaque membre;
Elle bondit, tournoie, et sa prunelle en feux
D'un éclair circulaire entoure ses cheveux;

Puis s'affaissse et languit, et, doucement penchée,
Sur un lit invisible on la dirait couchée.
Réveillant tous les yeux par le vin engourdis,
La vierge en souriant subit leurs traits hardis;
Le roi de longs regards l'entoure avec ivresse,
Aspire de ce corps l'ardeur ou la mollesse,
Et s'incline, et la suit, palpitant, éperdu;
Car l'obscène serpent dans le cœur l'a mordu,
Et de ses sens éteints rallume l'agonie.
Enfin, lorsqu'à ses pieds, la danse étant finie,
Vermeille et toute en feu sous le lin transparent,
La danseuse, avec art, se plie en l'adorant :

« Enfant, dit-il, ta danse à nos yeux trouve grace.
Forme un vœu, qu'à l'instant ton roi le satisfasse.
Dans son royaume entier choisis : tout l'or d'Ophir,
Mes coffres, mes colliers, perles, rubis, saphir,
Choisis et prends. J'en jure ici, devant mes princes,
Demande la moitié du trône et des provinces,
Par le ciel et ce sceptre, et mon serment de roi,
Mes peuples, mes trésors, enfant, seront à toi! »

Hésitant, mais adroite, aux ruses d'un autre âge
Déjà mûre, et voulant le prix de son ouvrage,
La jeune fille sort, court, s'arrête un instant
Au seuil du gynécée, où sa mère l'attend,
Écoute, et peu de mots ont fait son cœur docile;
Au sang qu'elle a reçu tant le crime est facile,
Tant la jeune vipère apprend vite et sans art
Le secret du venin renfermé sous son dard.
Elle rentre, et le roi lui sourit : « Jeune belle,
Qu'exigez-vous du roi? » — « Je ne veux, lui dit-elle,
Qu'un seul don; il me faut, dans ce bassin d'argent,
Sur l'heure, entre mes mains, voir la tête de Jean. »

Mais Hérode est muet; à ce désir farouche
Qu'un enfant exprimait le sourire à la bouche,
Son cœur, un cœur de roi dans le crime vieilli,
De tristesse et d'horreur lui-même a tressailli.
Sa prudence d'ailleurs se révolte, alarmée,
Car d'un peuple nombreux la victime est aimée.
Mais son serment le presse, et, témoins dangereux,
Les princes du regard s'avertissent entre eux,

Esclaves peu soumis s'ils doutaient de sa force;
Enfin la volupté qui lui tend son amorce,
Ce fruit que sur sa lèvre un frais rameau suspend,
L'éclat fascinateur des doux yeux du serpent...
D'ailleurs, c'est le destin, son serment le décide :
Il jette en frémissant la parole homicide;
Le bourreau déjà sort, armé du glaive. Ainsi
Ce que n'avaient osé le vieillard endurci
Et son courroux de fer aiguisé par l'injure,
Le meurtre s'accomplit, œuvre de la luxure
Et des philtres dont Ève, aux lèvres du démon,
Sous l'arbre de l'Éden, a sucé le poison.

V.

Le bourreau, se montrant sur le seuil de la salle,
Abaisse un large fer dégouttant sur la dalle,
Et tient, de l'autre main, le vase horrible à voir,
Où, parmi les caillots d'un sang épais et noir,
Le col rouge et fluant, une tête coupée
Vacille à chaque pas du sombre porte-épée;
Il vient lent et stupide, il présente à l'enfant
L'affreux don accueilli d'un geste triomphant.
La vierge aux tresses d'or sur le disque se penche,
Dans les cheveux crépus enfonce une main blanche,
Lève, non sans effort, mais la paix sur le front,
Le poids lourd à son bras de la tête sans tronc,
Sourit en l'attirant, et sur ces traits livides
Promène des regards restés sereins et vides;
Puis vers le lit royal, fière, se retournant,
Tend cette face aux yeux d'Hérode frissonnant.
Les nerfs vibrent toujours sous les chairs convulsives;
Les orbites en feu jettent des lueurs vives;
Dans les rides du front, jaune et de sang baigné,
Le courroux siége encore, et l'esprit indigné,
Du cratère béant de la bouche profonde,
Semble lancer encor l'anathème au vieux monde.

VICTOR DE LAPRADE.

LES

ARTS INDUSTRIELS.

DE L'IMPRESSION DES TISSUS.[1]

I.

Bailly a dit quelque part que l'histoire des sciences était celle des pensées de l'homme; ne pourrait-on pas dire, et avec plus de justesse peut-être, que l'histoire de l'industrie est celle de son intelligence appliquée au bien-être matériel de la société? C'est mal comprendre en effet l'importance des arts industriels que de les étudier d'un point de vue spécial et sans tenir compte des rapports qui les unissent avec le mouvement général de la civilisation. Les annales de ces arts touchent par plus d'un point aux annales des peuples; des deux côtés se présentent souvent les mêmes phases et s'exercent les mêmes influences. Les alternatives de paix et de guerre, les invasions, les conquêtes, les fractionnemens de territoire, les révolutions politiques, impriment à l'industrie comme à la civilisation une marche tantôt progressive, tantôt rétrograde, et il suffit, pour comprendre quelle place doit tenir dans l'histoire cette branche trop peu connue de l'activité humaine, d'avoir résumé une seule fois dans sa mémoire une période historique de quelque étendue. On s'est trop accoutumé surtout à vouer une admiration exclusive aux arts proprement dits; les arts industriels, eux aussi, ont leurs hommes de génie : ce sont les inventeurs ou les propagateurs de ces belles découvertes auxquelles des populations entières doivent parfois une source inépuisable de travail et de prospérité commerciale. A une époque comme la nôtre, où règne une tendance si prononcée vers les intérêts matériels, la vie de ces

(1) *Traité historique et pratique de l'impression des tissus*, par M. Persoz; 4 volumes in-8° et un atlas, 1846.

hommes utiles présente des enseignemens qu'il importe de recueillir, de nobles exemples qu'il y aurait injustice à ne pas mettre en lumière.

L'histoire d'une industrie, conçue d'après les idées que nous venons d'exposer, ne doit pas comprendre uniquement l'énumération de ses progrès divers; examiner en même temps les branches de commerce que cette industrie est destinée à alimenter, décrire les procédés qu'elle emploie, faire connaître, parmi les savans et les fabricans eux-mêmes, les hommes qui ont mérité par quelque découverte importante de vivre dans la mémoire du pays, tel est le plan que l'historien d'une industrie quelconque est, selon nous, tenu de remplir; telle est aussi la méthode que nous essaierons d'appliquer à l'une des branches les plus productives et les plus curieuses de la fabrication moderne : nous voulons parler de l'impression des tissus.

Il est constant que les peuples de l'antiquité connaissaient l'art d'imprimer les étoffes, et, d'après les auteurs anciens, l'origine de cet art paraît remonter aux époques les plus reculées : Hérodote cite, en effet, les habitans des bords de la mer Caspienne comme représentant sur les tissus des figures d'animaux avec des couleurs dont il vante la solidité; plus tard, Strabon rapporte que, du temps d'Alexandre, les Indiens fabriquaient déjà des étoffes imprimées; Pline l'ancien décrit également, en le qualifiant de merveilleux, un procédé qu'employaient les Égyptiens pour la peinture de leurs vêtemens. En comparant le passage de Pline aux descriptions que renferment des publications plus modernes, telles que les *Lettres édifiantes* du révérend père Cœurdoux, et une notice récente sur les impressions de tissus exécutées par les Malais, due à un naturaliste français, M. Diard, qui a long-temps habité les Indes orientales, on reconnaît que les procédés de fabrication des toiles peintes n'ont presque pas varié depuis l'antiquité. L'exposition même des produits rapportés par notre mission de Chine est venue prouver que les sujets du Céleste Empire n'entendaient exactement rien à la combinaison des couleurs et à la netteté des contours; nous devons ajouter que la solidité du teint ne rachète pas dans ces produits la mauvaise exécution du dessin. Si donc il est avéré que l'industrie des indiennes eut, elle aussi, l'Orient pour berceau, il est juste de remarquer qu'elle n'y a fait, à proprement parler, aucun progrès depuis sa naissance.

C'est aux Portugais qu'est due, en Europe, la première apparition des toiles peintes, qu'ils avaient trouvées en Orient, lorsqu'ils y firent la conquête des Indes; mais ils se bornèrent à faire connaître ces produits remarquables, et l'honneur d'avoir importé les procédés de la peinture sur étoffe doit revenir tout entier aux Hollandais, ces infatigables spéculateurs du XVIe siècle. Pendant près de cent ans, à la vérité, cette fabrication n'eut, en Hollande, qu'une très mince importance, et, par une conséquence inévitable, réalisa peu de perfectionnemens. Enfin la révocation de l'édit de Nantes (1685), cette mesure impolitique du grand roi, qui priva la France de cinq cent mille habitans, *gens adonnés, pour la plupart, aux manufactures*, suivant l'expression d'un contemporain, vint donner un essor remarquable à l'industrie des tissus peints. Une partie de cette population, aussi active qu'intelligente, que la nécessité de se créer des moyens d'existence sur le sol étranger (1) obligeait à un travail opiniâtre, alla chercher en

(1) Un grand nombre de ces familles protestantes que Louis XIV condamnait ainsi à l'exil ne rentrèrent jamais en France, et se fixèrent définitivement dans leur patrie adop-

Hollande les procédés de cette industrie, qui créa dès-lors, pour le commerce de ces contrées, de nouvelles branches de produits. Ce mémorable événement, qui devait avoir une si grande portée religieuse, politique et industrielle, est d'une haute importance dans l'histoire des toiles peintes, car c'est à cette époque que la fabrication s'en propagea sur le continent européen. Jacques Deluze, émigré français, alla porter en Suisse cet art précieux, qui ne tarda pas à prendre entre ses mains un développement considérable : les succès amenèrent les concurrences, et, la Suisse devenant trop étroite pour le mouvement industriel qu'elle venait d'enfanter, de nombreux fabricans allèrent successivement s'établir en Allemagne, en Portugal et en France. C'est alors que se fondèrent chez nous d'immenses fortunes manufacturières, qui devaient se continuer dans la période suivante et que nous voyons encore subsister de nos jours.

Les Anglais, les Suisses, les Allemands, avaient déjà réalisé des progrès assez notables dans la confection des indiennes, lorsque, vers le milieu du siècle dernier (1746), l'art des toiles peintes s'introduisit à Mulhouse. Cette métropole industrielle de notre province d'Alsace, alors petite ville libre de la Suisse, trouva tout d'abord en elle-même de puissans élémens de prospérité commerciale. Placée au centre de l'Europe continentale, Mulhouse avait, grace à sa situation géographique, pour débouchés de ses produits, la Suisse, l'Allemagne, la France, l'Italie et la Hollande. A cette position si favorable, elle joignait des eaux pures et abondantes, avantage précieux ou plutôt condition indispensable à la fabrication des tissus. La vie matérielle y était à bon marché, le combustible d'un apport facile ; sa population laborieuse et pauvre, intelligente et hardie, était éminemment propre à recevoir une éducation industrielle. L'établissement des premières fabriques de tissus imprimés dans la ville de Mulhouse est dû à trois hommes, Samuel Kœchlin, Jean-Henri Dollfus, Jean-Jacques Schmaltzer, dont les descendans sont encore aujourd'hui à la tête des plus célèbres manufactures de l'Alsace. Ils avaient commencé par s'entourer d'ouvriers empruntés à la Suisse, mais leurs succès tentèrent bientôt la population de Mulhouse, qui se livra tout entière à une industrie si féconde en précieuses ressources. Le nombre des habitans cessa dès-lors d'être en rapport avec l'exiguité du territoire, et de nouvelles fabriques allèrent se former à Thann, à Cernay, à Wesserling et enfin dans le bourg de Munster, où se fonda une maison qui a pris de nos jours un développement colossal, la maison Hartmann.

A cette époque, le gouvernement français, cédant aux sollicitations intéressées de la compagnie des Indes, s'opposait de tout son pouvoir à l'établissement des manufactures nationales. Mulhouse alimenta donc long-temps nos marchés intérieurs, ne partageant ce privilége qu'avec une fabrique que le pape possédait à Orange, et ne redoutant nullement les tissus de l'Orient, d'un prix nécessairement très élevé. L'usage des toiles imprimées devint en France si général, que les autres industries textiles commencèrent à en prendre de l'ombrage. Les chambres de commerce s'émurent, firent entendre des plaintes énergiques

tive. Ce fait explique pourquoi à l'exposition de l'industrie prussienne, en 1844, on remarquait beaucoup de noms français parmi ceux des plus habiles exposans. Ceci nous rappelle un mot attribué à Frédéric-le-Grand. L'ambassadeur de France s'informant de quel procédé agréable son gouvernement pouvait user à l'égard de la Prusse, Frédéric aurait répondu : « Faites encore une révocation de l'édit de Nantes. »

contre l'introduction des indiennes, et demandèrent même l'interdiction de toute fabrication indigène. Le gouvernement, alarmé de ces réclamations qui s'élevaient de toutes parts, défendit bientôt l'entrée des cotonnades étrangères, blanches ou imprimées. Cette mesure, qui en apparence ne donnait satisfaction qu'à la partie à peu près sage des demandes formulées par les chambres de commerce, combla en même temps les vœux de ceux qui voulaient interdire absolument l'usage des étoffes peintes. En effet, notre fabrication de cotonnades blanches suffisant à peine à la consommation, il lui était radicalement impossible de produire celles qu'on eût voulu livrer à l'impression. On conçoit aisément qu'un pareil état de choses ne pouvait durer; aussi la prohibition ne tarda-t-elle pas à être levée et remplacée par la mesure beaucoup plus sage d'un droit *ad valorem*. Aux plaintes nouvelles que ne manqua pas de soulever ce retour à des idées économiques plus saines, le gouvernement répondit en recherchant les moyens de nous préparer à soutenir avantageusement la concurrence. Dans ce dessein, il encouragea notre fabrication avec une constante sollicitude, s'attachant à répandre tous les documens qu'il put recueillir sur les procédés des Anglais, que nous devions dépasser plus tard, mais qui nous étaient alors de beaucoup supérieurs. Enfin il établit à Paris, dans les cours de l'Arsenal, une sorte de manufacture modèle, qu'un Anglais nommé Cabane fut appelé à diriger; mais l habileté de cet étranger était au moins contestable, et les vues progressives qu'on avait conçues attendaient un autre auxiliaire. Néanmoins c'est de la levée de cette singulière prohibition (1770) que date en France l'origine des manufactures de toiles peintes. C'est à la suite de ce grand événement commercial et industriel qu'un jeune Suisse, laborieux et instruit, sortit des ateliers de Cabane où il était imprimeur, et, à la tête d'un capital plus que modique, entreprit de fonder pour son compte un établissement près de Versailles. Cet homme, à qui le génie donnait ainsi une pieuse témérité, portait un nom que plus tard il devait illustrer; Louis XVI devait lui octroyer des lettres de noblesse, et Napoléon lui offrir une place dans le sénat : c'était Christophe-Philippe Oberkampf, qui allait jeter les bases de la fabrique de Jouy.

Associé au mécanicien Samuel Widmer, son neveu et son beau-frère, et guidé dans son industrie par les conseils des plus habiles chimistes de Paris, Oberkampf réalisa de nombreux perfectionnemens qui assurèrent à son établissement une réputation européenne. L'élan était donné, des priviléges furent sollicités, et de nombreuses manufactures s'élevèrent sur divers points de la France; mais à l'instar de celle que nous venons de citer, dans le principe, la plupart étaient dirigées par des étrangers, et beaucoup de leurs ouvriers n'étaient pas d'origine française. La concurrence, résultant naturellement de ce mouvement industriel, provoqua, dans cette période, de notables améliorations. Au bout de quelques années, les fabricans se coalisèrent avec une compagnie des Indes établie à Paris en 1785, pour demander la prohibition des tissus de Mulhouse. D'un autre côté, la Lorraine et l'Alsace, qu'aurait indirectement frappées une pareille mesure, réclamèrent vivement. On était alors en 1789, et ces plaintes diverses allèrent se perdre dans les premiers orages de la révolution.

En France donc, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, une opposition acharnée se déclare contre l'usage des toiles peintes, quelle qu'en soit la provenance; une funeste prohibition est la conséquence désastreuse de cette opposition; enfin, un édit de rappel commence une ère nouvelle et florissante pour l'impression des

tissus. Une analogie vraiment remarquable se rencontre dans les différentes phases qu'a suivies de l'autre côté de la Manche cette branche spéciale de l'industrie cotonnière. — C'est par des mains françaises qu'elle fut transportée de la Hollande dans la Grande-Bretagne, où un réfugié établit la première fabrique de tissus imprimés à Richmond, sur les bords de la Tamise (1690). Déja, quelques années auparavant, les tisserands anglais avaient pillé les magasins de la compagnie des Indes, en haine de ses importations de tissus, et le gouvernement avait exclu des marchés nationaux la majorité de ses produits manufacturés. Cependant la compagnie conserva le privilége d'importer les indiennes; malheureusement l'abus qu'elle en fit pour introduire frauduleusement une grande quantité de toiles ne tarda pas à exciter une nouvelle révolte (1720). Une loi, arrachée par la peur, vint appliquer à ces maux un remède infaillible dans son absurdité même : en prohibant l'usage, quel qu'il fût, des tissus imprimés, elle ruina des populations entières qui vivaient de la confection de ces tissus. L'édit fut rapporté; le gouvernement lui substitua des taxes de douane onéreuses et des entraves dans la fabrication qui gênèrent long-temps les progrès industriels. Enfin les restrictions cessèrent, et à l'époque où l'art des toiles peintes ne faisait, en France, que commencer à naître, le Lancashire (1), cette Alsace de la Grande-Bretagne, entrait à pleines voiles dans la voie prospère qu'il ne devait plus quitter.

Nous mériterions d'être taxés d'indifférence pour des souvenirs dont notre pays peut tirer un orgueil légitime, si nous ne signalions hautement l'influence toute française qui a présidé à l'introduction en Europe de l'industrie des tissus imprimés. C'est à deux réfugiés français qu'en est due l'importation en Suisse et en Angleterre, les deux seules contrées où cet art se soit montré florissant au commencement du XVIIIe siècle. Le fils de Deluze, qui avait hérité de toute l'activité paternelle, fut long-temps à la tête d'un des plus grands établissemens du continent, la fabrique du Bied. A la fin de cette même période, le petit-fils d'une autre victime de l'édit de Nantes, Pourtalès, entretenait à la fois des manufactures en Angleterre, en France, en Allemagne et en Suisse, et en répandait les produits sur tous les marchés accessibles. Par son esprit ingénieux et actif, ce fabricant donna à son industrie une puissante impulsion, que devaient encore seconder les nombreux perfectionnemens qui y furent successivement apportés.

Long-temps et à juste titre, l'exécution et la beauté du coloris des toiles de l'Inde les firent seules considérer comme étoffes de luxe. Ce fut seulement après la substitution de l'impression en relief au lent *pinceautage* des Orientaux, que les tissus européens commencèrent à occuper un rang de quelque importance sur les marchés du continent. Cependant le grand problème de l'industrie des indiennes ne reçut une solution vraiment incontestable qu'à la découverte d'un mode continu d'impression. L'Angleterre nous précéda dans cette voie de progrès par une admirable invention mécanique. L'intérêt que l'industrie de ce pays attachait à l'usage de ses précieuses machines fut tel, dans le principe, que les

(1) A l'histoire de l'impression des cotonnades dans ce comté se rattachent deux noms justement illustres aujourd'hui en Angleterre. Le grand-père de sir Robert Peel fut, dans le Lancashire, à la tête d'une importante fabrique de toiles peintes, qui n'employait pas moins de quinze cents ouvriers. Richard Cobden, l'ardent promoteur du libre échange, est imprimeur sur coton à Manchester; c'est comme notable manufacturier qu'il a été appelé à faire partie du parlement, où il représente le district industriel de Stockport.

lois prononcèrent des peines sévères contre quiconque en livrerait le modèle à des étrangers. Heureusement cette prohibition, si éloignée de l'esprit d'une époque vraiment civilisée, vint se briser contre l'essor du génie d'un simple serrurier français, Lefèvre, qui, sur la seule description verbale d'une machine à rouleau qu'Oberkampf avait réussi à introduire dans sa manufacture de Jouy, parvint à son tour, sans autre secours que son inspiration, à construire une machine à imprimer bien supérieure à celle des Anglais. Pourquoi faut-il qu'après avoir si complétement réussi, succombant pour ainsi dire sous la grandeur de sa découverte, Lefèvre ait cédé au premier obstacle qu'il ait rencontré sur sa route, et que le malheureux, aveuglé par un orgueil fatal, n'ait trouvé d'autre refuge que le suicide contre les déceptions qu'il redoutait? En 1821, Samuel Widmer, l'associé d'Oberkampf, poussant l'amour-propre jusqu'au délire, mettait aussi volontairement fin à ses jours : douloureux rapprochement! l'introducteur de l'impression au rouleau en France et le propagateur de ce procédé ne purent consentir à vivre quand ils se virent dépassés dans leur industrie.

Il y a dans l'histoire commerciale du monde une période remarquable dont l'importance, même de nos jours, ne paraît pas suffisamment appréciée. Nous voulons parler de ces dix premières années de notre siècle, où Napoléon conçut la pensée du blocus continental, qui devait refouler sur elles-mêmes toutes les forces productrices de l'Angleterre, en lui fermant à la fois tous les marchés de l'Europe. Jamais péril aussi réel n'avait menacé les intérêts de la Grande-Bretagne. En même temps qu'il imposait aux rois vaincus l'obligation de repousser de leurs ports les produits des manufactures anglaises, le conquérant faisait appel à toutes les industries pour subvenir par des inventions nouvelles aux besoins de la consommation européenne. Ce fut alors que la mécanique fit des progrès immenses pour remplacer les lins et les cotons filés dont l'Angleterre s'était depuis long-temps attribué le monopole. L'analyse chimique de quelques végétaux jusque-là méprisés tira de la betterave le sucre indigène, qui remplace presque entièrement aujourd'hui le sucre des colonies. La culture et la préparation de diverses plantes tinctoriales, à peine étudiées jusqu'alors, prirent en même temps un immense développement qui affranchit temporairement l'ancien monde du tribut que lui imposait, depuis des siècles, la nécessité de se procurer la cochenille et l'indigo.

A la vérité, aucun encouragement ne manqua pendant cette période à nos fabricans. Certes, le jour où Napoléon détacha sa croix pour en décorer la poitrine du vénérable Oberkampf fut un jour glorieux pour l'industrie française : c'est que l'empereur entrevoyait dans un avenir peu éloigné que cet homme modeste, qui recevait ainsi de sa main un témoignage éclatant de la reconnaissance nationale, avait donné à la France, contre la prépondérance commerciale de l'Angleterre, une arme plus puissante que les six cent mille baïonnettes qui faisaient alors pâlir sur leurs trônes tous les potentats du continent (1). Cependant, à cette époque, les procédés de fabrication des toiles peintes étaient loin d'avoir atteint le degré de perfection auquel ils se sont élevés depuis. Les connaissances en chimie et en mécanique peu répandues encore dans le monde industriel, l'insuffisance des seules machines à imprimer qui fussent en usage, les traditions rou-

(1) « Vous et moi, dit à ce sujet le grand capitaine au manufacturier, nous faisons tous deux une bonne guerre aux Anglais; » puis, après un instant de réflexion, il ajouta : « et c'est encore vous qui faites la meilleure. »

tinières de l'atelier, semblaient autant d'obstacles qu'on ne pouvait franchir sans peine et qu'on ne tarda pas néanmoins à surmonter. D'ingénieux fabricans, tout en se cachant mutuellement leurs moindres succès de peur d'éveiller la concurrence, parvinrent par le tâtonnement à obtenir d'importantes améliorations; de savans théoriciens, se hâtant au contraire de livrer leurs découvertes à la publicité, pour s'assurer un rang de priorité, provoquèrent les applications dont elles étaient susceptibles. Tous simultanément, mais par des voies différentes, marchaient donc au même but, et ce fut par les efforts de plusieurs générations de travailleurs, continués sans interruption jusqu'à nos jours, que l'on parvint à étudier la nature des couleurs propres à l'impression, les moyens de les fixer sur les tissus, et d'associer la variété de leurs nuances aux plus heureux résultats de l'art du dessinateur.

Cet historique ne serait pas complet si, à côté des cotonnades, nous omettions de mentionner ici les autres étoffes sur lesquelles pourtant s'exécutent aussi des impressions. Toutefois nous n'avons à signaler dans le développement de ces diverses industries aucun fait digne de remarque. Évidemment dues à l'art des indiennes, qui leur donna successivement naissance, elles lui empruntent tous ses procédés. De légères modifications doivent seulement être apportées, suivant la fibre textile dont ils sont formés, aux préparations préliminaires que subissent les tissus. Ces subdivisions de l'industrie des toiles peintes ont d'ailleurs, comme celle-ci, atteint un haut degré de prospérité: nous n'en voulons pour exemple que l'impression des soieries, qui, malgré son origine toute récente (1817), est actuellement l'une des branches principales du commerce lyonnais.

On connaît les phases qu'a traversées la fabrication des tissus imprimés; examinons maintenant quels sont les procédés employés dans cette précieuse industrie des indiennes, qui assure désormais à la consommation des étoffes à bon marché faites avec autant de soin et de solidité que les riches tissus dont se parent le luxe et l'élégance. Une remarquable publication de M. Persoz, professeur de chimie appliquée à la faculté de Strasbourg, le *Traité théorique et pratique de l'impression des tissus*, a transporté dans le domaine scientifique des questions qui semblaient uniquement du ressort de l'industrie, et qui, nous espérons l'avoir en partie démontré, relèvent aussi jusqu'à un certain point de l'histoire et de l'économie politique.

II.

Parmi les matières tinctoriales qui servent à la coloration des étoffes, les unes, dont l'histoire est purement chimique, comme le bleu de Prusse, l'acide nitrique, appartiennent au règne inorganique; les autres sont ou des êtres organisés, ou le résultat de préparations que l'on fait subir à certains végétaux, ou enfin les parties seulement d'une plante, mais très rarement la fleur. Les travaux des chimistes, au premier rang desquels il faut citer M. Chevreul, qui a exploré ce champ avec tant de succès, ont établi que les matières colorantes doivent être considérées comme des substances complexes renfermant des principes immédiats, qui en possèdent au plus haut degré les propriétés, et en forment à proprement parler la partie essentielle. Primitivement incolores, ou au moins très peu colorés, ces principes ont toujours besoin d'être soumis à l'action d'agens

chimiques et physiques pour contracter les couleurs particulières des substances qui en sont tirées. Faute de connaissances positives sur la provenance de ces principes, on n'a pu en isoler qu'un petit nombre, et l'industrie attend que de nouveaux faits viennent soulever un coin du voile qui recouvre encore, dans l'état actuel de la science, les phénomènes de la formation des couleurs.

La cochenille, la garance et l'indigo nous paraissent les meilleurs exemples à choisir pour faire nettement concevoir les diverses origines que nous venons d'assigner aux matières colorantes du règne organique. L'indigo, rapporté des Indes orientales vers la fin du XVIe siècle, arrive dans nos ports sous la forme d'une fécule, résultat du traitement particulier d'une famille de végétaux. La cochenille, cet insecte long-temps pris pour une graine en raison de sa forme hémisphérique, est recueillie au Mexique sur les plantes grasses dont elle fait sa nourriture. Enfin la garance a été importée en Europe par les Hollandais, à la suite de leurs conquêtes dans le Levant, où elle paraît avoir été cultivée de toute antiquité. Ce ne fut réellement qu'à l'époque de la révolution française, et surtout pendant la durée du blocus continental, que la culture de cette plante prit une extension considérable dans le midi de la France, où cette précieuse racine est devenue maintenant l'un des principaux produits agricoles.

De toutes les matières premières que le commerce livre à l'industrie, aucune peut-être ne se prête plus facilement à la fraude que les substances tinctoriales. Ainsi la pureté de l'indigo est continuellement altérée par une poudre colorée en bleu à l'aide du campêche. Il en est de même de la garance, dont les fabricans, faute de moyens suffisans d'appréciation, favorisèrent en quelque sorte pendant long-temps la falsification, au point qu'il arriva à certains d'entre eux de refuser des garances d'une pureté absolue pour en admettre d'autres profondément altérées. Une des fraudes les plus piquantes est sans aucun doute celle de la cochenille; on alla jusqu'à falsifier cette précieuse matière en la mélangeant d'une pâte colorée et moulée en grains, de manière à imiter les contours de l'insecte. En pareille occurrence, l'industriel, pour plus de certitude, s'aidant des moyens colorimétriques que lui fournit la science, a recours à un essai qui lui indique en petit ce qu'il doit attendre de la richesse, de l'éclat et de la solidité de la couleur. — En général, lorsque les agens chimiques dont il fait usage se trouvent mêlés de substances étrangères, le fabricant d'indiennes, outre sa perte pécuniaire immédiate, court toujours grand risque de voir ses opérations gravement compromises. C'est donc un but d'une haute utilité pratique que poursuit M. Persoz, en consacrant une partie de son livre à l'étude des corps organiques et inorganiques, simples ou composés, dont on se sert dans les diverses opérations de l'impression des tissus. Négligeant avec raison la classification philosophique d'un traité de chimie générale, il groupe ces corps par des considérations purement industrielles; il s'attache à en caractériser les usages divers, et décrit avec détail les moyens d'en constater la valeur commerciale, en donnant toujours la préférence à cette simple et ingénieuse méthode des liqueurs titrées de M. Gay-Lussac, dont une heureuse application vient encore d'être faite par M. Pelouze au dosage du cuivre dans les alliages monétaires, et par M. Marguerie au dosage du fer.

La cause si importante à connaître, au point de vue industriel, de l'adhérence des couleurs aux fibres textiles des tissus a donné lieu chez les savans à des opinions très diverses. Les uns, comme Hellot, Le Pileur d'Apligny et, plus ré-

cemment, Walter Crum, l'un des chimistes fabricans les plus distingués de l'Angleterre, veulent la rattacher à l'existence assez problématique de pores et de cavités; les autres, suivant l'opinion émise, à la fin du dernier siècle, par Bergmann et Dufay, et adoptée par Berthollet, croient à une action purement chimique. M. Persoz, par ses beaux travaux scientifiques sur les matières colorantes et ses connaissances pratiques, était naturellement préparé à reprendre la discussion. Combattant vivement les partisans de l'adhérence mécanique, il est venu étayer, de considérations le plus souvent industrielles et expérimentales, l'opinion contraire, à laquelle M. Chevreul avait déjà apporté, dans le *Dictionnaire technologique,* l'autorité de ses recherches sur l'art de la teinture.

Quoi qu'il en soit, eu égard au mode d'application sur les étoffes, les couleurs se divisent en deux grandes catégories : celles qui se fixent par elles-mêmes, c'est-à-dire qu'il suffit d'étendre comme une couche de vernis, pour qu'en se desséchant elles adhèrent aux tissus; celles qui exigent le concours préalable d'un auxiliaire dit *mordant,* destiné à les relier aux étoffes par son intervention. Ces agens, parmi lesquels l'alun est le plus fréquemment et aussi le plus anciennement employé, ne manifestent pas toujours leur présence de la même manière. Tandis que les uns ne font éprouver aux couleurs que de légers changemens de nuance, les autres les modifient complétement et différemment en proportion de la quantité de mordant dont on a fait usage. Il ne suffirait pas d'avoir *mordancé* une étoffe par un simple passage dans un bain préparé, si cette opération n'était suivie d'une seconde, dite *fixage* du mordant, et qui consiste essentiellement à faire passer le tissu dans un nouveau bain d'une composition convenable. Ainsi qu'on le prévoit, dans les deux cas, les couleurs sont amenées à l'état liquide par l'intermédiaire de certains vernis. En outre, lorsqu'elles doivent être appliquées sur les étoffes, suivant des contours déterminés, comme il arrive pour la formation d'un dessin, il est nécessaire de leur donner un certain degré de viscosité pour les empêcher de s'étendre sur les parties voisines. La solution de ce problème, assez difficile eu égard à de nombreux élémens dont il faut tenir compte, s'obtient au moyen d'agens dits *épaississans,* dont les plus usuels sont l'amidon et la gomme.

Avant d'aller plus loin dans cet exposé des notions générales de l'impression des tissus, il convient de dire que l'étoffe elle-même a dû être préalablement l'objet de diverses opérations, sans le secours desquelles les meilleurs procédés de l'art de la teinture ne produiraient que des résultats incomplets. Quels que soient, en effet, les progrès obtenus dans la filature des fibres textiles du coton, du lin, du chanvre, de la laine et de la soie, qui servent à la confection des divers tissus, il est impossible de se procurer des fils complétement dépourvus de duvet. Ce duvet, qui recouvrira les étoffes après leur tissage, a tout d'abord le fâcheux effet de ternir notablement les couleurs, quelle qu'en soit d'ailleurs la vivacité. D'autre part, les brins de fils et les nœuds formés pendant la fabrication empêchent, en se rabattant sur le tissu durant l'impression, les parties ainsi masquées de recevoir la couleur; ils se relèvent ensuite et les font apparaître en autant de points blancs. On conçoit, dès-lors, la nécessité de procéder à ce qu'on nomme le *rasage* en terme de fabrique. Deux genres de moyens, spécifiquement appelés *tondage* et *flambage,* sont ordinairement employés pour raser les tissus. Le tondage, anciennement fait à la main par des femmes armées de ciseaux courbes, s'opère maintenant à l'aide d'une admirable

machine dite *tondeuse*, inventée par un Français et tellement perfectionnée aujourd'hui, qu'elle sert au rasage des cachemires les plus fins. Dans le flambage, on détruit par le feu les aspérités que présentent les étoffes en les exposant à la flamme d'un gaz en combustion, celui de l'éclairage par exemple. La seule précaution à prendre est de faire traverser le tissu par la flamme avec une rapidité de mouvement assez grande pour ne lui causer aucun dommage.

Pour que les couleurs puissent être fixées définitivement et conserver tout leur éclat, il faut, en outre, faire subir aux étoffes un apprêt, dont le but essentiel est d'enlever la matière colorante que contient toujours la fibre brute; mais la présence de principes gras, résineux et autres vient compliquer ce *blanchiment* d'un *dégraissage* préalable. L'opération pratiquée dans les ménages pour couler les lessives, et l'effet mécanique que produisent les laveuses en battant leur linge, donnent une idée fort exacte de la série d'appareils qu'on peut employer pour dégraisser les tissus. Dans le blanchiment, on se sert du procédé qu'avait proposé l'illustre Berthollet, en se fondant sur l'action décolorante que le chlore exerce sur les étoffes. Ce procédé n'a plus maintenant aucun des inconvéniens qu'il avait primitivement présentés, depuis qu'on a substitué à l'emploi du chlore à l'état libre des dissolutions de substances qui le contiennent en combinaison.

Ce n'est point encore assez d'avoir parfaitement rasé et blanchi un tissu; celui-ci doit subir une dernière préparation, qui le rendra plus apte à recevoir uniformément les couleurs. Dans le *calendrage*, qui est, en définitive, l'opération de la repasseuse exécutée sur une grande échelle, on fait simplement passer les toiles destinées à l'impression entre des cylindres qui les laminent et en lustrent convenablement la surface.

Dans le cas très simple où une seule teinte doit être appliquée sur un fond blanc, il suffit, à moins de vouloir compliquer le dessin en y marquant des ombres ou des doubles nuances, de plonger l'étoffe, préalablement mordancée s'il y a lieu, dans la liqueur colorante. On n'aura alors qu'à régler convenablement le nombre et la durée des immersions, de manière à obtenir la nuance voulue. C'est ainsi qu'on procède essentiellement à la teinture en garance, opération fondamentale pour le fabricant d'indiennes. Seulement le *garançage* présente cette curieuse particularité, que le bain de couleur doit nécessairement contenir de la craie en proportion déterminée. Ce fait industriel fut signalé, pour la première fois, par J.-M. Haussmann, en 1781. Après avoir obtenu de magnifiques couleurs garancées aux environs de Rouen, il était allé s'établir à Colmar, où, malgré une parfaite identité de procédés, il ne pouvait produire *rien de beau*, ainsi qu'il l'écrivit à Berthollet. Analysant alors successivement, avec toute la patience et la sagacité de son esprit inventif, les matières diverses dont il faisait usage, il découvrit bientôt que ses mécomptes provenaient uniquement de ce que les eaux de l'Alsace étaient dépourvues de craie. En effet, l'addition de ce calcaire rendit à Haussmann les succès qu'il avait toujours obtenus pour la solidité de ses couleurs et la vivacité de leurs nuances. Depuis cette découverte, les fabricans portent la plus grande attention à la composition des eaux dont ils font usage, et complètent soigneusement la proportion de craie qu'elles contiennent généralement.

Pour peu qu'on réfléchisse aux conditions dans lesquelles est placé le fabricant

d'indiennes, on rejette promptement la comparaison qu'on serait tenté d'établir entre son art et celui du teinturier. En effet, le cas le plus fréquent, dans l'usage que fait des couleurs le premier de ces industriels, est évidemment l'impression de fonds couverts, sur lesquels se détachent des sujets diversement colorés. Si la couleur de ces sujets est assez foncée pour absorber celle du fond en s'y superposant, on l'applique à la manière ordinaire. Sinon, il faut à la fois anéantir la couleur du fond sur tous les points que doit occuper la figure, et conserver à celle-ci un encadrement aussi exact que possible. Une première solution de ce double problème nous est venue de l'Inde et de la Chine. Physique, mécanique ou chimique, suivant l'occurrence, elle a toujours pour effet de s'opposer à la fixation d'une couleur sur certaines parties du tissu qu'on désire *réserver*, et cela à l'aide d'une préparation dont on fera ensuite disparaître facilement les traces. Un autre moyen, l'inverse du précédent et reposant d'ailleurs sur le même principe, consiste à répandre préalablement sur le tissu la couleur en couches uniformes, puis à l'*enlever* par divers *rongeans*, suivant les contours du dessin. On *rentre* alors, selon l'expression consacrée, la figure dans les parties blanches, qu'on a, suivant le procédé employé, *réservées* ou *enlevées*.

La chimie prête même un secours encore plus complet au fabricant de toiles peintes, en lui préparant des couleurs d'une telle composition, qu'elles fonctionnent tantôt comme *réserves* et tantôt comme *enlevages*. C'est ainsi qu'une figure étant représentée sur un fond blanc, il est possible d'appliquer sur toute la surface du tissu une couleur qui, respectant les parties déjà imprimées, ne se fixe que sur celles restées blanches. Enfin on est parvenu à étendre sur une étoffe déjà teinte une autre couleur, qui, tout en détruisant la première aux points où elles sont mises en contact, vînt en outre s'y substituer.

On comprend maintenant de quel ordre peuvent être les procédés employés pour la juxtaposition ou la superposition des couleurs dans l'art des tissus peints. L'analyse de ces procédés tient une grande place dans le livre de M. Persoz, et, grace à ses curieuses explications (1), on peut suivre l'étoffe, depuis le moment où elle sort des mains du tisserand jusqu'à celui où le manufacturier la livre au commerce, recouverte de ces figures dont la variété n'a plus maintenant d'autres bornes que les caprices du goût ou les oscillations de la mode. Résolvant alors le problème inverse, M. Persoz indique des moyens à la fois rapides, faciles et précis, de reconnaître, d'après le simple échantillon d'une indienne, les couleurs et les mordans dont celle-ci est chargée, l'ordre dans lequel ces divers agens y ont été déposés, et par quels procédés a été opérée l'adhérence. Ce système d'essai, entièrement nouveau, est essentiellement propre à l'habile chimiste. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt que doivent avoir de pareilles indications pour le légiste appelé à se prononcer sur certaines questions de jurisprudence commerciale ou même de médecine légale.

L'impression n'exerce aucune influence sur la qualité et la durée des tissus; c'est, à proprement parler, un objet de luxe et de mode. A ce titre, la partie du dessin y est, sans contredit, d'une haute importance. Dans l'origine surtout, alors qu'on ne pouvait employer qu'un petit nombre de couleurs, c'est sur l'art

(1) Ces explications sont singulièrement facilitées par l'intercalation dans le texte de quelques centaines d'échantillons, qui font réellement passer les diverses phases de la fabrication sous les yeux du lecteur.

du dessinateur que reposaient principalement l'agrément et la variété des toiles peintes. Comme dans tous les arts appliqués à l'industrie, l'artiste doit nécessairement se soumettre ici à toutes les exigences de la fabrication, et tel genre qui lui semble plus conforme aux principes du goût se trouve rigoureusement écarté comme ne se prêtant pas suffisamment aux besoins du commerce. Toutefois il est à propos de faire remarquer que le dessinateur d'indiennes n'a pas, comme le peintre à l'huile, la faculté de retoucher son œuvre et d'en corriger les effets, si l'exécution lui semble défectueuse. Il doit donc avoir une connaissance approfondie des procédés de la fixation des couleurs pour ne pas composer un dessin dont la réalisation serait incompatible avec les opérations du fabricant; il doit enfin prévoir les modifications physiques qui peuvent résulter du voisinage des teintes qu'il veut associer : nous voulons parler de ces effets bien connus de contraste que M. Chevreul a si bien expliqués dans son bel ouvrage sur l'assortiment des objets colorés. Chacun peut vérifier, en effet, que deux couleurs de même nature, mais de tons différens, sont toujours modifiées dans leurs nuances, quand elles sont contiguës. Semblablement deux couleurs différentes, mais de tons sensiblement correspondans, n'affectent plus nos organes visuels, dans ces circonstances de juxtaposition, de la même manière que si elles étaient isolées. Le rouge et le jaune, pour prendre un exemple, tournent respectivement au violet et au vert, quand ces deux couleurs sont juxtaposées. On sait enfin que de deux pains à cacheter de même dimension et de même couleur, mais placés sur des fonds différens, l'un paraît notablement moindre que l'autre.

A une classification des tissus peints au point de vue de la fabrication proprement dite, M. Persoz a cru devoir en ajouter une seconde, basée sur la forme des dessins et les couleurs qu'ils affectent : cette classification est empruntée à un travail encore inédit de M. Dollfus-Ausset, qui a fait de ce sujet une étude spéciale. L'habile fabricant s'est proposé de classer un dessin au moyen de formules, en le définissant par ses couleurs et ses contours. Si, modifiant d'une manière heureuse la classification adoptée par les peintres, il a parfaitement réussi dans la première partie de la solution du problème qu'il s'est donné, nous ne saurions en dire autant du groupement empirique de ses formes. M. Persoz paraît être de notre avis, lorsqu'il tente d'y substituer un mode de classement basé sur la géométrie, et de ramener la composition d'un dessin à une combinaison de lignes droites et de portions de cercles. Toutefois cet essai nous semble aussi défectueux que celui qu'il était destiné à remplacer. La géométrie peut, dans certains cas, prêter son secours à l'artiste; mais, sous aucun prétexte, elle ne doit entraver la spontanéité de son imagination, ni surtout suppléer à l'inspiration par une espèce de jeu de patience.

Il nous reste à donner quelques indications sur les procédés par lesquels l'œuvre du dessinateur peut être reportée sur l'étoffe. Les Indiens et les Égyptiens, que nous avons vus de temps immémorial représenter sur leurs vêtemens des figures diversement coloriées, n'ont jamais employé que le pinceau dans leurs opérations, et long-temps le pinceautage fut le seul moyen d'enluminure usité en Europe. Enfin on découvrit un mode plus expéditif qui consistait à imprimer les tissus à l'aide de planches de bois gravées en relief, qu'on recouvrait de couleurs et qu'on appliquait à la main. Il est hors de doute que ce perfectionnement capital est essentiellement moderne, mais il est regrettable que le

nom et le pays de l'industriel européen auquel doit en revenir l'honneur soient restés complétement inconnus. L'impression en relief reçut bientôt quelques améliorations; puis, empruntant le procédé de la gravure en taille-douce, elle se compléta par l'impression en creux. Bien que le progrès fût immense et incontestable, les dessins étaient encore péniblement reproduits par un travail lent et successif. Aussi les incorrections qui en étaient les conséquences inévitables firent-elles conserver l'usage du pinceau pour les indiennes fines, quelque défectueux qu'il fût au double point de vue de l'économie et de la promptitude dans l'exécution. Il était réservé à nos habiles voisins d'outre-mer de couronner tant de notables perfectionnemens par l'invention des machines dites à rouleau, destinées à imprimer d'une manière continue. Dès-lors seulement la partie mécanique de l'impression des tissus put se regarder comme définitivement constituée. L'inventeur fut un Écossais du nom de Bell, et, en 1785, la maison Lwessy, Hurgrave, Hall et compagnie, de Manchester, imprimait déjà avec succès au rouleau gravé en creux. Quinze ans plus tard, Oberkampf parvenait à se procurer une des machines anglaises et lui faisait imprimer par jour cent cinquante pièces d'étoffe. C'est alors que Lefèvre, cet homme de génie dont nous avons dit la fin déplorable, construisit d'imagination, en la perfectionnant, la première machine à rouleau d'origine française. Les Anglais gravaient leurs rouleaux à la main, ce qui leur occasionnait une énorme dépense; Lefèvre, se servant du burin des imprimeurs en taille-douce, leur appliqua tous les procédés de la gravure à la planche plate. Dès 1805, ce mode continu d'impression s'introduisit en Alsace, où il ne tarda pas à être adopté par tous les fabricans de toiles peintes.

Depuis long-temps de nombreuses tentatives avaient été faites en France, en Angleterre et en Allemagne, en vue de réaliser mécaniquement les impressions à la main, et elles étaient restées presque toutes infructueuses, lorsqu'en 1834, M. Perrot, ingénieur-mécanicien à Rouen, résolut complétement le problème par la découverte d'une admirable machine. Dans l'impression en relief, le dessin, préalablement calqué sur un papier végétal, est reporté à l'aide d'une pointe sèche sur une planche d'un bois dur; colorant alors les traits en rouge, pour les rendre plus visibles, l'ouvrier découpe et vide la figure avec des outils appropriés. En coulant dans cette sorte de moule un alliage fusible, qui se solidifie, il obtient des cachets qu'il cloue en nombre convenable sur une planche d'impression. C'est cette planche ainsi gravée en relief et recouverte de couleurs que l'on applique sur le tissu par l'entremise de la *perrotine*. On ne saurait se faire une idée plus exacte de l'avantage que présente cette machine à imprimer qu'en le comparant à celui qu'offrent dans la typographie les presses mécaniques sur les presses à bras; simple et économique tout à la fois, la perrotine, par son mouvement régulier et précis, permet d'obtenir les dessins les plus délicats avec la plus rigoureuse correction. Enfin les perfectionnemens successifs qui ont été apportés à cette ingénieuse machine, tant par l'inventeur que par d'autres mécaniciens, en ont rendu le maniement tellement facile, que deux hommes impriment maintenant dans une journée jusqu'à 1,500 mètres de calicot, travail qui exigerait au moins le concours de 50 imprimeurs à la main (1).

(1) Pour cette raison même, les ouvriers s'opposèrent long-temps à l'introduction des perrotines dans les fabriques de toiles peintes; cependant, en 1841, trois cent cinquante

Les deux procédés dont nous venons de donner une idée font, on le voit, le plus grand honneur à l'esprit d'invention et de perfectionnement de nos industriels. Ils peuvent d'ailleurs être considérés comme types des deux genres principaux d'impression : l'impression en relief et l'impression en taille-douce.

Nous n'avons plus, pour compléter ces indications générales, qu'à parler de l'*apprêt* que l'on fait subir aux étoffes avant de les livrer au commerce. Une première préparation qui s'applique spécialement aux toiles revêtues de couleurs garancées consiste à les plonger, comme s'il s'agissait de les teindre, dans des bains alternatifs de savon et d'acides. On croyait primitivement que cet *avivage* n'avait d'autre objet que de débarrasser les tissus des matières étrangères introduites pendant la fabrication, qui pouvaient ternir la pureté des nuances. Un examen plus attentif a fait reconnaître que cette opération était indispensable pour donner aux couleurs une solidité et une fixité dont elles seraient, sans cet apprêt, si peu susceptibles, qu'une exposition au soleil pendant quelques instans suffirait pour les altérer. On *foularde* ensuite les étoffes teintes et imprimées, c'est-à-dire qu'on les soumet à un traitement dont le but est de leur donner du corps sans les priver de leur souplesse, de leur brillant naturel. On y parvient en imbibant l'étoffe d'un mélange de fécule ou d'amidon avec une certaine quantité d'alun, de savon et même de cire. Les tissus sont ensuite de nouveau *calendrés* comme au moment de l'impression. Enfin on procède au *satinage* ou *lustrage* à l'aide d'une machine dite à *lisser*, dont la partie essentielle est une pierre d'agate bien polie qu'on promène par un mouvement de va-et-vient sur toute la surface de l'étoffe. Il ne reste plus, avant de livrer l'indienne au commerce, qu'à la subdiviser en pièces dont la longueur n'excède pas 50 mètres. La tâche de l'industriel est alors terminée; le rôle du négociant commence.

III.

C'est principalement en France et en Angleterre que l'industrie des toiles peintes a pris un développement remarquable. C'est aussi dans ces deux grands centres manufacturiers qu'il faut étudier cette industrie, envisagée dans ses rapports avec le mouvement commercial du monde.

L'absence de documens rend cette étude très difficile en France. Ainsi, aucun travail n'ayant été fait jusqu'à présent sur la production des fabriques nationales, il est impossible de formuler en chiffres les quantités d'indiennes absorbées par les marchés intérieurs. Si on veut asseoir quelques conjectures sur la valeur réelle de ce commerce des tissus imprimés, dont la prospérité est invariablement liée au bien-être matériel de la civilisation moderne, il faut consulter le tableau de nos exportations annuelles. Le mouvement des douanes, observé pendant une période convenablement longue et suffisamment rapprochée, est alors le seul guide que l'on puisse adopter. Encore ce document officiel ne distingue-t-il pas les tissus de coton teints des tissus imprimés; néanmoins les fluctuations diverses indiquées par le tableau des douanes pour les deux genres de tissus réunis ne doivent être attribuées vraisemblablement qu'au mouvement

machines de ce genre étaient déjà établies dans la Seine-Inférieure, à Paris, en Alsace, en Belgique, en Suisse et en Prusse.

des toiles peintes, la proportion de ces dernières étant infiniment supérieure à celle des étoffes soumises à une simple teinture.

Nous avons donc soigneusement relevé, — d'après la *Statistique générale du commerce de la France*, que remet annuellement l'administration aux chambres législatives, — la période décennale de 1835 à 1844, qui nous a paru la plus convenable pour donner une idée de l'importance relative des divers débouchés qui s'offrent actuellement aux cotonnades imprimées d'origine française. Presque toutes les contrées du globe, dans des proportions plus ou moins étendues, accueillent sur leurs marchés les indiennes de nos manufactures. L'Espagne, par exemple, malgré les efforts continuels de l'Angleterre pour s'attribuer le monopole du commerce péninsulaire, en s'associant aux tentatives souvent fructueuses de la contrebande, a importé chaque année, au-delà des Pyrénées, des quantités considérables de nos toiles peintes. Avant la dernière entrée des Français dans la Péninsule, cette contrée ne recevait que par fraude les produits de nos fabriques; mais, depuis cette époque, notre exportation en tissus peints y a toujours été en croissant. C'est ainsi qu'en 1835 elle n'excédait pas 298,477 kilogrammes, tandis qu'en 1840 elle atteignit tout à coup le chiffre énorme de 820,557 kil.; pendant la période totale, elle est donc en moyenne de 517,271 kil., représentant une valeur de 13,449,046 francs. On est en droit de s'étonner de l'élévation de ce chiffre, si l'on songe aux guerres civiles qui troublent si souvent nos malheureux voisins des Pyrénées, si on compare surtout l'Espagne aux états divers dont nous approvisionnons en partie les marchés; mais cette primauté de la Péninsule, comme débouché de nos toiles peintes, est plutôt apparente que réelle. Recherchant en effet de préférence les indiennes communes, l'Espagne doit vraisemblablement le premier rang qu'elle occupe dans nos exportations de tissus peints à l'expression en kilogrammes que fait de celles-ci l'administration des douanes; car on doit alors, pour avoir ce qu'on nomme la *valeur officielle* des toiles exportées, en multiplier la quotité ainsi exprimée en poids par le nombre 26, taux moyen d'évaluation en francs d'un kilogramme de cette sorte de marchandise (1).

Si l'entrée de la Russie, de la Lombardie, de l'Autriche, nous est presque entièrement interdite, en revanche, et par une sorte de compensation, la Suisse vient enlever dans nos manufactures des quantités toujours croissantes de ces étoffes imprimées qu'elle fabrique pourtant à meilleur marché que notre industrie nationale. Ainsi, nos envois dans ce pays limitrophe se sont élevés, dans les deux années extrêmes de la période que nous examinons, de 55,664 kil. à 149,601 kil. L'Angleterre elle-même, qui semblerait devoir regorger de ce genre de produits, nous présente un vaste débouché qui ne remonte pas au-delà de 1830, mais peut déjà s'évaluer annuellement à 1,539,564 fr. L'exportation de nos toiles peintes n'obtient pas à la vérité le même succès en Hollande depuis 1838, ni en Allemagne depuis 1841, où elles ont cessé d'être expédiées directement, par suite de l'influence qu'exerce aujourd'hui l'association doua-

(1) C'est ici le lieu d'appeler l'attention sur une cause générale d'erreur qui plane sur tous les chiffres dont nous faisons usage; nous voulons parler de la base trop élevée sur laquelle repose actuellement l'appréciation de la valeur officielle d'un kilogramme de tissus imprimés. Il y a vingt ans, à l'époque où ce taux fut établi, il pouvait être de 26 francs; mais de nos jours il est certainement diminué, de moitié peut-être.

nière sur la presque totalité de l'ancien empire germanique. Une cause différente est également venue entraver notre marche commerciale à l'extérieur : certains états, s'étant enrichis de fabriques indigènes, ont dû les protéger par une sévère prohibition des produits étrangers, ou au moins par la perception de droits considérables, ainsi que cela existe depuis 1841 aux États-Unis. Aussi le chiffre de 446,102 kil. qu'ils recevaient de nos manufactures en 1835, après avoir diminué rapidement d'année en année, est-il descendu, en 1843, à la faible valeur de 22,452 kilogrammes.

Parmi les contrées d'outre-mer dont les marchés nous sont ouverts, nos colonies, où la franchise des ports nous permet des débouchés plus faciles, méritent une mention toute particulière. Aucune d'elles, cependant, mieux que l'Algérie, n'offre une marche constamment ascendante à l'exportation de nos cotonnades imprimées. En 1835, 11,639 kil. suffisaient aux besoins de notre colonie naissante, et l'introduction de ces cotonnades en Afrique parut subir, durant l'année suivante, toutes les vicissitudes de la lutte acharnée que la barbarie africaine soutient depuis seize ans contre la civilisation de l'Europe; mais, à dater de 1837, le mouvement ascensionnel ne s'est pas ralenti un seul instant, et c'est un succès véritable, obtenu par nos manufactures, que d'avoir exporté en Algérie, dans l'année 1843, la quantité déjà fort considérable de 136,092 kilogrammes de tissus imprimés.

Le tableau officiel, dont nous venons d'indiquer les résultats les plus saillans, nous permet aussi de constater la voie définitivement croissante qu'a suivie à l'étranger l'écoulement des produits de nos fabriques de toiles peintes. L'Angleterre, et même la Suisse nous font une redoutable concurrence sur tous les marchés du monde. L'association allemande, la Belgique elle-même, — qui long-temps avec la Hollande avait été notre seule issue dans cette branche de négoce, — élèvent contre nous des rivalités formidables, dont l'importance nous est révélée par le commerce de transit, que notre position géographique nous assure mieux qu'à aucune autre contrée du continent. Néanmoins, la moyenne du mouvement de nos exportations d'indiennes atteint, dans la période que nous examinons, la somme considérable de 55 millions de francs, et en 1844 elle dépasse ce chiffre d'environ 4 millions. La plus haute valeur officielle qu'ait jamais eue cette branche spéciale de notre commerce extérieur est de 77 millions. On était alors en 1840. Deux ans après, elle descendait à 50 millions. Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant cette hausse subite, suivie d'une réaction si rapide, aux bruits de guerre entre l'Angleterre et la France, qui, à cette époque, alarmèrent un moment l'Europe, et firent craindre au commerce de voir la production se ralentir dans ses deux foyers les plus importans.

Le gouvernement britannique publie chaque année une statistique générale des opérations commerciales du Royaume-Uni, qui nous a permis de dresser, pour l'exportation des toiles peintes produites par les manufactures anglaises, un tableau comparatif embrassant également la période décennale de 1835 à 1844. Certes, comparés aux valeurs énormes en tissus imprimés que livre annuellement l'Angleterre, les chiffres que nous venons de citer paraîtront mesquins et presque dérisoires. Notre rivale d'outre-Manche semble avoir atteint l'apogée de la prospérité matérielle. Rien de plus facile d'ailleurs que d'apprécier, dans toute son immensité, cette puissance qu'elle a fondée sur l'alliance

indissoluble des capitaux et des forces motrices. Il nous suffira de citer, en regard de quelques-uns des chiffres pris dans le tableau du commerce français, ceux qui leur correspondent de l'autre côté du détroit.

La moyenne du mouvement total des exportations anglaises en toiles peintes peut s'évaluer à 198 millions de francs, c'est-à-dire à près de trois fois le chiffre maximum qu'ait jamais atteint ce commerce spécial de la France. Bien que l'établissement de fabriques nationales ait également produit une baisse notable dans les envois de la Grande-Bretagne aux états de l'Union américaine, — puisque les chiffres extrêmes de ces envois ont été, en 1836 et 1842, de 1,365,227 kil. et 228,102 kil., — les États-Unis ont reçu néanmoins en 1844, de l'Angleterre, 497,306 kil. Si la France, défendue par le système restrictif et protecteur de l'industrie nationale, ne reçoit annuellement que pour 1,071,950 francs en tissus imprimés des manufactures anglaises; si l'Espagne, où ces produits ne s'introduisent que par une fraude honteuse, ne figure dans le tableau que nous avons sous les yeux que pour une somme moyenne de 127,985 fr., le Portugal absorbe par an, sur les marchés, pour 9,612,875 francs de toiles peintes, et, sur cette somme considérable, notre part n'est que de 114,504 fr. Gibraltar, cet immense entrepôt que l'Angleterre possède entre les deux mondes, lui offre, pour l'écoulement de ses indiennes, un débouché annuel de 9,187,150 francs. Sur les 507,242 kil. d'étoffes imprimées que fournissent chaque année à la Turquie les deux grandes puissances industrielles de l'Europe, 13,256 kil. seulement sont d'origine française. Indépendamment du traité avantageux que, là comme partout, notre rivale a su conclure, il faudrait, dit-on, assigner pour cause à notre infériorité sur ce point un acte d'une inconcevable légèreté. Nous aurions envoyé aux Turcs des tissus sur lesquels étaient figurés des animaux, et blessé vivement en cela la susceptibilité religieuse de ce peuple. Chacun sait, en effet, que le Coran interdit expressément aux sectateurs de Mahomet la représentation de tous les êtres vivans.

La Grande-Bretagne, constamment menacée, suivant l'heureuse expression d'un économiste, d'une congestion industrielle, ne néglige rien pour satisfaire ce besoin d'expansion qui est devenu pour elle une véritable nécessité. Aussi, — abstraction faite de ses cinquante colonies, — a-t-elle sur tous les points du globe des comptoirs dont plusieurs sont d'une grande importance. Il n'est pas dans le monde entier une contrée assez éloignée, une peuplade assez sauvage, un climat assez rigoureux, un îlot d'assez petite valeur, pour que nos industrieux voisins d'outre-mer n'y trouvent un débouché à leurs produits. Aussi la côte occidentale d'Afrique, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, les îles de l'Ascension, celles de la mer du Sud, reçoivent déjà, depuis plusieurs années, des quantités assez notables de cotonnades teintes et imprimées. La Chine elle-même, qui est à peine ouverte aux Anglais depuis 1840, a vu son île de Hong-Kong transformée, le lendemain du traité, en un vaste entrepôt de marchandises britanniques, qui recevait déjà, en 1844, une valeur de 324,175 fr. en toiles peintes. Espérons qu'un des résultats de la mission que le gouvernement vient d'envoyer en Chine sera d'y introduire à son tour cette branche du commerce français.

L'Angleterre et la France possèdent toutes deux, dans le Lancashire et dans l'Alsace, des foyers permanens pour la fabrication des toiles peintes, vers lesquels s'est portée la population qu'appelle infailliblement le concours des capi-

taux et des forces motrices. Manchester et Mulhouse, les principales villes de ces provinces, sans avoir atteint précisément un degré équivalent de prospérité commerciale, peuvent cependant donner une idée assez exacte du rapport des puissances productrices des deux pays.

Ville essentiellement manufacturière, Manchester a vu, par le seul effort de son industrie, sa population s'élever depuis 1774 jusqu'à 1831, époque du dernier recensement, de 41,032 habitans à 270,961. Sa position géographique est une des causes principales de sa prospérité. Située au milieu des plus riches districts houillers, la métropole du Lancashire se procure facilement et à très bas prix les 26,000 tonnes de charbon qu'elle consomme par semaine. En 1835, ses établissemens de tout genre ne possédaient pas moins de 191 machines à vapeur; le nombre des ouvriers de tout âge et de tout sexe employés dans ses fabriques atteignait déjà 41,968, et ne fait que s'accroître depuis cette époque. Il n'est pas rare de voir des manufactures produire annuellement plusieurs centaines de mille de pièces d'étoffes. Enfin cette ville, la première du monde pour la filature et le tissage du coton, la fabrication des tissus de tout genre, l'impression des toiles, absorbe à elle seule les neuf dixièmes de l'immense quantité de coton en laine (1) que chaque année l'Orient et l'Occident envoient à l'Angleterre.

Dans des proportions plus restreintes, l'accroissement de Mulhouse et de quelques autres villes du Haut-Rhin n'a pas été moins remarquable. Nous avons dit quelle fut l'origine de la fortune manufacturière de l'ancienne Alsace dans cet art des toiles peintes qu'elle cultive aujourd'hui avec tant de succès. Si on ajoute aux causes premières que nous avons citées toutes les industries auxiliaires que la fabrication des tissus de coton a fait surgir successivement à côté de l'industrie principale, on comprendra facilement que ce n'est point à un concours de circonstances fortuites que Mulhouse doit l'importance qui lui est acquise. Au nombre des causes qui ont agi sur le développement de cette cité industrielle, il faut compter en effet les ateliers de construction de machines à vapeur et autres mises en mouvement par des cours d'eau naturels ou factices, l'établissement de manufactures de produits chimiques, et enfin la culture de certaines plantes tinctoriales, comme la garance, la gaude, le pastel et le carthame, dès longtemps acclimatées en Alsace. On ne doit donc pas s'étonner que Mulhouse, qui, en 1798, époque de sa réunion à la France, ne comptait pas au-delà de 10,000 ames, renferme à présent dans ses murs une population qui dépasse 30,000 habitans, non compris 10,000 ouvriers qui se rendent chaque jour dans ses ateliers de toutes les communes environnantes.

Ce n'est pas d'ailleurs à cette ville seule que l'industrie cotonnière, dont Mulhouse est le berceau, se trouve actuellement limitée en Alsace. Quoique placées dans des circonstances moins avantageuses, plusieurs autres localités du Haut-Rhin, telles que Munster, Sainte-Marie-aux-Mines, Thann, Cernay, Wesserling, ont élevé successivement des manufactures dont le développement est devenu considérable. Aujourd'hui ces fabriques emploient annuellement plus de 4 mil-

(1) Environ 300 millions de kilogrammes, soit en argent 600 millions de francs. Cette importation est quintuple de la nôtre. Nous employons dans nos filatures de coton 3,500,000 broches; les Anglais 17,500,000, — plus de deux fois autant que *tous* les états du continent européen.

lions de kilogrammes de coton en laine que le tissage et la filature y transforment en 7 à 800,000 pièces d'étoffe (calicots, perkales, mousselines), sur lesquelles 5 à 600,000 sont destinées à recevoir l'impression. La valeur totale de ces toiles peintes est estimée à 38,000,000 de francs, dont 11 à 12,000,000 sont absorbés par la teinture. Les seuls établissemens existant à Mulhouse et dans les autres lieux que nous avons cités plus haut occupent journellement 11 à 12,000 ouvriers, dont le salaire, originairement beaucoup plus faible, s'est élevé progressivement jusqu'à 30 ou 40 fr. par semaine pour les imprimeurs, 36 à 50 fr. pour les graveurs sur bois. Les dessinateurs et les graveurs de rouleaux reçoivent des appointemens annuels qui peuvent varier de 3,000 à 6,000 fr. Les quinze manufactures de tissus imprimés du Haut-Rhin consomment, en moyenne, chaque année, 57,400 tonnes de houille et 59,000 stères de bois. — En 1844, d'après les documens que publient les ingénieurs des mines, le nombre des établissemens de ce genre en activité sur tout le territoire français était de 164, et ils employaient 85 machines à vapeur; il faut évidemment ajouter à ce chiffre celui beaucoup plus grand des moteurs hydrauliques affectés au même genre de fabrication.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons établi un constant parallèle entre la France et l'Angleterrre. Nous avons voulu montrer qu'ici comme partout, comme toujours, il y avait lutte, pacifique il est vrai, mais cependant acharnée, entre les deux rivales. Contrairement à ce qui arrive sur le terrain brûlant de la politique, les circonstances fixent nettement leurs prétentions respectives, — au double point de vue du commerce et de l'industrie.

Pendant le blocus continental, la Grande-Bretagne vit l'Europe presque entière se fermer devant elle, et trouva dans les colonies un vaste, mais unique débouché. Cédant alors aux exigences de la nécessité, elle s'attacha à produire à bas prix et en masse les qualités inférieures de toiles peintes, en mettant à profit ses belles inventions mécaniques. La France, au contraire, maîtresse du continent, s'appliqua spécialement aux étoffes de luxe. La chute de l'empire vint changer cette situation industrielle si avantageuse pour nous, et la concurrence normale fut rétablie sur les marchés extérieurs. Dès-lors, les deux adversaires durent entrer dans les voies nouvelles que leur traçaient les besoins du commerce. L'Angleterre chercha à compléter sa production par la fabrication des indiennes fines. La France se proposa le but précisément inverse : Rouen se chargea de la confection des toiles peintes communes, et en fit bientôt une branche importante de son industrie; l'Alsace nous conserva notre supériorité pour les étoffes riches. C'est au goût parfait que portent, dans la création des choses nouvelles, les habiles dessinateurs de nos manufactures, plus encore qu'à une exécution pourtant admirable, qu'il faut attribuer la vogue universelle dont jouissent les tissus du Haut-Rhin.

On ne peut le nier, le génie de la mécanique est véritablement inné chez les Anglais. Aussi, dans la fabrication des indiennes, à eux la majeure partie des inventions de machines et de leurs perfectionnemens; mais, par une assez large compensation, à nous revient l'honneur des grands progrès de la chimie appliquée à l'art de la teinture. C'est aux Kœchlin, aux Dollfus, à Oberkampf, à J.-M. Haussmann surtout, que sont dus les succès que nous obtenons par la beauté et la solidité de nos couleurs. C'est à Berthollet, à Chaptal, à M. Chevreul, que l'industrie des toiles peintes doit le gigantesque développement qu'elle a pris de-

puis une quarantaine d'années. Aussi pouvons-nous dire, sans crainte d'encourir le reproche d'exagération, que, sous le rapport de l'impression proprement dite, la France est actuellement sans rivale.

Au moment où nous écrivons, il est impossible de traiter une question de commerce, même spécial, sans se préoccuper de la lutte engagée entre les partisans de la liberté absolue du commerce et les défenseurs du maintien des droits de douane, faussement caractérisés le plus souvent par le titre de droits protecteurs. Il ne peut entrer dans notre plan de ranimer la discussion à l'occasion du cas très particulier qui nous occupe; mais nous devons dire quelques mots du libre échange appliqué au commerce des toiles peintes. Les fabricans du Haut-Rhin, après avoir délibéré entre eux sur les moyens à employer pour obtenir des tarifs avantageux à l'écoulement de leurs produits sur les marchés étrangers, ont demandé l'extension des relations internationales avec tout autre pays que l'Angleterre. Le fait est significatif. L'opinion des manufacturiers d'indiennes de la Seine-Inférieure a toujours été contraire aux doctrines des libre-échangistes. Tous se sont rappelé que, dans une séance de la ligue, Cobden avait dit à Manchester : « L'impression sur coton va mal, et menace d'aller plus mal encore, » et ils ont craint peut-être que ce ne fût dans la pratique de son art que le nouvel agitateur eût puisé les élémens du système qu'il s'efforce de propager. Pour nous, dans l'état actuel de la question, nous verrions avec peine tous les marchés de l'Europe et les nôtres même ouverts à la libre importation des tissus imprimés de l'Angleterre, contre lesquels nous luttons déjà si péniblement. Le passé nous semble, à cet égard, un pronostic certain de l'avenir : c'est au blocus continental, à l'exclusion des marchandises anglaises de toutes les places de l'Europe, que nos fabriques durent, sous l'empire, les immenses perfectionnemens réalisés dans l'art des indiennes. Pour réunir le bon marché à la beauté des toiles peintes, disent depuis long-temps quelques économistes, celles-ci devraient être tissues en Angleterre et imprimées en France. Chacun sait, en effet, que le degré si remarquable de perfection qu'a atteint de nos jours le tissage des cotonnades est dû aux Anglais; d'autre part, nous avons dit quelle est notre supériorité en matière d'impression. Donc, rien de plus vrai, eu égard à l'extension du commerce des indiennes; mais que deviendrait notre industrie cotonnière si laborieusement créée, et dont la prospérité tend chaque jour à s'accroître? Voudrait-on aujourd'hui, en abolissant les droits restrictifs, la sacrifier à la concurrence illimitée des manufactures de la Grande-Bretagne? Nous ne pensons pas que là soit pour l'administration française le point de vue vraiment libéral des droits du commerce international. En thèse générale, l'Angleterre nous inspire une grande défiance, quand nous voyons ce type de l'individualisme national réclamer à grands cris la liberté du commerce; la suppression des douanes nous paraît d'une extrême importance pour un pays qui ne vit, en quelque sorte, que de ses exportations; enfin nous nous rappelons certains discours de quelques hommes d'état de la Grande-Bretagne, où les intentions de nos voisins d'outre-Manche semblaient se montrer sous un jour bien différent de celui de l'intérêt universel.

Pour qu'une industrie prospère, ce n'est point encore assez cependant de l'appui qu'elle peut trouver dans de bons règlemens commerciaux; il lui faut le secours éclairé de la science, et c'est à ce titre que le livre de M. Persoz nous

paraît digne d'une attention sérieuse. Les avantages précieux que le commerce des toiles peintes offre à la France, la regrettable lacune qui existait pour cette industrie dans notre technologie nationale, déterminèrent, il y a quelques années, la *société d'encouragement* à solliciter, en proposant un prix, un *traité méthodique* de l'impression des tissus. Cette généreuse initiative n'eut pas tout d'abord le succès qu'on était en droit d'espérer. Quatre années se passèrent, pendant lesquelles aucun ouvrage ne parut digne d'être couronné, et ce sujet de prix dut être retiré du concours. Cependant M. Persoz avait entendu l'appel qui venait d'être adressé à la science et s'était mis à l'œuvre; mais les longues et laborieuses recherches que nécessitait une pareille entreprise l'empêchèrent d'avoir terminé son travail avant la fermeture du concours. Il continua néanmoins, et ce ne fut qu'en 1845 qu'il put recueillir le fruit de sa persévérance, quand, au nom de la section des arts chimiques, M. Dumas lui exprima publiquement la haute satisfaction de la société. Comme le fit remarquer l'illustre rapporteur, les circonstances ont heureusement servi M. Persoz dans la tâche qu'il s'était imposée. Né dans une fabrique d'indiennes, il s'était familiarisé de bonne heure avec les procédés qui y sont employés. Son début dans la carrière scientifique fut une série de travaux sur l'application de la chimie à l'art des toiles peintes, travaux qui lui valurent de M. Thénard, dont il était alors le préparateur au Collége de France, la plus flatteuse marque d'estime : le savant professeur daigna lui confier la partie de son cours relative à la teinture et aux matières colorantes. Plus tard, envoyé comme professeur de chimie appliquée au centre de nos belles manufactures d'Alsace, il compléta son éducation industrielle. C'est alors seulement que, chimiste distingué et presque fabricant, il jeta les bases de son beau travail. Grace à M. Persoz, l'industrie des indiennes pourra substituer désormais les féconds enseignemens de la science à ces manuels incomplets, qui ne retracent guère que les pratiques de la routine. De tels ouvrages sont presque toujours plus nuisibles qu'utiles, en ce qu'ils ne font point connaître méthodiquement les procédés usités dans les arts qu'ils prétendent propager, et se gardent bien de poser les principes généraux de la science appliquée, qui seuls peuvent présider à ses progrès. Faire rentrer dans des voies scientifiques une de nos plus importantes industries nationales, donner aux fabricans de précieuses indications qui pussent leur éviter des recherches toujours dispendieuses et bien rarement suivies de succès : telle nous a paru être la pensée dominante de l'ouvrage de M. Persoz. Non content des documens qu'il a recueillis dans les travaux de ses devanciers et des renseignemens qu'il a puisés dans le concours intelligent que lui ont généreusement prêté nos plus habiles fabricans, il s'est éclairé, à chaque pas qu'il fait dans cette carrière difficile, par des expériences soigneusement exécutées. Il a exposé, avec autant de précision que de clarté, les principes qui lui semblent régir les faits, et est parvenu souvent ainsi à jeter un nouveau jour sur des questions jusqu'alors incomprises ou au moins mal interprétées. Le *Traité théorique et pratique de l'impression des tissus* nous paraît donc, sous tous les rapports, appelé à marquer une ère nouvelle pour l'art précieux des indiennes. Quant à la place qu'il doit occuper dans la technologie, M. Persoz semble l'avoir marquée lui-même en mettant son œuvre sous le patronage de deux noms illustres depuis long-temps dans les sciences et dans l'industrie : ceux de MM. Chevreul et Daniel Kœchlin.

E. Lamé Fleury.

D'UNE

RENAISSANCE GRECQUE

AU THÉATRE.

La Tragédie antique, la Tragédie du XVIIe siècle et le Drame moderne.

André Chénier, ce poète un peu philologue, a égaré sur sa trace bien des esprits qui ne sont ni philologues ni poètes. On l'a pris pour un Grec, et on s'est fait Grec à son image. Il est le père de tous les Grecs d'aujourd'hui, qui se piquent d'entendre ceux d'autrefois comme jamais on ne les a entendus, comme ils ne s'entendaient pas eux-mêmes. Ce n'est plus dans le père Brumoy, c'est dans les traductions de la *Bibliothèque grecque-latine* que nos Athéniens lisent Sophocle et Euripide. Ce sont ensuite ces traductions qu'on retraduit pour notre scène; cela dispense d'inventer. Seulement on retranche, on ajoute, on arrange. Tragédie grecque! dit-on au public. Le public, qui a ses affaires, n'a garde d'aller vérifier et s'en rapporte à l'affiche. Or, voici ce qui arrive : si quelque chose de la pièce grecque perce çà et là à travers cette suite de traductions et de métamorphoses, c'est justement ce que la plupart des spectateurs laissent passer sans y prendre garde, ou ce qu'ils entendent à leur façon, mêlant plus ou moins leurs idées modernes aux idées du poète antique; mais, en revanche, tout ce qui est ajouté au

texte, scènes ou détails, ou bien tout ce dont le sens a été détourné, à dessein ou non, tout ce qui n'est pas grec enfin, c'est ce qu'on prend pour tel et ce qu'on applaudit. Les jeunes gens apportent à la représentation quelques souvenirs de collége et un enthousiasme préconçu qui essaie de se prendre à tout; les femmes, une sensibilité toute prête et un certain instinct des beautés naturelles. Le plus grand nombre se laisse aller à l'impulsion que donnent les jeunes gens et les femmes, ou attend, pour se prononcer, les jugemens du feuilleton. Bref, on applaudit ou l'on siffle; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que ce n'est ni Euripide, ni Sophocle, ni Eschyle, qu'on siffle et qu'on applaudit. A moins de recourir au texte même, plus le spectateur est sympathique, plus il s'égare; plus il est intelligent, plus son admiration porte à faux. Ces traductions ou ces paraphrases lui donnent des idées très inexactes du théâtre antique. Elles le trompent par mille contre-sens ou anachronismes de composition, d'idées, de style, de mise en scène et de jeu. Elles le conduisent et l'habituent à faire des rapprochemens sans justesse, tantôt entre la tragédie grecque et la tragédie du XVIIe siècle, tantôt entre la tragédie grecque et le drame moderne. Quelques critiques même, sur ces fondemens mal établis, se mettent à échafauder des théories arbitraires, déclament, font de la couleur, parlent de *peplon* et de frontons blancs, de quadriges et de Phidias, d'Isis et de bas-reliefs éginétiques. Ils imaginent et improvisent ainsi une antiquité entièrement nouvelle. Ce que tout cela signifie, je ne sais; mais je sais bien que l'on confond des choses qui ne se ressemblent pas du tout.

Qu'est-ce que la tragédie grecque? Qu'est-ce que la tragédie du XVIIe siècle? Qu'est-ce que le drame? Qu'est-ce qu'ils sont et qu'est-ce qu'ils ne sont pas? car, en marquant ce qu'ils ne sont pas, nous ferons voir encore mieux ce qu'ils sont. On étudie surtout par contraste. Après avoir éclairé de face la figure que l'on analyse, rien n'en fait mieux saisir toutes les lignes, tous les plans, toute la physionomie, que de l'éclairer comme par des rayons obliques, au moyen de rapprochemens comparatifs qui en varient les aspects.

D'une part, le XVIIe siècle, en imitant les tragédies grecques, s'imagina de bonne foi qu'il les reproduisait fidèlement. A la réserve de quelques modifications, nécessaires pour les accommoder, comme on disait, au goût des modernes, on crut vraiment alors qu'*Andromaque, Iphigénie* et *Phèdre* étaient des pièces grecques. Rien de plus faux. D'autre part, le XIXe siècle, doué d'un plus grand sens historique, mais qui souvent devine au lieu d'apprendre, égaré d'ailleurs par diverses préoccupations, s'avise de vouloir retrouver dans la tragédie grecque le drame moderne. Malgré quelques analogies apparentes, cela ne peut pas davantage se soutenir. L'*Alceste* d'Euripide, *arrangée pour la scène française* et jouée dernièrement à l'Odéon, suffirait seule à le démontrer. Prenons donc cette occasion de marquer les différences qui séparent les trois systèmes dramatiques représentés par la tragédie antique, la tragédie du XVIIe siècle et le drame.

I.

Il faut se souvenir avant tout que la tragédie, chez les Grecs, fait partie de la religion; qu'elle n'est pas, comme chez nous, un genre littéraire ayant en lui-

même sa raison d'être, mais qu'elle est un simple appendice des fêtes de Bacchus. Le chœur chanté à ces fêtes fut d'abord toute la tragédie; puis dans ce chœur *survint* un récit qui, à cause de cela, se nomma *épisode* ou *action épisodique* (1). Cette action se développa, et, tout en conservant le nom d'*épisode*, chose caractéristique, l'accessoire devint le principal. Le chœur fut la tige; l'action fut la greffe, et la greffe finit par devenir l'arbre presque tout entier. L'action, racontée d'abord, ne tarda pas à se représenter et à mériter son nom; mais, pour se raconter et se représenter tout ensemble, elle dut se dialoguer. Or, comment serait-il possible de dialoguer n'étant qu'un? Et le chœur n'était qu'un. On le coupa en deux, on en fit deux hémi-chœurs. En outre, Thespis, après une quinzaine d'autres poètes dont les essais comme les noms sont inconnus, ajouta au chœur un acteur, innovation considérable, ou plutôt véritable moment de la création du genre dramatique. En effet, alors seulement le dialogue et l'action furent réellement constitués. Les deux moitiés du chœur opposées l'une à l'autre, ce n'avait pas été le drame encore : il n'y avait toujours là qu'un élément, et un élément ancien, l'élément lyrique. Dès-lors il y en eut deux : d'un côté le chœur, de l'autre l'acteur, encore unique, mais représentant à lui seul tout un monde nouveau. L'acteur, toutefois, se contente long-temps encore de faire des récits au lieu d'agir, c'est-à-dire que l'élément épique continue de se développer parallèlement à l'élément chorique, mais ils se combineront enfin, et achèveront de constituer le genre dramatique, qui alors les absorbera l'un et l'autre et règnera. Eschyle introduit un second acteur; Sophocle un troisième : voilà tout. Si le poète a besoin, après cela, d'un plus grand nombre de personnages, le même acteur en représentera plusieurs, car Eschyle vient aussi d'inventer le masque. Il suffira donc de changer les masques, au lieu de changer les acteurs, et dans la distribution de la pièce, au lieu de dire les personnages, on dira *les masques du drame*.

Voilà comment s'organise la tragédie grecque, voilà quels en sont et les élémens et les moyens. On voit qu'ils sont très simples. Aussi l'action dramatique elle-même, résultant de ces élémens et de ces moyens, sera-t-elle pareillement d'une extrême simplicité. Comme la tragédie primitive avait consisté d'abord en un chœur, puis en un seul épisode entre deux chœurs, Eschyle disposa l'action en trois épisodes, ou actes, comme diraient les modernes, le chœur formant les intermèdes; mais, pour ne pas trop s'éloigner de la forme primitive, il eut soin que, dans chaque épisode, ce fût un nouveau personnage qui parût. Le moyen d'ailleurs de faire autrement, n'ayant que deux acteurs à sa disposition? Par exemple, lorsque, dans *les Perses*, l'un avait joué le rôle de la reine Atossa, il devait, pendant que le second jouait le rôle du messager, changer de costume et de masque, pour revenir sous les traits de Xercès; et le second, après avoir joué le messager, devait, pendant que le premier reparaissait en Xercès, se préparer à reparaître à son tour pour faire l'ombre de Darius. On voit que nous n'en sommes pas encore à ce qu'Aristote appellera tragédie *implexe;* nous n'en sommes qu'à la tragédie *simple*. C'est une action courte, en droite ligne, un moment dramatique plutôt qu'un drame; une exposition et un dénoûment qui s'entrechoquent, si l'on peut dire qu'il y ait dénoûment là où il n'y a point de nœud.

(1) δρᾶμα ἐπεισόδιον, ou ἐπεισόδιον tout seul, l'adjectif devenant substantif.

La tragédie *implexe*, quoiqu'elle ne mérite guère mieux ce nom, paraît dans Sophocle. Chez ce poète, le chœur cesse d'être le premier personnage de la pièce, et l'*épisode* devient le principal, c'est-à-dire que, le chœur occupant moins de place, l'action en prend davantage, ou réciproquement. Les caractères, marqués dans Eschyle de quelques traits profonds, mais rares, tels que les donnait la légende, vont, dans Sophocle, se dessiner, se proportionner, notamment par des contrastes (Antigone et Ismène, Électre et Chrysothémis). Quelques péripéties vont les mettre en lumière en les soumettant à des épreuves vives et soudaines; car, non contens de se succéder, les épisodes se croisent et les situations se nouent. On verra enfin deux acteurs principaux, trois au besoin, parler ensemble : Œdipe et Jocaste échangeront leurs confidences terribles. L'action, malgré tout cela, est très simple et très élémentaire encore, et elle le sera toujours. C'est le caractère du théâtre grec.

Euripide imagine quelques nouveautés, mais sans multiplier les incidens. Esprit souple et divers, dont l'originalité naturelle s'était développée par une éducation de toutes pièces; tour à tour athlète, peintre, rhéteur avec Prodicus, philosophe avec Anaxagore, que d'impressions, que de souvenirs, que d'élémens à manier! que de moyens d'exciter l'intérêt! Et c'est ce qu'il voulut à tout prix; mais, loin de compliquer l'action, il la serra beaucoup moins au contraire, et, s'il enrichit la tragédie, ce fut surtout par les détails. Aristophane l'appelle *recouseur de lambeaux*. La vérité est que, aux poètes comme aux spectateurs de ce théâtre naissant, le fonds le plus mince paraissait riche. Une légende homérique, hésiodique ou autre (celle d'*Alceste* est thessalienne) sur quelque événement extraordinaire ou sur une mort funeste, c'en était assez pour défrayer une tragédie. Maintenant les deux ou trois idées principales que comporte ce fonds, retournées chacune deux ou trois fois, sous la forme chorique et sous la forme iambique; puis quelques développemens du genre oratoire, autre genre nouveau qui commence à poindre dès Eschyle : en voilà certes plus qu'il n'en faut pour contenter l'esprit grec. Si donc sur tout cela on ajoute encore les maximes gnomiques, les définitions ingénieuses, les antithèses, les cliquetis de dialogues vers par vers, enfin toute l'escrime et tout l'éclat du style, ce sera le superflu avec le nécessaire; les Athéniens n'auront rien à désirer de plus. Et cependant j'oublie encore la musique, les chants du chœur, l'appareil de ces costumes magnifiques par lesquels les chorèges captaient la faveur du peuple, les processions, les évolutions et les danses, toute la fête de Bacchus enfin, dont la tragédie n'était qu'une continuation, ou plutôt qu'un moment, qu'un détail.

En outre, c'était avec la plus grande liberté que les poètes travaillaient sur un fonds si simple. La composition était pour eux une sorte d'improvisation pleine de hasards. Ils saisissaient dans la légende quatre ou cinq momens, quelquefois moins, et, sans trop s'occuper de les lier entre eux, les fixaient un à un sous forme de tableaux ou de groupes successifs. Le chœur seul liait tout. L'unité de la tragédie grecque, de cette tragédie réellement *épisodique*, de nom et de fait, est toute dans le chœur. Sans le chœur, elle serait pleine de décousu et de lacunes. Le chœur avait été le germe du genre dramatique; il en demeura le centre et l'unité. Euripide simplifia encore la composition, d'une part en introduisant des prologues qui racontaient d'avance toute la pièce; de l'autre, en abusant de l'intervention des dieux dans ses dénoûmens. Sur dix-huit tragédies qui nous

restent de ce poète, il y en a neuf dans lesquelles ce moyen trop commode est employé. — Faut-il parler des collaborations, et de tout ce que Céphisophon mêlait à l'œuvre d'Euripide? et des remaniemens que subissait la pièce lorsqu'elle était reprise, des changemens arbitraires qu'improvisaient alors dans ce canevas, d'un tissu déjà si lâche, le poète, ou sa famille, ou son école, ou des étrangers même?

On le voit, rien de plus simple et de plus élémentaire que le fonds, rien de plus libre et de plus abandonné à l'aventure que la composition d'une tragédie grecque. Je demande si l'on ne voit pas déjà des différences profondes entre ce système dramatique et les deux autres, savoir, celui du XVIIe siècle en France, et celui du drame moderne (depuis Shakespeare).

II.

La tragédie du XVIIe siècle est-elle une institution religieuse et nationale? Non. Elle est une œuvre purement littéraire, inventée arbitrairement par l'esprit et pour l'esprit. Il se trouve, il est vrai, que notre théâtre a commencé par des *mystères*, mais c'est là une ressemblance purement extérieure. Chez nous, en effet, c'est le théâtre qui, d'aventure, s'introduisit sous le manteau de la religion; chez les Grecs, c'est la religion qui, organiquement, enfanta le théâtre. La tragédie française du XVIIe siècle, qui d'ailleurs n'a rien à voir avec les *mystères*, n'est donc pas une poésie sortie du fond des choses, née de la vie, mais une production de l'art, née de l'imitation. Elle n'a, non plus que le poème épique, ses racines dans notre sol.

En outre, la plupart des poètes grecs sont des hommes d'action : Homère (car nous y croyons) combat et voyage comme ses deux héros, Achille et Ulysse; Eschyle est soldat, et, oubliant ses quatre-vingts tragédies, ne met sur son épitaphe que ces mots : « Ci-gît Eschyle qui combattit à Marathon; » Sophocle est stratége, il a pour collègues Thucydide et Périclès; j'en pourrais nommer bien d'autres. Nos poètes, au contraire, sont des littérateurs; des intelligences, non des hommes. Ils ne font qu'une œuvre abstraite, savante plutôt qu'inspirée, et dans laquelle l'habileté de la forme dissimule mal l'arbitraire et la fausseté du fond. Ils ont encadré de beaux bas-reliefs dans une architecture de convention.

N'étant point organisée par l'ordre même des choses, puisqu'elle n'est point un fruit naturel des institutions, cette tragédie essaie de se constituer théoriquement, *à priori*. Phénomène curieux, une poésie qui, née à peine, s'occupe de se tracer elle-même une poétique! tant il est vrai qu'elle est, avant tout, une poésie de littérateurs et de critiques! Prenant les barrières pour des appuis, elle en élève tout autour d'elle, et, dans la peur qu'elle a de marcher mal, elle se met dans les conditions nécessaires pour ne marcher presque point. En un mot, elle institue, de par le texte fort altéré, sinon apocryphe, de la *poétique* attribuée à Aristote, la prétendue règle des trois unités, de lieu, de temps et d'action. Or, l'auteur, quel qu'il soit, de ce texte recommande seulement, à titre de conseil et non de règle, de ne pas embrasser des sujets trop étendus, de se renfermer, quand on peut, dans l'espace d'un jour; mais il n'en fait point une obligation. Voilà pour l'unité de temps. Quant à l'unité de lieu, c'est bien plus

simple, il n'en est même pas fait mention dans ce petit ouvrage. Au reste, ni l'une ni l'autre de ces deux unités n'est observée dans le théâtre grec, que le nôtre croyait imiter : l'*Orestie* d'Eschyle, l'*Ajax* de Sophocle, l'*Andromaque* d'Euripide, entre autres, auraient dû en convaincre nos tragiques. Quant à l'unité d'action, la seule nécessaire, encore est-il que le théâtre grec et l'auteur de la *Poétique* l'entendaient d'une tout autre manière que la tragédie moderne. Autour d'une idée principale ils groupaient plusieurs incidens qui ne se tenaient pas nécessairement entre eux, mais qui se rattachaient à cette idée. Nos tragiques ne se contentèrent pas d'une unité si large : suivant Corneille lui-même, *le Cid* pèche contre l'unité d'action, parce que l'incident de l'arrivée des Maures, à la fin du troisième acte, n'est pas préparé dans l'exposition; *Horace* de même, par l'incident du meurtre de Camille : de sorte que, sur ce point où il semble que tous les systèmes dramatiques doivent s'accorder, savoir, l'unité d'action, celui du XVIIe siècle diffère encore profondément de celui des Grecs. Leur procédé de composition était *épisodique;* le nôtre est, pour ainsi dire, *périodique*. L'action, chez nous, au lieu de se développer par des incidens successifs qui ne sortent pas les uns des autres et qui ne se lient point nécessairement, doit se poser dès le commencement avec tous ses élémens dans ce qu'on appelle l'exposition, puis les dérouler peu à peu dans un cercle circonscrit, les nouer et les dénouer. Pas un incident qui ne doive être contenu dans cette exposition, comme dans un germe, duquel tous ensemble doivent sortir et s'épanouir en même temps. Cette voie d'enveloppement et de développement, d'enroulement et de déroulement, est ce que nous appelons le procédé périodique.

C'est ainsi que cette tragédie arbitraire se constitue arbitrairement, et que ce système artificiel, cherchant sa base hors de soi-même, la prend dans le vide. Le système des Grecs, dont nous n'avons point dissimulé les procédés élémentaires, l'inexpérience et le décousu même, est plus vivant cent fois que celui-ci, qui, constitué plus régulièrement en apparence, semblerait l'être plus fortement, mais qui ne fait que simuler l'ordre vivant par la symétrie abstraite. Il a fallu toute la vigueur de deux grands poètes pour créer des œuvres viables dans ces conditions de mort. Dans ce système inanimé, leur génie s'est trouvé mal à l'aise, mais il l'a fait mouvoir. Aussi faut-il proclamer d'autant plus haut ce génie, que le système dans lequel ils se sont trouvés emprisonnés est plus absurde et plus faux; aussi faut-il admirer d'autant plus leurs œuvres, qu'ils les ont produites dans des conditions plus ingrates. Néanmoins ces œuvres portent nécessairement la marque du système : il est abstrait, elles sont abstraites. Nous parlons en général. Elles représentent seulement certains côtés de la vie, les plus nobles et les plus élevés sans doute, les plus intéressans par conséquent; mais enfin ce n'est pas la vie tout entière. Par un certain spiritualisme, ces poètes, confondant la morale dramatique avec la morale absolue, sacrifièrent le réel à l'idéal. Ceci vaut la peine d'être expliqué.

Si nous prenons la raison et la passion comme les deux pôles de l'ame humaine, l'idéal, suivant la morale absolue, est de se rapprocher le plus possible du premier; mais nous croyons que l'idéal suivant la morale dramatique est de se rapprocher plus souvent du second. Regardez en effet : d'un côté, la raison, qui se fait gloire de commander à la sensibilité et à la douleur; de l'autre, la passion, qui foule aux pieds le devoir, mais qui, par ses ardeurs et ses gémisse-

mens, vous intéresse à sa faiblesse même, en vous la faisant partager; la raison qui vous dit le plus souvent : « Sacrifie-toi, immole-toi! préfère à toi-même ta famille, à ta famille ta patrie, à ta patrie l'humanité. Étouffe les cris de ton cœur! suis ton devoir, marche, fût-ce dans le sang de tes fils! » la passion qui vous dit : « Sauve tes fils ou ta mère avant ta patrie, ta patrie avant l'humanité! La vertu ne peut vouloir qu'on soit insensible; cette vertu dénaturée ne serait que brutalité. » Je demande quel est le plus dramatique? Le XVIIe siècle donna trop décidément l'avantage au devoir : Horace, Iphigénie, Titus, sont trop vertueux. Cependant, si l'on admet que la passion doit prévaloir sur la raison dans une œuvre dramatique, il y a encore, dans la peinture de la passion même, deux extrémités, l'idéal et le réel. Représentera-t-on la passion tout entière dans tous ses aspects? ou n'en montrera-t-on, pour produire une impression plus sereine, qu'une certaine image anoblie? Cette dernière doctrine est celle du XVIIe siècle. Comme l'astrologue qui tombe dans un puits tandis qu'il cherche les étoiles, le XVIIe siècle tombe dans l'abstrait tandis qu'il cherche l'idéal. En effet, — à l'opposé de la tragédie grecque, qui complète le tableau de la douleur morale par celui de la douleur physique et ne craint pas d'exposer au spectateur les yeux sanglans d'Œdipe, la plaie de Philoctète, mettant en jeu le corps et l'ame également, — la tragédie du XVIIe siècle semble ignorer que le corps existe, et dans la peinture de l'ame même, supprimant ce qui lui paraît avoir moins de noblesse ou de dignité, elle s'imagine que l'idéal est la suppression du réel. L'analyse psychologique des passions, dans une certaine mesure seulement, telle est la vérité humaine de cette tragédie. Des mœurs de convention, telle en est la vérité locale. L'esprit de ces mœurs est mixte et complexe; mais voici les élémens qu'on y distingue : un peu de stoïcisme antique, un peu de spiritualisme chrétien, un peu d'héroïsme chevaleresque, un peu de métaphysique romanesque, un peu d'élégance précieuse. Tout cela compose un caractère élevé et sec. Il fallait que le génie portât sa flamme parmi toutes ces aridités; que de ce seul point vivant du système, l'analyse des passions, il tirât, par sa propre force, de quoi le faire vivre tout entier.

Cette tragédie ignore le corps, à plus forte raison ignore-t-elle le monde extérieur. Ce vestibule dans lequel elle habite devrait pourtant lui laisser entrevoir le ciel; mais non, ce vestibule, ouvert à tous, n'est fermé qu'au soleil. Aucun souffle de la nature n'y pénètre; aucun rayon, aucun chant, aucun parfum. Dans la tragédie grecque, au contraire, comme on respire et comme on sent partout l'*agréable lumière*, les arbres, les fleurs, les ruisseaux! Quelle douleur quand il faut les quitter pour toujours! Quelle joie pour Alceste de les revoir après les avoir perdus! Il est vrai que la tragédie grecque se représentait en plein air, sous la voûte de ce beau ciel, dans cette lumière tant aimée, en vue de la mer et des montagnes, tandis que la nôtre se joue tristement dans une salle enfumée par le gaz. Cette différence seule, qui résulte des climats, explique et résume toutes les autres. Le soleil et le lustre! voilà deux points d'où partent nécessairement deux systèmes dramatiques essentiellement divers.

III.

Le drame cependant revient, par le lyrisme, au sentiment de la nature extérieure. La poésie lyrique a donc quelque chose de commun avec le drame? Oui, mais elle n'en est pas le germe comme elle le fut de la tragédie grecque. Elle est contenue dans le drame avec toutes les autres poésies. De même que nous avons vu chez les anciens la tragédie absorber la poésie épique et la poésie lyrique, le drame chez les modernes absorbe la tragédie et la comédie. Dans l'art, comme dans la nature, les formes les plus complètes et les plus complexes arrivent les dernières.

Il est trop évident que le drame diffère de la tragédie du XVIIe siècle du tout au tout; nous ne le démontrerons pas. Il ne diffère pas moins de la tragédie grecque, malgré quelques apparentes analogies. S'il admet comme elle l'emploi du familier et du comique mêlé au noble et au sérieux, s'il admet aussi ce que les Grecs nommaient le merveilleux, et qu'il nomme le fantastique, la composition cependant en est tout autre, aussi bien que l'esprit.

La principale pensée qui remplit le drame, c'est la lutte entre l'ame et la chair. Aussi la mélancolie, rêveuse ou sombre, s'y rencontre-t-elle auprès de la fantaisie gracieuse ou bouffonne; aussi la critique, alliance plus singulière, s'y trouve-t-elle mêlée à la poésie. C'est que la pensée grecque exprimait l'enfance de l'humanité; la pensée du drame en exprime l'âge mûr. Comparez *les Choéphores* d'Eschyle et l'*Hamlet* de Shakespeare; malgré l'analogie des sujets, quelles différences profondes! qu'il y a loin de Clytemnestre à Gertrude, et de cet Oreste, instrument d'une justice fatale, poussé rapidement par la main d'un dieu plutôt que par sa volonté propre, qui ne réfléchit pas, qui frappe, à cet Hamlet qui, dans une situation pareille, ayant aussi à venger son père assassiné par sa mère, s'analyse, doute et rêve, jusqu'à se laisser aller à une sorte de folie aussi réelle que simulée! L'esprit moderne est un esprit critique qui, même en agissant, s'étudie, qui, même lorsqu'il est inspiré, décompose son inspiration, comme le prisme décompose la lumière. Par cet amour de l'analyse, il cherche quelquefois les types d'exception et les curiosités morales, tandis que la tragédie se contentait de développer les lieux communs intéressans et les vérités éternelles. Il cherche à mettre en lumière les nouveautés de la nature humaine et les côtés inexplorés; il est plus varié, sinon plus profond. Par une plus longue expérience de la vie, ayant amassé un plus grand nombre d'élémens que la pensée antique, il a plus de richesse et peut-être moins d'harmonie. Tel est sommairement l'esprit du drame.

La composition aussi est tout autre. Au lieu d'être d'une extrême simplicité, elle est d'une complication extrême, et avec raison. Ce qui satisfaisait les Grecs ne nous satisferait plus aujourd'hui. La composition très simple de la tragédie grecque suffisait à l'intérêt; la composition très compliquée du drame cherche autre chose, la curiosité. Il y a deux procédés dramatiques : l'un qui attache et satisfait l'esprit, l'autre qui le surprend et le pique. L'un expose l'action dans son ordre naturel; il laisse aux caractères, une fois donnés, le soin de se développer d'eux-mêmes, suivant la raison ou la passion, et de faire naître, en se croisant, les situations les plus vraisemblables; enfin il captive et contente

l'esprit par la peinture des sentimens les plus universels et les plus communs. L'autre commence par entraîner le spectateur en pleine action; il ne l'instruit que le moins et le plus tard possible; il ne présente d'abord les événemens que par le côté le plus invraisemblable, sauf à les expliquer ensuite comme il peut; il cache son but avec soin au lieu de le laisser entrevoir; il déroute la raison par la surprise et excite l'imagination par l'inconnu. Le premier procédé est celui des Grecs, et du XVIIe siècle jusqu'à un certain point; le second est celui du drame. C'est à peine si le second fait connaître à la fin du dénoûment ce que les Grecs auraient annoncé dès le prologue. Donc ce qui caractérise encore le drame, c'est qu'il est profondément implexe, aussi rempli d'incidens et de détails que la tragédie grecque en offrait peu. Tout ce qu'elle mettait en récit, il le met en action, aidé d'ailleurs par une mise en scène plus compliquée aussi et plus savante. Cela ne l'empêche pas d'avoir son unité. Toutes les actions secondaires se subordonnant à l'action principale, il y a unité d'ensemble sinon unité d'action, unité morale sinon unité matérielle. Ainsi, la composition aussi bien que l'esprit du drame diffèrent profondément de la composition et de l'esprit de la tragédie grecque. La comparaison du style de l'un et de l'autre ne pourrait que nous confirmer dans cette opinion.

Nous y serons encore ramenés par l'analyse de l'*Alceste* d'Euripide. Bien que ce soit peut-être de toutes les tragédies grecques celle qui a le plus de ressemblances apparentes avec le drame moderne, c'est aussi l'œuvre la plus singulière et la plus originale qui nous soit restée du théâtre grec. Le fantastique et le réel, l'idéal et le bouffon, le dévouement dans toute sa sublimité, l'amour de la vie dans toute la laideur de son égoïsme, tout cela, réuni dans une même œuvre, produit une impression étrange et unique.

Apollon, exilé du ciel, a trouvé chez Admète un hôte et un ami. Quand le Destin a voulu qu'Admète mourût, Apollon a obtenu des Parques qu'il pût se racheter de la mort, si quelqu'un mourait à sa place volontairement. Alceste, la femme d'Admète, s'offre à la Mort pour son époux. Nous sommes au jour marqué pour le sacrifice; la Mort s'avance déjà pour saisir sa victime (la Mort ou le Trépas, car la *Mort* en grec est du masculin); Apollon cherche en vain à la fléchir, et alors commence un dialogue bizarre entre ces deux divinités, dont l'une, noble et belle, s'intéresse à la jeunesse et à la vertu d'Alceste; l'autre, hideuse, impitoyable, réclame, avec l'âpreté d'un créancier, ce qui lui est dû : « Ah! ah! que fais-tu là? Pourquoi rôdes-tu par ici, Apollon? Tu veux encore me ravir cette ame? Te voilà en sentinelle devant la porte avec ton arc et tes flèches? — Rassure-toi, dit Apollon, je ne veux rien que ce qui est juste et bon. — Alors, pourquoi ces flèches? — C'est mon habitude de les porter. — Oui, comme c'est ton habitude de protéger cette maison contre toute justice... tu veux me voler encore un mort? » Apollon lui propose de prendre à la place d'Alceste *ceux qui tardent à mourir*, c'est-à-dire le père et la mère d'Admète. « C'est impossible, dit la Mort, j'ai mes priviléges, et j'y tiens comme une autre, tu peux le croire. — Mais je t'offre deux ames au lieu d'une. — Oui; mais, quand les jeunes meurent, j'y trouve mieux mon compte. » Et la Mort demeure inflexible. Après cette dispute singulière, les deux personnages se retirent. Plus d'espérance, Alceste mourra.

Des vieillards se répandent devant le palais, émus du dévouement et de la mort d'Alceste; ils s'interrogent avec anxiété : « Est-elle déjà morte? — Non, sans doute, car la maison est silencieuse; on n'entend pas retentir les cris funèbres et les coups dont les jeunes femmes meurtrissent leur sein. On ne voit pas devant la porte les signes ordinaires du deuil, l'eau lustrale et les chevelures coupées. » Une esclave sort : Alceste va mourir. Après avoir lavé son beau corps dans une eau courante, elle a pris dans un coffre de cèdre ses plus riches vêtemens, et s'est parée pour ce moment suprême; puis, se jetant devant le foyer où Vesta est présente : « O déesse! ô ma souveraine! a-t-elle dit, je descends sous la terre. Je me prosterne devant toi pour te faire ma dernière prière; mes enfans n'ont plus de mère, protége-les : donne à l'un une épouse bien-aimée, à l'autre un noble époux. Qu'ils ne meurent pas avant le temps comme leur mère, mais qu'ils épuisent heureusement sur la terre natale toute la mesure de leurs jours! » Elle s'approche des autels, et les entoure de myrtes et de verdure; puis elle se jette sur le lit nuptial, ce lit où celui pour qui elle va mourir dénoua sa ceinture virginale. « Peut-être une autre femme te possédera, dit-elle, non pas plus chaste, mais plus heureuse! » Ensuite se rencontre ce passage d'une mélancolie si gracieuse et si pénétrante, que Racine admire avec tant d'émotion et de naïveté, « où l'on dépeint Alceste mourante au milieu de ses deux petits enfans, qui la tirent en pleurant par la robe et qu'elle prend dans ses bras, l'un après l'autre, pour les baiser. » Elle a fait ses adieux même aux plus humbles esclaves.

Ainsi annoncée (artifice employé surtout par Euripide), Alceste arrive enfin sur la scène; elle est soutenue par Admète : « Soleil, splendeur du jour, nuages du ciel qu'emportent les vents rapides!... » Ce sont ses premières paroles. Cet adieu à la nature, à la douce lumière du ciel, est ce qu'il y a pour les personnages du théâtre grec de plus douloureux. Antigone, Iphigénie, Polyxène, disent aussi cet adieu suprême à la beauté de leur ciel. Qu'y pouvons-nous comprendre, nous, sous un ciel froid et pluvieux? — Werther rencontre Charlotte au mois de mai : dès le milieu de l'été, il sait que son amour est sans espoir; mais c'est seulement à la fin de décembre qu'il se décide à mourir. « Des nuages, un épais brouillard, cachent le soleil, » dit-il dans sa dernière lettre; et cette tristesse de la nature doit l'aider dans son désespoir. — A ce regret de la nature s'ajoutent dans le cœur d'Alceste la douleur de quitter ses enfans, son mari pour qui elle se dévoue, et la crainte d'être un jour oubliée de lui. Admète, désespéré, la supplie de se ranimer, de se soutenir. Cette tendresse d'un homme pour une femme ne se trouve pas dans Eschyle, et n'est qu'à peine indiquée dans Sophocle par le personnage d'Hémon. C'en est ici vraiment le premier mot : « Hélas! que ferai-je sans toi!... Emmène-moi avec toi; au nom des dieux! emmène-moi aux enfers, ne m'abandonne pas, n'abandonne pas tes enfans! » Elle meurt. Son jeune fils Eumélus se jette sur elle (les enfans introduits sur la scène tragique, autre innovation d'Euripide) : « Malheur! ma mère est morte! Mon père, elle ne voit plus le soleil, elle m'abandonne! Vois, vois sa paupière, ses mains pendantes. Écoute-moi, ma mère! écoute-moi, je t'en supplie! c'est moi, c'est moi, ma mère! c'est moi qui t'appelle, ton petit enfant qui tombe sur tes lèvres! — Elle ne t'entend plus, elle ne te voit plus, s'écrie Admète. — Mon père, me voilà seul; ô ma petite sœur, aussi malheureuse que moi!... » Quelle simplicité! quelle émotion!

Hercule survient (Apollon a fait pressentir son arrivée dans le prologue). Il

ignore la mort d'Alceste, et pourtant, par une finesse de l'esprit grec, qui ne sert ici qu'à embarrasser, il sait, car il le dit en propres termes, qu'elle a consenti à mourir pour son mari. L'esprit grec, cet esprit si aimable et qui s'aimait tant, ne pouvant se jouer à l'aise dans la tragédie, faute d'une action assez intriguée, se glisse partout où il peut, comme les fioritures dans la musique italienne. Dès que l'action ou le sentiment fait défaut, aussitôt ce sont de longues suites de maximes subtiles et de reparties pointilleuses, presque par manière d'intermède. Ici cet esprit se gêne lui-même gratuitement et à plaisir. Il suppose apparemment que le brave fils d'Alcmène ne devine pas aisément. Admète dissimule sa douleur. Affliger son hôte, ce serait violer les devoirs de l'hospitalité! Hercule se retire dans la salle voisine, consacrée aux hôtes, et se met à table; on lui sert le repas dû aux étrangers : « Fermez cette porte, dit Admète aux esclaves, il ne convient pas d'attrister nos hôtes par des larmes. Qu'à tous mes maux ne se joigne pas ce nouveau malheur, d'entendre appeler inhospitalière la maison d'Admète. » Hercule, qui ignore le malheur de son hôte et qui sait pourtant qu'on célèbre des funérailles, « prend en main une coupe entourée de lierre; il boit le jus noir de la vigne jusqu'à ce que la flamme du vin l'ait tout échauffé; il couronne sa tête de branches de myrte et hurle des chants grossiers. » — « Égaie-toi, dit Hercule à l'esclave, qu'il voit triste et morne auprès de lui. Pourquoi ces sourcils froncés? ce visage farouche? Viens ici, je veux te rendre sage.... Livre-toi à la joie, au plaisir de boire.... Honore aussi Vénus, c'est une aimable déesse. » Cela rappelle la morale que fait aux Perses, dans Eschyle, l'ombre de Darius. L'esclave répond à Hercule d'une manière embarrassée; Hercule voit enfin qu'on l'a trompé, et que c'est Alceste qui est morte. « Quoi! s'écrie-t-il plein de douleur; j'ai bu dans la maison de mon hôte, quand il était si malheureux! Je me suis livré aux joies du festin, j'ai couronné ma tête de fleurs! C'est ta faute de ne m'avoir rien dit. Où est sa sépulture? où dois-je aller pour la trouver? Allons, mon cœur, c'est le moment de montrer quel fils la Tirynthienne Alcmène a donné à Jupiter! » Et il part pour ravir Alceste au génie de la mort, qu'il espère trouver près du tombeau, buvant le sang des victimes.

C'est là cette scène si singulièrement travestie par Voltaire (1). « Elle ne serait pas, dit-il, supportée aujourd'hui sur le théâtre de la foire. » Mais cela n'empêche pas que ce contraste de la joie d'Hercule avec la douleur d'Admète et de ses esclaves n'égale tout ce que l'art dramatique a créé de plus intéressant. On a remarqué que les plaisanteries des musiciens dans *Roméo et Juliette*, des fossoyeurs dans *Hamlet*, ne produisent pas un plus puissant effet. Hercule revient bientôt, et voici une scène dont l'exécution, il faut l'avouer, est d'une coquetterie toute moderne. Il ramène une femme voilée. Il s'approche de son hôte : « Avec un ami, Admète, on doit montrer plus de franchise. Tu ne m'as pas dit que c'était le corps de ta femme qu'on venait d'inhumer. J'ai couronné ma tête, j'ai fait des libations aux dieux dans une maison où régnait la désolation. Je me plains de toi..... Mais voici une femme qu'il te faut recevoir ici, » ajoute-t-il en montrant la femme voilée. Admète refuse; Hercule lève le voile qui couvre cette femme; c'est Alceste encore à demi endormie. Il a livré combat à la Mort, il lui a enlevé sa proie; mais Alceste ne parlera pas avant d'être purifiée de sa consécration aux

(1) *Dictionnaire philosophique, Anciens et Modernes.*

divinités infernales, avant que le troisième jour ait paru. Les mystères d'Éleusis mettaient le peuple athénien en grande terreur de la mort. Cette violation du trépas à la face du ciel, en plein jour, pouvait heurter certaines susceptibilités religieuses. Il fallait pour la faire accepter l'expiation des sacrifices.

« Adieu, dit Hercule à Admète, conserve toujours ce saint respect pour l'hospitalité. » C'est, en effet, l'hospitalité, et non la tendresse conjugale qui est l'idée morale principale, l'enseignement définitif de cette tragédie : de sorte que notre vieux poète Hardy faisait déjà prédominer sur l'idée antique l'idée moderne, en intitulant son imitation *Alceste ou la Fidélité*. Ceux qui ont jugé sévèrement cette pièce et qui l'ont déclarée inférieure aux autres chefs-d'œuvre du théâtre grec ne s'étaient pas donné la peine de la lire. Qu'importe qu'au milieu de cette légende mystérieuse et romanesque, le poète ait jeté une scène que nos habitudes réservées nous empêchent d'accepter? Admète, désespéré d'avoir perdu Alceste, s'emporte en violens reproches contre son vieux père, qui a refusé de s'offrir pour la sauver. Il va même jusqu'à le maudire. « Mais, lui répond naïvement Phérès, nous n'avons qu'une vie et non pas deux; moi aussi je trouve bien doux de voir la lumière du soleil! » Cette scène, hideuse jusqu'à la bouffonnerie, où se peint un si égoïste amour de l'existence, servait, dans l'idée d'Euripide, à faire ressortir encore mieux, par le contraste, toute la valeur du sacrifice d'Alceste. Quelle vertu ne fallait-il pas pour s'offrir à la mort sous un ciel qui inspire un si violent amour de la vie!

Telle est l'*Alceste* d'Euripide. Qu'y a-t-il de plus opposé au drame moderne que cette simplicité élémentaire de construction et d'action? Voyons maintenant ce qui reste de la tragédie grecque dans la pièce jouée dernièrement à l'Odéon. Le traducteur ou l'arrangeur a commencé par supprimer ce prologue étrange entre Apollon et la Mort. Peut-être l'a-t-il trouvé trop étrange en effet; mais, puisqu'il nous promettait l'*Alceste* d'Euripide, avait-il le droit de supprimer un morceau si caractéristique? Il est vrai que le titre de la pièce est tourné à dessein d'une manière fort ambiguë : l'*Alceste d'Euripide*, voilà qui est bien; nous allons voir une pièce grecque! *Pièce grecque*, en effet, dit le titre; mais ce n'est pas tout, et on ajoute cette glose insidieuse : *Arrangée pour la scène française*. Ce n'est donc plus l'*Alceste* d'Euripide, ce n'est donc plus une pièce grecque. Cependant, si quelque chose était étrange dans ce prologue, c'était moins Apollon, sans doute, que ce bizarre personnage de *la Mort*, nouveau et unique même dans le théâtre grec. Et justement, supprimant Apollon, le traducteur n'a pas supprimé la Mort; il l'a seulement transposée, et de la lutte de ce personnage avec Hercule il a fait une partie de son troisième acte, car il a voulu diviser sa pièce en actes, quoiqu'il sût bien que cela n'est pas grec.

Le premier, qui est en grande partie de son invention, y compris un songe classique, a le tort de reculer le dévouement d'Alceste jusqu'au commencement du deuxième. Ce n'est qu'après avoir cherché partout un sauveur pour Admète qu'Alceste s'avise, un peu tard, d'être elle-même ce sauveur : c'est un dévouement *in extremis*. C'est le contraire de la pièce grecque qui commence tout droit par la mort d'Alceste, et qui élimine la question de savoir si Admète a pu ou non l'accepter. Ici, au lieu de l'éliminer, on l'élude. — Le deuxième acte est d'Euripide pour le fond. — Le troisième, excepté le dénoûment, est presque entièrement ajouté par le traducteur. — De sorte que, sur les trois actes, il y en a deux,

à peu près, qui sont nouveaux. Et maintenant « applaudissez, Athéniens, c'est de l'Euripide! »

Le morceau le plus saillant de la pièce, après les adieux d'Alceste, est la lutte d'Hercule avec la Mort. Cette légende thessalienne, nouvelle pour les Athéniens (car celle d'Orphée n'y ressemble pas), Euripide ne l'avait qu'indiquée : c'est pendant un chœur que la lutte est supposée avoir lieu; elle est racontée en deux ou trois vers. Le traducteur l'a mise en action. Nous ne nierons pas que ce pugilat fantastique, cette Mort qui est terrassée et qui crie, ne produise un étrange effet; c'est presque la mort de la Mort, comme dans la légende chrétienne; Hercule joue le rôle du Christ. Seulement cet effet n'est pas grec. Supposé que le préjugé religieux dont j'ai parlé eût permis à Euripide de mettre en action cette lutte surnaturelle, la Mort, étant un homme en grec, en serait peut-être venue aux mains avec Hercule sans trop choquer d'ailleurs la multitude habituée au spectacle du pancrace olympique; mais, si la Mort est une femme, cela change tout. Il est vrai que le traducteur, de même qu'il a mis à sa pièce un titre à double entente, a essayé aussi de donner à la Mort un sexe ambigu. Il a glissé quelque part ce mot : *La Mort, ce noir génie!* Noir génie tant que vous voudrez; mais enfin elle s'appelle *la* Mort, et l'actrice chargée de ce rôle, avec sa robe noire, qui du reste est indiquée par le grec, n'a pas, je pense, été prise pour un homme, quoiqu'elle ne s'en explique point. D'ailleurs, si le *voile noir* est indiqué dans Euripide, je ne crois pas que, dans sa pensée, ce voile fût semé de larmes d'argent, fort malséantes à cette sorte de hideux vampire, buveur de sang, armé d'un glaive et d'un filet. En somme, comme cet endroit est le moins grec de la pièce, c'est celui où l'on a le plus admiré la hardiesse grecque.

La description de l'antre de la Mort à la fin du deuxième acte, et la décoration du troisième, par conséquent, sont aussi d'invention moderne. C'est peut-être un souvenir de l'Odyssée que l'on a prêté à Euripide, de la même manière qu'on a mêlé çà et là dans le texte quelques réminiscences des hymnes homériques, de Solon, de Tyrtée et d'autres encore. En revanche, on a supprimé, à ce qu'il me semble, de fort beaux détails : « Attends-moi là-bas, dit Admète à Alceste mourante; prépares-y ma demeure pour l'habiter avec moi. J'ordonnerai qu'on me place dans le même cercueil de cèdre, et qu'on étende mes flancs auprès de tes flancs, afin que, même dans la mort, je ne sois jamais séparé de toi, qui seule m'as été fidèle! » On a supposé qu'Admète voulait se tuer après la mort d'Alceste; on a beaucoup adouci la scène de Phérès, sans doute par la même raison qui a fait supprimer le prologue.

Mais la traduction d'une tragédie grecque fût-elle littérale quant à la composition et aux idées, le style ne se traduit jamais, et c'est le style qui fait la vie. C'est le style, par exemple, qui anime les innombrables lieux-communs dont la poésie antique est semée. Qui me dira à quel moment le lieu-commun est chose morte ou chose vivante? Qui me dira à quel moment la Galatée de marbre s'éveille à la vie? Il faut que le poète, il faut que le sculpteur les échauffe de son propre souffle et leur communique son ame. Sans cela, il n'y a qu'un bloc de marbre, il n'y a qu'une masse de banalités. De sorte que le même lieu-commun, et c'est ce qui arrive sans cesse, peut être vivant dans le texte, et mort dans la traduction. Même dans ce qui paraît littéral, l'arbitraire est partout, dans un mot, dans un tour. Ce sont des entorses perpétuelles à la pensée grec-

que; d'une phrase à l'autre, d'une demi-idée à une autre demi-idée, on fausse, comme par demi-tons. Par exemple, l'Alceste grecque exprime, il est vrai, très vivement son horreur de la mort, d'abord par les vers qu'a traduits Racine et qu'a empruntés l'auteur de la pièce jouée à l'Odéon, puis par ces cris : « On m'entraîne, on m'entraîne! ne le vois-tu pas? C'est Pluton, avec ses ailes et ses sourcils d'un éclat sombre! Que fais-tu? laisse-moi! Ah! malheureuse! dans quelle route inconnue suis-je entraînée! » Mais elle ne dit pas ce mot : *J'ai peur!* Voilà un premier demi-ton. Et surtout elle ne l'eût jamais dit comme le dit à l'Odéon l'actrice qui représente Alceste, et qui force d'un autre demi-ton encore. C'est ainsi que dans les passages même où l'on paraît être le plus textuel on ne l'est pas le moins du monde, et qu'au moment où l'on se flatte le plus d'être grec, on est français, et français de notre temps.

Un style plat annihile l'antique. Or, on rencontre dans l'*Alceste* arrangée des vers comme ceux-ci :

Quand à ce fils forcé de devenir pasteur (Apollon)
Jupiter a des cieux interdit la hauteur.
. . . . . .
Qu'un essaim de beautés captive aussi ses yeux.
. . . . . .
Mourir pour ce qu'on aime est encor du bonheur.
. . . . . .
Le vieillard se *cramponne* au bord du *mausolée*.
. . . . . .
Non, dans le monument reposez ses attraits.

Hercule surtout, peut-être parce qu'il est Béotien, parle une langue qui n'est guère attique. En arrivant, il dit à Alceste :

Fille de Pélias, le bruit de ta beauté
Est encore bien loin de la réalité.

Il se vante d'avoir *tranquillisé la terre,* en tuant

Les monstres, les tyrans dévolus à son bras;

à cause de quoi sans doute il dit à la Mort :

Et tu me dois *au fond* quelque reconnaissance.

A l'esclave, qu'il exhorte à vider des coupes :

Sacrifie à Bacchus parmi d'aimables groupes.

Et lui promettant de récompenser l'hospitalité d'Admète :

Oui, je lui ferai voir que de l'ingratitude
Hercule encor n'a pas contracté l'habitude.

Enfin, à tous les contre-sens ou anachronismes de composition ou de style dont ces sortes de traductions fourmillent, il faut ajouter ceux de mise en scène,

de costume et de jeu, qui sont presque inévitables. Par exemple, ce qu'on applaudissait le plus dans la représentation d'*Antigone*, c'était la pantomime de Mlle Bourbier, qui se traînait tout autour du théâtre aux pieds des vieillards thébains, pour les supplier de la sauver. Cela était fort beau sans doute, mais cela n'était rien moins que grec. De même, lorsque Mlle Araldi, par distraction peut-être, si ce n'est par affectation, prend la main du pédagogue, elle fait, sans y songer, une faute grave. La plus jeune des filles de Nestor, la belle Polycaste, peut bien venir laver Ulysse dans son bain, il n'y a là aucune inconvenance aux yeux des Grecs; mais Alceste serait inconvenante, si elle prenait ainsi la main du pédagogue pour lui parler. Qui dit convenance dit convention, les Grecs mettaient leurs convenances ailleurs que nous.

En somme, ces traductions, n'étant ni des pièces grecques ni des pièces françaises, sont des œuvres fausses et bâtardes, filles de la stérilité. Une œuvre dramatique véritable est le résultat complexe des institutions, des mœurs, des opinions, des habitudes d'une nation, dans un certain siècle et dans un certain climat; elle ne peut donc se déplacer. Le tenter est une entreprise vaine et puérile. Qu'on n'objecte pas le XVIIe siècle. Le XVIIe siècle s'était engagé dans une voie fausse; le génie seul l'en a tiré. Pour nous, ne nous hasardons plus dans cette voie. Assez d'imitations, assez de traductions comme cela! Ces traductions et ces imitations feraient-elles avancer d'un pas la littérature contemporaine? Non; si, en travaillant ainsi, on croit travailler pour notre temps, on se trompe. A quoi servent ces œuvres amphibies, qui n'ont ni l'exactitude de la philologie, ni la beauté de l'art, qui n'apprennent rien et qui n'inspirent rien? Soyez poète, si vous pouvez; soyez philologue, si vous voulez; ou laissez la plume et faites-vous industriel. Créez des œuvres originales qui développent en nous l'idée du beau, ou tâchez d'être utiles par vos travaux exacts. Mais à quoi servent ces pastiches et ces replâtrages, qui ne sont ni de la science ni de l'art, qui ne sont qu'une poésie fausse sur une érudition douteuse, ou qu'une fausse philologie habillée de mauvais vers? Travaillez tout seul, laissez vos béquilles, et marchez. Faites votre œuvre, à vous, quelle qu'elle puisse être! Votre œuvre personnelle, fût-elle médiocre, aura plus de chances d'intéresser ou de servir votre temps. Vivez par vos propres ressources, et dites comme le caporal Nym de Shakespeare : « Ma foi! je vivrai tant que j'ai à vivre, voilà ce qu'il y a de sûr; et, quand je ne pourrai plus vivre, je ferai comme je pourrai. Voilà tout ce que j'ai à dire là-dessus, et tout finit là. »

ÉMILE DESCHANEL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1847.

Après la longue interruption qui avait suivi les débats de l'adresse, la chambre a retrouvé l'intérêt et la vivacité d'une discussion politique. Non-seulement il y a eu une lutte animée et brillante entre l'opposition et la majorité, mais, au sein même de la majorité, on a pu croire un instant à des symptômes d'ébranlement et de scission. Dans la chambre de 1846, il y a cent membres qui ne siégeaient pas dans la chambre de 1842. L'arrivée de cent députés nouveaux a été, nous l'avons dit dès le principe, une des particularités les plus saillantes des élections de l'été dernier. Ils apportaient nécessairement au sein du parti conservateur, car la plupart appartiennent à la majorité, des divergences, certains instincts de mouvement et de progrès, un peu d'indiscipline, enfin de l'ambition. Aussi ne devait-ce pas être un des moindres soucis du ministère que de mettre l'accord et l'harmonie entre les anciens conservateurs et les nouveaux. Les premiers, forts de leur expérience et d'une longue possession de la majorité, sont naturellement peu disposés à des concessions envers ceux de leur parti qui débutent dans la carrière parlementaire, et ces derniers, de leur côté, montrent d'autant plus d'assurance, ils sont d'autant plus confians dans leurs idées, qu'ils n'ont encore rien fait. C'est la marche ordinaire des choses. Au fond, ces tendances diverses sont, pour le gouvernement et la majorité, une véritable force, et ç'a été une des bonnes fortunes de la politique conservatrice que d'avoir conquis des hommes nouveaux plus que tout autre parti. Seulement, à un jour donné, ces tendances diverses peuvent devenir un embarras et amener des divisions passagères soit sur les personnes, soit sur les choses. Lorsqu'il a fallu tomber d'accord sur un candidat pour la vice-présidence que laissait vacante l'entrée de M. Hébert au ministère, le choix de M. Duprat, auquel le cabinet a cru devoir s'arrêter, fut loin de rencontrer une approbation générale non-seulement parmi les membres nouveaux de la majorité, mais même chez d'anciens conservateurs. Sans nier les

longs services de M. Duprat comme soldat de la majorité, beaucoup de personnes à la chambre ne pensèrent pas que ces services eussent assez d'éclat pour motiver l'élévation à la vice-présidence, à une dignité parlementaire qui prend de plus en plus l'importance d'une candidature ministérielle. Puisqu'on parlait de réélire un des anciens vice-présidens, une fraction des conservateurs portait M. de Belleyme, et demandait à la majorité d'oublier ses griefs contre cet honorable magistrat pour la conduite qu'il avait tenue dans l'élection de son fils. Cette proposition eut peu de succès, et M. de Belleyme n'obtint au premier tour de scrutin que quarante-trois voix. Des suffrages se disséminèrent sur plusieurs membres de la majorité, qui votait sans ensemble et sans accord. L'habileté, cette fois, était du côté de l'opposition, qui n'avait qu'un seul candidat, et l'avait bien choisi. Elle donnait toutes ses voix à M. Léon de Maleville, dont on aime à la chambre le talent et l'aménité. Aussi il est arrivé qu'au scrutin de ballottage beaucoup de conservateurs ont concouru au triomphe d'un membre de l'opposition spirituel et d'humeur facile. Ce n'était pas tant de leur part un acte d'insurrection politique contre le cabinet qu'un mouvement de susceptibilité individuelle.

Toutefois cet incident au sujet de la vice-présidence donnait inévitablement plus de gravité aux débats sur la proposition de M. Duvergier de Hauranne. Les conservateurs qui venaient de se séparer du cabinet sur une question de personnes persévéreraient-ils dans cette dissidence sur une question de principes? On rappelait que plusieurs membres de la majorité avaient voté pour la lecture de la motion de M. Duvergier; ne voteraient-ils pas aussi pour la prise en considération? Personne n'a été étonné d'entendre d'anciens conservateurs, M. de Golbéry, M. Liadières, repousser toute idée de réforme électorale. M. Liadières a fait rire la chambre en disant que les bornes avaient au moins l'utilité de servir parfois de garde-fous. Cependant la discussion continuait, sans qu'aucun des nouveaux conservateurs demandât la parole. Aussi M. Billault monta à la tribune tant pour les aiguillonner en les complimentant que pour signaler l'allure indécise et craintive que dans cette occasion avait, selon lui, le cabinet. Rarement M. Billault eut plus de verve et d'entrain. Toutefois il se trompait en représentant le ministère comme irrésolu. Le cabinet avait jugé la situation. Il avait mesuré la portée des démonstrations et des tendances des nouveaux conservateurs; il savait qu'il n'y avait chez eux ni plan de campagne arrêté, ni prédilection pour une réforme électorale. Aussi n'a-t-il pas hésité à s'opposer avec fermeté à la prise en considération, qui n'était pas à ses yeux une mesure inoffensive, innocente, sans danger pour la majorité. M. le ministre de l'intérieur, avec la simplicité incisive de sa parole, a été droit au cœur de la question; il a insisté sur toutes les conséquences qu'aurait une prise en considération qui ébranlerait l'autorité morale de la chambre, il a fait entendre que le gouvernement n'avait pas trop de la réunion de toutes les forces pour conduire les affaires, et que le jour où les forces seraient affaiblies, la tâche deviendrait impossible.

Dès-lors tout changeait de face : la chambre n'avait plus devant elle une question théorique dont elle pouvait à son gré continuer ou ajourner l'étude; mais elle avait un parti à prendre entre le ministère et l'opposition. Elle ne pouvait plus s'y tromper, surtout après avoir entendu M. Odilon Barrot, pour qui la motion de M. de Hauranne ne fut qu'une occasion, un prétexte de lancer contre le gouvernement les accusations les plus ardentes, et dont la harangue appelait né-

cessairement M. Guizot à la tribune. M. le ministre des affaires étrangères n'a pas été moins net sur le fond même du problème électoral que sur l'opportunité de la motion de M. Duvergier. Aux yeux de M. Guizot, la législation en vigueur a fait deux choses excellentes : elle a mis le droit électoral non plus dans le nombre, comme les lois révolutionnaires, mais dans la capacité politique, représentée par une certaine situation due à la propriété ou à la richesse industrielle; puis elle a accepté les groupes naturels d'électeurs, tels que les donnent, soit les circonscriptions territoriales, soit les affinités d'intérêts. Par cela seul que la proposition tend à miner et à détruire ces deux principes, elle est dangereuse aux yeux de M. Guizot, et, en la repoussant, il croit entendre sainement le progrès. Le rôle du gouvernement n'est pas de prendre l'initiative de projets à peine mûris, d'idées pour lesquelles les masses n'ont que de l'indifférence; son devoir est d'attendre, pour agir, que la nécessité d'une réforme ait pénétré dans les esprits. Ici M. Guizot a demandé, comme M. Duchâtel, si le pays s'était agité pour la réforme électorale. Or, comment méconnaître que la proposition de M. Duvergier n'a que médiocrement ému le pays? On répond que dans l'avenir il n'en sera pas ainsi; c'est possible, mais la politique vit surtout d'opportunité.

M. le ministre des affaires étrangères ne pouvait parler du progrès à la tribune sans s'occuper des conservateurs progressistes : il avait vraiment qualité pour s'adresser à eux au nom de l'ancienne majorité. Il leur a montré où ils tendaient sans peut-être le vouloir; il les a avertis qu'ils arriveraient à former une sorte de tiers-parti au milieu des deux grands courans d'opinions qui se partagent la chambre. Je ne leur en donnerais pas le conseil, a-t-il ajouté. D'ailleurs, est-il bien de l'intérêt des conservateurs qui s'appellent progressistes de se presser d'agir? Pourquoi prendraient-ils une résolution tranchée dès le début de la législature, avant de connaître leurs collègues, le gouvernement, et peut-être avant de se bien connaître eux-mêmes? Le plus sage pour eux serait d'attendre. Alors, avec le temps, ceux qui seront convaincus que la majorité n'est pas moins animée d'un esprit de sage progrès que de l'esprit conservateur marcheront avec elle, ceux qui auraient acquis une conviction différente passeront dans les rangs de l'opposition. Quant au gouvernement, il préfère maintenir sa politique avec une majorité moins forte, que de l'affaiblir pour conserver une majorité plus nombreuse.

Après le discours de M. Guizot, il y eut un véritable sauve qui peut parmi les conservateurs progressistes. Déjà M. Blanqui, montant à la tribune après M. Duchâtel, avait singulièrement faibli : il s'était même retourné contre l'opposition pour lui dire ses vérités, afin de bien prouver aux anciens conservateurs et au cabinet qu'il n'entendait pas les quitter. Quand M. Guizot eut parlé, ce fut le tour de M. de Castellane de protester qu'il était décidé à rester dans les rangs de la majorité. M. de Castellane, auquel nous croyons un avenir parlementaire, l'assurera d'autant mieux qu'il mettra son talent au service du parti conservateur sans préoccupations personnelles. Déjà la chambre, pressée de clore le débat, avait manifesté quelques signes d'impatience; mais elle éclata en rires et en murmures, quand elle vit M. Clapier de Marseille se précipiter à la tribune, pour éclaircir ce qu'il appelait sa situation. Combien y a-t-il de personnes dans la chambre qui politiquement aient une situation, et auxquelles il soit permis d'en parler? C'est une question que, dans son ingénuité, ne s'était pas

posée le député de Marseille. Au surplus, M. Clapier est un avocat distingué qui, dans des matières spéciales, saura prendre sa revanche. Dès que les députés progressistes s'empressaient de renoncer à toute dissidence, la victoire n'était plus douteuse, et c'est à la majorité considérable de 98 voix que la proposition de M. Duvergier de Hauranne a été repoussée.

Quels sont les résultats moraux de cette rencontre parlementaire entre l'opposition et la majorité? A la fin de son remarquable discours, M. Guizot s'est exprimé ainsi : « Nous ne disons pas et nous ne pensons pas que la loi électorale est parfaite et immuable; il n'y a pas un homme de sens qui puisse le dire et le penser; nous n'entendons ni exclure ni engager l'avenir : nous gardons notre pleine liberté. » Ces paroles sont habiles. Avec ce langage et cette attitude, le parti conservateur ne s'enferme pas dans une opposition éternelle à toute réforme électorale; mais il pense que le moment n'est pas venu, et il est difficile de n'être pas de son avis, quand on compare l'indifférence actuelle du pays à ce sujet avec la vivacité de ses préoccupations sur la question des subsistances et sur le malaise commercial et financier. Seulement les circonstances changeront : le pays n'aura pas toujours la même froideur pour les réformes, et c'est pour le moment où il verra ces questions d'un autre œil qu'il sera de la sagesse du parti conservateur de se tenir prêt. Tôt ou tard, la loi de 1831 subira des modifications : il est naturel que le parti conservateur, dès qu'il les jugera inévitables, veuille les faire lui-même; nous ne nous étonnons pas qu'il les combatte tant qu'il les estime inopportunes et prématurées. Les choses se pratiquent ainsi dans les gouvernemens libres où les partis sont en présence. En Angleterre, l'émancipation des catholiques n'a pas eu d'adversaires plus décidés que sir Robert Peel et le duc de Wellington, jusqu'au moment où ils ont pris la résolution de l'accomplir eux-mêmes. Cet exemple et d'autres encore ne sauraient être perdus pour le parti conservateur, qui dans l'avenir devra reconnaître la nécessité de quelques réformes. C'est ce que sentent instinctivement les conservateurs nouveaux qui se sont appelés progressistes; le temps éclaircira, fortifiera leurs idées, encore vagues et confuses, et leur permettra d'exercer sur le grand parti auquel ils appartiennent une influence d'autant plus efficace, qu'elle aura été préparée avec plus de patience et d'habileté.

Il y a encore ceci de remarquable et d'heureux, c'est que du côté de l'opposition la question de la réforme électorale est entre les mains d'hommes modérés et sérieux, sincèrement dévoués à la monarchie constitutionnelle. C'est un progrès sur ce qui s'est passé en 1839, où les plans les plus divers se sont produits. En 1847, M. de Genoude, pour se faire un peu écouter de la chambre, a été obligé, tout en faisant des réserves, d'appuyer la proposition de M. Duvergier. Ni M. Garnier-Pagès, ni M. Arago, ni M. Ledru-Rollin n'ont pris la parole. C'est le centre gauche, c'est la gauche dynastique, qui proposent aujourd'hui à la chambre et au pays une réforme électorale, qui, loin d'être subversive de la loi existante, veut la compléter et la développer. Il y a eu, il y aura encore débat sur la nature, sur la bonté des moyens indiqués par M. de Hauranne et ses amis, mais il faut reconnaître que leur motion a un caractère modéré, constitutionnel, anti-révolutionnaire. Loin d'être contraire aux droits de la libre discussion, cette modération permet de les exercer avec plus de franchise et d'éclat. On a pu s'en convaincre en entendant M. Billault et M. Duchâtel,

M. Barrot et M. Guizot, lutter ensemble avec autant d'énergie que de mesure. L'illustre et vieux O'Connell assistait à la séance où a parlé M. Guizot; le fâcheux état de sa santé ne lui a pas permis de visiter nos principaux personnages politiques, et a rendu nécessaire son prompt départ pour l'Italie. Puisse son séjour à Rome ranimer ses forces, qu'ont épuisées quarante ans de travaux et de combats!

Nous n'aurions reçu du débat sur la réforme électorale que de graves et fécondes impressions sans un triste incident qui est venu en altérer la grandeur et l'impartialité : nous voulons parler de la violence injuste avec laquelle on a empêché M. de Carné de donner à la chambre des explications qu'avait rendues nécessaires l'agression de M. Odilon Barrot. Quand la nomination de M. de Carné à la direction commerciale des affaires étrangères a été officiellement connue, nous n'avons pas cru, par une réserve peut-être exagérée, faire ici l'éloge mérité d'un de nos amis; mais aujourd'hui c'est pour nous l'accomplissement d'un devoir que de rappeler les titres de M. de Carné à la confiance du gouvernement et à l'estime de tout le monde. M. de Carné n'est pas un intrus aux affaires étrangères; il y était attaché sous la restauration; à cette époque, il appartenait au corps diplomatique et a été chargé de plusieurs missions, notamment à Lisbonne. Depuis vingt ans, les questions de politique extérieure ont toujours été l'objet de ses études, et lui ont inspiré des travaux remarquables tant par la variété des connaissances et la rectitude du jugement que par un patriotisme élevé. Au poste important où il vient d'être appelé, M. de Carné rendra d'utiles services, et le gouvernement a eu raison de s'attacher un homme d'un vrai mérite et du plus honorable caractère.

Après la réforme électorale, ce sera le tour de la réforme parlementaire, c'est-à-dire des incompatibilités. Sans parler aujourd'hui du fond de la proposition de M. de Rémusat, nous dirons qu'elle nous paraît destinée, plus encore que la réforme électorale, à voir s'élever contre elle, de la part du cabinet, une fin de non-recevoir tirée de l'inopportunité. Quelle serait la situation d'une chambre qui, dès la première année de sa législature, mettrait en suspicion le caractère d'un grand nombre de ses membres? Telle est la question que le ministère se propose de poser. M. de Rémusat a senti lui-même la gravité de l'objection, puisqu'il ne demande la mise en vigueur de sa proposition qu'aux prochaines élections générales. Cette restriction ne lève pas la difficulté, car, si la proposition était admise dès la première session, n'est-il pas évident qu'une dissolution serait moralement inévitable? Dans la législature dernière, c'est seulement à la troisième session que le gouvernement a déclaré ne pas s'opposer à la prise en considération. Aussi on assure que le cabinet invoquera surtout la convenance de renvoyer une pareille discussion à une époque ultérieure de la législature. D'un autre côté, puisque la chambre a consenti à ouvrir un premier débat sur la réforme électorale, ne doit-elle pas tenir la même conduite pour la réforme parlementaire? Ces deux questions ne sont-elles pas liées étroitement l'une à l'autre? On parle aussi de progressistes qui voudraient prendre une revanche. On voit que la discussion intérieure des bureaux pour savoir si on autorisera la lecture de la proposition aura déjà de la gravité. Au reste, après les fêtes de Pâques, d'importantes questions d'affaires vont demander à la chambre tout son zèle, toute son activité. Ces questions appellent aussi toute la sollicitude

du gouvernement, parce qu'elles inquiètent surtout le pays. Il n'y a en ce moment aucune vivacité d'opinion, soit pour l'extension des droits politiques, soit pour les questions extérieures. Sur ce dernier point, on a vu avec satisfaction le gouvernement montrer à propos de la résolution et de la fermeté. On est moins tranquille sur les intérêts commerciaux et financiers : on se demande s'il y a eu là habileté suffisante, s'il y a eu prévoyance. Le gouvernement ne saurait trop y songer. Si dans certaines parties la fatigue se fait trop sentir, il doit y porter de nouvelles forces administratives. Nous pouvons d'autant mieux adresser ces conseils au cabinet, qu'il vient de se fortifier par l'avénement d'un ministre nouveau dans un département important. Quelques jours après les obsèques de M. Martin du Nord, M. Hébert a pris possession de la chancellerie; il a reçu le conseil d'état et la magistrature. On a été généralement frappé de la fermeté et du ton de conviction avec lesquels le nouveau garde-des-sceaux a parlé des devoirs qui lui étaient imposés par la confiance du roi et la gravité des circonstances.

En attendant que ses commissions lui apportent des travaux importans, la chambre a voté des crédits pour les hospices, les bureaux de bienfaisance, pour la réparation de certaines routes; elle a pris aussi en considération, à l'unanimité, une proposition de MM. Émile de Girardin et Glais-Bizoin, qui, si elle est adoptée, ne sera pas sans quelque influence sur les destinées de la presse périodique. La proposition de M. de Girardin supprime entièrement le timbre en ce qui concerne les journaux, ouvrages périodiques, prospectus, avis de commerce, etc. Elle remplace le droit supprimé par une augmentation de taxe postale. Voici quelle serait l'échelle de proportion : une feuille de 40 décimètres paierait 4 centimes; celle de 51 décimètres, 5 centimes; de 61 décimètres, 6 centimes; de 101 décimètres, 10 centimes. On ne saurait refuser à la proposition le mérite d'une simplicité toute pratique. Elle abolit un impôt exorbitant sans dommage réel pour le trésor, puisqu'elle y substitue un droit qui n'est que le remboursement des frais de port. M. le ministre des finances, loin de combattre la prise en considération, l'a demandée; il croit qu'il résultera de cette proposition un projet de loi qui pourrait être voté dans le cours de la session actuelle. Si les choses se passent ainsi, cette réforme, bien qu'il en soit question depuis plusieurs années, sera une de celles qui auront été le plus rapidement emportées.

Tout le monde est bien résolu, tant du côté du gouvernement que du côté de l'opposition, à traiter à fond le problème de la colonisation de l'Algérie. Les circonstances sont favorables. L'énergie et l'habileté qui ont présidé à la répression des prises d'armes de 1840 et de 1845 ont pacifié l'Afrique. L'occupation générale du pays, la surveillance qui a été vigoureusement organisée sur tous les points, ont rendu de grandes révoltes presque impossibles. N'avons-nous pas vu récemment les indigènes de la grande Kabylie arriver eux-mêmes à composition, et nouer avec nous des relations amicales? Le gouvernement et les chambres ont donc eu raison de ne pas vouloir qu'on allât les provoquer les armes à la main. De quoi s'agit-il aujourd'hui? D'organiser la conquête, de la garantir, de la confirmer par un ensemble de mesures, par un système administratif et politique qui allège les dépenses exorbitantes d'une occupation armée, et permette à la France, avec le temps, de retirer une partie des forces militaires

qu'elle entretient aujourd'hui sur le sol africain. On tombe d'accord que la colonisation, c'est-à-dire l'implantation au milieu des vaincus d'un peuple nouveau, est l'unique moyen d'arriver à ce résultat. Pour être juste, il faut reconnaître que le département de la guerre, qui s'est trouvé naturellement chargé de la direction des affaires d'Afrique, s'est préoccupé vivement, et non sans succès, du grand problème de la colonisation. Les nécessités de la guerre n'ont point absorbé sa sollicitude, et il a obtenu de remarquables résultats qui en font légitimement espérer de plus rapides et de plus solides encore pour l'avenir. Dès 1841, alors que la lutte contre les Arabes se continuait avec le plus de vigueur, le gouvernement songeait à des essais de colonisation, et, pour se conformer à ses vues, l'administration en Afrique dut se mettre sérieusement à l'œuvre. Le Sahel, qui circonscrit la ville d'Alger et la banlieue de l'est à l'ouest, fut le premier point qui dut attirer l'attention. Quoiqu'il fût encore exposé aux incursions de l'ennemi, car on ne pouvait franchir Dely-Ibrahim sans escorte, les agens de la direction intérieure parcoururent en tous sens ce vaste pâté de collines, y opérèrent des levées, y tracèrent des routes, y fixèrent l'emplacement de quatorze villages principaux divisés en trois zones, qui embrassaient toutes les parties saillantes d'un territoire de 30,000 hectares. C'était un véritable début de colonisation, et l'application immédiate de ces vues organisatrices eut une heureuse influence. A la fin de l'année 1841, la population européenne s'élevait au chiffre de 36,696 individus, ce qui constituait pour l'année un gain de 7,625; à la fin de 1842, l'effectif était de 44,791, avec un gain de 8,984. Depuis lors le mouvement ne s'est pas arrêté, et nous avons déjà indiqué ici les progrès croissans de la population jusqu'en 1846. Il suffit d'un peu de protection, de quelques travaux, de la concession de quelques morceaux de terre, pour attirer en peu de temps sur les points les plus éloignés des centaines de colons déterminés. Qu'était Guelma en 1843 et 1844? Un camp triste et ravagé par la nostalgie. C'est aujourd'hui une petite ville qui compte déjà 700 habitans. Qu'était l'année dernière Arzew? Un petit port militaire auprès duquel s'étaient groupés 20 à 30 cantonniers et marchands. A la fin de 1846, il y avait déjà plus de 300 habitans et 40 maisons en cours de construction. A Sétif, point perdu entre la province de Constantine et celle d'Alger, aux portes de la grande Kabylie, 700 Européens se sont installés à demeure dans de solides habitations. A Djemmaa-Ghazonat, à l'extrémité du littoral de la province d'Oran, à quelques lieues de Sidi-Brahim, 3 à 400 Européens n'ont pas craint de transporter leur fortune et leurs familles. Il n'y a donc qu'à vouloir pour que l'Algérie reçoive en grand nombre ces habitans nouveaux, qui seuls pourront, par leur masse et leur irrésistible expansion, sceller la conquête et garantir la paix. C'est ce dont les chambres doivent se bien pénétrer, lorsqu'elles auront prochainement à apprécier le rôle des pouvoirs publics dans l'œuvre de la colonisation et à déterminer les moyens d'action qu'il importe de mettre entre les mains du gouvernement.

Dans ces derniers temps, le ministère de la guerre a voulu que, tout en continuant le peuplement des territoires civils d'Alger, d'Oran, de Mostaganem, de Philippeville et de Bone, on étudiât les moyens de constituer entre les villes du littoral et celles de l'intérieur des masses compactes de cultivateurs européens. Ces intentions ont fait surgir deux projets de colonisation dont l'opinion publique

se préoccupe à juste titre, et dont l'annonce a imprimé un heureux mouvement à l'émigration et aux demandes en concession de terres. Ces deux projets, qui viennent d'être distribués aux chambres, sont l'œuvre de deux de nos généraux les plus distingués, MM. de Lamoricière et Bedeau. Le premier, qui s'applique à la province d'Oran, consiste à établir dans le grand triangle compris entre Oran, Mostaganem et Mascara, cinq mille familles de cultivateurs européens, répartis en vingt-deux communes, qui embrasseraient une superficie de 80,000 hectares, et dont le peuplement serait confié à des capitalistes qui se chargeraient de toutes les dépenses, à l'exception de celles qu'occasionneraient les routes principales, les enceintes des villages et les principaux édifices publics. Indépendamment des terres domaniales, on se procurerait les terres appartenant aux indigènes, soit par des échanges, soit par des acquisitions directes qui se feraient à bas prix, et par des refoulemens à peine sensibles, tant la population indigène est peu considérable dans cette vaste province. M. le ministre de la guerre a fait sanctionner, par une ordonnance royale en date du 4 décembre dernier, l'application de ce projet sur huit communes. Des capitalistes se présentent chaque jour; il en est qui ont mis déjà très sérieusement la main à l'œuvre. Avant peu, il se produira dans le triangle dont il s'agit un mouvement de colonisation tout-à-fait remarquable.

Le second projet embrasse le triangle compris entre Philippeville, Bone et Constantine, en passant par Guelma. Il consiste à former trois masses de colons autour de chacune de ces villes, qui seraient réunies par des routes flanquées, de distance en distance, de centres européens. Philippeville aurait un territoire compact de colonisation qui s'étendrait jusqu'à l'Arrouch et engloberait une partie de la fertile vallée du Saf-Saf. Bone aurait son territoire civil actuel avec des jalons sur la route de Guelma et de Philippeville. Constantine serait entourée d'une banlieue, en dehors de laquelle, dans un polygone de 40 kilomètres de rayon, on établirait des bourgs sur les routes qui se dirigent de cette capitale sur tous les points de la province. Dans ce triangle, l'état possède de vastes étendues de terre, qui ne s'élèvent pas à moins de 150,000 hectares, autour de Constantine. M. le lieutenant-général Bedeau les rendra disponibles successivement, selon les besoins de la colonisation, en déplaçant et en resserrant les indigènes qui les occupent à titre précaire. Il offre d'en livrer 37,000 hectares en 1847 et autant en 1848, sans susciter de mécontentement sérieux, sans troubler la paix habituelle de la province. Ces terres seraient réparties entre des villages et des exploitations isolées, et il en serait fait concession tant aux petits propriétaires qu'aux capitalistes, proportionnellement aux ressources de chacun. L'état se chargerait, comme dans le projet de M. le lieutenant-général de Lamoricière, de l'exécution des travaux de viabilité et de salubrité. M. le ministre de la guerre, désireux d'activer l'application de ce second projet et de faire concourir à la colonisation les capitalistes en grand nombre qui sont en instance pour obtenir des concessions dans la province de Constantine, vient de décider que 12,000 hectares dans la vallée du Saf-Saf et 15,000 dans celle de Bou-Merzoug allaient être immédiatement concédés aux personnes qui veulent fonder des établissemens sur ces points, et parmi lesquelles figurent les noms les plus honorables. Le mouvement colonisateur est donc imprimé à Constantine aussi bien qu'à Oran. Il ne faudrait pas que le concours du parlement fît défaut à la

réalisation de ces utiles entreprises. Tout en accordant au projet des camps agricoles l'intérêt que méritent les vues d'un homme aussi éminent que M. le maréchal Bugeaud, il faut espérer que les chambres ne refuseront pas au ministre de la guerre et au directeur-général des affaires de l'Algérie les moyens d'assurer l'exécution des projets de MM. de Lamoricière et Bedeau. La dotation de la colonisation, au budget de 1847, n'est pas en proportion avec les besoins de ce service si complexe, et qui a tant de choses à accomplir. Que peut-on faire, en effet, avec 1,500,000 francs, pour créer des centres dans les trois provinces algériennes, pour y ouvrir des routes, pour y faire des plantations, pour encourager l'émigration? On éparpille ce maigre crédit sur de vastes espaces, et on n'obtient que de chétifs résultats. Il faudrait au moins, à notre avis, un million par année pour chaque province. On pourrait, avec ces ressources, faire des travaux sérieux et continus, placer, à mesure qu'ils se présentent, les demandeurs en concessions, grands et petits, dont quatre mille cinq cents sont en instance auprès de la seule direction de l'intérieur, avec un capital de 18 millions de francs. Toutes les demandes de ce genre auxquelles il n'a pu être donné suite, et qu'il serait urgent d'accueillir, représentent plus de 30 millions.

Il y a long-temps qu'une opération financière avait produit en Europe une sensation aussi vive que l'achat de rentes que vient de faire l'empereur de Russie sur la réserve de la Banque de France pour un capital de 50 millions. Il y a eu surprise générale dans le monde politique, et à la Bourse une hausse d'un franc. Cette résolution de l'empereur Nicolas n'est faite pour inspirer ni enthousiasme ni effroi. Nous ne jetterons pas, comme quelques personnes, un cri d'alarme, en disant que la Russie intervient dans nos affaires intérieures, et d'un autre côté nous ne considérerons pas le placement ordonné par l'empereur comme l'indice d'une nouvelle politique étrangère pour la France, qui entrerait désormais dans une intime alliance avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. La vérité n'est dans aucune de ces exagérations; ce qu'il y a d'incontestable, c'est que depuis un an l'empereur de Russie montre par ses actes qu'il a changé de sentimens à l'égard de la France. L'empereur a long-temps pensé que le gouvernement de 1830 n'avait pas la force nécessaire pour s'affermir au dedans et se faire respecter au dehors. Cette opinion, il ne l'a plus; il est arrivé à une appréciation plus juste de la situation et de la puissance de la France. Aussi nous l'avons vu, depuis un an, nous proposer un traité de commerce et le sanctionner, décorer de ses ordres plusieurs de nos grands fonctionnaires, envoyer en Algérie le grand-duc Constantin, refuser de s'associer à la politique de lord Palmerston dans la question espagnole, enfin, tout récemment, placer à Paris un capital de 50 millions. Au moment même où l'empereur, éclairé par les faits, voit la France d'un autre œil, il sent que l'Allemagne lui échappe; il ne peut plus compter, comme autrefois, sur une étroite solidarité avec la monarchie prussienne, dont la situation se trouvera de plus en plus modifiée par la force des choses et par le progrès des idées libérales en Allemagne. Tout contribue donc à expliquer la nouvelle attitude de l'empereur à notre égard. Le gouvernement français doit y répondre avec une politesse bienveillante, mais sans entraînement : il doit être satisfait qu'une puissance comme la Russie lui témoigne par des signes non équivoques qu'elle croit à sa stabilité; mais ce n'est pas le moment pour lui de se précipiter dans une alliance systématique. Le crédit moral de la France au

dehors repose précisément sur l'indépendance pacifique qu'elle garde envers chacun, sur le respect qu'elle professe pour tous les droits, pour toutes les situations consacrées par le temps et les traités.

Nous en avons la preuve à Constantinople. Là, notre représentant s'est trouvé dans l'obligation de donner à la Porte des conseils de modération pour la conduite qu'elle avait à tenir envers le gouvernement grec dans le différend qui s'est élevé à l'occasion de M. Mussurus. M. de Bourqueney a montré tant de franchise et une sollicitude si sincère pour les véritables intérêts du sultan, que, tout en plaidant la cause de la Grèce, il a acquis de nouveaux droits à la confiance de la Porte. Il faut aussi reconnaître que, dans cette circonstance, M. Wellesley s'est montré le digne représentant de l'Angleterre intelligente; il n'a pas cherché à exciter contre nous le mécontentement de la Porte en cherchant à lui persuader que la France prenait hautement le parti de la Grèce. Tout en défendant la dignité du gouvernement du sultan, il lui a toujours fait voir que sa véritable sécurité était dans l'appui de l'Angleterre et de la France. Pourquoi Athènes nous présente-t-elle un spectacle si différent? La tranquillité de la Grèce n'est pas tant menacée par les conséquences que peut amener l'incident relatif à M. Mussurus que par le mauvais vouloir de l'Angleterre. Il faudra bien trouver un expédient diplomatique qui termine la difficulté pendante entre Athènes et Constantinople. On sait déjà que le sultan a dû répondre au roi Othon. Une collision est impossible à ce sujet; l'Europe ne la permettrait pas. Ce qu'il y a de plus à craindre pour la monarchie du roi Othon, c'est le projet qu'on prête au gouvernement anglais d'insister plus vivement que jamais sur le paiement qui lui est dû pour l'emprunt contracté par la Grèce. Lord Palmerston irait jusqu'aux démonstrations les plus hostiles; il enverrait des vaisseaux au Pirée, et, pour se payer de ses propres mains, ferait saisir le trésor grec. Tels sont les bruits, telles sont les appréhensions dont on s'entretient à Athènes. Faut-il croire à de pareils desseins de la part du gouvernement anglais? Si vive que soit son animosité contre le ministère de M. Coletti, il ne peut vouloir, pour lui arracher son portefeuille, risquer de renverser le trône du roi Othon, dont la chute réveillerait la question d'Orient dans ses complications les plus ardentes. C'en serait fait d'une pacification si difficilement obtenue, et nous verrions, sur un théâtre si longtemps ensanglanté, recommencer la guerre des races. Nous ne saurions imaginer qu'une si rude atteinte puisse être portée à la paix européenne par l'Angleterre; elle ne doit pas oublier qu'il y a vingt ans, elle a contribué, avec la France et la Russie, à élever la monarchie constitutionnelle de la Grèce; elle ne se donnera pas à elle-même un aussi triste démenti.

Pourquoi faut-il que nous retrouvions encore l'action tracassière de la diplomatie britannique dans ce qui se passe en Espagne? Ce n'est pas un mystère à Madrid que M. Bulwer a voulu se servir de François de Paula et de ses filles pour brouiller la reine et son mari, et pour entretenir entre les deux époux de fâcheux malentendus. Il est vrai que la famille royale n'a pas tardé à s'apercevoir de ces manœuvres, qui, de cette façon, n'ont pas eu tout le succès qu'on s'en promettait. M. Bulwer travaille aussi à séparer la reine du parti modéré. On représente les modérés comme exerçant sur la reine une surveillance presque irrespectueuse, et la reine comme ayant pour les progressistes une préférence marquée. Ces deux assertions sont également inexactes. Les modérés ne gênent

en rien la liberté de la reine, mais ils entendent garder le pouvoir, qui leur appartient constitutionnellement, puisqu'ils ont la majorité. L'avénement aux affaires des hommes les plus considérables du parti modéré est toujours probable; toutefois il faut reconnaître que le ministère actuel, s'il n'a pas, comme nous l'avons dit, toute la force désirable, n'a pas compromis la situation. Quant à la reine, elle n'est pas progressiste, et ce ne sont pas d'ailleurs les idées politiques qui la préoccupent. Elle ne songe pas à retirer sa confiance aux modérés, et ce sont toujours les hommes les plus éminens de ce parti qui ont le plus de crédit auprès d'elle. La situation de la reine Isabelle est difficile, et nous concevons la sollicitude que cette situation inspire à sa mère, la reine Marie-Christine, dont les conseils n'ont plus été suivis avec la docilité et la reconnaissance d'autrefois. La reine Isabelle est dans tout l'enivrement de la jeunesse et du pouvoir, et elle ne vit pas comme une autre souveraine, la reine Victoria, au milieu d'une société officiellement rigoriste et sévère. En Espagne, l'imagination est plus ardente, et la vie plus ouverte.

Puisque notre pensée vient de se reporter sur la société anglaise, nous dirons un mot du jugement des salons de Londres sur le dernier roman de M. Disraëli. *Tancred* a été peu goûté, et, qui pis est, il a été déclaré ennuyeux. Cette fois, l'ardent adversaire de sir Robert Peel n'a pas réussi dans ses efforts pour prendre place parmi les romanciers dont on s'occupe en Europe. Le mauvais succès de *Tancred* a été d'autant plus remarqué, qu'il y a en ce moment à Londres interruption complète de la vie parlementaire et du mouvement politique. Les chambres et le cabinet se reposent. On dirait que le ministère n'a d'autre plan que de n'en pas avoir; il s'attache à ne blesser personne et à éviter toute question jusqu'au moment des élections générales. Aussi, au milieu de cette apathie universelle, on est plus friand de détails frivoles, piquans ou scandaleux. Les affaires d'Espagne défraient les conversations : on s'amuse des intrigues de M. Bulwer, qui aurait caché chez lui le général Serrano. Tout ce qui se dit à Londres sur l'intérieur du palais de la reine Isabelle remplit de joie les partisans du comte de Montemolin, qui voient dans un avenir peu éloigné le succès de la contre-révolution qu'ils méditent, et pour laquelle ils espèrent le concours actif de lord Palmerston. L'Espagne est un pays où tout paraît possible, et la politique y prend les allures du roman.

Au surplus, où ne pénètre pas la politique? où ne descend-elle pas? où ne trouve-t-on pas la trace de son passage, de son empire? En Allemagne, elle a la puissance de tarir en grande partie la vie littéraire et scientifique, qui fut si longtemps l'orgueil et la gloire de nos voisins d'outre-Rhin. En France, elle envahit les lettres, qui souvent ne sont plus qu'un instrument pour servir des passions de parti; elle dégrade le génie et l'impartialité de l'histoire. En ce moment, l'histoire est devenue comme un vaste pamphlet où l'écrivain s'arroge le pouvoir de mettre à la place des faits sa fantaisie ou un système, et il arrive que plus son talent a de vigueur, plus ses peintures ont un faux et dangereux éclat. Quand on a lu *les Girondins,* on a de la puissance et de la verve de M. de Lamartine une bien grande idée; mais on se demande ce que devient l'histoire ainsi ballottée du dithyrambe au tableau de genre. Cette improvisation ardente de l'illustre écrivain vous fait passer par les impressions les plus diverses; tantôt on a pour lui une vive admiration, tantôt on sent une sorte de colère à voir la vérité défigurée

d'une manière si impérieuse et si hautaine. Les plus belles pages des *Girondins* sont des pages de récits et de descriptions. La plupart du temps, les narrations de M. de Lamartine ont un rare prestige : on dirait un torrent qui vous entraîne. Cependant l'historien doit juger les choses et les hommes après les avoir produits sur la scène. Là se fait trop sentir la faiblesse de M. de Lamartine; il n'a pas l'impassible courage de l'histoire. Parfois il absout ce qu'il devrait condamner, le plus souvent il hésite, et nous lui appliquerions volontiers ce mot, qu'il a écrit pour caractériser Vergniaud : *Sa parole flottait comme son ame*. En effet, au milieu des plus grandes hardiesses de M. de Lamartine, on sent l'indécision : il n'écrit pas l'histoire avec la résolution réfléchie d'une conviction profonde; il l'improvise avec une chaleur de tête qui tombe quand la page est écrite. En revanche, voici un écrivain dont les jugemens erronés sont le triste fruit d'une sorte d'incubation solitaire, et qui, sans rien connaître de la politique et de la vie, nous donne pour des pages d'histoire les élancemens d'une sorte de mysticisme révolutionnaire qui s'égare jusqu'au délire. Quand on a vu M. Michelet aborder l'histoire de la révolution avec les dispositions morales qui lui avaient inspiré les deux pamphlets du *Peuple* et du *Prêtre*, il était facile de prévoir dans quelles aberrations il tomberait. Nous reconnaîtrons volontiers qu'au milieu de ces divagations tantôt lyriques, tantôt élégiaques, il y a un talent réel, intime, pénétrant. Dans la même page, l'ame est émue, et le bon sens est offensé. Il y a une autre histoire de la révolution, écrite au point de vue radical : c'est celle de M. Louis Blanc. Nous ne pouvons savoir encore comment ce jeune écrivain apprécie ce grand fait historique, car le seul volume qui ait paru est consacré tout entier à des prolégomènes qui remontent à Jean Huss et finissent à Turgot. Ce n'est pas ici le moment de peser la valeur du dogmatisme de M. Louis Blanc, qui commence par affirmer que trois grands principes se partagent le monde et l'histoire : l'autorité, l'individualisme, la fraternité. Nous n'avons voulu que signaler en passant des publications qui appartiennent tout-à-fait au mouvement politique de notre époque. Beaucoup de personnes n'ont pas vu sans inquiétude ce nouveau débordement de tous les souvenirs révolutionnaires. Elles craignent que l'histoire ainsi faite ne soit pour les esprits faibles, pour des imaginations faciles à égarer, une mauvaise nourriture. Ces appréhensions ne sont pas sans fondement; toutefois il faut avoir plus de confiance dans la rectitude du bon sens public. L'histoire écrite au point de vue révolutionnaire passera comme a passé le roman-feuilleton; il ne restera de tous ces travaux improvisés que ce qui mérite de vivre par la vérité du fond et l'éclat de la forme. Le roman-feuilleton qui s'était fait socialiste est déjà mort, et, quant aux doctrines en elles-mêmes, voici M. de Lamennais qui les répudie avec une indignation qu'il a voulu rendre publique. Jamais, à son avis, idées plus désastreusement fausses et plus dégradantes ne sont entrées dans l'esprit humain. Une réprobation aussi hautement manifestée est de la part de M. de Lamennais une action qui l'honore et qui peut ramener à résipiscence les esprits de bonne foi. Pour le roman-feuilleton historique, il ne brille plus que d'un éclat assez sombre et souvent interrompu au bas des journaux, et il a cherché un asile sur les planches d'un théâtre nouveau, le Théâtre-Historique. Ç'a été une idée malheureuse que de provoquer par l'ouverture d'une scène nouvelle la triste fécondité des dramaturges qui croient avoir construit une pièce viable quand ils ont découpé les chapitres d'un roman.

Des exhibitions comme celle de *la Reine Margot* sont un désastre pour l'art sérieux. Puissent le gouvernement et les chambres donner bientôt à la haute littérature et au Théâtre-Français les moyens de lutter avec succès contre ces entraînemens qui tendent à dégrader l'art dramatique! Nous trouvons dans le dernier drame de M. Léon Gozlan des intentions élevées et des effets d'une touche vigoureuse. Le sujet qu'il a choisi était épineux à traiter, car il est pris au vif dans l'histoire de nos mœurs contemporaines. Si l'auteur n'en a pas vaincu toutes les difficultés, il a du moins, par d'heureux efforts, mérité souvent des applaudissemens qui ne lui ont pas fait défaut. Comment parler du théâtre, des plaisirs et de la gloire qu'il peut donner, sans avoir une pensée pour l'admirable artiste que l'élite de la société parisienne a suivie à la dernière demeure, il y a quelques jours? Paris, comme une autre Athènes, a eu des hommages unanimes pour la femme célèbre qui avait su conquérir au théâtre une renommée sans égale, et dont l'inimitable jeu reflétait les deux principales qualités du génie national, le bon sens et le bon goût. Parvenu à ce degré de supériorité, le talent de l'artiste dramatique s'associe en quelque sorte à la gloire des plus illustres auteurs, et le souvenir qu'il laisse après lui se confond avec les traditions littéraires du pays.

Si parmi les poètes et les écrivains il en est que le bruit attire et qui ne trouvent jamais leur nom répété par assez d'échos, il en est aussi qui recherchent l'ombre et qui reculent devant les applaudissemens. On aime à rencontrer, à signaler de pareilles délicatesses. Nous ne nous trompions pas lorsqu'en publiant, il y a quinze jours, *le Médecin du village*, nous exprimions l'espoir que ce touchant récit retrouverait dans un cercle agrandi l'accueil que lui avaient déjà fait quelques lecteurs intimes. Cet accueil a été tel que nous l'attendions, et les éloges que nous donnions à un talent si achevé dans sa grace sont désormais confirmés par de nombreux suffrages. Nous ne nous trompions pas non plus quand nous ajoutions que l'auteur pouvait voir, dans cette publicité donnée à des pages écrites d'abord pour quelques amis seulement, une sorte de violence faite à sa modestie. C'est donc sans hésiter que nous déclarons que *le Médecin du village* a été publié ici sans le consentement de l'auteur. Ce consentement, nous ne l'avons pas attendu; mais qu'il nous soit permis de demander au public, juge compétent en pareille matière, s'il nous trouve bien coupables. Notre discrétion, approuvée d'un côté, n'eût-elle pas été blâmée de l'autre? Préciser cette position, comme nous le faisons aujourd'hui, c'est concilier, nous le croyons, toutes les exigences.

— Lettres inédites des Feuquières, tirées des papiers de famille de Mme la duchesse Decazes et publiées par M. Étienne Gallois (1). — Les mémoires et les lettres des contemporains fournissent à l'histoire ses plus précieux matériaux; mais les mémoires ne sont le plus souvent écrits que lorsque déjà les faits s'éloignent et les souvenirs s'effacent. L'écrivain d'ailleurs pense beaucoup à lui; il

(1) Paris, Leleux, 5 vol. in-8.

a ses prétentions, ses idées, son plan, son système; il se drape pour jouer son rôle, et ses relations ne peuvent être accueillies qu'avec beaucoup de discernement. Les lettres ont sur les mémoires l'avantage de reproduire les faits au moment même où ils se passent. Elles donnent, avec moins d'apprêt et de déguisement, la pensée, la physionomie d'une époque. Elles nous font pénétrer dans le secret des événemens et dans l'intimité des personnages historiques. Il y a ainsi dans certaines correspondances non moins de charme que d'utilité, et tel est le double mérite qu'on retrouve dans l'intéressante publication des *Lettres inédites des Feuquières*. C'est dans les papiers de famille de Mme la duchesse Decazes, précieuses archives domestiques libéralement mises à sa disposition, que M. Étienne Gallois a puisé ces documens nouveaux sur quelques-uns des grands événemens et des hommes éminens du XVIIe siècle.

Une partie du premier volume nous ramène au règne de Louis XIII, et comprend la correspondance du marquis Manassès de Feuquières. Lieutenant-général des armées du roi, chargé d'importantes missions diplomatiques, M. Manassès de Feuquières se trouvait en relations directes avec le cardinal de Richelieu et son confident le père Joseph. Il était allié, par sa femme, à la famille des Arnauld, et correspondait avec les personnages les plus considérables du temps. Cependant les lettres de cette partie du recueil n'offrent pas tout l'intérêt qu'on en attend. On sent que les circonstances commandent la plus grande réserve. L'œil de Richelieu est partout, et les courriers sont peu sûrs; c'est à peine si on ose prononcer le nom de l'infortuné curé de Loudun, ou parler des intrigues de la cour. Comme tout le monde alors, le marquis Manassès vivait dans la crainte du terrible cardinal. Il travaillait aussi en bon père de famille à l'avancement des siens, et préparait l'avenir de ses fils, en leur faisant abandonner la religion protestante, dans laquelle ils avaient été élevés par leur mère, appelant les hésitations du comte de Pas, l'un d'eux, à changer de religion, au moment où il entrait dans la carrière des armes, des *timidités et puérilités d'un enfant de huit ans*. Militaire brave et dévoué d'ailleurs, le marquis de Feuquières mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue en défendant, avec un courage malheureux, la place de Thionville, attaquée par Piccolomini, et il montra dans ses derniers momens une fermeté admirable.

A la correspondance de Manassès succède celle d'Isaac de Feuquières, son fils aîné. Celui-ci avait déjà servi avec distinction dans les armées lorsqu'il fut envoyé à Stockholm, en qualité d'ambassadeur, chargé de ranimer l'amitié, fort refroidie, de la Suède, et de l'engager à seconder les efforts de Louis XIV par une puissante diversion en Allemagne. Le marquis Isaac de Feuquières mourut en 1688, et sa correspondance ne comprend par conséquent que la grande et belle moitié du règne de Louis XIV. Elle se rapporte presque entièrement au temps où M. de Feuquières était ambassadeur. On ne peut qu'admirer, en lisant les lettres du marquis Isaac de Feuquières, cette prodigieuse activité diplomatique qu'entretenait si soigneusement le grand roi, ces rapports si multipliés, ce réseau si serré d'habiles négociateurs dont les notes arrivaient sans cesse et sans relâche à la cour, pour passer sous les yeux du prince, qui voulait tout lire, tout connaître, ne se plaignant ni de la prolixité, ni des détails. Il est vrai que Louis XIV venait souvent en aide à l'habileté du négociateur, en laissant voir en perspective aux ministres étrangers de magnifiques présens; triste moyen, sans doute, bien

que l'usage semblât l'autoriser; fonds secrets de la diplomatie, d'autant plus efficaces qu'ils étaient en quelque sorte inépuisables, et qu'on pouvait alors les employer sans rendre de comptes à personne!

Le zèle et la capacité de M. de Feuquières se révèlent par les succès qu'il obtient; seulement on pourrait trouver qu'il pense un peu trop à ses intérêts, qu'il gémit bien souvent sur sa dépense, sollicitant sans cesse argent et faveurs; mais on ne verra rien là que de simple et naturel, si l'on considère la position vraiment difficile des hommes sur lesquels pouvaient tomber les regards du maître. Louis XIV était grand et magnifique. On lui plaisait non-seulement par la bravoure et le mérite, mais encore par l'éclat du luxe et l'exagération de la dépense. La noblesse se ruinait pour lui, puis, après s'être ruinée, il fallait bien qu'elle tendît la main, et le roi oubliait rarement ceux qui lui avaient fait honneur au prix de leur fortune. Ce luxe commandé, ces prodigalités aveugles, mettaient ainsi à la discrétion du monarque cette noblesse jadis si fière, qui ne produisit plus bientôt que des courtisans incapables, rejetons abâtardis du vieil arbre de la féodalité.

M. de Feuquières ne recevait pas seulement des lettres diplomatiques. Sa nombreuse famille l'entretenait plus souvent confidentiellement, bien qu'avec une prudente réserve. Ainsi on rencontre, dans le recueil, des lettres de Mme de Pomponne, cette femme d'un sens si droit et d'un si bon conseil, de Mme de Saint-Chamond et de l'abbesse de Saint-Ausony, sœurs du maréchal de Gramont, qui écrivaient comme les grandes dames du temps, de l'abbé Arnauld et de l'abbé de Feuquières, plus amis des camps que du cloître, de M. de Rébenac, ce fils de M. de Feuquières, qui débutait tout jeune par une importante mission diplomatique, et justifiait si bien l'opinion, fort paradoxale sans doute, qu'il aimait à soutenir, qu'il faut d'abord obtenir des faveurs, puis les mériter. Nous ne pouvons non plus oublier son frère aîné, Antoine de Pas, qui avait « un coin d'Arnaud dans la tête, » comme disait Mme de Sévigné, jeune homme au jugement ferme et solide, à l'esprit distingué, qui plus tard écrivit les *Mémoires et Maximes militaires*, après avoir encouru la disgrace de Louis XIV parce qu'il ne savait pas être courtisan.

Dans ces lettres, d'ailleurs, les figures historiques vous apparaissent à chaque pas. Ici, c'est Turenne, que ses contemporains appelaient déjà un grand homme, avant qu'un boulet allemand l'eût enlevé à son armée et à la France; là, le maréchal de Luxembourg et le grand Condé; plus loin Mme de Montespan, qui jouait au lansquenet 150,000 pistoles d'un seul coup, et perdait 700,000 écus une nuit de Noël. Vous trouvez aussi de curieux détails sur la Suède, sur son jeune roi, Charles XI et ses ministres, sur ce peuple de Stockholm, que les sorciers effrayaient à tel point qu'il fallait mettre dix mille hommes sous les armes pour rassurer les esprits, sur les Turcs, « si sauvages et si peu polis, chez qui la bastonnade était si fort en vogue qu'il y avait peu d'agrément à les visiter. » Pauvres Turcs, aujourd'hui si débonnaires! Mais c'est principalement sur les travaux diplomatiques que les détails abondent. Aussi ne doutons-nous pas que, même en dehors du public spécialement voué aux études historiques, une attention sérieuse et empressée n'accueille une correspondance d'où peuvent jaillir quelques lumières sur une des plus glorieuses époques de nos annales. M. Gallois a d'ailleurs rempli sa tâche d'éditeur avec un zèle intelligent. Des notices

intéressantes résument avec lucidité les faits, et établissent entre les différens personnages un lien dont l'esprit saisit aisément la continuité. La correspondance des Feuquières se trouve ainsi à la fois éclairée et complétée.

Une Année en Russie, Lettres a M. Saint-Marc Girardin, par Henri Mérimée (1). — On se souvient encore de l'impression causée, il y a quelques années, par le piquant livre de M. de Custine. On vit clairement se révéler alors le sentiment de curiosité profonde et inquiète avec lequel la France suit le travail mystérieux, les progrès incessans de la Russie. Aujourd'hui même, après les lettres de M. de Custine, après les écrits de tout genre publiés à ce sujet, notre curiosité est loin d'être satisfaite. Dans le domaine si vaste où s'agite la puissance russe, il nous reste bien des aspects à connaître, et les touristes pourront longtemps encore se diriger de Paris vers Saint-Pétersbourg et Moscou, avec la certitude de trouver au retour un accueil empressé pour leurs souvenirs de voyage. Nous ne savons si une telle pensée s'offrait à l'esprit de M. Henri Mérimée quand il a quitté la France. Ce que nous savons, c'est que les lecteurs qui auront choisi un pareil guide pour visiter la Russie n'auront qu'à se féliciter de faire la route en société si gracieuse et si courtoise. Il y a dans le livre de M. Henri Mérimée un charme de causerie qui se soutient même en dépit de ce que le sujet a parfois de sombre et d'affligeant. Rien n'est caché de ce qui fait la grandeur et la misère de la société russe, mais tout est dit avec urbanité, le sourire sur les lèvres, comme il sied à un homme du monde qui a laissé en Russie des amis dont il veut encore serrer la main. Il n'est pas jusqu'à la police impériale que l'auteur ne persifle avec une exquise politesse, quand il lui eût été si facile de faire la grosse voix. Ne sachons pas trop gré pourtant au voyageur de cette réserve qui, s'explique au fond par un très vif désir de revoir le pays pour lequel il a de si doux reproches et de si discrètes railleries. « Bien des gens, dit-il dans une spirituelle préface, trouveront qu'avoir joui de a Russie une fois, c'est déjà fort raisonnable. Ils en parlent bien à leur aise. Pour un amateur passionné de voyages, rencontrer sur la mappemonde un point, un seul point qui lui soit interdit, fût-ce le Spitzberg, c'est ressentir toutes les amertumes de l'exil. Être exilé de la Russie, c'est perdre droit à l'hospitalité la plus généreuse et la plus douce; c'est ne plus voir Moscou aux blanches murailles; demain peut-être ce sera ne plus voir Constantinople; c'est tourner un œil de regret vers ce paradis qu'on appelle la Crimée; c'est ne plus chasser l'ours à Tobolsk, ne plus pêcher le sterlet à Astracan; c'est renoncer au voyage de Pékin par les caravanes; c'est renoncer à prendre les eaux du Caucase, à moins d'avoir une lettre de recommandation pour Schamyl. » Il est impossible, avouons-le, de se confesser de meilleure grace, d'avouer plus nettement qu'on est touriste avant tout. Hâtons-nous de dire qu'il ne faut pas trop prendre le voyageur au mot; dussions-nous lui fermer la Russie, nous ne pouvons accorder à M. Henri Mérimée que le touriste déterminé ait eu chez lui le pas sur le juge équitable. L'auteur d'*Une Année en Russie* s'est plus exposé qu'il ne paraît le croire; il le sait trop bien, vis-à-vis de certaines exigences, la discussion, fût-elle modérée et polie, est toujours une offense. « La Russie (c'est encore lui qui le dit) ne par-

(1) Un vol. in-18, chez Amyot.

donne pas à l'audacieux qui la regarde de près et la juge. » Or, M. Henri Mérimée a regardé la Russie de très près, et c'est de très près qu'il l'a jugée. Nous n'en voulons pour preuve que les pages si sévères et si vraies où il indique les plaies qui rongent l'administration impériale; nous citerons encore d'autres pages non moins bien senties, non moins vivement écrites sur l'aristocratie russe. On regrette, en lisant certaines parties de ces lettres, qu'il ne se soit pas laissé plus souvent aller à ces épanchemens, qui montrent, à la place du spectateur bénévole, l'observateur clairvoyant et ferme. On regrette aussi qu'il se soit trop interdit les exemples, qui pouvaient servir à éclairer, à justifier ses opinions. Le livre a gagné, nous le savons, à ces éliminations une marche plus rapide, une allure qui n'est pas sans grace dans sa vivacité familière; mais on pouvait, sans sortir des limites tracées par le cadre épistolaire, ajouter quelques développemens, citer quelques faits à l'appui des jugemens. Quoi qu'il en soit, ces lettres n'en offrent pas moins, avec l'attrait d'une causerie aimable, l'intérêt d'une exacte appréciation sur un pays qu'aujourd'hui plus que jamais la France doit tenir à bien connaître.

— La littérature actuelle de l'Italie n'est que l'expression incomplète des tendances élevées et libérales qui se font jour au-delà des Alpes. Si l'on parcourt en effet les pages du journal de la librairie italienne, *Bibliografia italiana*, qu'y trouvera-t-on? Des ouvrages de dévotion et de théologie, des vies de saints, des épithalames et des élégies en l'honneur des grandes familles, des histoires morales à l'usage de la jeunesse, et force traductions de romans français. Quant aux publications scientifiques, la surveillance rigoureuse de l'autorité n'en laisse passer qu'un petit nombre. Il est des villes même où les thèses de médecine doivent être revêtues de l'approbation ecclésiastique. On comprend que l'activité de la pensée italienne ne puisse se resserrer en de telles limites. Il lui faut une arène plus large, et cette arène, que l'Italie lui refuse, elle la cherche au dehors; elle la trouve surtout en France, cette terre hospitalière qui depuis Dante a toujours accueilli les exilés de la péninsule. Là aussi les écrivains italiens ont une double tâche à remplir. Ils doivent à la fois signaler les maux qui désolent leur pays, et le défendre contre les attaques, les calomnies que ses ennemis cherchent à propager. Pendant long-temps les exigences qui naissaient de cette situation délicate ont pu être difficilement satisfaites, faute d'un recueil spécial où les publicistes éminens de l'Italie fussent admis à discuter librement les questions variées qui s'agitent par-delà les monts. Ce recueil est maintenant fondé, et rien ne s'oppose plus à l'accomplissement de la double tâche dont nous parlons; il devient à la fois possible à ces publicistes d'exposer dans tous ses détails la situation de l'Italie et de réfuter les assertions inexactes si souvent encore émises à ce sujet. La personne qui a fondé ce recueil, intitulé l'*Ausonio*, et qui appartient à la haute aristocratie de son pays, a elle-même montré, dans les divers travaux qu'elle y a publiés, comment ce noble rôle devait être rempli. Ses efforts ont été dignement secondés, et l'*Ausonio* contient plusieurs pages dues à des penseurs, à des savans, à des poètes qui représentent avec éclat le mouvement intellectuel dans la patrie de Dante. Celles qui retracent l'état actuel de l'Italie méritent surtout d'être signalées au public français. Notre attention s'est portée sur une suite d'études, parmi lesquelles nous avons remarqué un tableau inté-

ressant des divisions territoriales et des races de l'Italie. L'auteur, qui se cache trop modestement sous des initiales, expose très nettement les diverses législations qui régissent chaque partie de la péninsule. Les pages qu'il a consacrées aux états du pape offrent des renseignemens curieux sur un gouvernement auquel, depuis des siècles, les guerres, les invasions, n'ont jamais fait subir que des modifications momentanées. Nous citerons encore un vif tableau des souffrances matérielles qui accablent les classes inférieures de la société italienne. Grace à ces curieux détails, nous connaissons de l'Italie ce qui échappe presque toujours à l'attention distraite des touristes, c'est-à-dire la population, les institutions, les mœurs. L'auteur des articles publiés dans l'*Ausonio*, en signalant avec franchise les maux réels qui affligent son pays, sait d'ailleurs faire justice de certains préjugés, qui le montrent éternellement voué au brigandage et à la paresse. « Ceux qui tonnent contre la nonchalance italienne, dit-il à ce propos, devraient savoir que, chez nous, l'homme ne manque pas au travail; c'est le travail qui manque à l'homme. Créez des usines, des manufactures, et si jamais, faute de bras et de zèle, ces établissemens venaient à périr, oh! alors seulement il vous serait permis de maudire la paresse italienne. » Quelques essais sur l'histoire de l'Italie, bien que signés d'initiales différentes, sont probablement dus à la même main; ils contiennent des indications précieuses sur la marche politique si habilement suivie par la maison de Savoie, depuis son origine jusqu'à la révolution française. — Tout en accordant une large place aux questions historiques et politiques, l'*Ausonio* fait aussi passer sous nos yeux les recherches des érudits, les travaux des économistes, les créations des poètes. Nous y avons lu avec intérêt une longue lettre de l'illustre auteur des *Fiancés* sur la *lutte des classiques et des romantiques*, des poésies de P. Mamiani et de R. Cecilia, des notices du savant Langi sur *différens monumens antiques ou arabes de Venise, de Pise et de Rome*. Au milieu de cette diversité de travaux, ce qui nous a constamment frappés, c'est l'unité des tendances, c'est le sentiment si élevé, si complet de la situation et des vrais besoins de l'Italie, qui se fait jour de toutes parts. Rendre à la nation italienne la conscience de sa force et de ses droits, travailler par d'utiles conseils à son amélioration morale et matérielle, tel doit être désormais le but des amis éclairés d'un pays où des tendances à la fois si libérales et si pratiques se prononcent et s'affermissent chaque jour. Tel est celui que se sont proposé les écrivains auxquels l'*Ausonio* sert d'organe. Puissent-ils persister dans une voie déjà féconde, et cette utile publication prendre une place distinguée dans le mouvement littéraire de leur pays!

DES RELATIONS COMMERCIALES DE LA TURQUIE. [1]

Ce qui frappe surtout aujourd'hui l'attention européenne quand elle s'applique aux affaires intérieures de l'empire ottoman, c'est la grande pensée de réforme

(1) Nous devons la plupart des informations dont nous allons nous servir relativement au commerce turc à l'un des agens les plus distingués que la France ait eus dans les Échelles.

sociale qui dirige tous les changemens administratifs, c'est l'emploi quelquefois prématuré, mais souvent heureux, des idées et des principes de l'Occident. Il ne faudrait pas cependant que l'intérêt moral d'un pareil spectacle nous fît perdre de vue des intérêts plus particuliers, et qui, pour être d'un ordre plus matériel, n'en sont pas moins aussi des moyens d'influence; nous voulons parler de nos relations commerciales. Nous voudrions en même temps montrer comment la Russie a profité jusqu'ici de la légèreté avec laquelle nous avons laissé s'endommager des relations si essentielles; le temps est justement venu de les améliorer.

Le traité de commerce conclu le 25 novembre 1838 entre la France et la Porte, mis en vigueur pour sept ans à partir du 1er mai 1839, se trouve maintenant expiré. D'après l'article 9 et dernier, ce traité serait encore valable pour sept autres années, si, dans les six mois qui ont suivi l'expiration, la révision n'avait été demandée par aucune des puissances contractantes; mais d'une part le gouvernement français s'est déjà occupé d'étudier les modifications dont l'expérience avait prouvé la nécessité, de l'autre la Porte a spontanément invité les ambassadeurs de France et d'Angleterre à concerter avec elle de nouveaux arrangemens. L'Angleterre était en effet dans une situation analogue à celle de la France; elle avait conclu, au mois d'août 1838, un traité sur lequel nous avions calqué notre traité de novembre, et qui, comme le nôtre, expirait en 1846. L'Angleterre ne semble pas d'ailleurs plus satisfaite que nous de l'état de choses actuel; enfin les plaintes de la Porte indiquent assez qu'elle se croit en droit de réclamer pour son compte tout aussi bien que les deux puissances avec qui elle avait presque simultanément négocié.

Pour comprendre ces griefs, qu'on pourrait d'abord juger réciproques, puisqu'ils s'élèvent des deux côtés à la fois, pour s'expliquer la situation créée par les conventions de 1838, il faut remonter à l'époque antérieure, au régime du traité de 1802. Ce traité, signé par M. de Talleyrand au moment où la paix fut rétablie entre la France et la Porte, ne contenait rien autre chose que nos anciennes capitulations avec le grand-seigneur. Obtenues et développées dans le temps même des prospérités ottomanes, les capitulations n'étaient pas du tout des contrats synallagmatiques entre puissances égales, c'étaient seulement des concessions bénévoles octroyées par la Porte à des alliés qu'elle voulait bien favoriser, sans stipuler en retour quoi que ce fût pour elle-même, parce qu'elle n'avait alors ni le désir ni le besoin d'entrer en relations avec l'Europe. Cette position ainsi faite à la France datait du pacte conclu en 1535 avec Soliman-le-Magnifique, modifié et complété en 1740 par Mahmoud Ier. A considérer seulement les questions commerciales, voici donc comme elles étaient réglées par les anciennes capitulations, confirmées en 1802. On ne payait qu'un droit fixe de 3 pour 100, soit à l'entrée, soit à la sortie des marchandises, mais il fallait acquitter des droits additionnels, soit pour transporter les productions du sol de l'empire jusqu'au lieu d'embarquement, soit pour introduire les marchandises d'importation dans l'intérieur. Il fallait en outre obtenir des autorisations spéciales (*teskérés*) pour l'achat de certaines denrées, et les monopoles, l'une des ressources les plus sûres du trésor ottoman, interdisaient le négoce d'un grand nombre de productions agricoles ou autres. Ainsi le commerce étranger rachetait en quelque sorte, par des charges et des vexations de détail, les

facilités que lui procuraient les principes généraux de la Porte en fait d'échanges internationaux.

L'Angleterre, ayant été depuis long-temps traitée sur le pied de la nation la plus favorisée, se trouvait absolument déjà dans la même position que nous. Elle avait une compagnie du Levant qui datait du règne de Jacques Ier, et les plus vieilles maisons de la Cité s'étaient élevées par leur commerce avec la Turquie. Ce fut l'Angleterre qui réussit la première à régulariser ces antiques coutumes et « à les modifier d'une manière conforme à la dignité et aux droits des deux puissances, dans le seul but d'augmenter le commerce entre les deux états. » Telles sont les paroles mêmes du traité d'août 1838. La marche à suivre était naturellement indiquée; il s'agissait de compenser, par une augmentation sur les droits principaux à la sortie et à l'entrée, l'indispensable abolition des droits additionnels perçus à l'intérieur. Le succès de ce nouvel accommodement devait dépendre de la proportion dans laquelle seraient rédigés les tarifs et de l'ensemble avec lequel ils seraient adoptés par les états alliés de la Turquie.

Disons maintenant que l'idée du traité de 1838 datait de plus loin qu'on ne croit, et l'on en verra tout de suite la portée première quand on saura dans quel système et dans quel esprit elle se présentait. C'était la pensée d'un homme qui a eu un moment et qui a failli jouer un rôle en Europe, de David Urquhart; c'était une pensée anti-russe. Lorsqu'en 1835 M. Urquhart fut attaché à l'ambassade anglaise de Constantinople afin d'unir plus étroitement les deux souverains alors régnans par la confiance personnelle qu'il leur inspirait à chacun, il avait été convenu que cette union serait le plus tôt possible garantie par trois traités commerciaux. Le premier de ces traités eût embrassé, sous des conditions identiques, toutes les provinces de l'empire ottoman, et l'on eût invité l'une après l'autre toutes les puissances européennes à y accéder. Un traité particulier avec l'Autriche eût assuré l'adhésion du cabinet de Vienne; un autre avec la Perse fermait aux Russes le chemin de l'Asie centrale, en même temps qu'on leur barrait celui de Constantinople. Quelle qu'ait été la destinée de ces plans, on ne saurait en contester la grandeur, et il ne faut pas trop s'étonner que l'homme qui les avait conçus se soit plaint si amèrement de les voir aboutir à la convention de 1838. Repoussé en 1835, accepté en 1836 par le gouvernement britannique, le traité anglo-turc de M. Urquhart ne fut en effet conclu qu'après la mort de Guillaume IV, et aussitôt M. Urquhart accusa les éditeurs responsables de son projet de l'avoir tellement altéré, qu'il produirait les résultats les plus opposés à ceux qu'il devait produire. L'avenir allait justifier ces fâcheuses prédictions. Les négocians anglais et surtout nos propres négocians, régis depuis lors par la lettre de ce même traité d'août 1838, ont peut-être plus souffert qu'ils n'ont gagné; dans certaines parties de l'empire, les affaires ont tourné presque exclusivement au bénéfice de la Russie.

Quels sont donc les termes de ces deux conventions successivement signées en août et en novembre 1838 par lord Ponsonby et par l'amiral Roussin, aujourd'hui déclarées plus qu'insuffisantes? Elles supprimaient tous les droits intérieurs, assuraient aux sujets anglais et français la plus entière liberté d'acheter et de vendre dans toute l'étendue de l'empire, et stipulaient par conséquent l'abolition des monopoles; mais, d'autre part, elles augmentaient de 2 pour 100 les droits perçus à l'entrée, et de 9 pour 100 les droits perçus à la sortie, élevant

ainsi les premiers à 5 pour 100 et les seconds à 12 pour 100. Il y avait là deux points qui, malgré tous les adoucissemens possibles, devaient peser lourdement sur les relations nouvelles, sur les nôtres en particulier, l'aggravation considérable du tarif et la différence énorme introduite entre les droits à l'importation et les droits à l'exportation; deux points qui changeaient du tout au tout les traditions du Levant, où le commerce n'avait jamais payé comme impôt fixe qu'une taxe médiocre et toujours la même sur les marchandises soit embarquées, soit débarquées. Ce que les stipulations relatives au négoce européen dans l'intérieur de l'empire renfermaient d'excellent et d'élevé se trouvait ainsi fort endommagé. Des causes qu'il est bon d'énumérer vinrent précipiter et multiplier les réclamations.

1° L'Égypte et la Syrie étaient en fait séparées de la Turquie, lorsque les traités de 1838 furent conclus; elles avaient une administration propre, et, quoique les traités s'étendissent par leur teneur à toutes les dominations de la Porte, les négocians qui résidaient dans ces contrées négligèrent de faire entendre leurs vœux au sujet de mesures qui alors ne les touchaient pas. 2° La Grande-Bretagne et la France auraient bien voulu amener à leurs nouveaux principes toutes les puissances intéressées dans la question turque; mais l'Autriche maintint l'intégrité de ses capitulations pour ses provinces limitrophes de la Turquie, et n'adopta les conventions anglo-françaises que pour les provinces du littoral de l'Adriatique : des lettres vizirielles avertirent le prince de Servie, les mouchirs de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Croatie ottomane, qu'il n'y avait rien à prélever sur les sujets autrichiens au-delà des anciens droits. 3° La Russie, qui s'était engagée à traiter avec la Porte sur les mêmes bases que la France et l'Angleterre, a purement et simplement renouvelé ses premières conventions, rédigées aussi sur nos vieilles capitulations françaises, et c'est seulement cette année qu'elle a paru accéder aux conventions de 1838, nous verrons bien sous quelles réserves et dans quelles intentions. 4° Enfin la Porte elle-même n'a pas tenu ses promesses; les monopoles n'ont pas été entièrement abolis, et un grand nombre de droits intérieurs subsistent malgré les articles positifs acceptés par les plénipotentiaires ottomans.

Parmi toutes ces circonstances qui ont influé d'une façon si malheureuse sur le commerce anglo-français, la plus décisive a été certainement l'attitude gardée par la Russie jusqu'au 30 avril dernier, l'opiniâtreté avec laquelle le cabinet de Pétersbourg a maintenu son ancien droit pendant que les deux autres cabinets faisaient tout seuls et à leurs dépens l'expérience du droit nouveau. La Russie a pris alors un avantage dont nous ne croyons pas qu'elle se soit gratuitement dépossédée par sa nouvelle convention de 1846. La Russie connaît la Turquie et les Turcs; c'est là tout le secret de sa supériorité dans un pays que nous ne cherchons point encore assez à connaître. Elle eût gagné peu pour son compte à l'abolition des monopoles; elle n'ignorait pas que les droits intérieurs n'existaient point dans une grande partie de l'empire, et qu'il n'était donc pas besoin de si grands sacrifices pour les racheter; enfin il n'y avait point de raisonnement assez solide pour faire qu'un négociant qui payait au fisc 5 et 12 pour 100 luttât contre un négociant qui ne payait jamais que 3, et cet avantage frappant du tarif russe était une source d'influence dont la Russie savait bien comment profiter. Qu'arrivait-il en effet? Les sujets et les protégés russes soldaient les 3 pour

100 des antiques capitulations sur le lieu de débarquement ou d'embarquement des marchandises; on tenait pour admis que ces marchandises devaient supporter ou qu'elles avaient supporté des droits intérieurs équivalens à 2 pour 100 et à 9 pour 100. Ces droits étaient en réalité ou beaucoup moindres, ou souvent éludés. Dans certaines contrées, en Syrie, par exemple, le peuple ne voulait point souffrir qu'on perçût quoi que ce fût sur les denrées ou les produits à l'entrée des villes. Ces denrées parvenaient donc franches jusqu'au port; là, le Russe achetait moyennant 3 pour 100, tandis que le Français ou l'Anglais était astreint à payer 12 d'un coup. Le Russe se refusait à dénoncer son vendeur, qui échappait ainsi aux anciens droits, et le Français ou l'Anglais qui s'était astreint au nouveau pour faciliter ses marchés en prenant à son compte et en bloc les droits que ce même vendeur devait acquitter en détail, et qu'il n'acquittait pas, le Français ou l'Anglais ne pouvait plus acheter au même prix que le Russe. C'était une concurrence désastreuse.

Les négocians anglais déclarèrent bientôt que la lutte était impossible, et une correspondance des plus suivies s'établit entre l'ambassade britannique à Constantinople et le *Foreign-Office*. Une circulaire remarquable posa sept questions à tous les agens consulaires qui résidaient dans l'empire ottoman : ces questions avec les réponses donnent l'idée la plus exacte de la situation prise par la Russie aux dépens du commerce anglais à la suite du traité d'août 1838. On se demandait un peu tard si les négocians russes, leurs acheteurs ou leurs vendeurs, ne se trouvaient pas en somme plus favorisés que les sujets britanniques depuis que ceux-ci étaient soumis au tarif nouveau, si ce tarif lui-même n'était pas une compensation bien exagérée pour les anciennes taxes dont il dispensait. La question capitale qui résumait toutes les autres montrait assez le découragement de quiconque commerçait sous pavillon anglais. « Les désavantages supportés par les négocians anglais sont-ils tels qu'il soit plus utile à l'Angleterre que le gouvernement de sa majesté britannique, réclamant le bénéfice du premier article de la convention, insiste pour que les négocians anglais soient placés sur le pied le plus favorisé, c'est-à-dire sur le même pied que les Russes, quoiqu'une telle mesure puisse leur enlever tous les avantages dont ils sont maintenant supposés jouir, grace à la substitution des droits fixes aux droits variables et arbitraires, grace à l'abolition des monopoles et des anciennes causes de vexations et d'avanies? »

Quelle que fût l'énergie des doléances qui provoquaient dans les esprits un pareil retour, les marchands anglais qui se plaignaient si vivement avaient cependant moins encore à souffrir que les nôtres, vu la différence de nature, de théâtre et d'intérêt qui distingue le négoce des deux peuples dans le Levant. La Turquie se compose de trois parties qui forment pour ainsi dire trois systèmes commerciaux, la Turquie d'Europe, l'Asie-Mineure avec les îles de l'archipel et le vaste plateau qui va de la mer Noire au mont Amanus, enfin la Syrie avec Chypre et l'Égypte. Le commerce français est de beaucoup inférieur dans la première partie, l'Autriche et l'Angleterre se chargeant presque exclusivement d'approvisionner l'Albanie, la Macédoine, la Bulgarie, etc.; il fallait même que l'Angleterre tendît à l'accaparement de ce marché pour que l'Autriche ait si nettement refusé de souscrire, quant à ces dernières provinces, aux conventions anglo-françaises. Le commerce français, représenté à Constantinople par des maisons considérables

dont l'intelligence et la probité traditionnelles font honneur à la France, est un commerce d'importation aussi bien que d'exportation; il ressemble là, sauf les proportions, au commerce anglais, et n'a donc pas été beaucoup plus lésé. En Asie-Mineure, nous rencontrons sur les côtes et dans les îles l'Angleterre et l'Autriche; nous ne les gênons guère sur le littoral de la mer Noire; avec l'abolition complète des monopoles et des droits intérieurs, le traité nous eût été favorable dans cette seconde région, mais les monopoles subsistent toujours, et les droits intérieurs, quoique diminués, n'ont pas été plus entièrement abolis que dans la Turquie d'Europe. Le passage du Taurus, par où se font les échanges entre la Cilicie et la Cappadoce, entre les côtes et le plateau central, le passage du Taurus est encore grevé de droits nombreux et arbitraires. Les fermiers de l'état perçoivent les anciennes taxes sur les marchandises européennes, parce que l'état s'est gardé de les mettre au courant des nouvelles conventions lorsqu'ils ont pris ces défilés à bail et sur enchère; les gouverneurs de province refusent d'intervenir en cas de difficultés, les fermiers étant, disent-ils, indépendans par le fait de leurs baux.

Reste enfin la troisième région, la Syrie, et c'est là surtout que le commerce français est considérable, c'est là qu'il se présente avec tous les caractères qui le différencient du commerce anglais ou du commerce russe. Notre navigation est dans ces parages plus constante que dans tous les autres, et le pavillon anglais est le seul qui vienne y rivaliser avec nous; mais, tandis que les Anglais se livrent principalement à l'importation, nous ne faisons guère qu'exporter. Or, nonobstant les réclamations de l'Angleterre au sujet du traité de 1838, ses importations n'ont pas cessé de s'accroître sous l'empire de ce traité; la fabrique suisse a même jeté sur le marché une masse énorme de ses produits, et ce marché s'est assez agrandi pour qu'elle y trouvât place à côté de l'Angleterre. La production du pays a diminué d'autant; l'industrie de la soie, jadis si prospère en Syrie, déclinait déjà depuis 1825, elle a presque succombé depuis 1838. Alep avait encore dix mille métiers en 1829, il n'en a plus que deux mille neuf cents; Damas en avait de huit à dix mille, il en reste à peine la cinquième partie; enfin tous les tissus de coton qui se travaillaient dans le Liban ont complétement disparu devant les cotonnades suisses et anglaises. Le commerce d'importation ne peut donc nier qu'il ait trouvé des dédommagemens réels aux mauvais effets du traité de 1838; mais les agens anglais regardent ces bénéfices comme indépendans du traité lui-même, et leurs conclusions en réponse aux questions du *Foreign-Office* étaient qu'il valait toujours mieux retourner au premier état de choses. Les résultats de beaucoup les plus fâcheux qu'amenât la convention de 1838 tombaient évidemment sur le commerce d'exportation, l'objet presque exclusif de nos nationaux dans le Levant. Si les 5 pour 100 à l'importation devenaient une prime établie en faveur des sujets et des protégés russes, qu'est-ce qu'il devait arriver des 12 pour 100 sur l'exportation, et comment tenir contre des charges dont nous sommes là presque seuls à souffrir le poids? Ce n'est pas même que la Russie nous fasse directement concurrence, elle n'importe point de produits similaires, et elle n'exporte à peu près rien du sol de la Syrie; elle n'y a point de négocians sérieux, autrement elle se fût approprié toutes les affaires; mais, grace à la position qu'elle a gardée, elle est intervenue presque nécessairement par ses protégés entre la France et les commerçans français des Échelles. Les protégés russes,

grecs ou levantins, avoués par les consulats du czar, se sont partout substitués aux Français dans les relations avec la mère-patrie. Présentant aux maisons de Marseille cet énorme avantage d'une différence de 9 pour 100, puisque leur pavillon ne payait à la sortie que 3 pour 100, tandis que le nôtre devait payer 12, ils ont généralement évincé de notre propre trafic nos nationaux établis en Syrie. Ceux-ci n'ont plus pour se défendre que deux ressources : la contrebande, toujours dangereuse et coûteuse, toujours indigne du grand négoce, ou le *prête-nom;* le *prête-nom* est devenu dans les Échelles une industrie spéciale exploitée par les protégés russes. On a vu des Grecs armés de ce privilége voyager de ville en ville pour prêter, moyennant salaire, leur nom et leur qualité à des transactions dont ce subterfuge diminuait la lourdeur, et les consulats moscovites n'étaient pas étrangers à ces singulières manœuvres. L'influence du czar y a d'ailleurs naturellement gagné; c'est seulement depuis 1838 que les plus riches Arabes achètent à force d'argent le titre de protégés russes pour jouir du tarif russe dans leur commerce avec l'Europe. C'est seulement aussi depuis lors que les Syriens parlent avec emphase de la Russie, disant qu'elle seule a été assez puissante pour repousser les obligations onéreuses que la Sublime-Porte imposait à la France et à l'Angleterre.

Tels étaient les désavantages qui grevaient le commerce anglo-français avec la Turquie, telle était la supériorité que la Russie maintenait à son profit sous l'empire des deux traités de 1838, lorsque la Russie elle-même a semblé tout d'un coup se convertir à l'esprit dans lequel ces traités avaient été rédigés. Le 30 avril 1846, M. de Titow et Reschid-Pacha, réunis à Balta-Liman, tout près d'Unkiar-Skelessi, un fâcheux voisinage, ont signé de nouvelles conventions commerciales. Celles-ci, valables pour dix ans, à partir du 1er juillet de cette année, reposent sur les mêmes bases que les traités de 1838 : abolition des monopoles et des droits intérieurs sur le parcours des marchandises, établissement de droits fixes et inégaux à l'entrée ou à la sortie. Serait-ce une conquête faite par la diplomatie anglo-française au profit d'un système dont elle reconnaissait et déplorait pourtant déjà tous les vices, ou bien ne serait-ce pas encore une habileté russe? Qu'a-t-on vu en effet? Presque immédiatement après la conclusion du traité de Balta-Liman, le 11 mai 1846, la Porte adresse aux légations étrangères une note spéciale relative à la révision des conventions de 1838. Elle prend les devans et se plaint elle-même comme pour prévenir les réclamations auxquelles elle pouvait à bon droit s'attendre. En fait, elle avait textuellement promis, par deux fois, au mois d'août et de novembre 1838, la complète abolition des monopoles, et les monopoles n'ont pas été abolis; elle devait également supprimer tous les droits intérieurs, et ces droits, qui durent encore dans bien des parties de l'empire, n'avaient jamais existé en Syrie, de sorte que nous avons payé très cher pour jouir d'un bénéfice qui était si naturellement gratuit. Que disait pourtant la Porte dans sa note du 11 mai 1846? Elle prétend avoir exécuté fidèlement ses obligations de 1838, et demande par conséquent le maintien des nôtres; mais elle affirme en même temps qu'elle s'était réservé certains articles d'où elle tirait les revenus particuliers de l'état, bien qu'il ne fût parlé de ces réserves dans les conventions signées par lord Ponsonby et par l'amiral Roussin que dans un sens général et sous une forme très peu déterminée; elle réclame contre l'extension qu'a prise le commerce intérieur dans les mains

des étrangers qui en ont fait un commerce de détail au préjudice des corporations, propriétaires de ce trafic depuis une longue antiquité, et exclusivement composées de sujets musulmans; elle assure qu'elle ne peut enfreindre les priviléges de ces corporations et s'excuse au nom de ces nécessités de gouvernement que l'Europe est trop éclairée pour méconnaître. Tout cela, sans doute, est plein de convenance et d'adresse; mais la Porte devait savoir tout cela quand elle s'est engagée à l'épuration intérieure de son régime commercial, moyennant une augmentation fixe sur les droits de sortie et d'entrée.

La note du 11 mai ne nous aurait pas demandé tant de concessions nouvelles, quand nous avions déjà tant de justes griefs, si le divan n'avait cru voir dans le dernier traité russe un encouragement très direct et peut-être même une insinuation décisive. Le premier article de ce traité, qui en a vingt, c'est une déclaration qui confirme le commerce russe dans la possession de tous les avantages antérieurement établis, sans excepter ces absolues libertés d'un maître victorieux qu'on avait arrachées par l'article 7 du traité d'Andrinople; mais le sixième article de cette dernière convention, du 30 avril, posant toujours en principe la franchise du trafic, accorde cependant aux sujets ottomans la possession des métiers et du petit commerce, à l'exclusion formelle des sujets russes; de plus, l'article 11 excepte de cette franchise prétendue générale et considère comme monopoles régaliens la pêche du poisson et de la sangsue, le débit du sel, du tabac, du vin et des spiritueux; enfin, par l'article 10, le sultan s'engage à défendre l'importation de la poudre de guerre, des canons, fusils et munitions de toute espèce. En attendant que la suite des événemens nous révèle jusqu'à quel point la Russie subira l'aggravation des droits fixes de sortie et d'entrée dont elle doit maintenant porter la charge, comme la France et l'Angleterre l'ont portée jusqu'ici, il ne faut pas se tromper sur la valeur des concessions qu'elle semble faire au gouvernement turc comme pour l'obliger à les réclamer de ses autres alliés. Si elle déroge à ce principe absolu de pleine liberté qu'elle a d'ailleurs grand soin de rappeler, c'est tout à son avantage, parce que c'est tout au détriment des puissances rivales. La Russie n'a point en Turquie de sujets résidens qui se livrent au petit commerce ou aux petits métiers abandonnés par l'article 6 aux corporations musulmanes; sa marine marchande n'est pas de nature à souffrir beaucoup des monopoles cédés par l'article 11; enfin elle eût consenti à de bien autres sacrifices pour obtenir l'article 10, qui prive les Circassiens des débouchés d'où ils tiraient leurs armes en défendant ce genre d'importation dans l'empire, sans compter le paragraphe de l'article 11, qui autorise le sultan à interdire, suivant les circonstances, l'exportation de tel ou tel article monopolisé, c'est-à-dire du sel dont manquent les Circassiens. Que le gouvernement turc veuille maintenant, comme il l'essaie, persuader aux autres puissances de lui accorder ces trois concessions, très graves pour elles, très insignifiantes ou même très favorables pour la Russie, il y aura là des embarras, peut-être des froideurs, qui tourneront encore au profit des Russes. C'est bien là le jeu accoutumé du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Il faut donc trouver un accommodement qui soit une satisfaction pour la Porte sans être un leurre pour nous et une nouvelle occasion de supériorité pour la politique moscovite. Il est devenu plus que jamais impossible de reprendre purement et simplement l'état de choses antérieur à 1838; il n'est pas

plus facile à la France d'adopter le régime autrichien et d'excepter du régime de 1838 la Syrie, où ce régime nous ruine, comme l'Autriche en a excepté sa frontière ottomane; la Porte aurait mille moyens de nous entraver. Le meilleur, croyons-nous, serait encore de s'en tenir pour le fond à ces conventions de lord Ponsonby et de l'amiral Roussin, sauf à modifier considérablement la rédaction et la proportion des tarifs. C'est là l'esprit d'une note assez récente adressée par M. de Metternich sur ce sujet aux cabinets de Paris et de Londres, document d'ailleurs très important comme tout ce qui sort de la chancellerie autrichienne relativement aux questions orientales. L'Autriche reconnaît que l'exécution des traités de 1838 n'a point été complète; elle avoue qu'elle a tenu jusqu'ici pour indispensable et légitime la position mixte qu'elle s'est donnée en ne la pratiquant pas elle-même partout, mais elle accuse la Turquie de n'avoir pas rempli ses promesses à cause de ses embarras financiers, et elle montre que, les eût-elle toutes remplies, la différence des tarifs à l'importation et à l'exportation, substituée à leur ancienne égalité, n'en eût pas moins été un dommage considérable pour le commerce général des puissances alliées : elle propose donc de rétablir une égalité parfaite entre les droits de sortie et d'entrée; à cette condition, elle accepte entièrement et pour toutes ses provinces une situation identique à celle de la France et de l'Angleterre; elle dit même en termes significatifs que « l'exécution uniforme de nouvelles stipulations par toutes les puissances aurait l'avantage d'opposer à tout essai d'infraction la force d'une volonté commune; » elle établit le bénéfice que la Turquie trouverait elle-même à dégrever ses exportations; elle n'admet pas que ce dégrèvement doive s'opérer en chargeant l'importation de droits protecteurs qui seraient là fort malencontreux; elle propose, comme compensation du rabais devenu nécessaire sur les droits de sortie, d'accorder quelque monopole inoffensif et raisonnable; enfin elle insiste pour que, dans cette nouvelle organisation d'un tarif égal à la sortie comme à l'entrée, l'on compare les prix courans de tout l'empire et l'on ne prenne pas seulement pour étalons ceux de Constantinople. En un mot, meilleure répartition de l'impôt douanier, meilleure révision du prix des matières imposées, le tout avec le dédommagement et les garanties légitimes : voilà le programme autrichien touchant la situation commerciale de la Turquie.

Nous ne voyons pas quelles seraient les grandes dissidences qui empêcheraient la France et l'Angleterre de se joindre ici aux vues de M. de Metternich; l'intérêt des trois hautes puissances est le même, puisqu'elles ont devant elles un même adversaire. Nous espérons donc que des négociations poursuivies avec cet ensemble et cette imposante autorité ne resteront pas sans effet sérieux. La nouvelle position attribuée à la Russie par le traité de Balta-Liman, cette conversion subite à des idées dont les premiers auteurs proclamaient au moment même tous les inconvéniens, ces singulières complaisances pour un gouvernement faible que l'on n'y a jamais habitué, tout cela doit tenir en éveil l'attention des diplomaties. Il est sans doute besoin de grands ménagemens avec le cabinet turc, surtout dans des réformes où les embarras se compliquent des résistances du vieil esprit municipal; les corporations ont la haute main sur les métiers et le trafic; on a rencontré là tout dernièrement encore des obstacles jusqu'ici insurmontables quand il s'est agi de la rédaction d'un nouveau code de commerce; néanmoins les puissances de l'Occident ont tout droit de compter

sur la ferme sagesse, sur l'esprit libéral des serviteurs que le sultan s'est aujourd'hui donnés, et l'on peut croire que Reschid-Pacha apportera dans ces difficiles négociations l'empressement et la sincérité qui les mèneront à bonne fin.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici quelques détails, trop peu connus du public français, relativement à la situation toujours plus forte que la Russie se ménage en Perse. Les intérêts qu'elle rencontre et qu'elle froisse dans ces régions lointaines sont surtout, il est vrai, des intérêts anglais; mais, puisque enfin le nom de la France y est aussi maintenant représenté, il faut bien étudier un peu le terrain sur lequel doit marcher notre diplomatie, les principales influences en face desquelles elle doit s'accréditer. A l'orient comme à l'occident, à Teheran comme à Constantinople, la politique russe est toujours la même : diviser et s'imposer, multiplier le nombre de ses protégés, faire étalage de ses amitiés pour donner à toutes ses relations encore plus d'apparence et d'ampleur qu'elles n'ont réellement de consistance. Ce n'est pas trop dire, cependant, que de prétendre qu'en Perse la Russie est plus solidement assise qu'en Turquie même. Maîtresse de l'intérieur du pays jusqu'à l'Araxe, du littoral de la Caspienne jusqu'à Astarah, sur la frontière du Ghilan, elle s'est ainsi formé au sud du Caucase comme une tête de pont qui lui donne accès jusqu'au sein de l'empire. Les voies ne sont pas moins libres devant ses flottes. Le gouvernement persan n'a pas même une chaloupe sur la Caspienne; le cabinet de Saint-Pétersbourg y tient des bâtimens de guerre en permanence, et huit ou neuf bateaux à vapeur font régulièrement en trois jours le service d'Astrakan à Asterabad; enfin les Russes viennent encore d'obtenir des avantages qu'ils réclamaient depuis plus de deux ans, et que la Perse leur avait toujours refusés, affirmant qu'elle ne céderait qu'à la force; ils ont ouvert des mines et cherchent du charbon sur les côtes de Ghilan et de Mazanderan. Ils remettent ainsi le pied dans les provinces autrefois conquises par Pierre-le-Grand, et peu s'en faut maintenant que la Caspienne ne soit tout-à-fait un lac moscovite.

Les traités passés entre la Perse et la Russie, en 1814 et en 1828, ont consacré l'infériorité de la puissance anglaise à la cour de Teheran; l'Angleterre elle-même semblait alors abandonner la Perse à la prépondérance d'une domination rivale. Depuis, elle avait voulu balancer cette domination si dangereuse pour elle, en s'installant au sud sur les côtes du Farsistan, comme la Russie s'installait au nord sur celles du Ghilan. Elle avait fait des dépenses considérables à l'île de Karak, dans le golfe Persique : de là elle pouvait observer l'embouchure du Schat-el-Arab et prendre terre assez vite à la pointe de Buschir; mais, si l'on eût eu à pénétrer ensuite dans l'intérieur, il eût fallu franchir des défilés qui auraient arrêté un corps d'invasion bien plus long-temps qu'il n'était besoin pour permettre aux Russes de prendre toutes les positions à leur convenance. On a donc renoncé à l'occupation de Karak, et l'influence moscovite s'étend désormais sans contre-poids. Le consul russe à Tauris joue plutôt le rôle d'un vice-roi en pays conquis que celui de représentant d'une nation étrangère. Logé pendant l'été, avec sa suite et sa chancellerie, dans un camp d'une trentaine de tentes, à deux lieues de la ville, toutes les fois qu'il se rend à sa résidence officielle, il est entouré d'un cortége immense de supplians et de solliciteurs; ses officiers déploient une pompe extraordinaire, et les moindres scribes de la légation russe ne marchent jamais sans un grand train. Le gouverneur de Tauris,

descendant d'une famille princière du Ghilan, dépossédée par Agha Mohammed-Shah, ne doit la place dont il jouit qu'à la faveur des Russes, et ceux-ci sont bien aises d'avoir ainsi sous la main un prétendant disponible pour le cas où ils voudraient descendre sur le littoral de la Caspienne, au sud d'Astarah.

La tactique de leur diplomatie consulaire est d'ailleurs toute différente de celle des Anglais. Les Russes affectent de se constituer les protecteurs de tous les étrangers, et, tandis que les agens britanniques se sont toujours appliqués à écarter ou à poursuivre de leurs rancunes tous les concurrens que leurs nationaux pouvaient rencontrer, les agens moscovites semblent vouloir mettre les Européens sur un pied d'égalité. A vrai dire, leur générosité a moins de fond que d'apparence, et il y a plus de bruit que d'effet dans leurs bonnes intentions : ils gagnent à les proclamer l'avantage de passer, aux yeux des Persans, pour le plus considérable de tous les états occidentaux, et, pour les réaliser, ils ne s'imposent à coup sûr que de très minces sacrifices. Ainsi, l'un des articles du traité de 1828 assurait aux créanciers russes un privilége d'ordre spécial dans les faillites des sujets persans, et leur garantissait le recouvrement intégral de leurs créances, sauf à laisser les autres concourir ensuite au marc le franc. La Russie s'est donné le mérite d'abdiquer en droit cette faveur exclusive; mais, profitant de son autorité toujours active et toujours présente, elle s'en est réservé la jouissance de fait dans toutes les occasions où elle devenait précieuse.

Ce ne serait là d'ailleurs qu'un bénéfice insignifiant auprès des avantages plus sérieux que le commerce russe devrait retirer de nouvelles mesures qui sont, dit-on, en voie d'exécution. Les marchandises européennes qui arrivent de Trébisonde à Tauris traversent le territoire turc dans les circonstances les plus défavorables. A peine sort-on du pachalik de Trébisonde pour entrer dans celui d'Erzeroum, que l'on trouve des routes impraticables; ni ponts, ni gués, ni chaussées; les caravanes s'arrêtent long-temps, et le trajet est si âpre, que les frais de transport s'élèvent à des sommes énormes. Il faut joindre à tous ces embarras la crainte continuelle du brigandage des Kurdes, seuls maîtres véritables de ces vastes régions qui séparent la Turquie de la Perse. L'état de cette frontière rappelle sur de plus amples proportions, avec les mœurs et l'étendue des déserts de l'Orient, cet état déplorable du *Border* écossais au moyen-âge. Les Kurdes forment une population errante dont les tribus, sans cesse en guerre avec elles-mêmes et avec tout le monde, se jettent à chaque instant d'un empire sur l'autre pour éviter un châtiment ou pour saisir une proie. Cette agitation continuelle, les démêlés, les ravages qu'elle entraîne, ont fini par amener entre la Porte et le shah des différends bientôt envenimés par l'aversion nationale des Persans pour les Turcs, et les tentatives de conciliation, qui se prolongeaient inutilement depuis quatre ans, semblent aujourd'hui rompues à la suite des excès de la populace d'Erzeroum contre les négociateurs persans. Nous ne savons jusqu'à quel point la Russie s'est interposée comme médiatrice entre ces deux puissances qui lui sont si malheureusement subordonnées; nous avons tout lieu de douter qu'elle les ait jamais exhortées à la paix; elle aura du moins profité de leur mésintelligence. Le comte Cancrin avait eu la mauvaise idée d'enfermer dans les lignes de douanes russes la province transcaucasienne qui était auparavant un marché libre où toutes les provenances étrangères pouvaient entrer moyennant un droit de 5 pour 100 *ad valorem* : la contrebande a tout

aussitôt démontré l'impuissance de cette mesure. Il serait aujourd'hui question, d'une part, de rétablir la liberté du marché transcaucasien, d'autre part, d'ouvrir une voie nouvelle à l'Europe en lui offrant le bon ancrage de Sukum-Kalé, dans la Mingrélie, pour faire concurrence au détestable port de Trébisonde. Les marchandises européennes en voie sur Tauris débarqueraient donc à la côte orientale de la mer Noire au lieu de débarquer à la côte du sud; elles descendraient en Perse par les capitales russes de Tiflis et d'Érivan, au lieu de suivre cette route périlleuse qui traverse les provinces turques du Kars et du Kurdistan. La Turquie serait ainsi dépossédée du transit de la Perse auquel elle n'a pas su garantir la sûreté désirable, et la Russie se l'approprierait tout entier, réussissant d'un même coup à diminuer encore les revenus de la Porte et à s'assurer par un lien de plus la dépendance de la Perse. Depuis quinze ou vingt ans, la Russie ne fait point un pas en Orient qui ne contribue tout à la fois à l'abaissement de la Perse et de la Turquie; les positions qu'elle prend contre l'une lui servent contre l'autre. Le traité de Turkmantchaï, conclu en 1828 avec la Perse, qui lui cédait alors les khanats d'Érivan et de Naktchivan, a compté dans le texte même du traité d'Andrinople comme un motif de plus pour lequel la Turquie devait lui céder à son tour la Géorgie, l'Imerète, la Mingrélie et le Gouriel. C'est un spectacle curieux et terrible que cette force immense qui pèse sur les deux empires orientaux et les use en quelque sorte l'un par l'autre. On dirait que la Russie n'a qu'à se laisser aller entre les deux pour gagner son terrain et se faire place par son seul poids. On sait comment la Russie a fait tout ce qu'elle a pu au traité d'Andrinople pour fermer les embouchures du Danube dont elle était riveraine depuis 1812, époque à laquelle le traité de Bukarest lui avait donné la Bessarabie. Cependant il avait été convenu que la bouche de Soulineh, quoique placée sur le nouveau territoire russe au nord de la bouche Saint-George, resterait ouverte aux bâtimens marchands; aujourd'hui, non contente d'élever des forts là où le traité même lui interdit d'en élever, de tracasser les commerçans et d'arrêter les navires sous prétexte de quarantaine, la Russie laisse systématiquement ensabler le bras du grand fleuve dont elle voudrait écarter l'Occident. Les eaux de la bouche de Soulineh ont perdu plus d'un tiers de profondeur depuis qu'elles sont couvertes par le pavillon russe; le sable croît si rapidement, qu'il empêchera bientôt la navigation des grands bâtimens. Ce sable qui monte toujours avec une irrésistible lenteur, comme pour obstruer une des grandes artères de la civilisation, c'est l'image même du sourd et continuel progrès de la domination russe en Orient. Ne disons pas en France : Que nous importe? et n'allons pas trop long-temps nous amuser à cette vaine logomachie qui oppose les alliances d'intérêts aux alliances de principes. Constantinople devenue russe, ne serait-ce pas un poids formidable dans la balance des intérêts européens?

V. DE MARS.